This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

1. C. 47.

MOYENS
SVRS ET HONNÊTES
POVR LA
CONVERSION
DE TOVS
LES HERETIQVES,
ET
AVIS ET EXPEDIENS
salutaires pour la Réformation
de l'EGLISE.

EN DEVX PARTIES.

A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU. 1684.

I. C. 47.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA

PREFACE.

L'Autorité du Pape a pris de telles racines, par l'ignorance de l'Ecriture sainte, par la multitude des Ecclésiastiques & par tous les bénéfices temporels dont le Pape est regardé comme la source, qu'il faut une espece de miracle pour la renverser & pour rétablir l'Eglise dans la liberté que le Fils de Dieu luy a aquise par son sang. D'ailleurs l'impiété, l'irreligion, l'ambition, la dissolution se sont tellement emparées des esprits de la plupart des hommes, qu'il semble que l'on ne puisse pas espérer d'être seulement écouté, lors que l'on parlera de reformer l'Eglise. Quoy que je sois tres-persuadé de cela, je me crois cependant indispensablement obligé de réprésenter les abus de cette puissance & autorité qui n'a aucun fondement légitime. Au-moins me justifierai-je à cet égard en quelque façon envers Dieu en faisant mon devoir, je me

justifieray envers moy-même, qui m'accuse depuis long-temps d'un lâche & criminel silence, & je justifieray encore les Catholiques envers les hérétiques, qui connoîtront par là, que nous ne sommes pas si aveugles qu'ils s'imaginent. Et ceci servira aussi à prémunir les Catholiques contre les tentations qu'ils pourroient avoir d'abandonner l'Eglise en s'affranchissant de la Papauté, afin qu'en renonçant à cette derniere ils se tiennent toûjours fermement attachez à l'autre, & aussi afin qu'ils se préparent à combattre courageusement contre l'Antechrist qui selon toute apparence est proche.

I'ay espéré long-temps qu'il se trouveroit quelqu'un parmi ce grand nombre de bons esprits que nous avons parmi nous, qui entreprendroit d'ouvrir les yeux aux hommes & m'épargneroit un travail sur lequel je n'ai pû consulter personne sans un péril manifeste pour

eux

eux & pour moy, puis que c'est un ouvrage qui peut également déplaire aux Catholiques foibles & aux hérétiques, ayant à l'égard des prémiers à y déméler & séparer le mensonge d'avec la vérité, & un mensonge plus aimé par plusieurs Catholiques que les veritez les plus importantes ; & à l'égard des hérétiques, je sçai que c'est le moyen de sapper leurs fausses Religions par les fondemens quoy que sans dispute & indirectement en abolissant la Papauté. A l'égard des uns & des autres les effets de cette malheureuse Autorité sont funestes, puis qu'elle remplit les Catholiques d'ignorance & d'idées charnelles & basses de la Religion Chrétienne & leur en défigure la beauté aussi-bien que celle de l'Eglise ; & les hérétiques sont par là scandalisez & s'endurcissent de plus en plus dans leur obstination, se persuadans que tout est faux dans nôtre Religion, voyans clairement que

quelque chose l'est.

Il ne faut pas s'étonner que grand nombre de Catholiques ne voyent rien de mal en nos jours, puisque dans les siécles précédens plusieurs s'en sont apperçeus, & que le mal est venu à un tel degré, qu'il est presque impossible de ne le pas remarquer. Il est effectivement arrivé que peu quelques-uns qui avoient pû s'empécher d'en dire quelque chose, mais ce n'a été que légérement & comme en effleurant. Il semble qu'ils rougissent de Jésus-Christ & de son Eglise, comme parle l'Ecriture. En vérité c'est une chose déplorable qu'il ne se trouve point parmi cette multitude de gens doctes faisans profession du Christianisme, & qui se mêlent d'écrire, un seul homme de cœur qui soit touché des maux de l'Eglise & qui ait le courage de représenter à ceux qui peuvent & doivent y apporter le remede, le brigandage qui s'exerce dans l'Eglise, sous le nom même de

l'E-

l'Eglise, & sous le prétexte de la Religiõ. Il faut ou que la grandeur du mal les épouvante & leur ôte toute espérance, & que ne pouvant guérir l'ulcere, ils aiment mieux n'y point toucher. Omittere potiùs prævalida & adulta vitia, quàm hoc assequi, ne palam fieret qualibus flagitiis impares simus. * *Ou bien il faut qu'ils ayent interêt eux-mêmes dans la durée de ce mal, ou qu'ils ne se soucient point des désolations de l'Eglise, ou qu'enfin ils ayent peur d'ébranler la Religion Catholique à l'égard des simples, & de donner par là occasion aux hérétiques de luy insulter. S'ils ont eu ces dernieres pensées, c'est faute d'avoir examiné la chose, car il est certain que la Papauté n'a aucune liaison, ni naturelle, ni d'institution divine avec la Religion Chrétienne, mais qu'au contraire elle combat ses princi-*

* *Tac. Ann. lib. 3.*

pes & tend à sa destruction. Et il est certain aussi que ceux qui se sont separez de l'Eglise voyent tres-clairement l'incompatibilité de la Papauté avec l'Evangile, puis qu'il n'y a eu autre chose à obliger les Grecs autrefois & depuis les Protestans à abandonner l'Eglise, & qu'ainsi l'on ne peut pas croire qu'ils ne voyent bien la chose, puisque même c'est le seul endroit par lequel ils nous ataquent toûjours avec un entier avantage, & quand il ne seroit pas vray qu'ils la connûssent parfaitement, nous sommes obligez indispensablement à combattre les erreurs, Mendacia nec tegunt nec vulnerant, *& non pas à les pallier. Et il est certain que de ne pas reconnoître de bonne foy des abus palpables & grossiers c'est trahir la Religion & l'Eglise : car cela fait revoquer en doute les véritez les mieux établies, comme l'on dit que qui nie tout, accorde tout.* Quien todo lo niega todo loda.

Ioda. *Et j'ay toûjours remarqué qu'un aveu franc & genereux d'une erreur, lors que l'on en est coupable, fait toûjours un tres-bon effet sur toutes les personnes judicieuses & équitables & dispose les Protestans à beaucoup mieux recevoir les véritez Catholiques.*

Il y a plus. I'ose affirmer qu'une des principales causes de l'Irreligion & de l'impiété qui regne dans le monde procéde en grande partie du peu de raison & de sagesse que l'on voit dans l'exercice de cette Primauté & toute-puissance Papale, qui convertissant toute la Religion à son profit temporel, fait revoquer en doute la divinité du Christianisme ; car comme les hommes sont faits, ils veulent tout ou rien, de sorte qu'ayant receu au commencement l'article de la Papauté comme un article de foy, lors qu'ils voyent sous couleur de cét article les Papes fourrager & piller l'Eglise, ils sentent bien l'impostu-

re, & croyent ensuite que les autres articles de la Religion ne sont pas plus divins que celuy de la Papauté. Ainsi s'il plaisoit à Dieu que cette tirannie fût abolie dans l'Eglise, ce vilain masque ôté, la Religion en seroit incomparablement plus aimée & respectée, l'impieté, l'ambition & la dissolution dont la Papauté a tout infecté, seroient bannies de l'Eglise, & on verroit tous les schismatiques & heretiques se ranger sous l'étendard de l'Eglise, & même les Payens & les autres Infideles dont les Princes redoutent à present l'orgueil de Rome qui se les voudroit assujettir & rendre tributaires & disposer d'eux & de leurs Etats à baguette. Par ce moyen toute esperance seroit ôtée aux heretiques de voir jamais la Religion Catholique ruinée par là, car je sçai que leurs Ministres esperent tout de là, & ils seroient fâchez que la Papauté fût abolie sans la Religion Catholique. C'est

pourquoy il est absolument nécessaire de prévenir les Catholiques contre ce danger, & de leur apprendre à distinguer la sagesse de Dieu à laquelle ils se doivent toûjours tenir, & la folie des hommes, laquelle ils doivent toûjours avoir en horreur, sans que cette derniere quelque mélée qu'elle semble être avec la vérité par l'artifice des hommes, leur fasse jamais mépriser l'autre, & que la vérité fasse jamais recevoir les inventions de l'esprit humain aiguisé par l'ambition & l'avarice, quelques spécieuses qu'elles paroissent. Ie ne serai point surpris que l'on trouve que j'en dis trop, & qu'il y ait des gens qui m'appelleront emporté, car je sçai les idées grossieres & charnelles que tous ceux qui ne lisent point la Parole de Dieu, ont de la Religion, pour y avoir passé & auoir crû aussi-bien que les autres que l'Eglise ne pouvoit subsister sans Pape, & qu'il y devoit

avoir un Chef Universel & visible de toute l'Eglise. Mais j'aurois lieu de trouver étrange, qu'aprés avoir lû cét ouvrage on n'eût pas d'autres sentimens. Tous ceux qui pénétreront & entreront un peu avec moy dans la connoissance des desordres que cause cette puissance parmi les Chrétiens, trouveront que j'ay trop de raison, & que j'en parle avec beaucoup de modération, s'ils ont quelque zéle & amour pour l'Eglise.

Pour moy, j'ay passé par trois dispositions différentes à l'égard de la Papauté ; Au commencement que j'eus reconnu ce que c'étoit, je ne faisois que soûpirer comme un autre Héraclite & m'affliger de douleur pour ces desordres qui ébranloient ma foy. A cét état en succeda un autre, dans lequel comme Démocrite, je ne faisois plus que rire de la folie & de la vanité des hommes lesquels sous prétexte de la Religion se sont ainsi laissez surprendre ; Depuis, com-

ma raison s'affermissoit & augmentoit, je suis [illegible] revenu à l'état d'Heretique, beaucoup plus persuadé que je n'étois des erreurs de la Religion, & prenant encore plus de part aux interêts de l'Eglise Romaine; je ne doute pas que je ne fusse [illegible] qui m'a poussé à mettre ces pensées par écrit. Ainsi vont les sentimens des hommes se succedans du [illegible] plus de lumiere.

Je [illegible] devoir icy représenter par quels degrez je suis venu à connoître l'imposture.

Il y a plus de 30 ans, que je fus la premiere fois à Rome. Ce fut là que je commençai à reconnoître, qu'il n'étoit rien de tout ce que l'on m'avoit fait croire du Pape & des Cardinaux. Je ne croyois pas tout-à-fait que ce que l'on en disoit fût vray, car on m'avoit voulu persuader que le Pape recevoit toutes les vingt-quatre heures des nouvel-

lès du Paradis, & qu'il faisoit aller qu
il vouloit au Ciel & en Enfer. Mai
ce que je croyois de luy, étoit une gran
de sainteté, une Infaillibilité & Im
peccabilité en tout ce qu'il disoit, com
me en effet il semble que cela devroi
être ainsi, si Jésus-Christ luy avoit don
-né l'employ qu'il prétend, une connois
sance fort étenduë, & presque infinie
un éloignement parfait de toutes les cho
ses caduques & terrestres, avec un
application continüelle au salut de tou
les hommes : Et j'en croyois à propor
tion autant des Cardinaux : J'éprou
vai bien la vérité de ce que dit Tacite
Major è longinquo reverentia, *qu'i*
faut n'en pas approcher, pour en faire
cas ; J'eus le loisir de considérer la con-
duite & les maximes de ces gens-là ;
que je reconnus bientôt contraires à tou-
tes les idées que je m'en étois formées,
& peu s'en falut que je n'en eusse la
cervelle démontée, j'étois rempli d'in-
digna-

nation autant contre ceux qui m'a-
ent donné ces impreßions-là que
tre ceux qui me scandalisoient ; Ie
vis par tout qu'un débordement
rible dans la Cour & dans
ille, sans aucune apparence de vé-
ble crainte de Dieu, comme j'en
is remarqué en plusieurs honnêtes
s de France. Ie n'entendois par tout
horreurs & abominations de toutes
ces. Comparant cela avec les senti-
ns que l'on m'avoit donnez en Fran-
je disois souvent. O quantum est
ebus inane ; *O que le monde s'a-*
; l'esprit de l'homme n'est que vani-
Et j'eusse souhaité de bon cœur, que
pauvres François eussent vû cela
r se désabuser. Les plus gens de
s passent là la moitié du jour dans
Eglises à entendre la musique &
tre moitié chez les Courtisanes, ce
e que l'on me loüa d'abord, les E-
s & les Courtisanes : Cette Nation

a trou-

a trouvé le secret aussi-bien que l'Espagnole, d'associer la devotion avec l'habitude des vices les plus énormes; d'une main ils tiendront un grand chapelet & de l'autre ils enfonceront un poignard dans le corps d'un homme ou commettront des impuretez horribles. Et il n'y a de justice ni pour cela, ni pour la Sodomie qui y est plus commune que la simple fornication en ces païs icy, ni pour l'empoisonnement. Et de tout cela, les Cardinaux & la Cour Romaine n'en sont pas plus exemts que les autres; pour les Papes, l'âge d'ordinaire les en dispense. Ie raisonnois souvent ainsi. Est-il possible que ce soit icy l'homme que l'on appelle sa Sainteté, qui donne les pardons & les indulgences aux autres, & qui canonise les Saints? Est-il possible que ce soient ces gens & cette Cour qui donnent les Loix pour la Religion à toute la Terre?

'avoüe que mon respet pour la Re-
'n diminüoit sensiblement tous les
s, que j'étois tenté de croire que la
gion Chrétienne n'étoit faite que
' eux, & que je doutois de sa divi-
Ne voyant & n'entendant par
que dissolutions inconcevables,
ie dans les Cloîtres; une ambition
ne vanité enragée dans tous ces
ats, qui n'étoient relevées d'aucun
te que de celuy d'une politique Ma-
veliste, en laquelle les disciples sur-
nt le maître. Je ne sçavois où j'en
. Quelquefois j'avois jetté la vüe
uelque personnage de réputation, &
mérite, à ce que l'on me disoit, &
croyois ainsi en voyant son air & sa
e. A huit jours delà j'apprenois son
ire secrette, c'étoient des horreurs.
Héros de cette Cour sont comme dit
te de Mucien, des gens mélez de
des vertus & de grands vices.
cianus luxuriâ, arrogantiâ, comi-

tate,

tate, industriâ, bonis malisque arti-bus mixtus ; *Ce sont d'habiles mondains ; pour la Religion, tres-assurement, ils n'en ont point. Ie tiens le séjour de ce lieu tres-dangereux pour un homme de bien, aussi se plaint-on en Allemagne & en Angleterre que leurs jeunes gens qui voyagent là reviennent perdus de débauche & d'impiété. Ce qui m'a garanti de la contagion de ce lieu là, c'est que j'y allai avec un esprit de bonne foy & de simplicité sans grande ignorance pourtant, puisque j'avois achevé mes études. Cela fit que d'abord je fus choqué de tout le desordre & débordement que j'y vis & que j'eus horreur pour tous leurs plaisirs, peut-être que si je n'avois pas été si farouche, j'y serois devenu comme les autres.*

Pour me tirer de la perpléxité où j'étois à l'égard de la Religion, par le renversement & dereglement de cette Cour qui est estimée le centre de la Religion,

dans

dans laquelle, selon cette supposition, il ne devoit éclater que sainteté, pureté, humilité, charité, & zéle pour le salut des hommes, mépris des grandeurs & richesses de la Terre, & une continüelle application à l'instruction des peuples ; Et où je ne voyois cependant au lieu de ces vertus, que débordement, ambition, superstition avec une ignorance horrible dans le peuple ; Ie fis dessein de m'instruire & de connoître un peu mieux les principes de la Religion Chrétienne. Et je priay pour cela un Abbé François avec lequel je logeois de me prêter un nouveau Testament Latin qu'il avoit & qu'il ne lisoit guére. Ie le lûs avec attention jusqu'à deux fois d'un bout à l'autre, ce qui me remit l'esprit en meilleur état que je ne l'avois. Plus je le lisois, & plus j'étois consolé interieurement, mais j'en étois aussi d'autant plus irrité contre ce que je voyois, sans pouvoir trouver la moindre solution à l'impossibilité

qu'il

qu'il me paroissoit y avoir, à ce que le Pape fût Vicaire universel de Jésus-C. en Terre & Chef de l'Eglise Catholique. J'y trouvois bien les principaux articles de la Religion établis en plusieurs lieux & souvent en propres termes, un seul Chef de l'Eglise Jésus-Christ duquel l'Eglise est le corps, & les fideles les membres, un seul Epoux de l'Eglise, un seul Evêque des Evêques, mais pas un seul mot, ni prés, ni loin, du Pape ni des Cardinaux, ni chose qui y eût aucun rapport. D'ailleurs tout y étoit plein d'exemples & d'exhortations à l'humilité, à la pieté, à la chasteté, à la charité. Le Maître & les disciples n'y parloient sans cesse que de renoncer au monde, à ses grandeurs, vanitez, voluptez, richesses & sur tout à l'esprit de domination. Dans les Papes & dans leur Cour, j'y appercevois des maximes toutes contraires. J'entretenois quelquefois l'Abbé qui étoit hon-
nête

te homme & fort commode, des pei-
s que me faisoit cette autorité Papale,
en rioit & me radoucissoit en m'a-
üant une partie de ce que je luy ob-
ïtois, & pour le reste il me disoit des
isons qui ne me satisfaisoient guère.
jour que je le preßois un peu plus qu'à
rdinaire ne sçachant plus que me re-
ndre, il me dit que si je voulois lire
llarmin, j'y trouverois plusieurs rai-
ns qui resoudroient mes doutes, de
rte que j'en loüay un que je lus & re-
s sur cette matiere, sans y trouver ja-
ais rien de satisfaisant, c'étoient des
ssages de l'Ecriture tirez par les che-
eux qui ne touchoiẽt point la question,
luy étoient contraires, & le sens forcé
'il leur donnoit renversoit toûjours la
iture de l'Evangile, étoit contraire à
autres passages de l'Ecriture dont j'a-
ois fait un grand recueil, ne s'accor-
oit point avec les maximes, & avec l'e-
emple de I. C. & de ses Apôtres. Il est

vray qu'il y avoit quelques raisons
maines capables d'ébloüir d'abord, n
outre qu'elles n'étoient pas du poi
celles que l'Ecriture me fournissoit co
luy, elles alloient à établir une R
auté mondaine & temporelle dans
glise, & renouvelloient l'Erreur de
Iuifs qui croyoyēt que le Régne du M
devoit être charnel & accompagné
clat & d'une pompe mondaine, &
xercer avec une autorité & des ar
charnelles; Car cela aboutissoit à pr
ver que ce Gouvernement Monar
que est le plus avantageux dans le m
de, & par consequent que l'Eglise
être gouvernée par les ordres souver
d'un seul homme qui est le Pape, le
a le pouvoir d'exterminer les Ro
tous ceux qui ne se soumettront pas à
Ie me confirmai donc dans le sentim
que j'en avois, voyant qu'un esprit
subtil que Bellarmin, aussi sçavant d
l'Antiquité, aussi interessé dans la

'avoit rien pû trouver pour soûte-
tte opinion. Ensuite, j'allay en
agne, où apres huit ou neuf mois de
e je vins à Cologne, où il me prit
de m'informer plus avant, & de
ir s'il y avoit long temps que la
té dominoit en l'Eglise, & depuis
d.. Si les anciens Docteurs de l'E-
n avoient oüi parler, & ce qu'ils
soient. Ie m'appliquay donc là à
iner quelques-uns des Peres sur cét
, & pour avoir plûtôt fait, je les
ltai sur les lieux de l'Ecriture dont
pes se servent pour sçavoir si les
les entendoient comme eux. Ie
ay en les examinant qu'ils les ex-
ient d'une maniere tout à fait con-
aux pretentions des Papes. Ce qui
conclurre en toute assurance qu'il
que la Papauté se fut erigée dans
se par quelque coup violent, ou bien
petits commencemens & par de-
comme il arrive d'ordinaire dans
les

les usurpations qui se font, au lieu d'vn coup par vne force majeure [illegible] pied, & que cette usurpation a esté fo[illegible] condée & fauorisée par des gens qui estoi[illegible] rent qu'il n'y auoit pas grande resistan[illegible] ce, & qui les y [illegible] la stupeur de l'ignorance [illegible]

Apres cela vne autre chose qui me [illegible] de la peine, ce fut de separer l'article de la Papauté d'auec les articles de la foy Catholique, en sorte que l'infallibilité de l'Eglise, comme je l'entendois [illegible] ne souffrit point d'atteinte. Passant & repassant cela dans mon esprit auec agitation, je me resolus à consulter encore l'Ecriture & les Peres sur les passages que l'on allegue d'ordinaire pour l'infaillibilité de l'Eglise, & je trouuay qu'ils ne la entendoient pas comme [illegible] point ce que je sçauois bien estre ce qui portoit les Cardinaux & autres gens à employer toutes leurs souplesses à la defense de l'autorité Papale, & que je ne voyois pas bien

que

quel avantage ils pouvoient tirer de l'Infaillibilité de l'Eglise laquelle ils soûtiennent avec beaucoup d'ardeur, cela redoubla mon attention à approfondir la chose, & je m'apperçus qu'à la faveur de cette Infaillibilité ils vouloient tout mettre à couvert, afin de sauver l'autorité Papale & tous les avantages temporels dont elle est la source, & je n'en doutai plus lors que je vis qu'ils l'appliquoient particuliérement au Clergé à l'exclusion du peuple, & plusieurs même au Pape seul à l'exclusion des autres Evêques.

Depuis ces découvertes-là, je me fis une maxime dont je me suis toûjours bien trouvé, C'est que lors qu'un usage ou une coûtume dans l'Eglise, apporte du profit ou de l'honneur aux Ecclésiastiques, elle m'est d'abord suspecte & je l'examine.

Enfin aprés avoir long-temps refléchi sur tous les abus de cette autorité

Papaté, & ayant remarqué l'état déplo-rable où elle a reduit le Christianisme tant au dedans qu'au dehors de l'E-glise, & que c'est elle, qui aprés avoir chassé les Grecs & les Protestans de l'E-glise, est cause qu'ils ne rentrent pas dans sa communion, & attire même sur l'Eglise des persécutions de la part de ces dévoyez à cause des attentats de la Cour de Rome & de ses fauteurs ; Ie me suis enfin senti forcé à mettre ce petit Traité au jour pour tâcher de des-abuser les hommes de l'injuste & cri-minelle dévotion qu'ils ont pour la Pa-pauté, & en repurger l'Eglise, aussi-bien que de tous les vices & mal-heurs qu'elle y a causez, étant persuadé qu'un au-tre fruit infaillible de cette réforma-tion, seroit la conversion des Grecs, Protestans, Payens, Iuifs, & Mahome-tans ; sans parler, que cela seroit tout-à-fait à l'honneur de tous les Princes Catholiques dont la Majesté & la gran-

*deur sont avilies par cette honteuse su-
jettion & dépendance des Papes, qui les
fait mépriser par les autres Princes qui
sont à couvert de cette tyrannie. Un
Sénateur de Suède me dit un jour sur ce
propos-là un bon mot de Tacite.* Viri
muliebria patiuntur, *c'est à dire qu'ils
sont* succubes *des Papes.*

*Au reste, comme ils sont en possession
de traiter d'hérétiques & d'ennemis de
l'Eglise, ceux qui s'opposent à leur am-
bition & interêt, je m'y prépare, & cela
ne me fait pas de peur ; Il est plus hono-
rable d'être haï de ces gens-là que d'en
être aimé.* Illi maledicent, at tu, Do-
mine, benedices.

*Je sçai que le Lecteur, cherchera d'a-
bord en mon ouvrage les caractéres ou
de Jansenisle, ou de Calviniste, ou de
Luthérien, ou enfin d'homme qui n'a
pû parvenir aux bénéfices ; Et souvent
il croira m'avoir trouvé. Pour les bé-
néfices, si j'avois voulu, j'en aurois peut-*

être quelqu'un ; mais par la grâ[ce de]
Dieu je n'en veux, ni n'en ai be[soin],
& n'ay jamais été destiné à cela. [Les]
Iansénistes sont trop Papistes prése[nte]-
ment, pour parler mal de la Papa[uté].
Pour ce qui est du Lutheranism[e &]
Calvinisme, je voudrois bien que [l'on]
pût amener ces gens-là aux sentim[ens]
que j'ay, & que je n'ay pas eu de[ssein]
de trahir en mon livre. Il est vray [que]
les Luthériens & Calvinistes ont [écrit]
souvent contre cette puissance ; ma[is ce]
n'étoit pas à dessein de faire fleur[ir la]
Religion Catholique, à quoy cét ou[vra]-
ge tend uniquement. Quoy que l'o[n en]
juge, je ne croy pas devoir renon[cer à]
aucune verité parce que les hérét[iques]
la connoissent, ni me crever les [yeux]
pour ne pas voir l'injustice de la P[apau]-
té, parce que les hérétiques la vo[yent].
Si je n'avois pas fait le portrait [de la]
Religion des Iésuites, peut-être ceux [que]
l'on appelle Iansénistes les ensauçç[on]-

rivent au temps où nous sommes. Et à l'égard des Calvinistes, je suis asuré qu'ils diront qu'en plusieurs endroits je dore la pillule, pour leur faire mieux avaler ce qu'ils appellent du poison, comme quelques uns m'ont dit du livre de Mr. de Condom. Ils en jugeront tout ce qu'ils voudront. J'ay suivi les sentimens que la lecture de la Sainte Ecriture m'a inspirez, & dans lesquels je me confirme plus je lis les Péres, & l'histoire Ecclésiastique, & que je fais réflexion sur tout ce que j'ay vû dans les païs étrãgers & que je vois tous les jours icy.

Si les Romains entendent parler de cét ouvrage, ils diront sans doute comme autrefois au Concile de Trente, lors que Monsieur de Faber faisoit de la part du Roy des remontrances sur les desordres de l'Eglise, Gallus cantat, *disoient-ils : je n'ay point de meilleure réponse à leur faire que celle qu'il leur fit,* Utinam ad Galli cantum Petrus

resipiscat, qu'ils viennent à renoncer à la domination & tyrannie qu'ils exercent sur l'Eglise & dans le Monde, & que nos Evêques se montrent aussi à l'avenir dignes successeurs de cét Apôtre.

Cét ouvrage sera divisé en trois parties qui seront autant de chapitres. Par le prémier, je prouveray que la Papauté n'a aucun fondement dans la Parole de Dieu, & feray voir la vanité & nullité de ceux que l'on prétend en tirer. Par le second, on verra que l'Eglise primitive ne l'a point connuë, & que dans les siécles les plus ténébreux il s'est trouvé toûjours quelqu'un qui l'a combattuë, & refuteray plusieurs raisons humaines que l'on apporte au défaut de l'Ecriture & des Péres, pour la défendre, & dans le troisiéme & dernier j'examineray tous les avantages, que l'on prétend que cette autorité procure à l'Eglise, ou aux Etats, & feray voir que bien-

[illegible] une [illegible] abomina-ble [illegible] dans l'Eglise [illegible] Et [illegible] c'est la cause des desolations [illegible] de la plus grande partie [illegible] les Chrestiens, de l'ignorance, des heresies, des schismes, & de l'irreligion qui regnent. On ne doit pas estre surpris que je ne [illegible] plus; dans un siecle aussi [illegible] que celuy où nous sommes [illegible] la verité & la probité aussi bien [illegible] sont exposez à des persecutions cruelles, & on sçauroit [illegible] qu'il y a de Catholiques charnels & Apostres & de gens qui possedent des benefices sans parler [illegible].

Je n'ay pas lieu de me flatter d'un grand succés de ce petit ouvrage, vû l'extrême desordre & l'irreligion du siecle; aussi le fais-je plus pour décharger mō cœur & soulager mon esprit, que pour [illegible] comme disoit autrefois Pe-trarque.

marque en pareille occasion; Hæc scri-bo non tam ut seculo meo prosim cujusjam desperata miseria est, quàm ut me conceptis exonerem; & ani-mum scriptis soler. *J'ay écrit pour moy* hæc mihi cecini & Musis, & f Nemo alius audierit.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Que la Papauté n'a aucun titre divin; La vanité & nullité de ceux qu'elle tire de l'Evangile.

QUiconque lira le Nouveau Testament trouvera que Jesus-Christ seul y est établi pour Chef de l'Eglise, & qu'il n'est dit d'aucun autre qu'elle soit son corps, ou les fideles ses membres, cela ne convenant qu'à Jesus-Christ seul, qui est aussi le seul Epoux de l'Eglise, laquelle seroit adultére si elle se soûmettoit à vn autre, & cét autre ne pourroit estre qu'un méchant & un reprouvé, puis qu'en prenant la qualité d'Epoux de l'Eglise, il renonceroit à celle de fils de l'Eglise, & ainsi ne pourroit pas avoir Dieu pour pére, selon la maxime. *Qui n'a pas l'Eglise pour mére, n'a point Dieu pour son pére.* Or on ne sauroit être Chef, Epoux, & fils de l'Eglise en méme temps : Cepen-

dant il eſt certain que les Papes s'attri-buent ces tîtres-là par une vanité qui eſt au delà de toute folie, & ſans en pouvoir produire aucune raiſon divine ni humai-ne. Mais voyons ce qu'ils diſent pour ſoû-tenir leurs pretenſions.

Ils diſent que parmi les Juifs un ſeul homme, aſſavoir Aron, avoit la conduite du ſervice divin, & des ſacrifices, & étoit Chef des Lévites, & que par conſequent il y doit auſſi avoir dans l'Egliſe Chrétienne une sẽblable dignité établie ſur toute l'E-gliſe, & que les Evêques de Rome font les fonctions de cette Charge. Surquoy il y a bien des choſes à dire ; premieremẽt il n'é-toit pas difficile à Aron de s'aquiter de cela dans un petit Etat comme la Judée & dans un ſeul lieu, ou une ſeule ville de cet Etat qui étoit Jeruſalẽ & dans un ſeul temple de cette ville, car il n'étoit pas permis de faire le ſervice divin ni de ſacrifier ailleurs : Au lieu que preſentement le Chriſtianiſme eſt répandu par toute la terre, & ainſi un ſeul homme ne ſçauroit faire ces fonctions-là par tout. C'eſt comme ſi l'on diſoit que parce que la France eſt bien gouvernée par nôtre Roy, qu'il pourroit bien gouverner

tout

ous les Etats de la terre habitable : Encore seroit il beaucoup plus facile pour luy, que pour vn Evêque de gouverner toute l'Eglise, parce que comme l'on sçait, le Ministére Ecclésiastique ne peut point infliger de peines corporelles aux delinquans, comme le Gouvernement Politique. Aprés cela Aron n'étoit nullement la figure des Evêques de Rome, autrement le type auroit été plus excellent que l'Original, mais il étoit la figure de nôtre grand & souverain Prêtre Jesus-Christ. De plus Aron n'étoit pas le Monarque des Lévites, si ce n'est comme le Doge l'est à Venise, car selon tous les Thalmudistes il étoit soûmis à la Jurisdiction du grand Sanhedrin, & à leur censure, au lieu que les Papes pretendent être non seulement les Monarques de toute la terre, mais en particulier de tous les Ecclésiastiques. Et outre tout cela, il y avoit une institution de Dieu expresse pour cette charge & pour la personne d'Aron & de ses successeurs, au lieu qu'il n'y a rien de semblable pour la Papauté ni pour la personne de ceux qui l'exercent. Nous voyons dans le vieux Testament l'institution

de la charge d'Aron, avec plusieurs ceremonies pour son instalation, pour son onction, plusieurs ordonnances pour l'exercice de cette charge & pour la succession, plusieurs chapitres qui parlent de la subordination des Sacrificateurs & des Lévites; Nous ne trouvons au contraire dans l'Evangile pas un seul mot de cette prétenduë charge de Chef Uniuersel de l'Eglise, de Vicaire general de Jesûs-Christ & de successeur de S. Pierre, ni chose qui ait aucun rapport à tout cela. Et cependant cela devroit y être tout autrement clair, puisque ce Ministére seroit d'une étenduë mille fois plus grande, & que la chose en elle méme est prodigieuse & paroit tout-à-fait contraire à la nature du Régne du Messie & à l'Evangile. Nous voyons qu'il y est souvent parlé de plusieurs ordres de Ministres de l'Evangile, sans qu'il y soit dit un seul mot qui puisse en aucune maniere se rapporter au Pape, & cependant c'étoit le lieu d'en parler, sur tout s'il est necessaire à salut comme l'on veut de luy être soumis, & s'il a la puissance que l'on nous veut persuader tant sur le spirituel que sur le temporel de tous le

Monde,

Monde. S. Paul qui valoit sans doute bien un Pape, n'étoit pas de l'humeur de ces gens qui pretendent gouverner toute l'Eglise, puisque luy n'avoit pas la milliéme partie de Chrétiens à conduire que le Pape en auroit selon leur supposition, declare qu'aucun homme mortel ne pouvoit suffire à tout ce qu'il y avoit à faire, & confesse qu'il étoit accablé du soin qu'il prenoit pour toutes les Eglises. S. Pierre non plus n'avoit pas le courage de nos bons Papes qui se croyent capables de gouverner toute l'Eglise (& ils le pourroient sans peine de la maniere qu'ils s'y prennent) puis qu'il stipula avec S. Paul qu'il iroit vers les Gētils & luy Pierre vers les Juifs, & partagerent ainsi ce Ministére ensemble. Au moins les Papes devroient-ils à l'exemple d'Aron ne se méler que des affaires Ecclésiastiques & non des seculieres comme ils font, en pretendant dominer sur toute la Terre; Car nous voyons qu'Aron ne s'attachoit qu'aux fonctions de sa charge, & qu'à l'égard des choses temporelles & civiles il étoit soûmis à Moyse: & luy en laissoit la direction absoluë.

Au lieu d'imiter Aron Chef des Lévites en sa modestie, les Papes pretendent être Seigneurs non seulement du spirituel, mais aussi du temporel de tous les Etats du monde, & veulent être en cela Vicaires de Jesus-Christ quoy qu'il ait déclaré que son Royaume n'étoit point de ce monde, qu'il ait enseigné à ses disciples que celuy d'entre ceux qui voudroit être le premier fût le dernier, qu'il s'en soit enfuy quand on l'a voulu faire Roy, qu'il ayt payé le tribut aux Princes de la terre quoy qu'il fût Seigneur du Ciel & de la terre, qu'il ait deffendu expressement à ses disciples de vouloir dominer sur qui que ce fût.

Les Papes nonobstant cela veulent dominer & pretendent que nôtre Sauveur ait eu tort de parler ainsi, & qu'ils sçavent bien mieux que luy faire valoir les droits de sa Royauté.

Pour moy je crois qu'un Roy comme Iesus-Christ qui tient la terre entre ses doits selon l'expression d'un Prophete, & qui soûtient tout par la puissance de sa parole comme dit S. Paul, qui connoît les cœurs de tous les hommes & gouverne les mouvemens de toutes les créatures, qui

qui peut tout, qui sçait tout, qui voit tout, sans lequel aucun homme ne peut auoir ni vie, ni mouvement, ni être: un tel Roy dis-je, n'a point besoin d'un Vicaire Universel tel qu'est un Pape pour le gouvernement spirituel de l'Eglise, puis qu'il est present par tout, non plus qu'un mary n'a point besoin de Vicaire auprés de sa femme, ni un pére vivant auprés de ses enfans, & qu'il nous assure luy-méme que lors que trois personnes seront assemblées en son Nom, il se trouvera au milieu d'eux; S'il a un Vicaire general ce ne peut être un autre que le S. Esprit; aussi voyons-nous que lors qu'il étoit sur le point de quitter ses pauvres disciples qui étoient affligez de son depart prochain d'avec eux, il ne leur dit pas *je vous laisseray le Pape pour vous conduire & gouuerner.* Ce qui auroit été une pauvre consolation, mais *je vous envoyerai le Consolateur qui vous adressera en toute verité.*

Et si nous considerons en quoy consiste l'administration de ce Royaume spirituel, nous verrons clairement, qu'aucun homme mortel n'en peut être le Vicaire general. Un seul homme peut-il prêcher

l'Evangile du Royaume & administrer les Sacremés par toute la terre? on dira qu'il le fera faire aux autres (plût à Dieu que les Papes le fissent) mais ces Predicateurs deleguez seront ainsi les Vicaires du Pape lequel prétend être Vicaire de Iesus-Christ & quelquefois de S. Pierre. Ce qui ne se peut selon tous les Canonistes qui soûtiennent qu'un Vicaire ne peut faire un autre Vicaire : Outre cela le Ministére Ecclésiastique à parler proprement ne peut être subdelegué à des Vicaires, car quiconque s'en aquite le doit toûjours faire, soit en prêchant ou exerçant les autres fonctions Episcopales, au nom de Iesus-Christ & non au nom d'aucune creature, & il faut être fou ou seducteur pour en user autrement Un simple homme comme le Pape, peut-il remplir les ames de paix & de joye par le S. Esprit, ce qui est le Régne de Iesus-Christ? peut-il defendre l'Eglise contre ses ennemis visibles & invisibles? peut-il donner la couronne de justice à ceux qui seront victorieux & fideles à Dieu iusqu'à la mort? Les peut-il ressusciter? Ce sont les actes du Régne de Iesus-Christ sur son Eglise. Quel rapport a la Royauté du Pape

Pape avec celle de Iesus-Christ? Quelle ressemblance entre la lumiere & les tenebres, entre Iesus-Christ & Belial?

Ainsi il est clair que c'est sans fondement que les Evêques de Rome se vantent d'être Vicaires de I. C ils ne le sont pas plus que le moindre Prêtre de l'Eglise, & c'est avec raison que le cõcile de Bâle* leur soûtient qu'ils ne sont point Vicaires de I. C. mais de l'Eglise, comme chaque Curé l'est en sa paroisse, *Põtifex Vicarius Ecclesiæ non Christi*. Cependant ils soûtiennent que S. Pierre a eu cet Employ de Vicaire Universel, qu'il a été le Chef des Apôtres & de toute l'Eglise, Evêque des Evêques, Souverain du spirituel & du temporel, Monarque de l'Eglise & du Monde, en un mot qu'il a eu toutes les prerogatives dont les Papes joüissent à present en qualité de successeurs de S. Pierre. Et cela, comme j'ay dit, sans pouvoir produire un seul mot de la création & institution de cette charge si importante à l'Eglise si l'on les en croit, ni des droits de la charge, ni de la succession, ni de la maniere de l'élection, ni comment se dévoit exercer une si merveilleuse

* *Æneas Sylvius in gestis Conc. Basil.*

charge,ni du respect &de l'obéïssance
l'on devoit rendre à ce Vicaire, ni de
sage de cette charge. Ils assurent h
ment que S. Pierre a été Evêque, q
fondé cette Eglise, qu'il y est mort &
laissé un successeur qui s'appeloit Clem
ou Linus, ou Anaclet, desquelles ch
quoy qu'ils en fassent dependre le sal
tous les hommes, ils n'en sçauroient p
uer une seule; & ils affirment que ce
cesseur entra dans la pleine possessio
tous les privileges de S. Pierre, aus
depuis tous les Evêques de cette
bons & méchans ont également suc
jusqu'à Innocent XI.

Il faut bien dire que ces Messieu
doivent avoir l'esprit bien pene
pour avoir tiré ces lumieres-là de l'E
gile, car il est certain que cela y est
à-fait imperceptible; Je l'ay lû quel
fois sans y trouver jamais rien d'ap
chant,& il me semble voir bien clair
que S. Pierre n'a jamais sçeu qu'i
cette autorité, & qu'au contraire il
qu'aucun Chrétien,encore moins un
que ne la devoit jamais avoir dans l'
se, & les autres Apôtres n'en ont rien

non plus, car il en paroîtroit quelque chose, & ils auroient eu un extréme tort, non seulement de ne nous en avoir rien declaré, eux qui protestent qu'ils nous ont fait sçavoir toute la volonté de Dieu, mais aussi d'avoir toûjours parlé & agi avec leur souverain Chef & Maître comme avec un égal, & S, Paul luy auroit tout-à-fait perdu le respect, lors qu'il le reprit avec tant de chaleur. Et il semble méme que Iesus-Christ les auroit bien dû avertir de cela, car naturellement ils ne le pouvoient pas savoir,&la modestie,la charité&l'humilité de S. Pierre l'auroient empéché de leur declarer & d'exercer cet Empire sur eux. Cependant il est certain qu'il ne s'y trouve rien de pareil. Cela n'empéche pas que les Papes & les Cardinaux à qui l'interêt ouvre les yeux, comme il aveugle les autres, n'ayent à leur avis trouvé de fortes preuves de leur opinion dans le Nouveau Testament. Ils disent, par exemple, que nôtre Seigneur changea le nom à Pierre seul : La raison, comme l'on voit est sans replique, car il s'ensuit tres-necessairement delà que S. Pierre étoit le Chef & le Roy de l'Eglise, Mais par malheur il le changea

auſſi aux enfans de Zebedée. Ils diſent auſſi qu'il eſt quelquefois nommé le premier, mais s'il ne l'eſt pas toûjours, cela ne leur peut ſervir de rien. Mais quand il l'auroit toûjours été, cela ne prouveroit pas qu'il eût authorité ſur les autres comme le Pape en prend ſur les Evêques ; entre les Preſidens à Mortier le premier n'a point de puiſſance ſur les autres, ni parmi les Electeurs de l'Empire l'Electeur de Mayence qui a le premier rang n'a aucune autorité ſur les autres Electeurs, & de méme en toute ſocieté la primauté n'emporte point domination ; Mais outre cela, ſi leur raiſon avoit lieu la Sainte Vierge qui eſt quelquefois nommée la derniere dans l'Ecriture auroit été bien degradée du rang qui luy appartient. Si S. Pierre étoit toûjours nommé le premier, cela pourroit avoir été donné à ſon âge, comme diſent les Péres, & en effet on doit attribuer à cela ce que nôtre Seigneur luy adreſſe ſouvent la parole, & qu'il répond ſouvent pour tous, auſſi-bien qu'à l'ardeur de ſon zele, lequel comme on le doit admirer & loüer, auſſi peut-on dire qu'il tenoit un peu de ſon temperament ardent,

qui

:ant pas toûjours bien reglé luy fit
s fautes plus grãdes qu'aucun autre
n'ait faites (à la reserve du perfide
qui le firent appeller Satan par son
ître, ce qui n'est arrivé à aucun au-
n doit encore attribuer à ce tem-
ıt le coup d'épée qu'il donna à
s, aussi-bien que l'ardeur qui luy
›romettre à son Maître des mer-
le sa fidelité & le porta à l'accom-
à la Cour de l'Empereur, où il re-
auveur. Ainsi c'est avec bien peu
ı que l'on fait un argument de ce-
prouver sa Royauté dans l'Eglise,
gne, où les plus honorables mar-
s derniers, on ne manqueroit pas
er les lieux où S Pierre est nommé
:r, comme dans le passage où il est
uis disciple de Paul, & moy d'A-
moy de Cephas qui est Pierre. Car
ıuviens qu'à Paris où l'on entend
nieux la Theologie qu'en Espa-
bon Evêque & un Abbé me soûte-
ıue le passage où il est dit que Ia-
ierre & Iean sont reputez être les
es de l'Eglise, & que je leur allé-

guois.

guois contre vn autre où il eſt nommé le premier, ils me ſoûtenoient, dis-je, que ce paſſage confirmoit celuy qu'ils alleguoient & prouvoit bien la primauté de S. Pierre, parce, diſoit l'Evêque, que quand trois honnêtes gens ſe promenent enſemble, l'on met toûjours le plus honorable au milieu. C'eſt ce que l'on dit, qu'un Avocat bien payé trouve toûjours la cauſe de ſa partie bonne, ſes benefices luy faiſoient voir clair dans ce paſſage.

Il y a trois autres paſſages que la plûpart de nos Docteurs produiſent contre nos adverſaires avec un peu plus de couleur. Qui ſont : *Vous étes Pierre, &c. Ie vous donneray les clefs du Royaume des cieux, &c. Paiſſez mes brebis* ; leſquels paſſages nous examinerons l'un aprés l'autre pour voir ſi S. Pierre a eu quelque privilege par deſſus les autres Apôtres. Ils diſent que dans le premier de ces paſſages Ieſus Chriſt établit l'Egliſe, la fonde & l'édifie ſur S. Pierre. Ie ne nie pas que S. Pierre n'ait été une des colomnes de l'Egliſe puis qu'il eſt ainſi appelé auſſi-bien que Iaques & Iean, on ne peut pas méme douter qu'il n'ait été & ne ſoit un des fondemens de l'Egliſe

puis qu'il n'est point excepté du nombre des douze qui dans l'Ecriture sont appelez les fondemens de la nouvelle Jerusalem, mais je soûtiens que l'Eglise n'est pas plus fondée sur luy que sur S. Paul & les autres Apôtres: Je voudrois bien que ces Messieurs me dissent sur qui l'Eglise étoit édifiée avant S. Pierre, & pourquoy l'Eglise auroit changé de fondement, & sur qui Pierre luy méme étoit édifié, sans doute que c'étoit sur Iesus Christ, sur la Pierre qui est le Christ : Et il est sans doute que Saint Pierre & nous ne devons point avoïr d'autre fondement que celuy qu'avoit S. Paul, lequel dit qu'aucun ne peut établir d'autre fondement que celuy qui est établi, lequel est Iesus-Christ, aussi voyons nous en ce passage que c'est sur la Pierre, sur la Roche des siecles que Iesus Christ édifie l'Eglise, & non sur S. Pierre. Le S. Esprit n'auroit pas changé de nom & de personne s'il avoit voulu nous persuader cela de S. Pierre, il n'auroit pas dit *super hanc Petram*, sed *super te Petrum*, *sur cette Pierre*, mais *sur vous Pierre*.

Afin qu'il n'y reste aucune difficulté il faut voir ce qui precede & ce qui suit. Iesus

Christ

Christ avoit demandé à tous ses discip
ensemble qui ils croyoient qu'il fût, Pi
re comme le plus âgé ou le plus ard
répond pour tous, & luy dit, vous ête
Christ le fils du Dieu vivant ; Sur quoy
C. luy dit, Vous êtes Pierre, & sur ce
Pierre je bâtirai mon Eglise, &c. Il est
vident que comme le discours de nô
Seigneur s'adressoit à tous, & que S. Pi
re répondit pour tous, la suite du disco
de nôtre Seigneur s'adressoit aussi à to
& n'appartenoit pas plus à S. Pierre q
aucun autre Apôtre en particulier. Il
faudroit avoir perdu l'esprit pour s'ima
ner que Iesus-Christ en ce lieu fonde l'
glise sur S. Pierre, lequel dans le mê
chapitre il appelle Satan ; Quel fondem
auroit eu l'Eglise & que seroit-elle de
nüe lors qu'il renia son Sauveur ?

Et puis il faut necessairement reco
noître qu'il n'est pas icy parlé de l'Egl
Visible dont on pretend que S. Pierr
été le Chef, mais de l'Invisible, de la
cieté des fideles & des élus ; car enfin
portes d'enfer auroient prevalu sur l'Eg
se non seulement lors que Pierre renia s
Maître, puisque le fondement étant ro

bé ce qui est edifié dessus tombe en ruine; mais depuis n'ont-elles pas prevalu tant de fois sur cette Eglise, dont on veut que les Evêques de Rome, pretendus successeurs de S. Pierre, soient les Chefs? Comme par exemple lorsque selon les Péres * tout le monde étoit Arrien, les Evêques de Rome & tout le troupeau; Et tant d'autres fois que les Papes ont été Magiciens, Sodomites, Athées, Heretiques, &c. Et que seroit devenüe l'Eglise du tems de ce grand schisme qui succeda à Gregoire IX. qui dura cinquante ans, que les François ne vouloient point de Pape Italien, ni les Italiens de Frãçois & que plusieurs Princes n'en vouloient ni des uns ni des autres, ausquels enfin Charle VI. se joignit pendant trois ans, & la France se passa facilement de Pape pendant ce temps-là, & plusieurs autres Princes plus long temps? Et que dirons-nous de ce grand schisme que les Papes ont fait & causé avec l'Eglise Gréque en la retranchant par un orgueil diabolique de la communion de l'Eglise, parce qu'elle ne vouloit pas subir leur joug & qu'elle demandoit l'observation des Canons? Que dirons-

* *Totus orbis se Arrianum esse miratus est.* Hieron.

dirons-nous encore de cette grande Apo
ſtaſie qui eſt arrivée depuis cent trente o
quarante ans en ça de tãt d'Etats qui ſe ſon
ſeparez de l'Egliſe à cauſe de l'impieté &
de la tirannie des Papes? tout cela ne prou
ve-t-il pas que l'enfer a prevalu cõtre cett
Egliſe exterieure & viſible que les Pape
gouvernent & de laquelle S. Pierre étoi
le Chef ſelon eux? C'eſt donc de l'Egliſ
inviſible dont il eſt icy parlé, de la ſociet
des fideles, de la Ieruſalem Celeſte dont I
C. eſt la principale pierre angulaire, ſu
laquelle, dit S. Pierre luy-méme, les fide
les ſont bâtis cõme des pierres vivantes, i
ne dit pas que ce ſoit ſur luy qu'ils ſon
bâtis, au contraire il pretend luy-mém
être auſſi bien que les autres une de ce
Pierres vivantes qui eſt édifiée ſur la Pi
erre angulaire qui eſt Chriſt. C'eſt don
ſur la Pierre confeſſée par Simon Pierre
ou ſur ſa Confeſſion, que l'Egliſe eſt fon
dée, ſur ce qu'il a declaré que Ieſus
Chriſt étoit le vray Meſſie, le fils du Die
vivant. Et les Péres ne l'ont pas entend
autrement. Ie ne pretens pas rapporte
icy tout ce qu'ils ont dit pour mon ſujet
mais ſeulement quelques paſſages clairs

* Ori

* Origene sur S. Matthieu nous dit, que si nous disons ce qu'a dit Pierre. *Vous êtes le Christ*, &c. nous sommes aussi ce qu'a été Pierre, & qu'il nous sera aussi dit ce qui suit, *Vous étes Pierre*, car quiconque est disciple de Christ, celuy-là est aussi Pierre. Et † S. Cyprien marque bien qu'il ne croyoit pas que S. Pierre fût privilegié au delà des autres Apôtres, lors qu'il dit que les autres Apôtres ont été autant que S. Pierre, & qu'ils étoient tous égaux en autorité & puissance; § Mais que nôtre Seigneur pour montrer l'unité qui doit être en son Eglise ne s'adresse qu'à un & que le premier lieu est donné à Pierre. Et ailleurs, *le Seigneur*, dit-il, *a donné à tous ses Apôtres la même puissance aprés sa resurrection & leur dit. Comme le Pére m'a envoyé, ainsi je vous envoye*. Et † S. Ambroise. *Le Seigneur dit à Pierre, sur cette Pierre, &c. c'est à dire sur cette confession de la Foy Catholique j'ordonne que les fideles auront la vie*. Et ailleurs * *ce qui est dit à Pierre*,

* *Orig. in Matth. chap. 16. tract. 1.* † *Cyprianus de simplicitate Prælat.* § *Concil. Ephesin.* † *Ambros. in Epist. ad Eph. cap. 2.* * *Ambros. in Ps. 39.*

Pierre, est dit aux autres Apôtres. Et * S. Hierôme. *L'Eglise est la maison fondée sur la Pierre ferme qui est Christ.* Et ailleurs § *elle étoit fondée sur la Pierre, c'est à dire Christ, car c'est le seul fondement que l'Apôtre comme un bon Architecte a posé, assavoir nôtre Seigneur Iesus-C.* † S. Augustin. *Nôtre Seigneur dit sur cette Pierre, &c. parce que Pierre avoit dit, Vous étes le Christ, &c. sur cette Pierre donc que vous avez confessée, j'edifieray mon Eglise. La Pierre étoit Christ sur lequel fondement Pierre luy-méme a été edifié. Car personne ne peut mettre d'autre fondement que celuy qui a été établi, assavoir Christ. Ideo ait Dominus super hanc Petram, &c. Quia dixerat Petrus, tu es Christus, &c. Super hanc ergo Petram quam confessus es, ædificabo Ecclesiam meam. Petra erat Christus, super quod fundamentum ipse ædificatus est Petrus. Nam nemo potest ponere aliud fundamentum quàm id quod positum est Christus.* Le méme Auteur ailleurs parle ainsi * *Quid est super hanc fidem, super id quod dictum est, tu es Christus, super Petram*

* Hieron. in Ps. 40. § Idem Matth. 8 † August. in Iohan. Tract. 124. * August. de Verbo Domini Sermone 60

essus es, super hanc Petram quam.
dicens, Tu es Christus, super me
te, non me super te, Nam volen-
es super homines ædificare, dice-
quidem sum Pauli, ego autem A-
autem Cephæ, ipse est Petrus, sed
olebant ædificare super Petrum,
Petram, dicebant, Ego sum Chri-
Qu'est-ce à dire sur cette pierre?
e sur cette foy. Sur ce qui a été
étes le Christ, sur la Pierre que
confessée, sur la Pierre que vous
nnue disant, Vous étes le Christ.
ur moy que je vous edifieray, &
sur vous. Car les hommes qui
edifier sur les hommes, disoient,
is disciple de Paul, moy d'Apollos,
e Cephas, qui est Pierre. Mais
ne vouloient point edifier sur
nais sur la Pierre, disoient, je suis
e Christ. Ce saint Docteur a mille
blables que je ne puis pas rap-
ur n'être pas ennuyeux. * Chry-
lit aussi, *sur cette pierre,* &c. *c'est*
cette foy & confession. Super hanc
hoc est, super hanc fidem & con-
fessionem.

ost. in Matth. c. 16.

feſſionem : & ailleurs, * *ſuper hanc Petram, non dixit ſuper Petrum, non enim ſuper hominem ſed ſuper fidem ædificavit Eccleſiam ſuam. Quæ autem erat fides ? Tu es Chriſtus Filius Dei viventis. Sur cette Pierre, il n'a pas dit ſur Pierre, car il n'a pas édifié ſon Egliſe ſur un homme, mais ſur la foy. Or quelle étoit cette foy ? Tu es le Chriſt, le fils du Dieu vivant.* † Gregoire de Nyſſe, *non Petrus & Iacobus & Iohannes tantùm ſunt Eccleſiæ columnæ, ſed omnes qui Eccleſiam ſuſtentant. Pierre, Iaques & Iean ne ſont pas ſeuls les colomnes de l'Egliſe, mais tous ceux qui ſoûtiennent l'Egliſe.* Il me ſemble qu'il n'en faut pas davantage pour perſuader à toute perſonne de bonne foy que les Péres n'ont point cru que Ieſus C. eût fondé ſon Egliſe ſur S. Pierre en particulier, & encore moins ſur les Papes. Je pourrois bien produire mille autres témoignages des anciens Péres & méme de pluſieurs Docteurs depuis cinq ou ſix cens ans en ça, quoy que la verité aït été preſque étouffée, & méme de gens vendus à la Cour Romaine, auſſi bien qu'à

l'iniquité.

* *Chryſoſt. in Serm. de Pentecoſte.* † Gregor. Nyſſen. libro *de vita Moſis*

l'iniquité. Mais il ne faut pas trop ennuyer les Lecteurs. † Le Jesuïte Salmeron en vaut luy seul mille autres, car il avoüe que l'autorité Papale n'a point de fondement dans l'Ecriture, & il la met au rang des traditions non-écrites. Je demande seulement la liberté de refuter l'abus qu'ils font des deux autres lieux de l'Ecriture dont nous avons parlé. Il semble qu'ils soient déja assez refutez par les passages que j'ay alleguez, qui prouvent que les Péres n'ont point crû que S. Pierre ait eu plus de prerogatives que les autres Apôtres. Et on peut faire icy une reflexion que je croi necessaire, pour prevenir l'illusion que l'on pourroit faire sur cette matiere, en produisant quelques passages falsifiez ou tronquez des Péres, ou bien quelques témoignages des Docteurs des derniers temps qui ont été pour la plûpart de vils esclaves des Papes & de la Cour Romaine. Il faut considerer que quand sur un sujet comme celuy-cy l'on pretendroit alleguer quelque chose de l'Antiquité qui parût favoriser l'opinion de la Primauté de S. Pierre, cela

ne

† *Salmeron XIII. Tom. I. lib. Comment. in Epist. S. Pauli.*

ne pourroit point contrebalancer ce que j'ay produit de précis contre cette primauté, non pas seulement parce que je puis produire cent lieux contre un qu'ils allegueront, mais principalement par cette raison : Qu'il n'est jamais permis à aucun homme de s'opposer aux institutions de Dieu, ni de les méconnoitre, nier, changer, ou rabaisser, & qu'ainsi si S. Pierre avoit eu sur les Apôtres & sur toute l'Eglise l'autorité que l'on pretend, & laquelle les Papes exercent presentement sur les Evêques, sur les Rois & sur toute l'Eglise, les Péres ne l'ont jamais pû nier sans crime, ils n'ont jamais pû l'égaler aux autres Apôtres sans être coupables d'heresie & d'une felonie atroce contre Dieu; Au lieu que l'on peut fort bien parler avantageusement des ordonnances & institutions de Dieu, des choses saintes & de tout ce qui sert au veritable culte de Dieu, & par consequent parler aussi de ses Saints Apôtres qui ont été des organes admirables de sa grace pour la conversion du monde, avec loüange & admiration, avec respect & veneration; & leur attribuer mêmes quelquefois des noms & des degrés

:llence qu'ils n'ont pas sans choquer
té, pourvû que ce ne soient pas des
uts ou des honneurs qui ne convien-
|u'à la Divinité, car alors ce seroit ido-
, comme c'en est une d'attribuer au
ce qui n'appartient qu'à JESUS-
IST. Par exemple à l'égard des grâds
monde, il est bien permis de parler
ageusement d'un Ministre d'Etat, au-
un grand Roy communiquera une
de son autorité pour son service. Il
n permis de le loüer & de l'élever mé-
dessus de son merite à l'occasion des
:s qualitez qu'il fait paroître ou des
:s qu'il reçoit du Roy. Pourvû que
pect & l'obéïssance düe au Roy luy
oûjours inviolablement gardée, mais
oit un crime de vouloir le rabaisser
:connoître, sur tout lors que de luy
d la prosperité, la tranquillité & le
:e l'Etat. Ainsi je soûtiens que quand
res auroient dit, par maniere de par-
iille fois de S. Pierre que l'Eglise est
e sur luy, & qu'il en est le Chef, s'ils
t quelquefois qu'il ne l'étoit pas, &
'avoit rien de plus excellent que les
Apôtres, ce dernier doit prevaloir,

parce que la premiere expression est une expression de faveur & sans danger, puis qu'ils établissent par tout que Jesus-Christ est l'unique Chef de l'Eglise, & qu'il étoit difficile de concevoir que les hommes pûssent en venir à cet excès d'extravagance de croire qu'un simple homme pût être le Chef de l'Eglise Universelle ; Au lieu que si S. Pierre avoit été institué de Dieu en cette qualité, le nier ce seroit, ce semble, vouloir resister à Dieu, renverser l'Eglise qui seroit établie sur luy & détrônet J.C. en détrônant son Vicaire. Il faut donç demeurer d'accord que quoy qu'en disent les Docteurs du siecle, l'Eglise est bâtie sur Iesus-Christ & non sur un homme, & nous pouvons dire avec David : que la Pierre rejettée par les bâtisseurs, est en dépit d'eux la Pierre Angulaire de l'Eglise.

Mais venons au second passage. *Tibi dabo claves*, &c. *Ie vous donneray les Clefs*, &c. Premierement, il faut sçavoir l'occasion à laquelle cela luy est dit. J. C. avoit fait cette demande à ses disciples, *qui pensez-vous que ie sois*, &c. Et Pierre auec son ardeur ordinaire prit la parole & répondit pour tous, *Vous êtes le Christ*, &c. Et

nôtre Seigneur ensuite promet à tous ses Apôtres & à toute l'Eglise sous le nom de Pierre la puissance des Clefs. Ce qui est incontestable, puis qu'au Chap. 18. de S. Matthieu il leur dit à tous en general & sans distinction la méme chose. *Ie vous dis en verité, que tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel, & que tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié au ciel.* Les autres Apôtres ont donc eu cette puissance aussi-bien que S. Pierre. Et nous le voyons encore en S. Iean 20. 22. où J. C. dit à tous ses Apôtres, *Recevez le S. Esprit ; Les pechez seront remis à ceux à qui vous les remettrez, & ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.*

Voyons si les Péres ne nous sont point contraires. Nous avons oüi déja S. Cyprien * qui dit. *Christus Apostolis post resurrectionem parem potestatem tribuit. I.C. a donné à ses Apôtres aprés sa resurrection une pareille autorité.* † Origene demande, *an verò soli Petro dantur à Christo claves Regni cœlorum, nec alius beatorum quisquam eas accepturus est ? Quòd si dictum hoc,* tibi dabo *claves, &c. ceteris quoque*

 commune

Cyprian. de unit. Ecclesiæ. † *Origen. in Matth. tract. 1.*

commune est, cur non simul & omnia & quæ prius dicta sunt & quæ sequuntur velut ad Petrum dicta sunt omnium communia. *Est-ce que les clefs du Royaume des cieux sont données à Pierre seul, & qu'aucun autre ne les aura? Certes si ce qui est dit, je vous donneray les clefs,* &c. *est aussi commun à tous les autres, pourquoy est-ce que tout ce qui precede & qui suit, quoy que dit à S. Pierre, ne sera pas commun à tous?* S. Hilaire. * *Vos ô sancti & beati viri ob fidei vestræ meritum, claves regni cœlorum & ligandi & solvendi jus in terra adepti.* Il parloit aux Apôtres. *O saints hommes qui avez obtenu par le merite de vôtre foy les Clefs du royaume des cieux & le droit de lier & délier sur la terre.* S. Hierôme. † *At dicis, super Petrum fundatur Ecclesia, licet idipsum in alio loco super omnes Apostolos fiat & cuncti claves regni cœlorum accipiant, & ex æquo super eos Ecclesiæ fortitudo solidetur tamen propterea inter duodecim unus eligitur, ut capite constituto schismatis tolla-* tur

* *Hilar. lib. 6. de Trinit. Au Concile d'Ephese il y a une Epitre du Concile d'Alexandrie, où sont ces mots Petrus & Ioannes Æqualis sunt ad alterutrum dignitatis.* † *Hieronimus contra Iovinian.* l. 1. c. 14.

tur occasio. Sed cur non Iohannes electus est virgo? Ætati delatū est. Quia Petrus senior erat, ne adhuc adolescens ac penè puer provecta atatis hominibus anteferretur, & ne causam prabere videretur invidia. Mais vous dites, l'Eglise est fōdée sur Pierre. Quoy qu'ailleurs la méme chose se fasse sur tous les Apôtres & qu'ils reçoivent tous également les clefs du royaume des cieux, & que la force de l'Eglise soit également & aussi solidement affermie sur l'un que sur l'autre; Cependant il en choisit un entre douze, afin qu'établissant un Chef, il ôte l'occasion de schisme. Mais pourquoy Iean n'a-t-il pas été choisi? Iesus Christ eut égard à l'âge de Pierre qui étoit le plus vieux, & ne vouloit pas preferer un jeune homme à des gens avancez en âge de peur de causer entre eux quelque inimitié & envie. * Le méme S. Hierôme nous dit que tous les Prêtres sous l'Evangile ont aussi le pouvoir de lier & délier, remettre les pechez ou ne les pas remettre, c'est-à-dire, de juger quand Dieu les pardonne ou ne les pardonne pas. *Id juris & officii habent Evangelici Sacerdotes quod olim sub Lege habebant Legales in cu-*

 randis

* *Hieron. in Matth. 16.*

vandis leprosis. Hi ergo peccata dimittun vel retinent, dum dimissa à Deo vel retent judicant vel ostendunt. S. Augustin. * *Sicut in Apostolis cùm esset etiam numerus duodenarius, & omnes essent interrogati solus Petrus respondit, Tu es Christus,* &c *& ei dicitur Tibi dabo claves, tanquam ligandi & solvendi solus acceperit potestatem; cùm & illud unus pro omnibus dixerit, & hoc cum omnibus dixerit, & hæc cum omnibus tanquam personam gerens ipsius unitatis acceperit: Ideo unus pro omnibus, quia unitas est in omnibus. Entre les Apôtres qui étoient douze, quoy qu'il fussent tous interrogez, Pierre seul répondit Vous êtes le Christ, & I.C. luy dit je vous donneray les clefs; comme s'il avoit receu seul la puissance de lier & délier: quoy que la vérité soit qu'il dit cela pour tous, & qu'il receut aussi cette puissance pour tous. parce qu'il representoit la personne d'eux tous & l'union qu'il y devoit avoir entre eux Un seul parla pour tous, parce que l'unité étoit en tous.* † Le méme Pére parle encore ainsi ailleurs. *Manifesta est sententia Domin*

* *Augustin. in Iohan. tract.* 118. † *Idem in Epist. Iohan tract.* 10.

mini nostri Apostolos mittentis & ipsis solis potestatem à Patre sibi datam promittentis, quibus nos successimus eadem potestate Ecclesiam regentes. C'est-à-dire. *On voit clairement l'intention de nôtre Seigneur, lors qu'il envoye ses Apôtres, & leur promet la puissance que le Pére luy avoit donnée: & nous leur avons succédé, gouvernans l'Eglise avec la méme puissance.* De méme ailleurs. * *Quando Petro dictum est, Tibi dabo* &c. *typum Ecclesiæ gerebat, unus pro omnibus respondit. Quand il a été dit à Pierre, Je vous donneray,* &c. *Il representoit l'Eglise, un seul répondit pour tous.* Et ailleurs, † *Ecclesiæ dictum est, Tibi dabo,* &c. *C'est à l'Eglise qu'il est dit, je vous donneray,* &c. Theophilacte § aussi. *Habent potestatem remittendi & ligandi quicumque sicut Petrus, Episcopatûs gratiam assecuti sunt, quamvis autem Petro soli dictum sit, dabo tibi, omnibus tamen Apostolis concessa sunt.* C'est-à-dire, *tous ceux-là ont la puissance de remettre & délier, lesquels comme S. Pierre ont obtenu l'honneur d'être Evêques. Car quoy qu'il soit dit à Pierre*

* *August. in Joh. tract.* 124. † *August. in Ioh. tract.* 10. § *Theophyl. in Matth. c.* 16.

estre seul, Ie vous donneray, &c. les clefs ont pourtant été données à tous les Apôtres. Et Leon I. † *Transivit etiam in alios Apostolos vis potestatis istius, & ad omnes Ecclesiæ principes, decreti hujus constitutio commeavit: sed non frustra uni commendavit quod omnibus intimetur; Petro ideò ideò hoc singulariter creditur, quia cunctis Ecclesiæ rectoribus Petri forma proponitur. Manet ergo Petri privilegium, ubicumque fertur ex ipsius æquitate judicium.* C'est-à-dire, *que la puissance des clefs a aussi été donnée à tous les autres Apôtres, & non seulement à eux, mais aussi aux Evêques, & à l'égard de ce qu'elle est particulierement recommandée à Pierre pour être intimée à tous, ce n'est point en vain. Car par là l'exemple de Pierre est proposé à tous ceux qui ont part au gouvernement de l'Eglise. Par tout donc où l'Equité de Pierre se trouve, le privilege de Pierre y est aussi.* Et il est à remarquer que Leon parloit ainsi dans vn temps où l'Evêque de Constantinople vouloit avoir la Primauté.

Je crois que ces témoignages suffisent pour

† *Leo in anniverſ. die aſſumptionis ſuæ ad Pontificatum, Sermone 3.*

pour faire voir l'injuſtice des Papes qui attribüent à S. Pierre ſeul des choſes qu'il a eu communes avec tous les Apôtres & tous les bons Paſteurs, & cela pour uſurper une autorité que ni S. Pierre ni aucune autre créature n'a jamais pû avoir ; Et quand il ſeroit poſſible que S. Pierre ou quelqu'autre l'auroit pû avoir, les Papes ont moins de droit d'y prétendre, qu'aucun autre Prêtre puis qu'ils ne ſont autre choſe que Princes temporels ; Car ſous l'Evangile l'on déroge à l'Epiſcopat & à la Prétriſe d'abord que l'on devient Prince temporel,& il eſt certain que ſelon l'Ecriture & les Saints Canons ces deux choſes-là ſont incompatibles ; C'eſt à eux à voir à laquelle ils veulent ſe tenir ; Je ſuis perſuadé qu'ils ne ſe démentiront pas,& qu'ils s'en tiendront toûjours au Temporel qu'ils appellent le ſolide, comme dit fort bien le Cardinal Palavicin, le Pontificat ne leur paroît déſirable que par la quantité de l'or que l'on y gagne, & par les moyens que l'on a d'obliger & faire plaiſir. *Due beni, per cui ſoli appar deſiderabile il Pontificato, il principato dell' oro e del obligo,* † Et

 ils

† *Palavic. l. 4. c. 6.*

ils seroient en hazard, au temps où nous vivons de ne pas si bien faire valoir l'Episcopat que fit Boniface III. auprés de Phocas, & auroient peine à remonter sur leur bête, s'ils l'avoient une fois laissé échaper.

Mais au reste, je crois devoir avertir icy d'une chose, qui est que la puissance de lier & délier n'est pas ce que les Papes & plusieurs méchans Prêtres nous veulent faire croire, car je soûtiens non seulement que les Papes ne peuvent pas plus relâcher de la coulpe & de la peine que le moindre Prêtre, comme disoit autrefois *Marsilius de Padoüe, mais que ni les uns ni les autres n'ont aucune puissãce de remettre les péchez qu'autant qu'il paroît que Dieu les remet, & que proprement ce n'est pas eux, mais Dieu. On me demandera comment le Prêtre, ou le Pape sçaura que Dieu remet les péchez à quelcun. Et moy je demanderay en vertu dequoy ils pourront dispenser de leur propre autorité un homme des peines qu'il mérite pour avoir offensé Dieu, sans qu'il y ait aucune apparence de contrition en cét homme. Je sçai bien qu'il

y a

* Marsl. Patav. part. 2. c. 15.

y a plusieurs personnes qui soûtiennent que le Pape le peut, & d'autres qui pretendent que l'attrition suffit : mais il ne me seroit pas difficile de prouver que ces sentimés sont fous & impies. Il n'y a qu'un seul Dieu qui remette véritablement les péchez, & il ne les remet jamais qu'aux ames contrites, c'est-à-dire à ceux qui ont un véritable déplaisir d'avoir péché contre un Dieu si bon & si miséricordieux, & qui font une ferme résolution d'abandonner leur péché & de se punir eux-mêmes par la pénitence, & par la mortification de leur chair & de leurs passions, & qui veulent autant qu'il se peut réparer leurs crimes à l'égard des hommes par une satisfaction à ceux à qui ils ont fait tort, & enfin qui ont fait vœu de travailler toute leur vie à déraciner toutes leurs mauvaises habitudes. Lors que ces dispositions ne paroissent pas dans vn pénitent, le Pasteur ne peut point remettre les péchez ; Et lors qu'elles y paroissent, il ne peut point refuser l'absolution. L'Ecriture Sainte ne connoît point d'autre puissance de lier & délier les pécheurs. Et elle déteste l'usage qu'en font les Papes qui excommunient

qui bon leur semble, les Rois méme & les Nations entieres à leur fantaisie & sans aucun sujet. † S. Hierôme se seroit bien moqué de semblables excommunications, luy qui dit, *Apud Deum non sententia Sacerdotum, sed reorum vita quaeritur.* § Et ailleurs, *solvunt Apostoli sermone Dei, testimoniis Scripturarum, & exhortatione virtutum.* C'est-à-dire, *Dieu ne s'enquiert point de la sentence des Prêtres, mais de la vie des coupables. C'est par la Parole de Dieu, par les témoignages de l'Ecriture, & par les exhortations à la vertu que les Apôtres délient.* * S. Ambroise aussi, *Verbum Dei,* dit-il, *dimittit peccata, Sacerdos est judex Sacerdos officium suum exhibet nullius autẽ potestatis jura exercet. C'est la Parole de Dieu,* dit-il, *qui remet les pechez, le Prêtre est le juge, qui fait son devoir (en jugeant selon cette Parole) mais il n'exerce aucune autorité.* † Et S. Augustin. *Claves sunt discernendi scientia & potentia, quâ dignos recipere & indignos excludere debet Sacerdos à regno Dei. Les clefs,* dit-il, *ne sont autre chose que la science de discerner ceux qui sont dignes ou*

† Hieron. *in Matth.* c. 16. § *Idem in Esaiam* c. 14. * *Ambr.* c. 4. l. 2. *de Caïn & Abel.* † *August. in Joh. tract.* 124.

n. *Pierre m'aimez-vous, paissez mes*
, d'où ils tirent cette consequence
Pierre étoit le Chef de l'Eglise U-
elle. Il est certain qu'il a été un des
xcellens Pasteurs de l'Eglise, mais
cela il n'a été le Pasteur d'aucun des
es, & ne l'est pas plus du reste
Chrétiens que les autres Apô-
. Car nôtre Seigneur leur dit à
en commun, *ainsi que mon Pére m'a*
é, aussi je vous envoye : & ailleurs,
donc & instruisez tous les peuples,
Ce qui est la méme chose que s'il
avoit dit à tous *paissez mes brebis*:
u'est-ce autre chose *Paître*, qu'en-
er, instruire, édifier, tant de vive voix

paiſſez mes brebis. S. Auguſtin répond
cela † *redditur negationi trina trina co*
feſſio, &c. S. Cyrille l'entend auſſi de m
me. § *Iure nunc ab eo trina dilectionis co*
feſſio petitur, ut trina negatio aquali co
feſſionis numero compenſetur. Ita quod ve
bis commiſſum fuit, verbis curatur, &
Dixit autem, paſce agnos meos, Apoſtol
tus ipſi renovans dignitatem; ne propt
negationem qua humanâ infirmitate acc
dit, labefactata videretur. C'eſt-à-dir
c'eſt à bon droit que Ieſus-Chriſt luy d
mande une triple confeſſion d'amour e
vers luy, pour faire en quelque façon con
penſation, de ce que Pierre l'avoit renon
par trois fois, &c. *& il luy dit paiſſ*
mes brebis pour luy renouveller la d
gnité de ſon Apoſtolat, de peur qu'elle
ſemblât ébranlée, parce que S. Pierre l'a
voit ainſi renié. Cyprien, * *Paſtores ſu*
omnes, dit-il, *ſed Grex unus oſtendit*
qui ab Apoſtolis omnibus unanimi confe
ſione paſcatur. Epiſcopatus unus eſt, c
jus à ſingulis in ſolidum pars tenetur. I
ſont tous Paſteurs, mais il leur monſtre qu

n

† *Auguſt. in Ioh. tract.* 123. c. 21. § *Cyrill. in Ioh.*
l. 12. c. 64. * *Cyprian. de Unit. Eccleſia.*

n'y a qu'un Troupeau, que tous les Apôtres paissent d'un consentement unanime. & S. Augustin. † *In Petro unitatem commendavit, multi erant Apostoli, & uni dicitur, pasce oves meas,* &c. *sed omnes boni pastores in uno sunt, unum sunt. Illi pascunt, Christus pascit,* &c. *Il a recommandé l'unité en la personne de Pierre, il y avoit plusieurs Apôtres, & il dit cependant à un seul, paissez mes brebis,* &c. *Mais tous les bons Pasteurs sont en un & ne sont méme qu'un. Ils paissent, Christ paît.* Et ailleurs, * *In uno Petro figurabatur unitas omnium Pastorum sed bonorum, en un seul Pierre étoit répresentée l'unité de tous les Pasteurs, mais de ceux qui sont bons.* Chrysostome, § *tum ostensurus es, eximiam tuam dilectionem in Christum cùm paveris ejus gregem, cùm scriptum sit, si diligis me, pasce oves meas. Alors,* disoit-il à S. Basile, *montrerez vous vôtre amour envers Iesus-Christ si vous paissez son troupeau, ainsi qu'il est écrit, si vous m'aimez, paissez mes brebis.* S. Pierre luy-méme nous explique ces paroles-là & marque

† *August. de Pastoribus.* * *Idem in Serm. de Petro & Paulo.* § *Chrysost. lib. 2. de Sacerdotio.*

marque qu'il étoit bien éloigné de prétendre à la qualité de Pasteur Universel à l'exclusion des autres Apôtres, puisqu'il reconnoît que méme les Prêtres sont Pasteurs comme luy, & que le troupeau de Dieu leur est aussi-bien commis qu'à luy, lequel ils doivent paître, non par un honteux désir de gain, mais par une charité desintéressée, non en dominant sur l'héritage, ou sur le Clergé du Seigneur, mais en se rendant les modeles du troupeau. † Combien d'arrêts y a-t-il là en peu de mots contre les Papes & les méchans Prêtres ?

Voilà les lieux de l'Ecriture Saint[e] qu'ils citent avec le plus de couleur pou[r] la Papauté de S. Pierre, dont il me sem[-]ble que l'explication qu'ils en font, [e]st assez refutée. On en peut dire ce que [le] Concile de Bâle disoit autrefois aux C[r]eatures du Pape Eugene qui corrompoi[ent] aussi le sens de ces passages. *Sunt inter[-]pretationes Paparum fimbrias suas ex[ten]dentium.* * Ce sont interpretations [des] Papes qui étendent autant qu'ils peu[vent]

† *S. Pierre 1. ch. 5. v. 2. 3.* * *Concil. Basil. Æneam Sylvium in gestis Concilii.*

ns de leur robe. J'ajoûteray enco-
r précédentes quelques raisons ti-
u méme Evangile contre cette pré-
: Primauté & domination de S.
. Je ne répéteray pas que nous ne
is dans l'Evangile que préceptes
ilité, de charité, de renoncement
nde, à ses grandeurs, voluptez &
ses. Mais je diray que nous lisons
êtes des Apôtres † que S. Pierre fut
'é à Samarie par les autres Apôtres.
Prince n'est point ainsi traité par
jets. Nous voyons encor ailleurs *
int accusé par les autres de s'être
conduit, il se justifie; Cela ne sent
le Souverain. Le Pape souffriroit-il
des Euêques ou de quelqu'autre?
ne voyons point qu'il ait donné des
aux autres, qu'il ait établi de son
ité privée des Evêques? † S. Paul
xpressément qu'il n'a point été in-
ir aux plus grands Apôtres. § En S.
hieu & en S. Jean il est manifeste que
-Christ donne à tous les Apôtres le
e pouvoir, & aux Galates* que Pierre,
Iaques

†c. 8. v. 14. * Actes 11. v. 1. † 1 Cor. 11. v. 5.
16. v. 19. 20. Iean. 20. v. 22 23. * Galat. 2. v. 9

Jaques & Jean donnerent à Paul & à Barnabé la main pour marque de la so-ciété qui étoit entre eux. Le Pape la don-ne-t-il ainsi aux autres Evêques ? Nous voyons qu'au Concile de Ierusalem ce fut, non S. Pierre, mais S. Iaques qui présida & conclut. Nous lisons aux Galates * que S. Paul & luy conviennent ensemble que S. Paul iroit prêcher aux Gentils & S. Pierre aux Juifs. Si S. Pi-erre avoit sceu qu'il étoit le Chef de l'Eglise il n'auroit pas souffert apparem-ment que son Ministére eût été ainsi bor-né & que S. Paul eût cent fois plus d'é-tenduë de Ministére ou de domination que luy, sur tout s'il avoit été de l'hu meur de nos bons Papes. Si quelque E vêque vouloit regenter la France ou l'E pagne à leur exclusion, il est à croi que cela ne leur plairoit guéres. Et de en passant, on peut juger que S. Pie qui n'avoit rien à faire à Rome, n'y a mais été comme l'on s'imagine. Il encore quelque chose de plus fort tout cela, c'est que S. Paul nous dit avoit résisté en face à S. Pierre parce

* *Galat. 2. v. 7.*

:oit répréhensible; Il sembleroit icy que Paul auroit eu quelque autorité sur S. ierre : il ne nous est point dit que Saint ierre luy ait reproché sa felonie, ni qu'il ait excommunié. On doit reconnoître y qu'il y a grande difference entre le rocedé d'un Pape & celuy de S. Pierre, ır il est certain qu'vn Evêque qui oseroit ıjourd'huy choquer la Majesté Papale, roit bien-tôt englouti & opprimé par gloire. Je crois qu'Origene † pouvoit roir en veüe cette correction que fit S. aul à S. Pierre, lors qu'il dit que Paul toit le plus grand de tous les Apôtres. *aulus Apostolorum maximus*, si ce n'est u'il eût aussi égard à la plus grande étenüe du Ministére de S. Paul, ou bien à e qu'il dit luy méme qu'il a travaillé lus que tous les autres Apôtres. Et tous :s Péres le regardent comme celuy de ous les Apôtres qui a écrit avec le plus e profondeur & de lumiere. S. Augustin n parle ainsi, S. Chrysostome le regarde omme le prémier de tous les Saints. Et 'il y avoit eu quelque préeminence entre es Apôtres il l'auroit eüe préférablement

à un.

† *Orig. in Numeros Homil.* 3.

à un autre. Nous pouvons donc dir
les Papes dans cette autorité qu'ils
pent, n'ont rien de commun avec
Pierre, & on ne les peut comparer
une chose, qui est que comme Pie
tant entré en la Cour de Pilate renia
Christ trois fois, les Papes depuis
se sont attribué l'autorité de Pilate
Princes du monde l'ont renié, no
trois fois, mais une fois à perpétuïté.
sol volta in corte di Pilato entro S
tro, e tre rinegò Christo. Ainsi nous v
qu'il n'y a pas un seul mot dans l'Ec
Sainte qui puisse autoriser tant soit
primauté du Pape, & nous pouvons
parer ceux qui l'y établissent, à ces
qui font descendre tous les jours pc
l'argent des gens de néant des a
Empereurs Grecs & Romains sou
bre que les faquins ont amassé du b
sont devenus riches, quoy que ce
le plus souvent que par des fripon
& des brigandages. Et il n'est pas
le d'imposer ainsi au peuple qui a
toûjours ceux qui sont riches & q
les moyens de luy faire du bien, il n
forme pas de quelle maniere ces gen

parvenus là comme dit l'Espagnol, *Ai cançados los honores quedan borrados lo. passos pordonde se subio a ellos.*

Puis donc que le Nouveau Testament ne reconnoît point cette autorité du Pape, mais la condamne absolument, elle n'a point d'Institution légitime. Car une doctrine de l'importance qu'est celle de la Primauté du Pape de laquelle on fait dépendre tout le gouvernement de l'Eglise, la Religion même & le salut de tous les Chrétiens, ne se trouvant point en l'Ecriture, ne peut être que fausse. Car quoy qu'il soit vray de quelques coûtumes & usages de l'Eglise qui ne se trouvent point en l'Ecriture, que les Protestans ont tort de les rejetter opiniâtrément, parce que la tradition les a suffisamment autorisez & la pratique de l'Eglise depuis si long-temps, comme ils le connoissent eux-mémes ; Cependant il ne se peut dire de cét article icy, lequel selon les Papes & la plupart des Docteurs est capital & si capital qu'ils voudroient bien nous faire croire que sans le reste n'est rien. Le Cardinal Palavicin a bien l'impiété de nous dire en

son

son troisiéme livre de son Histoire du Concile de Trente, Chap. 15. Que la Religion Chrétienne n'a point d'autre certitude prochaine & immédiate que l'autorité du Pape. *Quella Religione, i cui articoli unitamente considerati non hanno altra certezza prossima & immediata che l'autorità del Pontifice.* On void bien que si cette autorité étoit à bas ils renonceroient à la profession du Christianisme comme ils ont déja renoncé à la piété.

CHAPITRE SECOND.

Que l'Eglise ancienne n'a point connu la Papauté. L'inutilité de quelques raisons humaines par lesquelles au deffaut de l'Ecriture & des Péres on veut l'établir.

IL faut voir présentement, si l'Eglise primitive a reconnu dans l'Eglise une puissance semblable à celle des Papes. Quoy que ce qui a été déja allégué des Saints Péres prouve assez qu'ils n'ont point connu la Papauté, cependant examinons encore un peu plus particuliére-

tre, à un ſucceſſeur, ſoit qu'il ait
ême choiſi ce Succeſſeur, ou que
ſe de Rome l'ait fait aprés luy, par
voir qu'il luy auroit communiqué.
elles choſes ſont toutes fort diffici-
prouver, & aſſurément tres-fauſſes.
ne choſe de cette conſéquence-là ne
pas fondée ſur des conjectures ou
ples probabilitez, mais nous en au-
une connoiſſance auſſi certaine &
que d'aucun autre article de la Re-
. Et cependant nous voyons que
qui ont parlé de la venüe de Saint
& de ſa mort à Rome, l'ont dit ſur
miſerables fondemens, en diſent
oſes ſi contradictoires, auſſi-bien

qui eſt dans ces Auteurs, marque aſſez que l'on ne croyoit pas dans ces prémiers ſiecles qu'il fût neceſſaire de ſçavoir cela, & que l'on n'avoit pas le moindre ſoupçon que jamais perſonne entreprît de fonder là-deſſus cette horrible autorité, que les Papes exercent.

Pour donner quelques exemples de leurs contrariétez, il ne faut que répréſenter que les uns diſent que ce fut Linus qui ſuccéda à S. Pierre, les autres Clément, & d'autres enfin Anaclet, quelques-uns veulent que Saint Pierre ait fondé cette Egliſe & le prémier prêché à Rome, d'autres ſoûtiennent, comme Dorothée, * que ç'a été Barnabé, *Barnabas primus Romæ prædicavit.*

Et S. Paul nous marque clairement que c'eſt luy-même qui a fondé cette Egliſe, car il ſe plaint qu'étant arrivé à Rome il trouva que les Juifs qui avoient embraſſé le Chriſtianiſme étoient peu inſtruits des ſentimens de la Religion Chrétienne. Qui pourroit croire que ſi Saint Pierre y avoit été & avoit fondé cette Egliſe il ne les eût pas mieux inſtruis? & qui plus eſt Saint Paul

* *Doroth. Tyrenſis in Synopſi.*

Paul dit expressément ailleurs, qu'il n'a point voulu aller prêcher où d'autres avoient prêché avant luy, pour ne point bâtir sur le fondement des autres. Pour la maniere de sa mort, les uns disent qu'il fut crucifié avec S. Paul, les autres décapité, & Linus prétendu successeur de S. Pierre qui fait l'histoire de la mort de Paul ne dit pas un mot de celle de Saint Pierre. † S. Hierôme, quoy que Romain, & Nicolas de Lyra asseurent qu'il a été crucifié à Jerusalem. Et S. Hierôme dit encore ailleurs que son sépulchre est en Jerusalem. Et ainsi l'on voit quelle raison on a de bâtir un article de foy aussi monstrüeux qu'est la Primauté du Pape sur ce que l'on s'imagine sans fondement que Saint Pierre a été à Rome ; mais d'où vient donc dit on, que plusieurs des Péres ont cru & dit que Saint Pierre avoit été à Rome. C'est qu'ils n'ont pas examiné la chose, la croyant inutile, & qu'ils ne prévoyoient pas les conséquences funestes que les Evêques de Rome en tireroient ; Ils se sont fondez sur ce lieu de l'Epitre de S. Pierre, où il est dit, *l'E-*

† *Hieron. in Matth. c. 23. 1. 4. Lyran. in 1 Petri.*

glise qui est en Babylone vous saluë, interprétans Rome par Babylone sans aucune raison, puis-qu'il y avoit deux autres Babylones, l'une dans la Mesopotamie où est Bagdet ; & l'autre en Egypte prés de Memphis où il est constant qu'il y avoit beaucoup de Juifs, lesquels étoient échus en partage à S. Pierre pour le Ministére. Pour ce qui est du combat prétendu de S. Pierre avec Simon Magus, les Sçavans reconnoissent que c'est une fiction.

Mais posons le cas que S. Pierre ait été à Rome, que s'ensuivra-t-il pour les Evêques de Rome ? Qu'il aura laissé à Rome sa charge de Vicaire Universel de Jesus-Christ ? Mais sur quoy fondent-ils cette prétension ? s'il l'avoit fait, elle auroit été apparemment plutôt attachée à son Apostolat, qu'à la qualité d'Evêque, & auroit par conséquent été incommunicable à tout autre qu'à vn Apôtre, & ainsi Saint Jaques ou Saint Jean qui luy ont long-temps survêcu en auroient hérité, & non pas Linus, ou quelqu'autre, & l'auroient transportée à Jerusalem ou à Ephese qui étoient leurs Eglises, à moins que la ville de Rome n'eût quelques privileges que l'on ne sçait pas qui attachassent

cette dignité à cette ville, auquel cas quelqu'un de ces deux Apôtres y seroit venu resider. Toûjours semble-t-il vraysemblable que Saint Jaques, ou Saint Jean qui ont vécu incontestablement long-temps aprés luy devoient plutôt succéder en cette admirable charge qu'un simple Prêtre ou Evêque comme Linus. Si la ville de Rome prétend tirer cette prérogative de ce que Saint Pierre y a été & y a prêché l'Évangile, (ce qui ne se peut prouver,) celle d'Antioche l'aura préférablement à elle, puis-qu'il est certain & par l'Ecriture & par les Péres qu'il y a été & qu'il y a prêché, avant qu'il ait pû prêcher à Rome. Et c'est sur cela qu'ils ont fabriqué cette Révélation du siége de Pierre transporté d'Antioche à Rome, que l'on trouve au décret de Gratien en l'Epitre du Pape Marcel; * laquelle imposture ils ont faite, parce qu'ils ne trouvoient rien dans l'Ecriture qui favorisât leur prétension. Outre cela, si Saint Pierre a eu un successeur en cette prétendue charge, d'où vient que l'Eglise Primitive qui a dressé le Canon des livres qui de-

* Cans. 24. q. 1. can. rogamus.

voient régler la foy de l'Eglise, n'y
compris les ouvrages de Linus, ou
tus qui ont assez écrit, & y a ins
de S. Jaques & de S. Jean, qui
être beaucoup inférieurs en infalli
en sainteté au Vicaire General d
Christ en terre, & qui doivent a
ses sujets, & luy avoir prété ser
fidélité, comme l'on fait aujourd'
Sainteté. Mais il y a lieu de s'éto
Clément, qui selon quelques-u
son successeur & qui quoy qu'i
doit avoir vécu à peu prés en ce
là, n'en ait rien sceu. On le vo
prémiere Epitre à Saint Jaques †
traite d'Evêque des Evêques, &
il introduit Pierre disant, § *Iacob*
copus accersitum me inde hûc C

e l'on dit, elle n'est qu'un corps sans
ie, ou un vaisseau exposé à la tempête
is pilote. Cét article même exclut assez
ute depéndance de quelque Siége par-
:ulier, & l'autre *je crois la communion
s Saints* établit aussi Jesus-Christ seul
hef de l'Eglise & condamne la sujettion
un Chef humain. Et Saint Denis l'A-
opagite, ou quelqu'autre de ces temps-
. sous son nom, qui a fait un traité de la
lierarchie & ne dit pas un mot d'un E-
êque des Evêques & Chef de l'Eglise, il
a apparence que l'on ne croyoitpas en ce
emps là que sans luy la Hierarchie de l'E-
lise ne pût subsister. Saint Grégoire, E-
êque de Rome ignoroit aussi ces préten-
us privileges de son Evêché, car il re-
onnoît dans son regître à Eulogius E-
êque d'Alexandrie que les Evêques d'A-
xandrie & d'Antioche sont successeurs
e S. Pierre & assis en la chaire de Pierre
ussi-bien que celuy de Rome. Et Irenée
'étoit pas non plus persuadé que les E-
êques de Rome eussent seuls cét avantage
ɔrs qu'aprés avoir repris Victor Evêque
e Rome, qui par une témérité ridicule
voit *excommunié* pour une chose de peu

d'importance toutes les Eglises d'Asie (c'étoit pour le differend du jour que l'on devoit célebrer la Pâque) il luy dit: † *Presbyteri Ecclesiæ cui nunc præsides, Anicetum dicimus, Pium, Hyginum, Telesphorum & Xistum, neque ipsi sic observarunt, neque posteris suis præceperunt.* Remarquez en passant la modestie des Evêques de ce temps-là, ils n'affectoient point d'autre qualité que celle de Prêtres, comme nous voyons aussi en l'Evangile, que les Evêques y sont quelquefois nommez Prêtres ; Ce n'est pas par mépris que S. Irenée les appelle ainsi, mais parce qu'en ce bien-heureux temps-là les Evêques étoient humbles & n'ambitionnoient point d'autre tître. Et en nos jours vn Prêtre

ie ces canailles appellent *Il Regno*, pour arquer leur Royauté, foulent les Empe-urs aux pieds, leur font baiser leurs pan-tufles & s'en joüent comme de marotes.

Le Cardinal Cusan confirme ce que S. rregoire nous disoit cy-dessus. *In Cathe-ra Petri*, dit-il, *tres primi Patriarchæ gunιur sedisse, Romanus, Alexandrinus r Antiochenus, & cum illis omnes sub-cti Episcopi*, c'est-à-dire, *Nous lisons ue les trois prémiers Patriarches étoient ssis en la chaire de Pierre, celuy de Rome, eluy d'Alexandrie & celuy d'Antioche, & avec eux tous les Evêques qui étoient au essous d'eux*. Que l'on lise les écrits deGre-oire, de Gelase, & de Leon Papes, on ver-a qu'ils reconnoissent tous que les bons ivêques sont tous successeurs de S. Pierre, uoy qu'ils n'ayent pas laissé quelquefois e faire paroître assez d'ambition & de ouloir s'assujettir les autres Evêques; iais ce n'étoit point en qualité de Chefs : l'Eglise & encore moins en vertu d'au-un texte de l'Ecriture. Et on ne voit oint que pendant les cinq prémiers sié-les aucun ait osé allégner un seul passa-

* Cusan. l. I. c. 14.

ge de l'Ecriture pour établir la P
de l'Evêché de Rome. † S. Amb
leur est pas favorable lors qu'il
matus Petri confessionis erat, non
fidei, non ordinis. La Primauté d
étoit une primauté de confession
d'honneur, de foy & non de rang.
que nous avons déja allégué
dit encor. § *Neque enim quisqu*
strùm se Episcopum Episcoporum
ut tyrannico terrore ad obsequend
tatem collegas suos adigat, cùm ha
nis Episcopus pro licentiâ libertat
testatis suæ arbitrium proprium
judicari ab alio non possit, cùm
possit alterum judicare, sed exp
Universi judicium Domini nostri I
sti, qui unus & solus habet potest

[redacted]

n autre, ni le juger aussi, mais nous devons nous attendre le jugement de nôtre Seigneur Jesus-Christ, qui seul a la puissance de nous établir sur son Eglise & de juger de nous.
* Le même Cyprien appelle Etienne Evêque de Rome son Collégue *Stephanum Collegam nostrum, ut & Cornelium nostrum CoEpiscopum & Corneille nôtre CoEvêque.* Il parle de deux Evêques de Rome. Et ailleurs il marque qu'il croyoit avoir autant de part au gouvernement de toute l'Eglise que l'Evêque de Rome. * *Omnes enim nos,* dit-il, *decet pro corpore totius Ecclesiæ, cuius per varias quasque Provincias membra digesta sunt, excubare.* Et ailleurs, § *Divina & paterna pietas, in nobis Apostolatûs ducatum contulit & Vicariam Domini sedem calesti dignatione ornavit,* c'est-à-dire, *la bonté de Dieu nous a conféré la conduite de l'Apostolat, & a orné de sa grace celeste, le siége vicarial du Seigneur que nous tenons.* Et encore, **Christus dicit ad Apostolos ac per hos ad omnes præpositos, qui Apostolis vicariâ ordinatione succedunt, qui vos audit, me audit. I.C.*

C 5 dit

* Cyprian. lib. 3. Epist. 21. * Cyprian. Epist. 30. § Idem de Aleatoribus. * Idem ad Puppianum Epist. 69.

dit à tous les Apôtres & en leur personne à tous Evêques qui succedẽt aux Apôtres par succession vicariale, qui vous écoute, m'écoute. Il marque en ces lieux qu'il prétendoit que son Eglise étoit siége Apostolique & être Vicaire de Iesus-Christ aussi-bien que les autres Evêques. * Dans l'Ep. 55. il dit qu'il faut être fou & desesperé pour s'imaginer que l'autorité des Evêques d'Afrique soit moindre que celle de l'Evêque de Rome, auquel quantité de garnemens d'Afrique se rangeoient pour ne pas rendre conte de leurs actions, aux Evêques d'Afrique, & n'être pas punis de leurs crimes. Aprés sa mort † un Concile assemblé à Carthage arréta, *ut primæ sedis Episcopus non appelletur Princeps*

utre, ni le juger aussi, mais nous devons attendre le jugement de nôtre Seigneur -Christ, qui seul a la puissance de nous ir sur son Eglise & de juger de nous. : même Cyprien appelle Etienne E- e de Rome son Collégue *Stephanum gam nostrum, ut & Cornelium no- i CoEpiscopum & Corneille nôtre Co- ue.* Il parle de deux Evêques de e. Et ailleurs il marque qu'il croyoit autant de part au gouvernement de l'Eglise que l'Evêque de Rome. * *es enim nos*, dit-il, *decet pro corpore r Ecclesia, cuius per varias quasque incias membra digesta sunt, excubare.* lleurs, § *Divina & paterna pietas, bis Apostolatûs ducatum contulit & riam Domini sedem cælesti dignatione vit*, c'est-à-dire, *la bonté de Dieu nous nféré la conduite de l'Apostolat, & a de sa grace celeste, le siége vicarial du ieur que nous tenons*. Et encore,* *Chri- dicit ad Apostolos ac per hos ad omnes ositos, qui Apostolis vicariâ ordinatio- ccedunt, qui vos audit, me audit. I. C.*

 dit

rian. lib. 3. Epist. 21. * *Cyprian. Epist. 30.* § *de Aleatoribus.* * *Idem ad Puppienum Epist. 69.*

dit à tous les Apôtres & en leur perso
tous Evêques qui succedēt aux Apôtr
succession vicariale, qui vous écoute,
coute. Il marque en ces lieux qu'i
tendoit que son Eglise étoit siége Ap
lique & être Vicaire de Iesus-Christ
bien que les autres Evêques. * Dans
55. il dit qu'il faut être fou & dese
pour s'imaginer que l'autorité des
ques d'Afrique soit moindre que ce
l'Evêque de Rome, auquel quanti
garnemens d'Afrique se rangeoient
ne pas rendre conte de leurs action
Evêques d'Afrique, & n'être pas pun
leurs crimes. Aprés sa mort † un
cile assemblé à Carthage arréta, *ut p*
sedis Episcopus non appelletur Pri
Sacerdotum aut primus Sacerdos, au
quid hujusmodi, sed tantùm primæ sed
piscopus. Que l'Evêque du prémier
ne doit point être appellé Prince des
tres, ni le prémier des Prêtres, ni
aucun autre nom semblable. Mais
ment l'Evêque du prémier siége. *
Concile de Nicée en marquant les

* *Idem Epist. 55.* † *In Concilio Africano.*
Concil. Nicænum can. 6.

nes de l'étenduë de chaque siége Patriarchal & égalant leur autorité dit cecy. *Il y a une coûtume ancienne, que l'Evêque d'Alexandrie gouverne tous les Diocéses d'Egypte, de Lybie & de Pentapolis, comme aussi il y a long-temps que l'Evêque de Rome gouverne ceux qu'il gouverne à présent, de même celuy d'Antioche*, &c. surquoy le Cardinal Cusan fait cette réflexion. † *Nous voyons*, dit-il, *combien l'Evêque de Rome a aquis contre les saintes Constitutions, par le long usage d'une soûmission que l'on luy a renduë, & qui ne luy étoit point deüe.* Ce décret du Concile de Nicée fut confirmé depuis par le Concile d'Antioche, * par celuy de Calcedoine, & par celuy de Constantinople. Theodoret nous produit une lettre du Concile de Constantinople qui marque assez le rang qu'avoit alors l'Evêque de Rome, elle commence ainsi. § *A Messieurs nos trés-révérends & trés-chers fréres & Collégues, Damase, Ambroise, Britto, Valerian, & tous les autres saints Evêques assemblez en la*

 grande

† *Cusan. de Concord. Cathol. l* 2. *c.* 12. * *Concil. Antioche. c.* 13 *Concil. Chalced. Act.* 16. *Concil. Constantinop. c.* 1. § *Theod. l.* 5. *c.* 9.

grande ville. † Eusebe nous en ra
aussi une qu'écrivit le Concile d'An
assemblé contre l'hérésie de Paul
mosate, à l'Evêque de Rome, qu
mence ainsi, *A Denis, à Maxime &*
ceux qui sont Ministres avec nous
ministris nostris, dans tout le mond
ques, Prêtres & Diacres & à toute
se qui est sous le Ciel. En conscien
roit-on ainsi présentement dans c
des siécles où nous vivons, à N. S
Pape. * Theodoret nous rapport
son histoire Ecclésiastique que l'Em
Constance pressoit l'Evêque de Ro
berius d'embrasser la communion
tres Eglises, ce qui marque qu'il
voit pas aussi que Rome fût la Mé
autres Eglises. Les Empereurs G
Valentinian, § Theodose, proposer
l'an 380. Rome & Alexandrie pour
les de la foy Orthodoxe, ordonna
tout le monde suivît la foy de Dar
vêque de Rome & de Pierre Evêq
lexandrie; Et aprés le premier Con
Constantinople, comme s'ils avoie

† *Eusebe hist. Ecclesiast. l. 7. c. 30.* * *Theo*
l. § *Cod. Theod. l. 16. tit. 1. c.* [illegible]

lu établir le centre de la Communion Chrétienne en l'Orient seulement, ils ordonnêt sans parler de Rome, que les Eglises soient conférées à ceux qui sont liez de communion avec Nectare Evêque de Laodicée & Diodore Evêque de Tarse dans le Diocése d'Orient, avec Amphilochius Evêque d'Iconie, &c. Si les Evêques d'Asie, & de Cilicie, & de Mesopotamie avoient crû que la Communion de l'Evêque de Rome fût necessaire à leurs Eglises, ils n'auroient pas voulu être tous exclus de sa Communion pendant cent quarante ans comme ils furent, aprés que Victor Evêque de Rome les eut excommuniez pour une bagatelle, car il ne tenoit qu'à eux de se reconcilier à l'Eglise de Rome en se soumettant aux loix de l'Evêque de Rome.

§ Gregoire de Nazianze écrivant au Clergé de l'Eglise de Césarée dans la Cappadoce, leur parle ainsi. *Il est juste d'avoir soin de toute l'Eglise comme du Corps de Iesus-Christ, principalement de la vôtre qui a été dés le commencement la mére de presque toutes les Eglises, qui l'est encore presentement, & qui est estimée telle, & c'est à elle*

§ Greg. Nazianz. Ep. 22.

le que tout le général regarde, comme
cle se rapporte au centre à l'entour d
il est formé, &c. Ce Saint ne pensoi
que le siége de Rome fût le centre de
tes les Eglises. † Dans le Concile M
tain, où S. Augustin se trouva, il y f
rété que ceux d'Afrique quiappellero
Rome seroient excommuniez. Voic
termes. *Nous avons jugé qu'il faloit*
les Prêtres, Diacres, & autres Ecclés
ques inférieurs, lors qu'ils se plaindro
jugement de leurs Evêques ; s'adress
aux Evêques voisins, lesquels du con
ment de leur Evêque termineront les
rens qui sont entre eux. Que s'ils ve
appeller de leur jugement, qu'ils n'en a
lent qu'aux Conciles Africains : & si
qu'un en appelle à quelque lieu au de
la mer (Ils entendent Rome) *qu'i*
regardé comme un excommunié par
l'Afrique : § Et depuis au Concile d'
que, la même chose fut arrétée, & i
„ sent pour leur raison. Qu'aucun C
„ le n'a ôté aux Conciles d'Afrique
„ autorité, & que les Décrets de cel
„ Nicée ont commis tant les Prêtres

† *Conc. Milevit. c.* 22. § *Conc. Afric. c.* 105.

„ les Evêques à la direction de leurs Métro-
„ politains, ayant trés-prudemment & trés-
„ équitablement pourveu que les affai-
„ res se terminassent sur les lieux où elles
„ étoient nées ; & que la grace du Saint
„ Esprit ne manqueroit à aucune Provin-
„ ce, pour discerner l'équité, que chacun
„ pouvoit lors qu'il étoit lésé se pourvoir
„ aux Conciles de sa Province & méme en
„ appeller à un général, & qu'il faudroit
„ être fou pour croire que Dieu n'inspirât
„ pas plutôt l'amour & la connoissance
„ de la justice à plusieurs Prêtres assem-
„ blez en un Concile qu'à un particulier
„ quel qu'il fût. Quel étourdissement & stupidité empêche à present les Chrétiens d'en user ainsi à l'égard de Rome ? † Et le Concile de Constantinople, aprés avoir limité l'étenduë de chaque siége Patriarchal, a dit que les affaires de chaque Diocése doivent être réglées par les Synodes du Diocése, & cela, en confirmant le quatriéme canon du Concile de Nicée. § Et au canon siziéme il ordonne que si quelqu'un a été véxé par l'Evêque, qu'il poursuive cét Evêque auprés de tous les Evêques de

† *Concil. Const. cap. 2. Can. 6.* § *Conc. Nicæn. 4.*

de laProvince,&que si les Evêques ne p
vêt terminer l'affaire, il doit s'adresser à
plus grād Synode d'Evêques de ceDioc
Par où nous voyons que l'Evêque de
me n'avoit point d'autorité en ce temp
sur les autres Evêques, mais que tout
toit réglé par les Conciles & les Syno
si un Archevêque ou Métropolitain é
accusé, l'affaire se vuidoit par l'assem
d'un Synode du Diocése, & si quelq
en appelloit, ce n'étoit pas à l'Evêqu
Rome, mais à un Synode composé de p
sieurs Diocéses, ce qui se voit par l'af
de Bagadius Evêque de Bostra Métro
litain d'Arabie, lequel ayant été dép
par quelques Evêques de sa Province
appella, non à Rome, mais à Consta
nople, où l'on assembla bien-tôt aprés
Synode de plusieurs Diocéses d'Orient
quel assistérent Nectarius de Constant
ple, Flavian d'Antioche, & Theop
d'Alexandrie, tous trois Patriarches,
l'affaire fut terminée en l'an 394. & Ba
dius fut rétabli en son poste. † C'éto
sentiment de S. Hierôme, quoy que R
main & fort attaché à son Patriarchat.

† Hieron. in Epist. ad Evagrium.

est question d'autorité, celle de tout le monde est plus grande que celle d'une seule ville. A quoy bon d'alléguer la coûtume d'une seule ville ? en quelque lieu qu'il y ait un Evêque c'est toûjours la même dignité. Les richesses, la pauvreté ne les rendent point supérieurs ou inférieurs. Ils sont tous successeurs des Apôtres. † S. Chrysostome étoit aussi de ce sentiment, lorsqu'il parloit ainsi. *Si quelque Evêque affecte la primauté en terre, il trouvera confusion au ciel, & qui affectera de s'élever au dessus des autres ne sera point du nombre des serviteurs de Christ.* Voila tous les Papes depuis Boniface III. inclusivement excommuniez par S. Chrysostome. Et non seulement par luy, mais par le Concile Milévitain, par le Concile de Sardes, le Concile de Carthage troisiéme & un autre Concile tenu à Carthage à l'instance de Grégoire prémier sous l'Empereur Maurice, tous ces Conciles excommunient & declarent précurseur de l'Antechrist, celuy qui se dira Evêque Universel. § S. Gregoire même Evêque de Rome foudroye l'orgueil & l'im-

† *S. Chrysostom. hom. 43. in Matth* § *Gregor. l. 6. Ep. ad Mauritium Imperatorem.*

l'impiété de nos Papes des derniers cles, lors qu'il dit, *quiconque se fera peller Evêque Universel, précédera l' techrist & sera son précurseur, parce s'élevera par insolence au dessus des au.* † Et ailleurs en parlant à Anastase] que d'Antioche, *sans parler*, luy dit-il *des-honneur que l'orgueil d'un tel hon vous feroit, si un Evêque se faisoit app Evêque Universel, toute l'Eglise tombe si ce Chef Universel de l'Eglise tomb pour moy, Dieu me garde d'écouter de reilles sottises, & d'être capable d'une légéreté*, &c. Je n'aurois jamais fait pretendois icy rapporter tous les tém gnages de l'Antiquité qui sont contr aux prétensions des Evêques de Rom puis plusieurs siécles. * S. Augustin r fait une histoire que je ne puis m'empê d'alléguer icy & qui marque bien des fes. Il dit que Donat avoit accusé C lien Archevêque de Carthage d'une g de faute, & que l'Empereur Consta choisit pour Juges de l'affaire l'Evêqu Rome & plusieurs autres Evêques ;

† *Idem L. 6. Ep. 24. ad Anastasium Antioche.* * *in L. contra Donat. post. Collat. c. 33.*

damné par eux, & en appella
l'Empereur, lequel renvoya
de l'appellation à Arles. A
présida l'Evêque d'Arles, l'af-
écidée en faveur de Cecilien
nt de Rome confirmé. Il se-
oir que présentement l'Empe-
ne affaire purement Ecclésiasti-
celle-là établit le Pape pour
e avec d'autres Evêques, & que
r de leur sentence par devant
qui renvoyât la cause devant
êque, qui la jugeât définitive-
e sçai pas aprés cela quels té-
il faut encor pour prouver l'u-
l'ont faite depuis ce temps-là
.es Chrétiens devroient mou-
sion, qu'il faille leur chercher
l'une chose qui est claire com-
à considérer l'énormité & l'ex-
n pouvoir que ces gens-là s'at-
és le temps de † S. Hilaire ils
éja de se soûmettre les Evê-
nce, de sorte que Saint Hilaire
leur ambition, ce qui fait que
Leon

89. *ad Episcop. Viennensis Provinciæ*
›

Leon eut l'impudence d'en écrire aux
vêques de la Province de Vienne ; n
cela n'empêcha pas qu'il n'empiétât t
jours luy & ses successeurs ausquels or
assez d'opposition de temps en ten
eux gagnans toûjours le terrain , & n
avons une lettre§ que les Eglises de Fra
& d'Allemagne écrivirent ensemble
temps de Cloüis , à Anastase II. Evê
de Rome, où nous voyons qu'ils n'éto
pas contens de l'ambition de cét Evê
Ce n'est pas sans raison, disent-ils , *qu*
Evêques fondez sur plusieurs autoritez a
ment, que l'autorité des Conciles est au d
de celle d'un Pape. S. Paul Apôtre qui
dit que nous soyons ses imitateurs , ré
en face à Pierre le prémier des Apô
parce qu'il méritoit d'être repris. Pour n
nous ne comprenons pas cette nouvelle c
passion que veulent avoir les Médecins
talie pour les maladies de la France ;
veulent guerir nos Evêques , & sont
même agitez de fiévres continuës : ils
aveugles, & cependant ils promettent la
m

§ *Epistola Episcoporum Germaniæ & Galliæ c*
Anastas. secundum sub Clodoveo Magno apud A
num in collectaneis.

niere. Ils abandonnent leurs brebis & permettent qu'elles s'égarent, & prétendent ramener au droit chemin nos Pasteurs, ils pensent nous faire croire que la médecine aux maladies spirituelles, c'est-à-dire *de salution se trouve à Rome,* &c. *Mais quand l'Arche de l'Alliance pancheroit en France, ce seroit à nos Evêques & non pas à eux à la relever. Que s'ils ont la témérité de prétendre toucher à l'Arche de nôtre Eglise, ils pourront s'attirer du malheur aussi bien qu'Oza Lévite. Qu'ils apprennent une bonne fois ce syllogisme : S'il y a une seule puissance dans tous les Evêques, elle est aussi dans un seul ; Or il y a une seule & même puissance dans tous les Evêques, Donc elle reside aussi dans un seul.* Remarquons icy en passant combien les Allemans & les François ont déchû de cette piété & amour pour la liberté que Jesus-Christ avoit aquise à son Eglise.

Il est certain que les Evêques avoient toûjours été égaux dans les prémiers siécles de l'Eglise : ce ne fut que quelque temps aprés la mort de Saint Cyprien que l'on s'avisa d'établir dans chaque Province un Evêque au dessus des autres, ils crurent

crurent que cela seroit avantageux
ôter le desordre qui naissoit quelqu
entre eux pour la concurrence & la
séance, celuy-là residoit dans la vill
pitale, & s'appella Métropolitain.
commencement il n'avoit aucune
rité sur les autres, mais seulement le
mais aprés on luy donna le droit de
sacrer les Evêques de la Province, p
qu'ils demeuroient dans la Capitale
tout le monde alloit pour ses affaires
c'est delà que les Evêques ont été so
à leurs Métropolitains, & en ont été
tinguez par l'ordination qu'ils reçoi
d'eux, on les appella Archevêques, en
cident. Aprés cela on leur donna l
culté de pouvoir convoquer les Syn
de la Province qui s'assembloient à c
de cela toûjours dans la Capitale
commencement cela s'étoit introduit
coûtume seulement, & parce qu'il
bloit que l'état du gouvernement civ
requeroit. Mais en suite cette co
me fut confirmée par les décrets du C
cile de Nicée, & devint une loy. A
cela l'on jugea qu'il étoit encor à pro
pour entretenir l'union entre les Eg

es Provinces d'établir sur eux An-
s des Exarches ou Primats, se-
: du gouvernement civil. Ces
étoient les Evêques de la Capi-
ielque grande Province, ou d'un
qui comprenoit plusieurs Provin-
commencement ils ne reconnois-
int de supérieur, mais peu à peu
Constantinople, d'Antioche, d'A-
& enfin celuy de Rome donnerent
t leurs droits : Et aprés vint le
de Chalcedoine qui établit au
Métropolitains quatre Patriar-
Rome, d'Alexandrie, d'Antioche
nstantinople, auquel depuis on
core celuy de Jerusalem à cause
eur de la ville, mais il ne dura
temps, les deux principaux fu-
y de Rome & celuy de Constan-
cause des deux siéges de l'Em-
enfin ils prirent la qualité d'Evê-
cumeniques contre toute raison
humaine & contre les décrets
urs Conciles. Depuis ce temps-
t allé de pis en pis.

t pas difficile de prouver que la
de l'Evêque de Rome étoit pu-

rement

rement en confidération de la digni
la ville. § Ce fecond canon du Co
de Conftantinople le marque affez,
dit que les Evêques qui font établis f
Diocéfe n'outrepaffent pas les limite
l'on leur a marquez, mais que l'Ev
de Conftantinople aura l'honneur
Primauté aprés l'Evêque de Rome &
devant, parce que la ville eft moin
cienne que celle de Rome. Tout de
me le neuviéme canon du Concile
tioche ordonne que les Evêques des
des villes ayent la prééminence, parc
tous ceux qui ont des affaires conco
à la Capitale, † διὰ τὸ ἐν τῇ μητροπόλει
περιέχειν πάντας τοὺς τὰ πράγματα ἔχοντα
* Et le Concile de Chalcedoine, en l
feiziéme ne rend point d'autre raifo
prémier rang de la ville de Rome, *le*
res, dit ce Concile, *ont auffi rendu fe*
viléges au fiége de la vieille Rome, à
de l'Empereur de cette ville, &c. *E*
la même raifon ils ont donné les m
privileges au trés-faint fiége de la nou
Rome, jugeans tres-raifonnablement q

§ *Concil. Conftantin. can.* 2. † *Concil. Antio.*
* *Conc. Calced. art.* 16.

qui pourra prouver que sa ville est la
le de toute la Province, qu'il ait
ur de la Primauté, & qu'il ait la
de donner les ordres aux autres.
e faut pas juger de cela parce que
voyons que Paris & Londres, par
le, qui sont les Capitales de deux
Etats, n'ont pas la Primatie sur les
Evêchez de ces Royaumes, car ou-
le ces Royaumes ont receu plus
Christianisme : La Cour Romai-
es fauteurs ont ménagé cela adroi-
t, ne voulans pas qu'aucune ville
ite eût cet honneur, de peur que
ue devint leur rival & ne voulût
r le joug, comme nous voyons

envoyé Pierre Damien Evêque d'Ostie pour leur faire quitter l'Office Ambrosien, & prendre le Romain, le Clergé & le peuple répondirent vigoureusement qu'ils n'avoient jamais été assujettis aux loix des Romains , & que l'Evêque de Rome n'avoit que faire de se méler de ce qui les regardoit, que ce seroit une chose indigne que leur Eglise qui de tout temps avoit été libre fût assujettie par leur lâcheté à une autre Eglise, & que s'ils le faisoient, cela les couvriroit d'une confusion éternelle ; Il est vray que le Cardinal corrompit l'Archevêque, qui receut l'Office Romain, mais le Clergé & le peuple secoüérent le joug bien-tôt aprés jusqu'au temps de Gregoire VII, qui [redacted]

lécesseur Sergius avoit fait de mê-
ean son successeur & plusieurs au-
yez le Cardinal d'Ailly en son livre
ormation. Guicciardin nous le cô-
'Eglise de Ravenne, dit-il, *dispu-
c Rome de la Primauté, parce que
le la Religion a accoûtumé de suivre
nce de l'Empereur & des armes.*
prouve encore, pour le dire en pas-
usurpations des Evêques de Rome.
nous dit aussi que Charlemagne
par le Pape Adrien d'abolir par
Allemagne & en France l'Of-
ibrosien, & qu'il y trouva de gran-

ſaires de Charlemagne, que cét Empereur fit cette Ordonnance en l'an 806. Que le chant ſe faſſe dans les Egliſes ſelon l'ordre & la coûtume de l'Egliſe de Rome. Ces canailles qui doivent tant à cet Empereur en ont bien peu de reconnoiſſance, & ne témoignent guére de conſidération à ſes deſcendans.

Je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire de prouver que les Evêques de Rome ne préſidoient pas plus que les autres Evêques dans les Conciles, que c'étoient les Empereurs qui convoquoient les Conciles, qui les devoient approuver & les faire obſerver, car on ne peut pas ignorer que nos Rois n'en ayent convoqué pluſieurs, & ils y ont préſidé quelquefois, & même quoy que l'Evêque de Rome y eût un Député ou Légat. Dans l'hiſtoire des Conciles des Gaules nous y avons un exemple remarquable, *lequel il ſeroit à ſouhaiter que nôtre grand Roy voulût ſuivre.* † C'eſt celuy du Concile de Leptine aſſemblé au nom de Carloman Duc & Prince des François ſous Chilperic troiſiéme.

Prémié-

† *Hiſtor. Concil. Gallic. Concil. Leptinenſe ad annum 742. in præfat.*

42. le II des Kalendes. de May, i'ay lé un Concile par l'avis des servi- le Dieu & Seigneurs de ma Cour, sçavoir Boniface & Burchard Evê- vec leurs Prêtres pour me donner con- la maniére en laquelle l'on pourroit ir la Loy de Dieu & la Religion Ec- ique qui est tombée en ruine en ces rs jours, & comment le peuple Chré- urra parvenir au salut de son ame, npêcher de périr par la tromperie ux Prêtres.

la vn véritable portrait de l'état de e d'à present : avec cette difference

aussi, la préface commence, *Moy Pepin*, & sur la fin il est dit, *Celuy qui contreviendra à ces Décrets établis par vint & trois Evêques & autres serviteurs de Dieu du consentement du Prince Pepin & des Seigneurs François, sera jugé ou par le Prince, ou par les Evêques*, & le Concile est signé *Pepin.* Il n'est en tout cela non plus parlé de l'Evêque de Rome que du Muphti, quoy qu'en ces temps-là ils s'en fissent déja beaucoup accroire; puis qu'il y avoit prés de deux cens ans qu'ils s'étoient faits déclarer Chefs de l'Eglise par l'Empereur Phocas. Le prémier qui prit cette qualité fut un Boniface troisiéme, lequel pour avoir protégé Phocas qui avoit tüé l'Empereur Maurice son maître pour se mettre en sa place, fut en recompense honoré du tître d'Evêque Universel. Plusieurs auteurs en font l'histoire, mais un seul suffit, qui est Beda qui rapporte, *Phocam Imperatorem rogante Bonifacio III Gregorii Magni successore statuisse sedem Romanæ & Apostolicæ Ecclesiæ, caput esse omniũ Ecclesiarum, quia Constantinopolitana primam se omnium Ecclesiarum scribebat.* * Et depuis

* *Beda in Tractatu de sex ætatibus Mundi.*

ient de l'Eglise; étant ainsi parve-
ne faut pas s'étonner s'ils gouver-
bien l'Eglise, car comme dit Ta-
nemo unquam imperium flagitio quæ-
onis artibus exercuit. Depuis cette
ration de Phocas ils ont toûjours
ent en poupe, & la fortune leur fit
1 peu de temps de grands progrés,
irent pas de peine à trouver par
s gens qui leur aidassent pour avoir
butin, *Prima principatûs initia in*
vbi sis ingressus adesse studia &
os. Et ie puis dire ce que le même §
dit ailleurs à l'égard des commen-
s de l'ancienne grandeur Romaine,
fortune leur préparoit en plusieurs

pas qu'encor assez long-temps depuis c'étoient les Empereurs qui élisoient & qui déposoient les Papes, ils s'en servoient dans leurs affaires en des Ambassades, ils les punissoient quand ils avoient commis quelque crime, & même quelquefois de mort. Theodoric Roy d'Italie, par exemple, envoya Jean Evêque de Rome en Ambassade vers l'Empereur Justinien, puis l'ayant rappellé, il le fit mourir en prison. * Belizaire Lieutenant de l'Empereur Justinien en l'an 538 chassa Sylverius Evêque de Rome, & mit Vigile en sa place, lequel il fit traîner aprés par la ville avec une corde au cou, comme Platine § le rapporte en l'année 654. l'Empereur Constantin fit lier de chaines le Pape Martin & l'envoya en éxil à Chersona, où il mourut. En l'an 963 l'Empereur Othon déposa du Papat Jean XII. En l'an 1007. Henry II déposa trois Papes, Benoist neuviéme, Sylvestre troisiéme, & Gregoire siziéme. † On voit par l'Authentique de Justinien que les Papes payoient aux Empereurs comme à leurs Souverains, vint livres d'or pour

* *Platine. Sigebert.* § *Platine.* † *Authen. Iustin.* 123. c. 3.

leur investiture, § & le Pape Adrien luy-même avoüe que Charle-Magne a l'autorité d'élire les Papes, & Leon huitiéme aussi.

Pourquoy cela ne se fait-il plus présentement ? C'est que les Papes ont par mille fourberies ruiné les Empereurs Romains, & sont présentement plus puissans qu'eux, tant par la désolation de l'Empire qu'ils ont déchiré en piéces, que par les conquêtes qu'ils ont faites en Italie, & les usurpations qu'ils font encore sur ce qui reste à l'Empereur en débauchant partie de ses sujets qui luy jurent fidélité & obéïssance contre l'Empereur même, & tenant en captivité par leurs Moines les consciences de ses sujets pour leur faire faire ce qu'ils voudront en faveur des Papes, sans parler qu'ils succent aussi ses Etats comme ceux des autres par mille inventions, faisans avec les Princes & leurs sujets à peu prés le même commerce que l'on fait avec quelques peuples des Indes ausquels on donne des épingles & des morceaux de verre pour des perles & de l'or ; Il tire de même façon toute nôtre

D 5 sub-

§ *Distinct. 63. Can. in Synodo.*

substance, & nous sommes pour le m
aussi innocens que ces pauvres peu
là. Quelqu'un se plaint en Tacite, que
gent sortoit de Rome pour des diam
& que les étrangers & les ennemi
profitoient. † *Pecunia nostra lapidum*
sâ ad exteras & hostiles gentes trans
Nous avons d'autant plus de sujet de
cette plainte, que des Diamans valent
eux que des bulles & des dispenses de
tre Saint Pére le Pape.

Comme j'ay dit Boniface III a
été fait Chef de l'Eglise Universelle
Phocas, cette puissance s'accrut en
de temps prodigieusement ; § Ce
Pape fit assembler incontinent quel
Ecclésiastiques de sa faction en Sir
qui luy confirmérent la qualité de C
de l'Eglise ; Aprés luy, ses successeu
prévalans de la foiblesse des Emper
Grecs & des desordres de l'Italie, ils éta
rent & augmentérent de plus en plus
autorité, & l'Exarchat de Ravenne a
été ruiné par les Lombards, la puiss
spirituelle de cette ville tõba en proye
Evêques de Rome, qui ne voyant en It

† *Tacite.* § *Sigebert. in Chronico.*

que les Lombards qui pussent les troubler, se servirent d'une ruse pour attirer de France Pepin fils de Martel. Ce fut en luy envoyant des lettres apportées du Ciel au S. Pére, qui promettoient à Pepin une victoire assurée contre les Lombards : Pepin ajoûta foy à cette lettre, vint & défit les Lombards, en suite de quoy sa Sainteté le Pape Zacharie, digne successeur de Boniface III, dispensa fort honnétement Pepin du serment de fidélité qu'il devoit au Roy Chilperic & le couronna Roy de France, dispensant aussi en même temps les François de l'obéïssance deüe à leur Prince légitime ; en reconnoissance de quoy Pepin luy donna l'Exarchat de Ravenne & plusieurs villes & priviléges, ne s'en reservant que la souveraineté & le droit d'élire les Papes, dont ses Successeurs ont joui longtemps depuis, comme l'histoire nous en fait foy, sans qu'aucun de leurs Evêques eût besoin ni de bulles ni de payer aucun tribut aux Papes, étans élus par le Clergé & le peuple, investis par leurs Princes, lesquels seuls assembloient les * Conciles & faisoient les réglemens Ecclésiastiques,

* *Capitula Caroli Magni, Ludovic. Lotharii, &c.*

& lors que les Papes faisoient trop les entendus, nous voyons que les Eglises d'Allemagne & de France avoyent bien encore le courage de s'oposer à leurs entreprises. Nous voyõs qu'en l'an 991 le Concile assemblé à Rheims, sous Hugues Capet déposa un certain Arnoulph Archevêque de Rheims, malgré le Pape, & sur ce qu'il s'en plaignoit, ils luy demandent en vertu dequoy ils préféreront son Apostolat à celuy des autres. † *Ut sciamus & intelligamus cur inter caeteros Apostolatum vestrum praeferre debeamus:* & au ch. 28. *A quoy serviroient les loix, si tout étoit gouverné par le caprice d'un seul.* Dans la plus grande prospérité de Rome, lors qu'elle étoit le siége de l'Empire & que les Evêques étoient gens de mérite, les

pé par ruses ou violences, non seulement l'Exarchat de Ravenne, mais Bénevent, Ferrare, ce qu'ils appellent le patrimoine de Saint Pierre, s'étant rendus maîtres absolus de la ville de Rome, ils ne craignirent plus de déclarer la guerre ouvertement aux Empereurs. Et c'est ce qui fait dire à Guicciardin en deux endroits. *Iam ita se gerunt, ut authoritatis Pontificia videatur leges dare potiùs quàm accipere, terrorem armorum cœlestium in res caducas vertunt, tandem non erga Deum & homines charitas, sed exercitus, sed bella in Christianos horum cura & ludicra; Iam per multos annos bellorum authores, incendiorum faces,* &c. † Aventin nous raporte une lettre que l'Empereur Barberousse écrivoit en l'an 1150 aux Princes d'Alemagne, qui porte expressément que les Papes aprés s'être accrûs en dignité & richesses par son moyen & celuy de ses Prédécesseurs, s'attachent avec ardeur à détrôner tous les Rois & Princes, & ne peuvent souffrir d'égal, que jour & nuit ils sont occupez à trouver les moyens, non pas tant de le perdre, que le saint Empire,

aprés

† *Avent. in Boj. hist.*

aprés en avoir opprimé le Chef, qu'ils affectent, non seulement la domination, mais la divinité, & qu'ils ne veulent pas moins être craints & adorez, voire même plus que Dieu; & que la Religion Chrétienne n'a pas de plus grands ennemis qu'eux.

Mais celuy de tous les Papes qui a donné le coup le plus mortel à l'Eglise & à l'autorité de tous les Princes Chrétiens, c'est Gregoire VII. Et cela par trois moyens diaboliques. Prémiérement par la déposition de l'Empereur Henry quatriéme, qui causa la ruine de l'Empire d'Occident, car depuis ce temps-là il a été déchiré en plusieurs petits Etats & Principautez foibles desquelles les Papes se sont joüez comme ils ont voulu, tant en Alemagne qu'en Italie, nôtre France seule s'étant maintenuë contre tous leurs efforts sãs être divisée, a conservé quelques petits restes de liberté, desquels ils attententtousles jours de la dépoüiller. Le second moyen, fut de faire donner les Princes, les grands & tous ceux qui étoient riches, dans ces croisades & ces expéditions de la Terre sainte & de leur faire prendre la croix, ce

qui

qui outre les trésors immenses que les Papes y gagnoient, augmenta beaucoup leur autorité, car ils inventérent encore là-dessus les Indulgences, dont la Cour Romaine a tiré des avantages indicibles, tant en richesses qu'en autorité. Le troisiéme moyen fut d'introduire finement à la faveur de l'ignorance & de la foiblesse des Princes, l'usage des Cardinaux de diverses Nations pour l'Election d'un Pape, car par là ces Nations se sont assujetties pour le spiritüel au siége de Rome, le Clergé & le peuple de Rome aussi-bien que l'Empereur sont déchus du droit d'élire ces Evêques-là, tous ces Etats ont marqué qu'ils croyoient que l'Evêque de Rome étoit plus qu'un autre Evêque, & qu'ils avoient grand intérêt à l'Election de cét Evêque, & les Papes se sont aquis plusieurs créatures dans tous ces Etats. Il est vray que présentement ils sont presque tous Italiens, parce qu'ils ont si bien bridé depuis tous ces Etats-là par le nombre infini de leurs Moines & par plusieurs autres inuentions qu'ils ne craignent plus que l'on secoüe leur joug.

Aprés que l'Empereur Henry quatrié-

me

me eut été déposé & dépoüillé du droit d'inuestir les Evêques, les successeurs de ce Gregoire prétendirent que les Ecclésiastiques étoient exemtez de toute jurisdiction & puissance des Princes séculiers dans les choses civiles même ; Et outre cela, que l'Evêque de Rome pouvoit déposer les Rois, s'ils ne se soûmettoient pas à tous ses ordres, & pour fortifier tout cela sont venües les Décrétales de plusieurs Papes, desquelles enfin ces gens de bien se sont servis pour composer leur bulle *de Cœna Domini* & le directoire des Inquisiteurs.

Mais, disent-ils, tout cela n'empêche pas que l'Evêque de Rome ne soit le Chef de l'Eglise, car nous voyons que les loix & réglemens & la discipline Romaine ont été suivies par les autres Eglises. Il est vray qu'en Occident comme il n'y avoit point d'autre siége Patriarchal & que l'on avoit receu la foy Chrétienne en la plûpart des lieux par le canal de l'Eglise Romaine, l'on tenoit beaucoup de cette Eglise & d'ailleurs c'étoit à cause de la dignité de cette ville ; comme en France l'on consulte toûjours la Sorbonne de Paris sur les choses

de

i aucune de celles qui sont en Asie
Afrique, comme l'Arménienne, l'E-
ienne, & les autres, & ce que nous
allégué de plusieurs Péres & Con-
le l'Eglise Gallicane, des Eglises de
ne, Milan, Tolède qui eurent tant
ie à recevoir l'Office Romain, mê-
ns l'onziéme siécle, marque bien
s ne dépendoient point de l'Evêque
me. J'en pourrois alléguer mille
preuves, si je ne craignois d'être
eux au lecteur. § Aventin rapporte
egoire II envoya vn certain Vine-
ers les nations du Rhin pour y ré-
les Eglises de ces païs-là & les met-
le pié de la Romaine. Mais qu'ils

elles nous avons une Epitre de Da
Evêque de Rome à Hierôme Prêtr
nous trouvons ces paroles qui ref
bien la prétension de nos gens. *Je pr
charité, que ta fraternité veüille bien
envoyer les Pseaumes des Grecs av
maniére dont ils les chantent.* Voic
termes, *Peto tuam charitatem ut G
rum psallentiam ad nos dirigere tua fr
nitas delectetur*, *parce*, ajoute-t-il,
*nous sommes si simples, qu'aux jours d
bauche l'on ne fait autre chose que lir
Epitre de l'Apôtre & un chapitre de
vangile, & nous n'avons point coûtun
chanter des Pseaumes, & on ne rec
point en nos bouches la grace & la
des Hymnes.* Voyez ces mots de *ch
tua, fraternitas tua,* d'un Evêque de
me à un Prêtre, & combien ils étoie
loignez de vouloir assujettir à leurs
les autres Eglises, puisqu'au contrai
corrigeoient leurs défauts par les
exemples des autres. § Nous trou
aussi à la fin des œuvres de Saint Gre
qu'environ l'an 593 il envoya un M
appellé Augustin en Angleterre l
pa

§ *A la fin des œuvres de S. Gregoire.*

ıient ſi differentes, & que la coû-
maniére des Meſſes n'étoit pas la
Rome & en France. A quoy S.
: répond, *Vôtre fraternité ſçait*
la coûtume de l'Egliſe Romaine en
l a été élevé ; mais je ſuis de ſenti-
ſi vous trouvez quelque choſe ſoit
e Romaine, ſoit en la Gallicane
lqu'autre, qui puiſſe être plus a-
Dieu, que vous le préfériez, car
levons point aimer les choſes pour
, mais nous devons aimer les lieux
bonnes choſes.

en a auſſi qui veulent tirer avan-
: ce que le ſiége de Rome eſt ap-
: les Péres, ſiége Apoſtolique. A

les autres Evêques qui enſeignent la doctrine des Apôtres & imitent leurs exemples ſont plus Apoſtoliques qu'eux. Il faut ſçavoir que toutes les Egliſes fondées par les Apôtres furent honorées de ce titre, & particuliérement dans les villes fameuſes & Metropolitaines qui étoient regardées comme les méres des autres Egliſes, quoy qu'elles euſſent quelquefois receu la foy aprés d'autres moins conſidérables, parce que là reſidoit la Juriſdiction civile, laquelle y attiroit l'Eccléſiaſtique. Et parce qu'il y en avoit pluſieurs en Orient où le nombre des Chrétiens étoit beaucoup plus grand que de ce côté icy, aucune de ces Egliſes ne s'élevoit au deſſus des autres, mais en Occident n'y en ayant

dit-il, *qu'il s'éléve quelque doute* *ſprit de quelques-uns à l'occaſion* *ynode Vniverſel, il faut que ceux* *ent leur ſalut conſultent les ſiéges* *ques pour apprendre la raiſon de* *s n'entendent pas.* * Et Saint Au-arlant de Cécilien Evêque de Car-ondamné par les Donatiſtes, de-quels il ne voulut pas répondre, pouvoit en reſerver la connoiſſan-ce au jugement d'autres collégues, lement des Egliſes Apoſtoliques. rons vû cy-deſſus que le Concile ms aſſemblé ſous Hugues Capet l'Apoſtolat de l'Evêque de Rome int à préferer à celuy des autres

de Vaiſon, & dit de même que l'E
Tricaſſin a vécu quarante cinq an
le ſiége Apoſtolique, appellant ain
les ſiéges Epiſcopaux. † Gregoi
Tours appelle l'Egliſe de Bourdeau
Apoſtolique. Le Concile d'An
aſſemblé contre Paul de Samoſate,
le l'Egliſe d'Antioche, l'Egliſe Ca
que, * *nous avons*, diſent-ils, *été obli*
donner à l'Egliſe Catholique un au
vêque en la place de cét hérétique : c
dant cette Egliſe Catholique n'étoit
ſoûmiſe à l'Evêque de Rome non pl
Cécilien Evêque de Carthage, § d

un Græcus Massiliensis Evêque
lle, & il donne le tître de sou-
ntife à ces mêmes Evêques-là, *
otius Evêque de Sens & à Fon-
que de Vaison. Il dit ailleurs †
Roy des Gots ayant subjugué
uitaine tüa tous les souverains
ui y étoient, & qu'il n'y eut point
établis en leur place. Le mê-
le aussi Mamercus Evêque de
souverain Pontife, § & là même
or de Loup Evêque de Trequier
e prémier Pontife de la terre ha-
même Sydonius ayant été choi-
lergé de Bourges pour élire en
le l'Archevêque de Sens & éta-

Pape, trés-digne du souverain Ponti
præsente sacro sancto Papa Pontificatu
mo dignissimo, c'est ainsi qu'il ap
Ægrotius Evêque de Sens & non le
de Rome. † Nous voyons que S. Ig
ne reconnoît aussi aucune dignité au
de celle d'Evêque. *Honore l'Evêque*
me étant le souverain Pontife, qui
l'image de Dieu. § Et le Pape Leo
connoît qu'au dessus de l'Evêque il
point d'autres dégrez. * Fortunatus
traite S. Germain Evêque de Paris d
verain Pontife, *Pontifici summo nos*
mendare precamur, Regibus & D
forte salutis opus.

A l'égard du nom de Pape que ces
là ont affecté pour se distinguer des
Evêques, il en est comme du mo
Légat ou de Nonce qu'ils donnent à
Ambassadeurs & Envoyez, au lieu
servir des termes ordinaires, ce so
singularitez de vanité & d'orgueil;
qui ne laissent pas de faire leur effet
Idiots qui s'imaginent par ces mots
le Pape est un homme d'une autre

† *Ignatius ad Smirnenses.* § *Leo Ep.* 87. *a*
* *Fortun. l.* 11. *Ep.* 13.

: autres. Il faut sçavoir que ce mot
origine, ne signifie autre chose que
ɔu Evêque, & étoit autrefois com-
tous les gens de ce caractére. Et
à présent en Gréce ils s'appellent
k en Allemagne aussi, & le mot de
de Brunswick Halberstadt, qui se
;ottes freind, und Pfaffen feind, ne
pas moins qu'il étoit ennemy des
que des Papes. Nous voyons
vie de Saint Cyprien faite par Pon-
)iacre qu'il y est appellé Pape. † Et
:pitre du Clergé de Rome à Cy-
il y a ces mots, au Pape Cyprien,
10 Papa. Et en suite *nous te desi-
és-saint & trés-glorieux Pape*, &
:pitre de Calerin qui est la 89 en
ɔ. *Le trés-saint Pape Cyprien.* Et
s écrivant à Athanase, l'appelle
*'eato Papa Athanasio. Au bien-heu-
ape Athanase, salut.* Il n'en faut
:guer plus de preuves, puis que §
ɔs luy même le reconnoît & avoüe
nom avoit été commun à tous les
:s jusqu'en l'an 1070 que Gregoire
E VII.

Cleri Rom. ad Cypr. de Lapsu. 15. § *Baron.*
. Ianuarii.

VII cét habile Pape, dont nous avons déja parlé, défendit que l'on le donnât à aucun autre Evêque qu'à celuy de Rome.

Pour ce qui eſt des Cardinaux, dont il n'y a point en aucun autre ſiége qu'en celuy de Rome, cela à mon gré luy donne ſi peu d'avantage, à parler Chrétiennement, au deſſus des ſiéges des autres Evêques, que cela rabaiſſe ce ſiége-là infiniment au deſſous des autres. Car qui ſont ces gens-là ? ce ſont des mondains, des Epicuriens, gens d'un faſte, d'une vanité & d'une dépenſe prodigieuſe. Il n'y en a guéres entre eux qui ne mangent deux ou trois cens mille livres de rente d'vne maniére infame. Et ce n'eſt pas ſans raiſon que l'Empereur Sigiſmond fit repréſenter au Concile de Conſtance qu'ils n'étoient bons à rien dans l'Egliſe & que l'on devoit ſupprimer cette dignité. Et dans le dernier Concile de Trente même, il ſe trouva des gens aſſez hardis pour propoſer d'abolir cette dignité ou bien de les reduire à leurs prémiéres fonctions de Curez, comme demandoit auſſi l'Egliſe Gallicane en ſes remontrances au Concile de Conſtance. *Domini Cardinales*, *Meſſieurs les*

Car-

eſt & doit être d'ouïr les confeſſions, r & baptiſer. † Mais au reſte il y pien d'autres Egliſes que celle de qui avoient de ſemblables Prêtres iaux. § Nous le voyons par un bref liſeGallicane ſous Charles cinquié- *e n'eſt pas Rome ſeule*, dit ce bref, *es Cardinaux, mais il y a beaucoup es Egliſes qui en ont, comme celle de ne, & qui appellent Cardinaux, ui ont les prémiers emplois dans l'E-* Et il en eſt ainſi en pluſieurs Egli- yaumes & Provinces. Et les Car- en ce temps-là étoient ſoumis aux es, comme l'on peut voir par la onique de l'Abbaye de Saint Jean

selon la coutume & à mon Archiat...
ses paroissiens. Le même auteur ...
le Gris, Chanoine régulier de Sai...
gustin, dit qu'il y a douze Curez à S...
qui de temps immémorial ont été...
lez Cardinaux. Il y en avoit de m...
plusieurs autres lieux de France, &...
lisons § dans Pâquier, qu'en un C...
tenu à Metz sous Charlemagne il...
donné, † *ut titulos Cardinales i...*
bus vel suburbiis constitutos honesti...
canonicè retractatione ordinent &...
nant. Que les Evêques ayent à ordon...
disposer canoniquement & honnétem...
titres Cardinaux dans les villes &...
les fauxbourgs. Si l'on estime tant ce...
gnité & ce nom dans l'Eglise, il...
bien aisé d'en faire en France autan...
l'on voudroit sans l'Evêque de R...
puisqu'il n'y a point d'Evêque qui...
puisse faire ; & sans faire de nouveau...

§ *Pasq. l. 3. c. 3.* † *Art. 54.*

tres il n'y a point de Prêtre de ceux qui officient présentement qui ne soit Cardinal quand on voudra. Ainsi cela ne sert de rien non plus que toutes les autres choses que nous avons refutées, pour prouver que l'Autorité que les Papes exercent soit divine, puis que l'Ecriture & toute l'Eglise primitive y sont contraires.

† Mais il faut aussi répondre à vne raison humaine qu'on employe pour jetter de la poudre aux yeux ; ils la tirent d'un auteur qu'ils estiment autant que S. Paul, & même plus, car ils prétendent que sans cét auteur nous manquerions de plusieurs articles de foy ; c'est Aristote, je ne croy pas que l'on en puisse tant dire de S. Paul le plus éclairé de tous les Apôtres. *Senza Aristotele noi mancavamo di molti articoli di fede,* § dit le Cardinal Palavicin. Bellarmin autre Cardinal Jésuite nous objecte donc qu'Aristote établit que le gouvernement Monarchique est le plus excellent de tous, & que par consequent Dieu veut que l'Eglise soit ainsi gouver-

† *Raison humaine pour la Papauté.* § *Palavic. l. 8. c. 19.*

terne de l'Eglise visible & Univers
le peut pas être. Et leur principe
leur est contesté par la plûpart des
ques ; Aristote luy-même, leur Apô
en quelques lieux, que le gouvern
composé, soit Aristocratique ou
cratique est le meilleur ; † *quæ ex*
bus constat Respublica melior est. E
qu'un Royaume puisse être bien g
né par un seul homme, il ne s'ens
que tous les Etats & Royaumes du
le puissent être par ce seul homme.
ailleurs il dit, * *Hûc enim sunt om*
ducenda ut iis qui sub imperio sunt

traire ; Nous voyons par l'histoire que les Empires du monde lors qu'ils ont été trop étendus, n'ont pû subsister, & ont été déchirez en piéces ; & nous avons l'exemple des sages Empereurs qui ont fait des Décrets pour empêcher l'aggrandissement de l'Empire ; comme un Auguste qui en fournit † *de coërcendo intra limites Imperio*, c'est le proverbe, *Qui trop embrasse, mal étreint.* Et cela est d'autant plus vray du gouvernement Ecclésiastique qu'il ne peut point infliger de peines corporelles aux délinquans, car S. Paul dit expressément que les armes du Ministére Euangélique ne sont point selon la chair, & les Péres aussi-bien que les Conciles nous enseignent que les armes des Evêques doivent être les larmes & la priére. L'exemple que l'on apporte d'un Evêque seul qui par institution divine gouverne vn Diocése, ou d'un Curé qui gouverne une Eglise, ne leur peut de rien servir puis que prémiérement il y a là institution divine, & icy non ; outre cela, un homme peut bien sur un ruisseau mener un batteau, sans pouvoir luy seul mener un grand navire en l'Ocean,

† Tacite.

& encore moins plusieurs navires ... l'e-
xemple de l'Evêque ou du Curé fai
tre eux, car ils ne sont pas souve
l'un préside seulement entre les
Prêtres, & l'autre au Synode.

Je prévois que l'on dira, que quo
cette autorité du Pape n'ait pas été
tuée de Jésus-Christ, que l'Eglise de
prémiers siécles ne l'ait point
nuë, que depuis elle ait été contred
temps en temps par quantité de gens
être par des esprits chagrins ou m
tens, cependant il faut croire que l'
qui l'a établie depuis l'a fait pour de
nes raisons. Que Jésus-Christ ni ses
tres n'ont pas si précisément réglé t
qui regarde la discipline de l'Eglise,
le ne puisse selon sa prudence y ch
quelque chose selon les temps & les
& comme d'autres disent que chaque t
a sa foy, ou comme Palavicin, * *altr
pi, altri costumi*, que l'Eglise en ce te
là étoit dans son enfance, & que l'âg
où elle est à present ne se gouvern
comme la foiblesse de l'enfance. J'a
que l'Eglise peut varier quelquefois

* *Palavic.* l. 23. c. 10.

cipline & dans la police de l'Eglise
rand crime; Mais il faut toûjours que
t par le principe de la charité, &
les Péres, *quod propter charitatem*
i debet contra charitatem militare,
ii se fait par principe de charité, ne
pas être contre la charité. Il faut que
tende à l'édification, l'Eglise ne doit
aire contre les Commandemens de
: Or j'ay montré que la Papauté
at les maximes de l'Evangile & est
à-fait contraire au génie du Christia-
, & plus contraire que les ténébres
ımiére.

Au reste, il n'est pas vray que l'Egli-
établi la Papauté, si ce n'est dans les
iles tenus en Italie depuis deux ou
cens ans en ça comme à Florence,
n, Boulogne & Trente, mais nous
rlons pas de ces temps ténébreux;
eux auec qui je dispute croyent que
se a établi cette puissance dans le si-
: ou septiéme siécle. * A cét égard
ırdinal Cusan se méprend lors qu'il

dit, *Papatus est de jure positivo*, la Papauté est de droit positif. Car l'Eglise n'avoit point établi cela dans aucun Concile si ce n'est que l'on appelle Eglise, quelque canaille d'Ecclésiastiques & séculiers qui s'assemblérent à la priére de Boniface III pour luy confirmer l'Episcopat Universel qu'il avoit mérité du parricide Phocas pour l'appuy qu'il luy donna. Luy même avoüe ailleurs que cette autorité leur est venuë † *ex usu & consuetudine subjectionalis obedientiæ*, & il établit fort justement en un autre lieu. *Si per possibile Trevirenus Archi-Episcopus per Eccle-*

ſer d'une choſe ſemblable. † Gerſon étoit auſſi de ce ſentiment. Car il dit tout nettement, que l'autorité Papale ne peut être conferée par l'Egliſe, *Papalis authoritas ſi non eſſet à Deo immediatè inſtituta, à totâ Eccleſiâ inſtitui non poterat.* Et quand il ſeroit vray que l'Egliſe l'eût établie comme le Pape Innocent III le prétend lors qu'il dit, *Eccleſia non nupſit vacua, ſed dotem mihi tribuit abſque pretio pretioſam, Spiritualium plenitudinem & latitudinem temporalium, illius me conſtituens Vicarium, qui habet in veſtimento ſuo ſcriptum, Rex Regum & Dominus dominantium,* quand cela, dis-je, ſeroit vray, il ne ſeroit pas moins néceſſaire d'abolir cette puiſſance qui fait tant de deſordres, parce que l'Egliſe l'auroit fait en ce temps-là pour le bien de l'Egliſe à ce qu'elle auroit crû; Et ayant éprouvé que c'eſt à ſa ruine, elle devroit la renverſer, parce que la chaire de Pierre eſt pour l'Egliſe, & non l'Egliſe pour la chaire de Pierre, *Petri Cathedra propter Eccleſiam, non Eccleſia propter Petri Cathedram. Quod propter charitatem fit, non debet contra charitatem militare.*

E 6

† *Gerſon de poteſtate Eccleſiaſtica.*

tare. Et puis que nôtre foy selon Th
d'Aquin, * ne doit être fondée q
la Parole de Dieu & non sur les éta
mens de l'Eglise, comme il dit, *Fides
innititur revelationibus, Prophetis &
stolis factis ; Ecclesia non statuit nisi
necessariis ad salutem*, selon cette
nous ne sommes pas obligez de
l'Extravagante de Boniface, qui di
est nécessaire à salut d'être soûmis au
Et si l'Eglise selon la supposition
gens-là en établissant la Papauté,
osé changer le gouvernement Aristo
que institüé par Jésus-Christ sous
le régne de Dieu s'est tant étendu, l
a flori, l'idolatrie a été confondu
sera-t-il pas permis à l'Eglise & aux
ces qui en sont les Protecteurs natu
la ramener de la servitude où l'e
du genre humain l'a entraînée, à s
miére pureté & simplicité. Il me s
que si les hommes avoient quelqu
timent de Religion ils devroient
continüellement de l'état déplora
l'Eglise, & des Grecs & Protestan

* *Thom. Aquin. in Summa, part. 1. quæst. 2. & 10.*

ious avons précipitez dans le mal
à ils sont.

elques gens veulent que parce que
tiarches Grecs tiennent entre eux
que le Concile de Nicée & Con-
avoient donné à tous les Patriar-
eluy de Rome qui avoit le prémier
doit toûjours conserver, & que
en rang il étoit le prémier des E-
& le seul Patriarche en Occident,
oit toûjours laisser joüir de ces pré-
es. Mais prémiérement aucun Pa-
e Grec, si ce n'est ce Jean de Con-
ople, contre lequel S. Gregoire
fortement, n'a jamais prétendu
er sur les autres Evêques ni sur l'E-
ncore moins sur les Princes Chré-
omme font les Papes ; & le Patri-
le Rome plus de 300 ans aprés son
ion ne l'avoit jamais attenté. Se-
nent, le rang de l'Evêque de Rome
ropter principalitatem urbis, qu é-
la principauté de cette ville, ce qui
s de lieu présentement, Rome n'é-
as le siége de l'Empire, mais un é-
toute sorte d'ordures & de crimes,
raite de brigands & un nid de Satan.

Nido

Etats icy n'étoient pas convertis à l
La France, l'Allemagne, la Pologn
partie de l'Eſpagne & tous ces pa
Nord ne ſçavoient ce que c'étoit e
Chriſtianiſme, ainſi un ſeul Patri
pouvoit plus facilement avoir l'inſpe
ſur ce petit nombre de Chrétiens
reſſortiſſoient auſſi à Rome pour
affaires civiles, comme à la ville maî
qui étoit le ſéjour des Empereurs. C
ment pourroient-ils gouverner tout
Egliſes préſentement, eux qui ne pe
gouverner celle de Rome, & qui p
ne s'en ſoucient pas. Ajoutez à cel
quatriéme raiſon qui eſt, qu'ils n'ét
point Princes terriens en ce tem
comme ils ſont devenus depuis, &
voient pas des légions innombrabl
Moines & de Beneficiers à leur
comme ils ont préſentement, ce qui
cette puiſſance la plus formidable qu

ere entre les Catholiques.
arce que Rome a eu autrefois le
e rang pour le spirituel sur les au-
les, elle le prétend toûjours avoir,
uivra qu'elle l'a aussi pour le tem-
ur ces mêmes villes là, puis que
té spirituelle de cette ville, comme
'ay prouvé, étoit fondée sur la tem-
& civile dont elle joüissoit comme
l'Empire. Et ainsi en prétendant
r la Religion en France, Flandre
les autres païs Catholiques ils
lent aussi avoir droit de traiter ces
comme ils voudront, & effecti-
ils se les sont soûmis & rendus tri-
s, jusqu'à disposer des couronnes
is à leur fantaisie.
en a d'autres qui croyent bien re-
quand ils disent que le Pape est
inter pares; & qu'ainsi il est le
des Evêques; mais je leur de-
en vertu dequoy, il est vray qu'il
insi entre les Patriarches lors que
de Rome, comme je l'ay dit, étoit
de l'Empire, mais présentement je
s qu'il est *ultimus inter pares*, &
du nom de Prêtre & d'Evêque, é-
tant

tant le tyran de l'Eglise & des Princes Chrétiens, & Prince temporel même. S'il n'étoit point Prince temporel, tout ce qu'il pourroit légitimement prétendre ce seroit d'être le prémier Evêque du païs Latin. Je sçai bien que l'on dira que j'en demande trop pour obtenir quelque chose. Je sçai bien qu'il n'en sera ni plus ni moins, mais je veux décharger mon cœur & dire la vérité. Dieu peut susciter quand il luy plaira des Princes qui rameneront cette bien-heureuse égalité entre les Evêques, sous laquelle l'Eglise a été si florissante autrefois & le Christianisme a tant fait de

aussi les gens qui prétendent que,
comme il qu'il y a nécessité de con-
s Archevêques & les Primats qui
ang au dessus des Evêques, insti-
Jésus-Christ, quoy que la digni-
hevêque & de Primat ne le soit
ainsi on peut bien aussi pour l'or-
ir un Pape. Cela pourroit passer
es ne prétendoiét point être d'un
dre, s'ils n'exerçoient point d'au-
r leurs Confréres, s'ils n'étoient
inces temporels & puissans, si les
tiques ne dépendoient point abso-
l'eux, qu'ils n'eussent sur les autres
qu'une prééminence de rang
assemblées ou dans les Conciles,
n'eût un dans chaque Etat Chré-
uel sollicitéroit auprés du Prince
ssemblée des Synodes Provinci-
les ans, ausquels il seroit soûmis
les autres Evêques, & entretien-
ommunion avec les autres Patriar-
Papes Catholiques, avec lesquels
correspondance pour faire assem-
s ensemble de concert & du con-
nt de leurs Princes respectifs des
s généraux, quand il le faudroit,
lesquels

lesquels se tiendroient tantôt en un
tantôt en l'autre, & ausquels présider
les plus entendus & les plus gens de
d'entre les Evêques sans acception de
sonnes, ou bien chaque Patriarche t
tour. C'étoit ainsi que l'Eglise étoit
vernée anciennement sans tyrannie
Religion se répandit par ce moyen
grand succés par tout & non pas p
prétendu Evêque qui est un Prince
dain qui a désolé l'Eglise. On avoit
vû autrefois parmi les Payens, les
être Sacrificateurs & Ministres de la
ligion. Parmi les Juifs aussi au com
cementque lesChefs de famille qui ét
souverains, se méloient des sacrific
faisoient le service divin, mais on n'
jamais vû avant ces derniers temp
sont l'égout des siécles, des Prêtres
les Princes, & des gens qui ne devr
s'employer qu'à la priére & aux sacri
& à qui Jésus-Christ & tous les Ca
les plus purs de l'Eglise deffendent
méler des affaires du siécle, ces ge
se comparer & s'élever au dessu
Rois.

N'est-il pas de bonne grace de vo

P

ıporel portant trois couronnes
autre, aſſis dans un trône cou-
& de pierreries, ayant des ar-
re & de mer, pluſieurs ſatellites
leſquels ſont égaux aux Prin-
erre, un Prince dis-je ſemblable
caire de Jéſus-Chriſt. C'eſt
leſſie charnel tel que les Juifs
ıuy le demandent; c'eſt donc
: concupiſcence & d'iniquité.
les Juifs avoient raiſon de l'ac-
uloir ſupplanter Céſar, & ce ſe-
ſon que les Romains l'ont fait
refois, & ainſi il ne ſera pas le
ır des hommes. Cette préten-
ıpes, comme l'on voit, eſt un
horrible & qui donne cauſe
: Juifs contre nous, & tend à
ıt ce qu'ils ont fait contre nô-
& à renverſer le Chriſtianiſme
comble. Auſſi-bien que la pré-
'ils ont que les Eccléſiaſtiques
pas être ſoûmis à leur Prince
ſont affranchis de ſon obéiſ-
Jéſus-Chriſt; c'eſt renouveller
grand Sauveur l'accuſation im-
fs qui luy impoſoient, qu'il ſe
vou-

vouloit faire Roy & porter les autres à la rebellion.

Il y a d'autres gens qui prétendent que le mal n'eſt pas ſi grand qu'il y ait un Pape, comme il eſt grand en ce qu'il ne s'aſſemble plus de Conciles Uniuerſels, & ainſi diſent-ils, il faut plutôt parler d'aſſembler un Concile que d'exterminer la Papauté, parce que ſelon eux le Concile rangera le Pape & luy tiendra la bride courte ; Mais cette Papauté ſubſiſtant, comment aſſemblera-t-on un Concile Univerſel ſans qu'elle s'en méle ? & ſi elle s'en méle, à quoy aboutira ce Concile? la fin en ſera comme de celuy de Trente, funeſte & miſerable ; Et poſé le cas qu'il ſe trouvât un Prince aſſez zélé, aſſez puiſſant, aſſez prudent pour faire aſſembler de concert avec les autres Princes Chrétiens un Concile Univerſel, malgré les Papes ; que fera ce Concile contre le Pape ? qui aura tous les Evêques à luy & par le ſerment qu'ils luy ont prété & par vint millions de revenu qu'il a, leſquels il employera pour corrompre tout le monde? & que fera-t-on des Moines qui ſeront tous pour luy, ayans intérêt de mainte-

nir

:ime, & ainsi sont nuls ? Et com-
:emps durera le bon état des af-
ce Prince, sa bonne correspon-
rec les autres Princes, pour faire
oix de ce Concile soyent obser-
ue le Pape, qui doit être tout ou
npêche pas l'éxécution de ses Dé-
ne continuë pas dans sa tyrannie?
ment conserver la Papauté &
it en même temps les mains liées,
y bon cela ? Certes il est beau-
is aisé de secoüer tout d'un coup
, que de la laisser sans être assuré
ıe fera plus de mal, *Tutius est pe-*
posse, quàm juxta periculum non
dit quelqu'un. Nous avons le tri-
ple des Conciles de Trente & de
ce ; De celuy de Trente l'on n'en

de Rome & parmi les Ecclésiastiques, qu'il ne put jamais rétablir l'ancienne discipline. Et cela prouve qu'il faut déraciner cette Papauté, & que ce n'est pas assez d'assembler un Concile libre Oecuménique, mais qu'il faut que ce soit quelque Prince puissant, zélé, & constant qui ne craigne que Dieu & point la Cour de Rome, qui commence, continuë & achève la chose avec vigueur, sans écouter les conseils prétendus modérez qui ne tendent qu'à la ruine de l'Eglise, leur proverbe ne vaut rien icy, qui dit, qu'il vaut mieux conserver la République telle quelle,

le, que la tyrannie que l'on y a attachée,
a Primauté du rang se pourroit encore
souffrir, quoy-que Iesus-Christ ne l'ait
pas institüée dans l'Eglise, mais celle du
Pape est une Primauté de Jurisdiction, à
laquelle l'Eglise Uniuerselle & le monde
entier est assujetti, comme l'on prétend;
e condamne la Primauté d'un Evêque
qui est un Prince mondain, qui a plus de
[illegible] millions de revenu; cette Primauté
qui est la cause de tous les desordres de
Eglise, au lieu que la fin & l'usage ordinaire
des Primautez légitimes, est de
maintenir le bon ordre dans toutes les
sociétez. Et je ne souhaite rien davantage
que de voir rétablir dans l'Eglise la
Primauté que Jésus-C. y avoit instiüée,
sçavoir celle des Conciles, & que l'on en
assemblât souvent comme l'on faisoit dans
Eglise Primitive, car c'est le defaut de ces
assemblées qui a perdu l'Eglise. Nous
voyons en la préface de l'onziéme Concile
de Tolede, que les Péres disent que
pour avoir manqué dix ans durant de la
lumiére des Conciles, tout le monde s'égaroit
& que l'Eglise tomboit dans le
desordre & dans la confusion. Combien
plus

plus de ſujet avons-nous de nou
de cela, nous qui depuis plus d
n'en avons point eu, & qui pl
pouvons plus eſpérer de légit
dant que la Papauté ſubſiſtera?
paroles de ce Concile, *Subſtr*
Conciliorum integro decennio,
omnium errorum ignorantiam o
tes occupâſſe, adeò ut Babylonic
nis ollâ ſuccensâ purpuratæ me
crementa Sacerdotes ſequerentur
clesiaſtici conventus non aderat
nec erat qui errantium corrige
cùm Sermo Divinus haberetur
N'eſt-ce pas la cauſe de tant d
tions, de tant d'héréſies, de tan
mes & de tant de débordement
voyons dans les Eccléſiaſtiques

? Eſt-ce qu'un Patriarche dans
Etat aidé de la puiſſance ſéculiére
pas mieux exécuter les Décrets de
, avec plus de facilité, moins de
:- & plus de ſureté pour la Reli-
pour l'Etat, qu'un Prince étran-
mbitieux & puiſſant, qui eſt en
on de ne ſe ſoucier point de la Re-
& de faire tout quadrer à ſon in-
Si ce Patriarche négligeoit ſon de-
vouloit faire le maître, le Prince
âtieroit-il pas ? L'expérience nous
oir que l'Egliſe n'a jamais été flo-
que lors qu'elle étoit gouvernée
ratiquement & qu'il n'y avoit d'au-
imauté dans l'Egliſe Univerſelle

C'eſt ce que répondit le ſaint Conc
Bâle aux mauuaiſes raiſons des Or
du Pape Eugene, qui prétendoie
l'Unité de l'Egliſe étoit mieux con
par un Pape que par le Concile.

Il y en a d'autres qui voudroien
l'on ramenât l'autorité des Papes da
bornes que les Conciles de Coñſtar
de Bâle leur avoient marquées. M
n'ont jamais compris l'impoſſibilit
rale qu'il y a, non ſeulement de po
faire conſentir les Papes à cela, ma
ſé qu'on les y eût contraints poi
temps, de leur faire obſerver toûj

avoient édifié, jusqu'à traiter mê-
lérétique cette sainte doctrine de la
rité du Concile ? Les Papes n'ont-
même été assez sacriléges pour fai-
r dans l'Edition Romaine des Con-
iénéraux, le Concile de Bâle du
:s Conciles Oecuméniques ? Il est
npossible qu'avec l'impiété & l'am-
daus laquelle la Cour de Rome est
, & avec la puissance énorme que
ies ont présentement, qui égale
.es plus grands Rois, que l'on les
:eduire à se soûmettre au Concile
nstance ; & cela même ne serviroit
i, car ce Concile leur donne trop
:ité ; Il leur donne le pouvoir qui
ient aux Empereurs d'assembler les
.es Généraux, d'y présider & con-
& d'éxécuter les Canons des Con-
l'égard des Eglises particuliéres, de
nême des Décrets dans l'intervalle
nodes, de n'être jugé que du Con-
énéral. Ils devoyent donc le dépoüil-
cette puissance temporelle, ils de-
: abolir le Cardinalat, affranchir &
tous les Moines de leurs voeux té-
:es envers le Pape, luy ôter la dispo-
F 2 sition

le Maître de tous les Etats, & le
maître de plusieurs ames. Il est bie
aisé de ramener tout d'un coup l'an
discipline ; J'avance un paradoxe,
ma raison est qu'il n'y aura jamais
bon changement qu'il ne se fasse d'u
niére éclatante, & pour ainsi di
lente, de la violence qui ravit le Ro
du Ciel. Pendant que l'on marcha
les Papes se maintiendront toûjour
le temps, par les intrigues ou p
coups diaboliques, les plus zélez
dront à se refroidir, on corrompra
gent ou par des chapeaux de Cardi
Ministres, on suscitera au Prince d
affaires, on le fera tüer par quelque
ne. Tous les Jésuïtes & tous les M
seront toûjours pour la Papauté, q
mine qu'ils fassent présentement. C
dit quelque part, qu'il n'y aura jan
Réformation, s'il n'y a quelque Pap
& constant qui la procure en assen

un Concile Général. Pour moy je dis, si Dieu n'inspire quelque grand Prince pour cela, je crois que la Réformation viendra aussi-tôt par le Démon, que par un Pape. Prémiérement, la Cour de Rome fait profession de détester l'assemblée des Conciles, *Concilio sempre aborrito da Pontefici*, dit Palavicin, outre cela ils ont établi cette maxime fondamentale que le Pape ne peut relâcher le moins du monde de son autorité, non pas même pour le salut du monde, parce que le Pape disent-ils, n'est pas le maître, mais seulement le gardien de cette autorité, jusque-là qu'ils soûtiennent que l'Eglise feroit une Simonie si elle vouloit que le Pape relâchât de cette autorité ou de ses profits pour le salut des ames. *Primato Apostolico, di cui non era signore, mà custode*, dit Palavicin. † Et ailleurs il dit ces mots. *Non essendo egli arbitro e padrone della sua maggioranza constituta da Christo, e però non potendo farle alcun pregiudicio.* Et aprés, *far una specie di Simonia, vendendo al Papa la ricuperazione dell' anime à prezzo d'entrate e di giuridizzioni ritolte*

F 3 della

† Palavic. lib. 3. c. 12.

della Chieza. Si un Pape vou
mer véritablement l'Eglise, la
Rome le feroit mourir. Mais c
Pierre de Blois, c'est la chair
lence, dans laquelle les plus g
se corromproient d'abord, l
montent sur ce superbe trône
blient incontinent qu'ils sont h
sont frappez d'étourdissement
ste jugement de Dieu. Nous
xemple d'un Æneas Sylvius qu
cile de Bâle étoit si zélé pour
soûtenoit si bien les intérêts
contre la tirannie Papale, &
aussi-tôt qu'il fut élû Pape,
que le Concile étoit au dessou
& excommunia ceux qui croyo
traire, cét Ange ne fut pas plû

Cela arrive aux Papes d'abord qu'ils sont élûs, c'étoient quelquefois d'honnêtes gens auparavant, mais la Tiare est-elle mise sur leur tête, ils se font adorer, *collo pronome di santissimo*, dit Palavicin, ce ne sont plus des hommes, *Voix de Dieu & non d'un homme*, comme l'on disoit d'Herode. Sixte V qui avoit été gardeur de cochons, fut-il fait Pape, il excommunia Henry IV. C'est ce qui fait dire à Marcellin second qu'il ne croyoit pas qu'un Pape se pût sauver, & à Pie V que lors qu'il étoit Religieux il avoit eu assez bonne espérance de son salut, qu'étant Cardinal il avoit commencé à craindre beaucoup, mais qu'étant Pape il en desespéroit absolument. Saint Hierôme parle d'un certain Prétextat Consul à Rome, lequel disoit. *Facite me urbis Romanæ Episcopum & ero protinus Christianus.* On peut dire depuis long-temps le contraire de ceux que l'on a fait Evêques de Rome: d'abord qu'ils l'ont été, ils ont cessé d'être Chrétiens. La raison de cela est, non seulement cette tirannie qu'ils exercent dans l'Eglise & sur le monde au mépris de Jésus-Christ & de son Evangile, mais aussi

cette grandeur temporelle à laquelle il sont élevez tout d'un coup, qui leur fai tourner la cervelle. Nous ne voyons pre que pas d'homme de mille livres de rent dont la raison ne soit accablée par so bien & qui ne soit bouffi d'orgueil, quoy qu'il soit né dans ce bien-là. Et on n voit guéres de riches qui ne soient insup portables, ou pour leur vanité, ou pou leurs vices, peu de Princes qui ayent d la Religion, & en qui la puissance n'ai corrompu & gâté toutes les idées de l vertu & du vice. Que sera-ce donc d'u homme de néant qui se voit tout d'u coup élevé à cette dignité si relevée q les Empereurs leur baisent la pantouf & qui d'abord qu'il est élû, se fait ado comme Dieu même sur les autels ? C fait que la malédiction de Dieu est sur t les Papes, & qui dit un bon Pape c comme qui dit vn bon diable. Voye Pape icy qui est un des mieux inten nez que nous ayons eu il y a long-ter quel excés d'orgueil n'en est-il point contre nôtre Roy qu'il a menacé d'e munication, quoy-que S. Augustin on dit qu'il est disciple, enseigne q

ne doit jamais excommunier aucun Prince ni son peuple; § *Multitudo non est excommunicanda, nec Princeps populi,* dit-il, *ubi Parabola Zizaniorum evolvitur.*

Mais le moyen, dit-on, d'être Catholique sans Pape ? Ayez-en un, à la bonne heure, mais qu'il soit de l'ordre de Simon Pierre, & non pas de l'ordre de Simon Magus, un Pape qui ne fasse point trafic des graces du S. Esprit & des choses Saintes, qui ne soit point un Prince de ce monde ; que ce soit un Pape qui ne s'éléve point au dessus des autres Papes, c'est-à dire des autres Evêques pour leur donner des loix, qui soit soûmis à son Prince, qui soit soûmis aux Conciles tant Nationaux que Généraux ; qui ne tourne point toute la Religion à son profit particulier. Mais pour souhaiter d'avoir toûjours une Papauté semblable à celle qui ravage tout depuis sept ou huit cents ans en ça, il faut n'avoir aucune idée du véritable Christianisme, il faut même avoir perdu l'idée du bien & du mal. J'ay connu un grand Prince en Allemagne & des plus Catholiques qui fût au

§ *S. August. apud Gloss. ordin.*

Prince tres-Catholique avoit en n
la Papauté, & ne pouuoit souffrir
vres de nos gens lors qu'il y avoit
que chose de favorable à l'autorité
le : ceux qui ont un peu connu l
Duc d'Hanover depuis sa conversio
vent si je dis vray. Nous sçavon
Charles VI selon l'avis des Théolo
de la Faculté de Paris en l'an 1407
pas difficulté de se soûtraire & tous
jets de la communion du Pape, ce qu
pendant le Pontificat de Jean XXI
Benoist XIII, & de Gregoire X
d'encourager même tous les autres
ces à faire comme luy. Et il y avoi
moins de sujet que nous n'en avon
sentement. Vous voyez ses raison

tre aux décisions de l'Eglise. N'en sommes-nous pas encore là depuis les Conciles de Constance & de Bâle ? car ceux que l'on a assemblez depuis ne méritent pas le nom de Conciles, puis-qu'il n'y a eu aucune liberté, & que tout s'y est fait, non par l'inspiration de Dieu, mais par celle des Papes. Ce ne fut qu'à demy que la France s'affranchit de ce joug-là, car bien-tôt aprés elle s'y laissa encore entraîner, & a pensé périr plusieurs fois depuis par là. Je ne fais pas grand cas non plus de la conduite des Venitiens laquelle on loüe tant, qui aprés avoir reconnu la nature de la Papauté & le génie de cette puissance, ne se sont affranchis qu'à demy de cette servitude, & moins qu'à demy. Ils se sont conduits en cela à leur ordinaire, suivans des Conseils modérez où l'excés n'étoit point à craindre & où il ne s'en pouvoit commettre, *Consilia media, & quod inter ancipitia deterrimum est, nec ausi sunt satis, nec providerunt.* Car ils ont toûjours en leur sein cette vipére qu'ils engourdissent autant qu'ils peuvent, mais qui pourra se réveiller quelque jour pour les dévorer. Ils

ont tous les jours encore mille embaras avec ces artificieux Romains, qui épieront toûjours les occasions de les perdre & de les remettre absolument sous leur joug. Il faloit renoncer parfaitement & à jamais à toute dépendance de ce siége : ils auroient pû ainsi mieux régler leur Clergé qui est aussi débordé que celuy de Rome, lequel ils n'oseroient réformer, parce qu'il seroit à craindre que pour se maintenir dans le libertinage Romain, il n'aidât au Pape à opprimer la République pour être toûjours dans la pleine liberté des enfans du siége Romain. *Vulgò dissoluta gratior est quàm tẽperata vita. Et vivere ut quisque velit permisit, quoniam sic magna erit tali Reipublica faventium multitudo.* *Aristot. *Et hoc humanitas vocabatur, ac ne pars servitutis esset,* &c.

Nous ne serions donc plus de l'Eglise Romaine, dira encore quelqu'un. Ils ne se contentent pas d'être dans l'Eglise Catholique & Apostolique, s'ils ne sont dans la Romaine, il semble qu'ils veulent avoir leur part dans les abominations de cette ville & de cette Cour, & les Romains ne se soucient point d'être de l'Eglise

* *Aristot. l. 6. c. 4.*

glise Gallicane. Je voudrois bien sçavoir par quel droit nous serons plutôt de l'Eglise Romaine que les Romains de la Gallicane ? Rome n'est plus comme autrefois le siége de l'Empire, & quand elle le seroit, nous ne relevons plus de l'Empire. Et il y a de la contradiction à vouloir être dans l'Eglise Catholique, dans la Gallicane & dans la Romaine tout à la fois : Car la prémiére est le général, & les deux autres sont des particuliers. Vous pourrez toûjours avoir Communion avec tous les Romains qui craindront Dieu, avec le Pape de Rome même s'il est Chrétien, mais non pour dépendre de luy ou de Rome. Vous serez comme les Chrétiens de la Primitive Eglise pendant plus de six siécles. Vous ne payerez plus d'annates, n'acheterez plus de bulles, ni de dispenses. Vous serez beaucoup plus Catholique qu'auparavant, car alors vous pourrez entretenir Communion avec les Grecs & les Protestans en les attirant à la foy de l'Eglise. Au lieu que le siége de Rome est à présent une muraille de séparation entre eux & nous.

CHAPITRE III.

Que la prétenduë autorité de la Papauté n'a jamais fait aucun bien à l'Eglise. Réfutation de tout ce que l'on dit d'avantageux de cette puissance pour prouver qu'elle est necessaire au Monde ; en faisant voir au même temps qu'elle est la cause de tous les maux de l'Eglise.

ILs soûtiennent que la Papauté a fait a[illegible] trefois & fait encore beaucoup [illegible] biens à l'Eglise, & au Monde. Je pou[illegible] rois refuter cela tout d'un coup par u[illegible] chose que tout le monde sçait, c'est [illegible] nous n'avons en aucun lieu tant de v[illegible] Chrétiens que dans les Etats Catholi[illegible] où cette puissance est le moins recon[illegible] comme en France, Flandres, All[illegible] gne. Mais voyons en détail quels [illegible] fait la Papauté. On dit d'ordinaire [illegible] n'y a chose si méchante dont on n[illegible] quelque usage dans la nature ou d[illegible] Société ; examinons l'utilité de [illegible] pauté, & n'oublions rien de tout [illegible]

ſe dit à ſon avantage. *Elle eſt*, dit le Cardinal du Perron, *le centre & la racine de l'unité des Chrétiens*. J'avoüe que voilà de beaux mots, mais nous y trouverons bien peu de ſens, ſi nous les conſiderons un peu. Car je luy demande en quoy conſiſte cette unité & comment le Pape en eſt le centre & la racine. * Si cette unité eſt dans le pur ſervice de Dieu, il me ſemble que Dieu en eſt le centre & non pas le Pape, & que c'eſt Dieu tout de même qui en eſt la racine, c'eſt-à-dire le Principe influant ſur la volonté & la force de le ſervir & de bien faire. Si cette unité eſt à mal faire ce n'eſt que conſpiration, & j'avoüe qu'à l'égard des méchans Eccléſiaſtiques qui ſont les membres du Pape, il eſt la ſource de toute leur impiété, ambition & diſſolution, & eſt le centre de l'unité de ces gens-là, qui rapportent tout à luy & à eux-mêmes, il eſt le centre de leur culte & le voudroit bien être de celuy de tous les hommes. † Palavicin dit que l'union

* *Les Papes ne ſont point l'unité, Il n'y a point d'unité. Papes ſcélerats*, † *Palavic, en ſon hiſtoire du Concile de Trente.*

nion & la soûmission de tous les Catho-liques au Pape forme une liaison d'une vie parfaitement Politique, *una congiunctione di vita perfettamente Politica*, il ne dit pas Chrétienne, mais Politique, & selon luy c'est la même chose. * Et ailleurs il dit que l'Eglise est un corps politique le plus heureux qui soit sur la terre, *corpo politico il più felice che sia in terra* : cette unité comme je dis, ne consiste qu'au culte du souverain Pontife, § lequel ils honorent tous beaucoup pour leur profit, le regardans comme la source des richesses, des honneurs & de tous les plaisirs qu'ils ont *secondo la carne*, selon la chair. Cette unité est dans la conformité du jugement qu'ils font tous

[redacted]

naissent mortellement ? Quelle unité de morale entre les uns & les autres, les Jésuites & les bons Catholiques qui s'entretraittent d'hérétiques, d'Apostats, d'Antéchrists, de diables ? Quelle unité y avoit-il entre les Jansenistes & Alexandre VII ? Nous voyons que depuis 20 ans les Papes sont entre ces deux sectes comme entre l'enclume & le marteau, ne sçachant comment ils se gouverneront, parce que d'un côté les Jésuites disposent des puissances de l'Europe, & de l'autre côté leur Morale renverse le Christianisme & l'humanité même, & elle est contredite par les Jansenistes qui sont suivis de tout ce qu'il y a de gens qui ne sont pas perdus d'ignorance ou d'Irreligion. Comment peuvent-ils réünir les sentimens ? puis-que les décisions d'un Pape renversent souvent celles d'un autre, & que quelquefois ils sont hérétiques eux-mêmes, comme quelques-uns accusent ce Pape icy d'être Janseniste, ce qui est selon eux pis qu'hérétique ? Quelle unité y a-t-il pour la Religion entre les Nations Espagnole, Italienne, & la Françoise dont les deux prémiéres n'ont presque aucune

Théologiens d'Italie en font un I
terre, ceux de France & d'Allemag
croyent rien : les Univerſitez de R
de Boulogne établiſſent qu'il eſt au
du Concile : Celles de France & c
vain prouvent fort bien le contı
Les Conciles Italiens, de Florei
Latran, de Trente veulent qu'il
périeur au Concile, ceux de Co
& de Bâle ſoûtiennent que c'eſt ur
ſie déteſtable de croire cela. S'il y
d'où vient que l'on dit & avec rai
le Pape a une ame différente en
Etat où il domine ? s'il y avoit

plusieurs erreurs du temps de ces Apôtres. Le Cardinal Palavicin dit aussi, que *il principato Apostolico mantienne in unità, in regola & in decoro tutta la Chieza.* † Pour connoître la vérité de ce que dit ce Cardinal, il n'y a qu'à considérer l'édification que les Papes ont donnée à l'Eglise depuis Boniface III Patriarche des Papes & prémier Chef de l'Eglise. § A-t-ce été un bon exemple pour l'Eglise que l'action par laquelle il aquit l'Episcopat Universel, & celle du Pape Zacharie à l'égard de Chilperic? Y a-t-il chose au monde qui favorise plus la perfidie & l'injustice que ces exemples-là? Voyez les histoires de Platine, de Génébrard, de Sigebert & de plusieurs autres, vous verrez qu'il n'y a crimes, excés ni abominations ausquelles les Papes ne se portassent pour faire leurs affaires pendant plusieurs siécles. N'a-ce pas été une chose fort consolante pour les gens de bien, de voir en ce siége, des enfans, des Magiciens, des Athées, des Adultéres, des Sodomites, comme l'histoire en fait foy, & non dix ou douze seulement en tout, mais cin-
quante

† *l. 8. c. 117.* § *Plaintes contre les Papes.*

en proye aux Turcs parce qu'ils
lurent pas ſubir le joug des Pa
qu'ils demandoient l'obſeruati
Saints Canons ? Ne ſont-ils pas c
leur perfidie de la perte de la Ho
yant conſeillé au Roy de Hongrie
ler le traité fait avec les Turcs ? en
quoy les Hongrois par un juſte ju
de Dieu furent taillez en pièces à
taille de Varnes, comme nous r
un Poëte de ce temps-là qui fait p
Roy de Hongrie ainſi, *Me niſi P*
juſſiſſent rumpere fœdus,

Non ferret Scythicum Pann
jugum.

Diſcite mortales non temerare
Peut-on nier auſſi que ce ne ſoit
par leur Simonie déteſtable & p
orgueil ont renverſé la Religion d
les Etats que l'on appelle Proteſt
n'y a qu'à voir les plaintes que fo

randshommes depuis plusieurs siécles
re ce siége & ceux qui l'occupoient,
juger de la solidité de ce qu'avance
vicin, qu'ils maintiennent en unité,
égle & en honneur l'Eglise. J'en
orteray quelques exemples. † Jean de
bur Evêque de Chartres parle ainsi:
*Scribes & des Pharisiens sont assis en
ise Romaine imposans aux peuples de
is fardeaux. Le souverain Pontife est
arge & insupportable à tous les gens
en, Ses Légats commettent tant d'énor-
z qu'il semble que le Démon soit dé-
né, quiconque n'acquiesce pas à leur
ine, est traité par eux d'hérétique.*
: Concile de Rheims assemblé sous
ues Capet & Robert son fils, s'écrie
. *Sera-t-il dit qu'un nombre infini
vêques & de Prêtres qui sont illustres
leur mérite & par leur science se soû-
ent à de tels monstres? Qu'est-ce que
, trés-réverends Péres, qui croyez-
que soit cét homme que nous voyons
sur vn trône haut élevé, tout rayon-
d'or & vêtu de pourpre*, &c. § Nous
avons

nnes Sarisburiensis in Polycratico. § *Aventinus*
tione Archymissa ad Proceres Imperii.

avons vû la lettre de l'Empereur Barberousse aux Princes de l'Empire qu'Aventin nous rapporte. Le même auteur nous produit aussi la harangue d'un Archevêque qui présidoit aux Etats de l'Empire à Ratisbonne, il y a ces mots. *Le souverain Pontife nous apprend une chose, qui est, qu'il y a cette différence entre les Princes Chrétiens & ceux qui ne le sont pas, que ceux-cy dominent sur leurs sujets, & au contraire les sujets* (assavoir les Papes) *doivent dominer sur leurs Princes. La souveraine Majesté a pris la forme de serviteur pour servir à ses disciples & leur baiser les pieds : Et ces Ministr de Babylone veulent régner eux seuls ne peuvent souffrir d'égal, ils n'auront po de repos jusqu'à-ce qu'ils ayent tout fo aux pieds, & qu'ils se soient assis au T ple de Dieu, & qu'ils s'élévent au d de Dieu : Il méprise les Saintes A blées & les Conciles de ses fréres, e ses maîtres. Il craint d'être contrai rendre conte des choses qu'il a con contre les loix. Il parle de grandes comme s'il étoit Dieu. Il roule en prit de nouveaux desseins de s'étal*

e pour luy. Il change les loix de & en fait d'autres de sa tête, il tout, il vole, il fraude, il tuë. † Ho- Evêque d'Autun en parle de mê- *Tournez vous,* dit-il, *vers ces ci- de Babylone & voyez quels ils sont, ls pensent en tout temps à faire mal, & apprennent aux autres à faire de ; ils vendent les choses Saintes, nt les crimes pour ne pas aller seuls r ; ils souillent par leurs impuretez erdoce, ils séduisent le peuple par ise, ils rejettent toutes les Ecritures quelles nous parvenons au salut. Con- aussi les Moines ils trompent les es par leurs habits en se moquant de & provoquent sa colére par leur hy- e. Regardez aussi les Couuens des s. Elles apprennent l'impudicité r jeunesse,* &c. § Et Pierre de Blois t : *Vueillez, Seigneur, ôter l'idole de maison, & briser les cornes de cét e de péché. Ils pervertissent tout à & donnent toute sorte de licence aux Moi-*

r. Augustodunensis in dialogo de Prædestina- libero Arbitrio. § Petrus Blesensis in Epist. dam Officialem.

Moines, qui se portent à tous les débordemens de la sensualité, desquelles ils ont l'absolution pour une pension annüelle qu'ils payent. Ainsi se gouverne le Prince de Sodome aussibien que ses disciples qui sont assis en la chaire de pestilence, &c. † Et S. Bernard qui s'écrie en parlant de la tyrannie Papale, *O miserable épouse,* dit il, *qui est confiée à de tels Paranymphes, ce ne sont pas les amis de l'époux, mais ses rivaux. Nous les voyons comblez d'honneurs & chargez des biens du Seigneur, & cependant ils ne luy rendent aucun honneur. Et de là viennent tous ces ornemens de putain, ces habits de bateleurs, cet Equipage royal,* &c. *La playe de l'Eglise est intérieure & incurable,* &c. * *Les offices & dignitez Ecclesiastiques ont aussi passé dans un commerce honteux, & on n'en fait cas que pour le gain, ce n'est pas le salut des ames que l'on cherche, mais à s'enrichir ; c'est pour cela que l'on se fait tondre, que l'on fréquente les Eglises & que l'on dit des Messes.* Et ailleurs. *Il semble, Seigneur Iésus, que tous les Chrétiens ont conspiré contre toi, & ceux-là*

† Bernard. de Conf. ad Eug. l. 3. c. 5. * *Bernard. super Psalm 9. v. 6. ser. 6.*

tout dans les Conciles, ce qui luy
ire qu'il souhaiteroit passionnément
un Concile où les traditions ne fus-
)oint deffenduës avec tant d'obstina-
ni observées avec superstition : car
que les Papes introduisoient beau-
d'abus sous le prétexte de la Tradi-
*Ad illud Concilium toto desiderio fe-
in quo traditiones non obstinatiùs de-
tur, aut superstitiosiùs observentur. Re-
tt à me qui dicunt, nolumus esse me-
quàm Patres nostri.* Ce n'étoient
es Conciles Oecumeniques, mais des
:iles comme celuy que Leon X fit
ibler * duquel la Sorbonne appella à
: des abus qui s'étoient établis, & luy

de Romulus abuseront-ils de nôtre patience, ou plutôt sottise? § Et le grand Pétrarque. *Qui-est-ce, je vous prie, qui ne doit pas détester cette Babylone, qui est la triste demeure de tous les vices, & de toute misere, &c. Ie le sçai par expérience, qu'il n'y a là aucune piété, ni charité, ni foy, ni crainte de Dieu, rien de saint, rien de juste, &c.* Il y a plus de mille ans † qu'Isidore Pelusiote loüoit un Prêtre d'avoir refusé l'Episcopat à cause de la grande dissemblance d ceux de son temps d'avec ceux des siecle précedens, *Parce*, disoit-il, *que la digni de douceur & débonnaireté étoit passée en tyrannie. Car au temps passé ils souffroient mort pour le salut de tous, maintenant causet la mort à leurs troupeaux, non en coupant la gorge, (ce qui seroit un moi mal) mais en scandalisant leurs ames lors ils distribüoient leurs biens aux gens; maintenant ils tournent à leur le bien des pauvres. Alors ils ma leurs corps par des jeûnes; main ils les amolissent par le luxe. Alors il*

§ *Petrarcha in lib. Ep. sine titulo.* † *Isid. l. Ep. 323.*

't la vertu ; à présent ils persécutent les
teurs de la piété. Alors ils donnoyent à
asteté des loüanges admirables ; mais
ésent, je ne veux rien dire de fâcheux,
Il se taît icy pour donner à penser
ui ne se pouvoit exprimer honnête-
t. Alvare Pelagius, Evêque Portugais,
s avoir parlé honorablement des pré-
s Evêques de Rome, fait cette plain-
: ses successeurs. * *Il y a long-temps*
'eurs successeurs se sont élevez en au-
é, mais fort differens en sainteté, s'in-
ns au Pontificat Romain (plût à Dieu
cette intrusion se fût sans aucune pré-
nte convention diabolique) enrichissant
'evant leurs proches, vivant en déli-
donnant les dignitez à leurs amis, édi-
des tours & Palais en Babilone, (c'est-
re, à Rome selon Saint Ierôme) nour-
nt des guerres, entretenant des par-
t Italie, quoy-qu'il n'y ait qu'une E-
, dissipant les biens Ecclésiastiques, ap-
nt les indignes aux charges, se glori-
: de leurs chariots, éléphans, chevaux,
s précieuses, & de leur grande suite de
'armes & puissance mondaine, envahis-
G 2 sans

* Alv. Pel. de planctu Eccles. l. 2. c. 15.

de grande importance, il y en a
qui crie encore plus vengeanc
Dieu : c'eſt que la Papauté eſt
cle à la piété des Chrétiens q
mettent ſous ſon joug. Nous n
point vertueux de nôtre nature
traire nous naiſſons dans le péc
moins que d'être favoriſez tou
liérement de Dieu, il y a toûjour
bien de la diſpoſition au mal.
on ne fournit aux hommes de
de réſiſter à ces mauvaiſes diſp
il eſt évident qu'ils s'y laiſſeron
ter. Mais ſi au lieu de leur four
moyens on les jette de plus en
ſions de malfaire, on ne peut d
bien-loin de leur inſpirer l'am
vertu, c'eſt les engager dans le p
la Papauté ſelon l'état où elle e
tement & depuis pluſieurs ſiécl
mauvaiſes qualitez qu'elle arr

2 *La Papauté eſt un obſtacle à la*

e ceux qui paroiſſent dans le monde
ont autorité ſur les autres. Ainſi la
ite des Moines & des Prêtres ne reſ-
preſque que l'avarice & l'ambition,
ɔoſitions naturelles que nous avons
vices, ſe fortifient par ce moyen,
ië que des Prédicateurs répréſen-
ɹ peuple, que pour ſe rendre agréa-
Dieu & avoir part au Royaume des
il faut réfréner ces mauvaiſes paſ-
& appuyent cette obligation ſur le
ɔte de l'Evangile ; mais les hommes
ɪt incomparablement plus par l'ef-
ce ou la crainte des biens & des
préſens que par celle des futurs, l'effi-
e la toute-amabilité d'un Dieu qui a

qu'ils n'embrassent pas formellement cette opinion, qu'il n'y a ni Dieu ni Paradis, ni Enfer, & qu'au contraire ils tiennent ces Doctrines pour trés-véritables : cependant ce mauvais exemple ne laisse pas de les faire agir comme s'ils les rejettoient, ce damnable exemple ayant un venin si mortel, qu'il leur fait croire que leurs conducteurs étant habiles, vivroient conformément à leurs instructions s'ils les croyoient divines ; & que ne menant pas cette vie, il y a apparence qu'ils ne croyent point ce qu'ils prêchent & enseignent. Aussi l'Ecriture invective en bien des endroits contre les Pasteurs de mauvaise vie, le déréglement de leurs mœurs étant une pierre d'achopement à ceux

[redacted]

nterprétations ſur tous les préceptes
ſus-Chriſt, ne ſe ſentent-ils pas por-
embraſſer ces explications, conten-
par là leurs deſirs & croyant mettre
conſcience en ſureté ? Les fauteurs
Papauté répondront que le Pape bien
de leur ordonner d'enſeigner de ſi
cieuſes maximes, les abhorre, & ſou-
roit de tout ſon cœur qu'ils en enſei-
ent & avançaſſent de contraires. Ou-
ue pluſieurs Papes ont été dans de
ais ſentimens, je veux que cela ſoit :
le Pape qui prétend être l'unique
de l'Egliſe & que c'eſt à luy ſeul qu'il
tient de juger abſolument des cho-
des perſonnes Eccléſiaſtiques, ne

ies. Si l'on dit qu'il ne peut point leur
npoſer ſilence à cauſe de leur trop gran-
e autorité, il eſt donc manifeſte que la
'apauté telle qu'elle eſt entretient le mau-
vais exemple & des ſentimens pernicieux,
& n'eſt pas capable d'y remédier, ſinon
peut-être en des choſes de trés-peu d'im-
portance, & partant qu'elle eſt un obſta-
cle à la piété, vû que perſonne n'y peut
apporter remméde, pendant que le Pape ſe-
ra reconnu le Chef & le Maître de l'E-
gliſe.

Le ſecond motif qui démontre que la
Papauté eſt un obſtacle à la vraye vertu,
eſt qu'elle entretient des pratiques qui
font régner une piété fauſſe & ſeulement
apparente au lieu de la véritable. Quel
ques Catholiques enſeignent que la con
trition eſt néceſſaire pour rendre la con
feſſion valide : mais cette doctrine a p
de cours : celle qui a la vogue & qui
gne porte qu'il ſuffit d'avoir l'attritio
qui eſt un ſimple repentir d'avoir pé
par la ſeule appréhenſion de l'Enfer.
peuple imbu de cette opinion s'imag
aiſément qu'il eſt facile d'être juſtifié
vant Dieu, & partant croit qu'apr

éché long-temps, il recevra à l'ar-
e la mort l'absolution de ses péchez,
ınt un *Peccavi* : car qui est l'hom-
ii ne craigne d'être damné ? Cette
: multitude d'indulgences plénieres
:es, qui sont presque aussi commu-
ıe l'eau, contribuë encore merveil-
ıent à jetter les hommes dans l'im-
nce, & à leur faire croire à même
qu'ils sont en sureté de conscience,
rétexte qu'ils s'adonnent à des exer-
ȝui passent pour pïeux, quoy-qu'ils
oient point. On peut produire quan-
ıutres raisons pour démontrer cette
vérité : mais celles-ci suffisent. Le
prétendant être le seul souverain Ju-
la Religion, ne fermant point la
ıe à ces faux & pernicieux docteurs
me ne le pouvant point, quand il le
oit, la Papauté n'est-elle pas un ob-
à la vraye piété, puis-qu'elle en in-
it une fausse en sa place ? Il y a de
es ames parmi les Catholiques, je le
sse : mais la Papauté ne contribuë
cela, au contraire, dans ceux qui
nt & vivent bien, c'est Dieu & non
pe qui est le Principe de leur piété

aussi-bien que de leur profession, laquelle est plutôt détruite qu'édifiée par l'orgueil & l'impiété ordinaires aux Papes, qui sont cause que parmi nous chacun ne croit que ce qu'il veut & que tout est plein de Déistes, de Sociniens, de Libertins & d'impies.

† On dit que du moins il entretient l'unité extérieure, & que c'est un grand avantage. Je le nie encore. Que contribue-t-il à cette unité extérieure ? mais outre cela elle ne sert qu'à tromper tout le monde lors que l'unité intérieure n'y est pas ; s'ils entendent l'unité en cérémonies, prémiérement ce ne seroit pas grande chose, car les cérémonies ne font rien à l'essence de la Religion & n'en son[t] que l'écorce, & au reste elles sont fo[rt] differentes selon les païs, & les Papes n'[en] sont pas les auteurs, si cela étoit, ce [se]roit assez pour les condamner. Avec t[out] cela, il y a moins de sectes & de factio[ns,] moins de division & par conséquent [plus] d'unité parmi les Grecs qui ont plusi[eurs] Patriarches que parmi nous : j'a[voue] bien que c'est plutôt l'ignorance qu[e]

† *Les Papes entretiennent l'unité extérieure*

unit que la raiſon & la piété.

* Mais, dit-on, les Papes n'épargnent rien pour la converſion des Grecs & des Proteſtans, ils leur donnent des bénéfices & de l'argent. On pourroit ajouter qu'ils n'ont pas même épargné le ſang des hérétiques pour leur converſion, comme l'hiſtoire nous l'apprend. Mais s'ils ont à cœur leur converſion, que ne renoncent-ils à l'autorité qu'ils ont uſurpée dans l'Egliſe & dans le Monde? que ne rétabliſſent-ils Chrétiennement les choſes en l'état où elles étoient du temps des Apôtres & de la Primitive Egliſe? pourquoy ne condamnent-ils pas les blaſphémes qui ſe ſont dits en faveur de leur domination, & ne renverſent-ils les maximes ſur leſquelles ils ſe ſont conduits depuis longtemps? On répond que leur vie ne ſeroit pas en ſeureté, & que la Cour de Rome s'en déferoit comme elle fit d'Adrien VI qui penſoit à la Réformation de l'Egliſe, auquel le Cardinal Palavicin § rend témoignage qu'il étoit *Ottimo Eccleſiaſtico, Pontifice mediocre*, bon Prêtre, mais un

* *Dépenſent pour la converſion des Grecs, &c.* § *Palavic. l. 2. c. 3. & 7.*

mediocre Pape. Mais si les Papes ne peuvent pas remédier aux desordres qui régnent, parce, comme l'on dit, qu'ils n'en sont pas les maîtres, à quoy sont-ils donc bons, & pourquoy souffrirons nous davantage cette tirannie dans l'Eglise? s'ils y peuvent remédier sans le vouloir faire, ils sont non seulement inutiles mais de détestables créatures. Il est certain que c'est l'un ou l'autre, ou tous les deux ensemble, car nous voyons que tout est renversé dans l'Eglise. Et quoy! s'ils sont Vicaires de Jésus-Christ & successeurs de Saint Pierre ne devroient-ils pas s'estimer heureux de mourir pour la gloire de Dieu & le salut de l'Eglise? Vaut-il mieux être l'objet du culte des hommes, provoquer la jalousie de Dieu & faire tant de maux en l'Eglise? Où est le zéle d'un Moyse & d'un Saint Paul qui voudroient mourir pour leurs fréres & même être anathéme, & de ces prémiers Evêques de Rome qui souffroient le martire si courageusement? Ils aiment mieux leur donner des bénéfice & de l'argent, parce qu'ils mettent ainsi le tout à grosse usure, ils sément pour recueillir, ils donnent ce qui n'est pas à

eux

r qui ne leur sert de rien. S'il est
u'ils pensent au salut de ces gens-là,
e pensent-ils au leur propre ? que
vaillent-ils à celuy des Catholiques?
eur en coutera point d'argent, il n'y
à permettre la lecture de l'Ecriture
par tout & la recommander comme
nous la commande, il n'y a qu'à or-
r que le service divin se fasse en lan-
que tout le monde entende : car on
ut pas nier que le deffaut de ces cho-
. produise parmi nous une extréme
ance, avec laquelle la piété ne se
: jamais : mais de donner de l'argent
convertir les gens, c'est la marque
sprit profane & un moyen fort mal
te, & un exemple pour les Maho-
s & pour les hérétiques d'en user de
à l'égard des Chrétiens. Et lors
e sont des bénéfices, c'est encore
car on remplit par là le Clergé de
n plus d'hypocrites & de gens sans
ion, qui dissipent le bien des pauvres
bauches & en luxe & ne servent le
souvent de rien à l'Eglise.
font, dit-on encore, respecter la
Re-

religion. † Mais comment ? est-ce par leur piété, leur sainteté ou celle de leur Cour, par leur humilité ? Non asseurément, ces vertus n'y sont plus connuës & les vices opposez y sont sur le trône depuis plusieurs siécles, mais on entend parler de leur belle Cour, de la grandeur & magnificence de leurs Cardinaux. Mais quoy ! Sont-ce ces choses-là qui doivent faire aimer la Religion ? est-ce l'or & l'argent, les beaux meubles, les richesses, les voluptez charnelles dont les Prélats se gorgent ? sont-ce les cavalcades à Montecavallo, leurs gardes à pied & à cheval, leurs armées de terre & de mer qui font respecter la Religion ? Si cela est, Jésus-Christ ni ses Apôtres ne méritoient que du mépris en comparaison de leurs Vicaires, & la Religion Chrétienne étoit aussi fort méprisable de leur temps. Est-ce d'excommunier tout le monde quand il leur plaît, sans autorité, sans cause, contre la loy de l'Evangile, qui est charité ? Mais les sages, bien-loin de les respecter pour cela, les regardent comme des fous. Es

† *Les Papes font respecter la Religion, accommodant les differens des Princes.*

Chapelle ou Consistoire, où l'on
e que de choses profanes, de faire
motions de Cardinaux ? A quoy
t cela & quel rapport cela a-t-il à
e de Dieu & au salut des hommes?
a-t-il là que le Patriarche de Ve-
l'Archevêque de Lion ne pût faire
vouloit, aussi-bien que le Pape.
ut point dissimuler, tout le respect
a a pour la Papauté, au moins de
ui n'en espérent aucun bénéfice, ne
ue du respect ou de la crainte que
it que les Princes en ont, & ce res-
es Princes, s'il est volontaire, ne
e que d'une grande ignorance de
gion dans laquelle l'on les éléve
prés, ou du mauvais conseil de
e Ecclésiastique ambitieux qui fait
res aux dépens du Prince : si ce res-
t forcé, comme il est d'ordinaire,
it la crainte que l'on a de la puissan-
ale, qui est maîtresse de ce nombre
'Ecclésiastiques & des Moines sur
qui gouvernent le petit peuple, le-
omme dit Palavicin, est l'arbitre de
gion des Etats.
ont à ce que l'on dit la puissance
en

en main pour faire observer les loix divines, si cela est, ils en devroient donner l'exemple eux-mêmes : Ils devroient s'appliquer ce que dit Jésus-Christ à Saint Pierre, qu'il ne devoit point tirer l'épée : C'est une chose ridicule & horrible tout ensemble que ces gens-là ayent des armées & fassent la guerre. Ceux d'Allemagne le font à l'exemple de celuy de Rome. Mais où est-ce qu'ils font observer les loix divines? Y a-t-il lieu où elles soient plus violées que là où ils ont plus d'autorité ? Rome à présent vaut-elle mieux que Sodome ? Au contraire ils favorisent autant qu'ils peuvent le crime par l'exemple de leur Cour, par leurs dispenses, par leurs prétensions d'exempter tous les Ecclésiastiques de la Jurisdiction des Magistrats civils, afin qu'ils puissent commettre impunément toutes sortes de crimes. Mais, dit-on encore, ils font peur aux Rois, & les empêchent de professer l'hérésie. Au contraire, ce sont eux qui les font devenir hérétiques, comme ceux d'Angleterre, Suëde, Dannemarc, & les empêchent par leur tirannie de revenir au sein de l'Eglise.

On prétend aussi, qu'ils servent à ré-

differens des Princes Chrétiens en-
étans regardez comme les Péres
ns des uns & des autres. Au con-
jours artifices & leur ambition sont
ës qu'il n'y a point de Prince dont
fie plus, ils n'ont jamais mieux fait
faires que pendant les guerres d'I-
Allemagne, de France & d'Espa-
ils ont toûjours ou alluméesou en-
:s. D'ailleurs, ils sont toûjours en-
les grands Princes. Ce que l'on dit
t avoir lieu, si les Papes n'étoient
:nus Princes temporels eux-mêmes
pens des Empereurs & d'autres
, qu'i s ont dépouillez, & on
'ils ont des prétensions sur tous
yaumes Chrétiens, qu'il n'y a
le Cour au monde plus raffinée
:ique que la leur, & qui fasse
de conscience de prendre le
atruy. A la vérité i's ne croyent
tendre à ce qu'ils disent, car ils
:nt que cela leur appartient ; que
est *Sennor del Mondo* & l'appel-
i-bien que Jésus-Christ *nostro Sen-*
n'y a aucun Etat dans l'Europe
qu'ils

nocent III avoit élu contre les
fut prémiérement excommunié
cent, qui donna ensuite son
à Philippe Auguste Roy de Franc
le pauvre Jean fut obligé d'im
misericorde du Pape qui le reçut
ment à condition que son Roya
veroit desormais du Saint Siége
roit feudataire, & luy payeroit
marcs d'or tous les ans : & qu
ayant repris ses esprits, prit la r
d'abjurer la Religion Chrétienn
une méchante Religion, à dess
couër par là, le joug du Pape, P
rendu Vassal du Pape il fut ap
Apostolique, Je suis surpris qu

rre l'aquit ; Il ne tient pas à sa Sain-
ce sera quand ils voudront.
On répond qu'il est vray qu'ils ont
u desordre autrefois, mais que cela
vera plus, que c'étoient quelques
rtez, que parmi les Apôtres il se
a bien un Judas. Mais je soûtiens
ous ces malheurs n'étoient point
es effets de la bile de quelque Pape
que des effets naturels des Principes
Papauté, Et si nous ne les voyons
:later tous les jours au dehors par des
s sanglans, nous ne devons pas croi-
e l'habitude & la volonté y soient
s, c'est qu'il y a quelque cause ex-
linaire au dehors qui en suspend
on & leur fait même agir quelquefois
ours de leur inclination. Ne voyons-
pas que l'Inquisition même de Rome,
npie Tribunal qui est en possession
oriser les plus grands crimes & de les
iser pour l'intérêt des Papes, même
rricides & les assassins de nos Rois,
com-

*Papes se déguisent à cette heure en atten-
eur coup : on doit toûjours être sur ses gar-
ec eux.*

comme entre autres par un décret du 9 Novembre 1609 qui condamne l'Arrêt du Parlement de Paris rendu contre Jean Châtel qui avoit attenté à la vie de Henry IV. Ce Tribunal, dis-je, a depuis peu condamné la Morale des Jésuïtes quoy que cette Morale soit parfaitement conforme aux Principes de l'Inquisition ; Et nous voyons, que les Jésuites de France sont présentement dans les intérêts du Roy contre le Pape, ce qui est absolument contraire à leurs maximes, & à toute leur conduite précédente ; Ce qui marque qu'il n'est pas vray que parce qu'un méchant fait une bonne action, qu'il ne soit plus à craindre ; *quoy-que l'on soit extrémement méchant, il ne s'ensuit pas que tout ce que l'on fait soit méchant.* Il ne faut pas croire que l'habitude soit perduë, parce que l'on ne voit pas toujours les actes, les Philosophes soûtiennent que cela est souvent ainsi, C'est une espece de tréve & non pas une paix. § *Non pax sed inducia, bellum enim manet, pugna cessat. Un cordonnier,* † dit Horace, *ne laisse pas d'être cordonnier quoy-qu'il ait fermé sa boutique.* [*Et Al-*

§ *Gellius.* † Horatius.

us Vafer omni abjecto instrumento ar-
unsaque tabernâ, sutor erat. Ainsi
pe ne laisse pas de demeurer Pape
qu'il fasse quelquefois de bonnes
s. * Valere Maxime dit en quel-
ieu qu'il y a des gens *quorum ani-*
peregrinatur in nequitia, non habitat,
els l'esprit passe par la malice com-
voyageur dans une hotellerie sans
rêter. On peut dire au contraire des
, *quorumdam Paparum animus pe-*
atur, in bonitate non habitat. La vi-
est un animal tres-dangereux, cepen-
qui ne mord pas toûjours *ceux qu'el-*
rroit mordre : mais jamais il ne fait
e fier en elle. *Nemo juxta viperam*
s somnos capit, qua si non percutit,
sollicitat, † dit Saint Hierôme quel-
part. Il en est de même de la Papau-
est la chaire de Pestilence *cathedra*
ntia, où les meilleurs se corrom-
nt, c'est ce qu'avoit bien compris
qui disoit que le plus grand mal que
eût souhaiter à un homme, c'étoit
fût Pape, § & ce Pére Chartreux qui
Dieu qu'aucun de leur ordre n'a en-
core

r. Max. † *S. Hier.* § *Petreius Chart.*

le Pape ne peut dépoſer les Rois ?
nunc Danaûm inſidias & crimine
Diſce omnes ; * C'eſt Paul V, In
X, & Alexandre VII, deſquels
dire *ottimi Pontefici*, *Eccleſiaſtici*
cri, que c'étoient de veritables
mais de trés médiocres Ecclésiaſtiq
veulent être Juges & parties en le
ſe propre, & pretendent que leur
gnage ſoit receu lors même qu'il
qu'à leur profit & à dépoüiller c
les croyent. Nous pouvons allé
exemple encore plus récent, qui e
du Pape préſent, qui a depuis peu

ii n'appartient proprement qu'au Sòu-
rain d'un Etat, lequel nous voyons choi-
plus judicieusement les sujets dignes
occuper ces emplois-là, parce qu'il ne
vend point, & ne les donne point à ses
rens comme faisoient ces gens qui a-
ient trés-peu d'égard au mérite de ceux
qui ils conféroient ces choses là. Joint
le de droit le Pape n'a rien à voir dans
Etats des autres Princes ; & que l'on
assez de preuve du zéle de ce grand Prin-
pour la justice & pour la Religion.
ais ces gens-là aiment à faire sentir leur
ng,& on peut fort bien dire d'eux ce que
ithridates disoit des anciens Romains,
le ce n'est pas l'amour de la justice qui
fait agir contre les Princes, mais qu'ils
veulent à leur autorité & à leur Majesté.
*Non delicta Regum illos, sed vires ac
'ajestatem insequi.* On sçait de quelle ma-
ére ils ont depuis peu mâtiné l'Espagne
r le sujet de ce Président de Castille qui
oit raison, & présentement encore les
énitiens. Ne sçait-on pas le tour d'Ale-
ndre V I I, & de ses neveux à l'égard du
oy en la personne de Monsieur le Duc
de

* Tit. Liv.

de Crequi, Ambaſſadeur à Rome ? On ſe peut ſouvenir comment ſous Henry IV peu s'en falut qu'ils ne perdiſſent la France abſolument ; & que tous les François ne devinſſent Eſpagnols, & ſi le Parlement de Paris n'avoit pas été plus Chrétien que le Pape, où en ſeroit la poſtérité de Henry IV? car Sixte V qui avoit été gardeur de cochons de ſon prémier métier, ayant paſſé au Papat eut l'inſolence d'excommunier Henry IV, & de le déclarer inhabile de ſuccéder à la Couronne, mais le Parlement caſſa la Bulle de ſa Sainteté, ce qui rompit pour ce coup-là leur deſſein. * Mézeray nous rapporte cette Bulle qui mérite d'être luë. Il y a ces mots, *que l'autorité baillée à Saint Pierre & à ſes ſucceſſeurs par l'infinie puiſſance de l'Eternel, eſt fort au deſſus de toute la puiſſance des Roys de la Terre ; que c'eſt à elle à faire obſerver les loix & à châtier ceux qui y contreviennent en les renverſant en bas de leurs ſiéges & les terraſſant comme Miniſtres de Satan.* Il ajoûte enſuite, *que par le devoir indiſpenſable de ſa charge il eſt contraint de tirer le glai-*
ve

* Mézeray en la vie de Henry III. pag. 367.

ve de vengeance contre Henry *jadis Roy de Navarre & contre* Henry *Prince de Condé, race bâtarde & déteſtable de l'Illuſtre maiſon de Bourbon, C'eſt pourquoy étant dans ce ſiége eminent & dans la pleine puiſſance que le Roy des Rois & le Seigneur des Monarques luy a donnée il les déclare hérétiques*, &c. C'eſt ainſi que Jules II dépoüilla auſſi le grand-Pére de Henry IV, du Royaume de Navarre & le fit tomber aux Eſpagnols. O miſerables & déteſtables Créatures d abuſer ainſi de la ſimplicité & crédulité des hommes pour oſer par un orgueil diabolique s'attribüer une autorité qui n'appartient qu'à Dieu ſeul & que Jéſus-Chriſt même pendant les jours de ſa chair n'a jamais exercée.

Il eſt dit en l'Evangile que l'Archange Michel conteſtant avec le Démon, ne voulut point le maudire, mais qu'il ſe contenta de dire, *que le Seigneur te reprime*, parce qu'il regardoit à Dieu qui en étoit le Juge & le Vangeur : Et qu'il ſe trouve cependant des fils d'Adam aſſez perdus & deſeſperez pour vouloir non ſeulement condamner, mais détruire les

chantement incomprehensible.
pouvons voir par là quel Jugem
devons faire de la harangue que
dinal du Perron en l'an 1616.
du Clergé de France en l'assembl
tats à Paris. Il soûtenoit que le
voit excommunier & déposer le
les faire assassiner, & que ne p
cela, c'étoit dire que les Papes
sent de ce droit-là il y avoit lon
étoient l'Antechrist. Et que p
ses Collégues, ils souffriroient v
le Martyre pour soûtenir cette
ctrine. Il eût voulu avoir pla
martyrologe de Garnet & de
lac & aller dans le même Paradis
ces anima & letho Tartara ne...

tous ces exemples on voit donc
e les Princes, les nôtres sur tout,
oivent jamais fier en aucun Pape,
insi les Papes ne peuvent être les
eurs des démélez qu'ils ont avec les
Princes.

es Avocats de la Papauté nous allé-
ussi, qu'il est avantageux, que les
tirent des revenus des Etats Catho-
parce qu'ils en font un bon usage
ls assistent de ces deniers les Prin-
tholiques contre le Turc, & les em-
t à plusieurs autres bons usages:
mple dit-on, ce Pape a donné cet-
ée beaucoup de blé aux pauvres de
, & dequoy marier quelques pauvres
Mais que fait cela pour prouver
s Papes sont les Vicaires Universels
s-Christ en Terre, & Chefs de l'E-
Catholique? Je ne dis pas que pour
ape, l'on dépoüille toute humanité
l'on devienne un démon; ce senti-
n'est bon que pour ceux qui croyent
s Papes sont l'Antechrist, § Cice-
ous dit que ceux même qui ne vivent

H 2 que

loy que font les Papes des tributs. § Cic.
ff.

que de crimes, ne pourroient pas vivre ſans quelque exercice de juſtice. C'eſt vne choſe admirable, que la plûpart du monde avec cette vénération qu'ils ont pour le nom de Pape, ayent ce panchant ridicule de les admirer pour des actions fort communes, quoy-qu'ils deuſſent toûjours ſurpaſſer en charité, en élévation d'ame & en mépris des grandeurs du monde les plus parfaits d'entre les Chrétiens, s'il eſt vray qu'ils ſoient Vicaires de Jéſus-Chriſt & ſucceſſeurs de Saint Pierre, vous diriez à voir comme l'on reléve le peu de bien qu'ils font quelquefois, que ces gens-là ſont diſpenſez de bien-faire. C'eſt comme ceux qui loüent de grande vertu une femme lors qu'elle ne s'abandonne pas à tout le monde, vous diriez qu'elle ne ſeroit pas obligée d'être chaſte, & que l'on luy en devroit beaucoup de reſte. De même l'on fait beaucoup valoir ce Pape de ce qu'il veut donner, dit-on, 500000 livres par an à la Pologne pour la deffendre des Turcs; mais prémiérement il y va de ſon intérêt, car les Papes ſe regardent comme les prémiers Rois de Pologne & des autres Royaumes Catholiques, & ils

croyent

:royent perdre autant de terrain & de su-
ets que les Turcs en enlévent aux Catho-
iques ; & qu'est-ce que cette somme pour
ın Prêtre qui a plus de vint milions de
'evenu ; A quoy employe-t-il le reste du
ang de l'Eglise ? Je soûtiens qu'il pille
ous les ans sur la Pologne beaucoup plus
que cette somme là ; Et dans un temps
où l'on commence à connoître un peu la
Papauté. il ne faut pas s'étonner s'ils veu-
ent la relever du mépris par quelques bon-
ıes actions. A l'égard du bled qu'il fait
donner aux pauvres de Rome, il y a de la
ustice qu'un peuple que la Papauté a ren-
du si lâche & si fainéant soit nourri par les
Papes, & à quoy va tout cela ? Y a-t-il
amais eu de Tyran qui n'ait fait quelque
bien ? Ce n'est pas que je m'attache à la
personne de ce Pape icy, qui est assurément
ın des moins méchans Papes qui ayent
occupé ce siége-là depuis Boniface III.
Je combas seulement la Papauté, cette au-
torité énorme qu'ils font adorer aux hom-
mes & qui n'a jamais fait que du mal, &
e fais une distinction toute contraire à
celle que font les ignorans, qui disent que
les Papes peuvent être méchans entant

qu'hommes, mais non entant que Papes, & moy je soûtiens qu'entant que Papes depuis Boniface ils n'ont jamais fait que du mal, mais qu'entant qu'hommes ils peuvent faire quelquefois des actions moralement bonnes; Si les Papes faisoient le devoir de vrais Evêques, s'ils prêchoient la parole de Dieu, s'ils instruisoient leur diocése en la connoissance de Dieu, qu'ils s'attachassent à prier Dieu, sans être ambitieux, sans vouloir commander d'autorité & faire le Prince à Rome, & qui pis est ailleurs, sans abuser le monde par des dispenses, des indulgences, des fausses reliques, des *agnus-Dei* & autres bagatelles, sans tirer des Annates, donner des bulles & se comparer aux Rois & aux Princes. Si, dis-je, ils faisoient comme les prémiers Evêques de Rome, je les honorerois & admirerois, mais, comme dit autrefois un soldat à Neron, je t'ay aimé, § *dum amari meruisti, sed postquam parricida, histrio, incendiarius extitisti*, pendant que tu as mérité de l'être; mais depuis que tu as été parricide, bateleur & boufon, je t'ay regardé avec horreur.

Ils

§ *Tacite*.

Ils disent encore que sans les Papes il
e seroit point de missions aux Indes,
jue ces peuples-là ne se convertiroient
. Au contraire par l'ambition, l'or-
il & les voluptez qu'ils entretiennent
Eglise, le zéle & la charité sont pres-
ibsolument éteints. Mais que font
Papes pour ces missions? S'ils y con-
uoyent, ce seroit pour leur intérêt
ime ils font toutes choses. Mais il s'en
ait avant que les Evêques de Rome se
assent de régenter l'Eglise. Et ceux
vont là d'ordinaire ne le font que pour
ain & pour le trafic, Et nous sçavons
les rélations que ce sont les plus étran-
conversions du monde, l'on ne se met
it en peine d'instruire ces miserables,
: leur rien apprendre, on les batise
ement sans leur rien expliquer de la
u de ce Sacrement ni de sa significa-
, sans les détourner de leur prémiére
atrie; l'on se contente pour toute in-
ction de leur dire qu'en adorant leurs
es & faisant tout à leur ordinaire il
t de diriger l'intention à Jésus-Christ
aux Saints; Et ainsi ils ne sont pas

† Missions.

moins idolatres qu'auparavant. Voila la conversion.

† Mais les Papes, ajoute-t-on, ne créent ils pas quantité d'Evêques *in partibus infidelium*? cela se peut faire sans Pape, les Métropolitains & les Primats les créoient autrefois & les Evêques le peuvent faire encor; Et cela n'aboutit à rien, qu'à flater la vanité des Papes, qui ne pouvans s'établir en effet en ces païs-là, veulent contenter leur imagination par cét Empire fantastique qu'ils s'attribüent en disposant d'Evêchez imaginaires en ces païs-là. Et ce n'est qu'une farce. Monsieur le nouvel Evêque fait la grimace d'aller à son prétendu Diocése où le peuple sera Grec, Payen, ou Mahometan, il prépare son équipage pour partir, & lors qu'il est sur son départ, sa sainteté se sent touchée de tendresse pour ce cher fils, loüe son zéle & sa pieté de vouloir aller se hazarder parmi ces Infidéles, le dispense de son voyage, & pour récompense de sa dévotion, elle le comble de bonnes pensions & de bons bénéfices avec lesquels le digne Prélat passe joyeusement sa vie à Rome dans les honneurs & les voluptez. Ils ont par

† *Evêques in partibus infidelium.*

ce même Principe de vanité créé quatre Patriarches à Rome pour se dédommager de ce qu'ils n'ont pû subjuguer les quatre Patriarches Grecs.

† Il y a aussi des gens qui prétendent que la nécessité d'un Chef visible dans l'Eglise Chrétienne est prouvée par ce que l'on voit que les Mahometans en ont un, & que les Payens en ont eu aussi; Et disent que les Mahometans qui ont un Muphti & eu autrefois des Caliphes, les Payens un *Pontifex Maximus*, comme les anciens Romains, auront bien moins d'aversion pour le Christianisme y voyant un Chef de Religion semblable au leur. Mais il y a bien de la différence, car ceux là n'empiétent point sur le temporel des Princes comme les Papes, ils ne se font point prêter serment de fidélité par les autres Ecclésiastiques, & ne prétendent point partager l'autorité avec leurs Princes, comme font les Papes dans les païs Catholiques. L'ambition des Papes les détournera toûjours plus que cette conformité ne les attirera. Outre cela il ne faut pas que les hommes

 ayent

† *Les Payens & Mahometans ont aussi eu un Chef visible de Religion.*

ayent des idées si charnelles de la Religion de Jésus-Christ qui n'est qu'esprit, sainteté & vérité, & c'est une espece d'idolatrie de croire que Jésus-Christ ait de semblables Vicaires Universels ; c'est ne connoître point Dieu, & vouloir faire de Jésus-Christ un ministre de péché.

† On peut encor alléguer, que les Papes retiennẽt les Princes & les grands dans la Religion Catholique par la commodité des dispenses qu'ils leur donnent souvent fort à propos, & lesquelles ces Princes ne pourroient pas trouver dans les autres Religions, § comme Palavicin soûtient que si le Pape ne donnoit pas des dispenses à ceux qui possédent & à ceux qui permutent plusieurs bénéfices, ceux qui en joüiroient offenseroient Dieu & auroient la conscience bourrelée, & c'est afin que Dieu ne soit pas offensé que les Papes ont trouvé le secret des dispenses. Mais, ou ces dispenses sont contre la Loy de Dieu, ou elles ne le sont pas : si elles sont contre la Loy de Dieu, les Princes n'en sont que plus coupables de s'être adressez

† *Dispenses données par les Papes.* § *Palavic. l. 19. c. 6. l. 23. c. 8.*

adressez au Pape, car c'est se moquer de Dieu & des hommes manifestement. Je sçay bien, comme j'ay déja marqué, qu'il ne manque pas de bonnes gens qui enseignent que les Papes peuvent faire que ce qui est péché ne soit point péché, & que ce qui n'est point péché soit péché, mais je ne puis m'imaginer qu'aucun Prince ait jamais été assez simple pour le croire; Ainsi l'action d'un Prince qui a recours aux Papes pour des dispenses, autorise cette impiété abominable, & la fait passer par son exemple pour un article de foy, & se rend un instrument honteux de l'établissement de la plus pernicieuse & de la plus infame de toutes les impostures. Si cette chose n'est point contre la Loy de Dieu il ne faut dispense de qui que ce soit ; Et outre cela, soit qu'il en faille ou n'en faille pas, le moindre Evêque y peut tout autant que le Pape & même plus, puis-que comme j'ay dit, les Papes êtant Princes temporels ne peuvent être sous le Christianisme ni Evêques ni Prêtres, ils ont forfait ce caractére & n'ont point de vocation de Dieu, puis-que Dieu n'a point institüé cette autorité monstrüeuse. Ces

dispenses au reste ne sont avantageuses qu'aux Papes, car ils se mettent par là en crédit & s'élévent, non seulement au dessus des autres Evêques leurs Confréres, mais même au dessus de Dieu, cassant ainsi ses Loix, & attachent de plus en plus indispensablement ces Princes & leur famille à leur service, parce qu'ils ont intérêt de maintenir cette prétendüe autorité Papale, sans laquelle ils auroient commis des choses honteuses & scandaleuses, & comme c'est assez souvent pour des mariages, leurs enfans seroient illégitimes,& cela confondroit l'ordre de la succession. Ainsi tout tourne au profit des Papes, lesquels sont toûjours du sentiment de celuy qui dit dans Epictete, † ὅπου γὰρ τὸ συμφέρον ἐκεῖ, καὶ τὸ εὐσεβές, que là où est l'utile, là se trouve la piété, § *omnia retinendæ dominationis honesta.* Non seulement ils donnent souvent des dispenses fort injustes aux Princes, mais ils en donnent même à tout le monde pour de l'argent ; & c'est encore une des choses qui donnent horreur pour la Religion Catholique aux hérétiques, qui ont en cela beaucoup plus de

† *Epictete. c. 38.* § *Tacite.*

›ect que nous pour la Loy de Dieu ;
ans jamais rien de semblable parmi
& s'il y a parmi eux quelque garne-
qui ait quelque bon coup à faire, il
n'il se fasse Catholique. En s'adres-
sa Sainteté de bonne grace, son af-
st faite, ce n'est pas Simonie, car ce
on en fait, c'est *in premio del denaro
a Dio*, * comme dit le Cardinal
cin ; & c'est aussi pour les punir de
éché qu'il leur fait donner de l'ar-
omme dit le même Jésuite ailleurs.
ment en a-t-on pû venir à ces ex-
npiété que de souffrir de telles cho-
n Payen disoit autrefois, § *Maxi-
tuna minima licentia est*. Que
se doivent donner le moins de li-
qui sont dans une grande fortune.
pes au contraire croyent que tout
permis, parce que tout plie sous
est une audace que la longue do-
on a causée, † *Vetustate imperii co-
udacia* : & comme ils ont éprou-
le peuple avaloit facilement les
ires, ils en ont inventé par degrez
de-

L. c. 2. † *Idem.* § *Sallust.* † *Tacit.*

de plus énormes. Quand une fois on a passé de certaines bornes, on n'a plus de honte,* *neque metus ultra neque pudor est*. Mais il est surprenant que personne ne s'oppose à des horreurs pareilles, & que l'on ait permis que de pareilles choses se fissent en l'Eglise & au nom de Dieu que tout le monde devroit reconnoître pour être la Sainteté même. Tout le monde l'a vû, le voit encor, n'en dit mot, l'approuve par son silence, y applaudit même. Je croy que l'on se flatte que Dieu est semblable aux Papes, & qu'ainsi l'on se tirera facilement d'affaire avec luy. Et ce qu'il y a d'aussi mauvais, c'est qu'à proportion les autres Ecclésiastiques, au moins plusieurs, s'attribüent aussi quelque-chose de cette autorité Papale de dispenser contre la Loy de Dieu, & cela à l'exemple des Papes qui ont infecté tous les autres, § *Sicut Grex totus in agris, Unius scabie cadit.* Et c'est ce qui nous a produit cette belle Morale qui a tant de cours dans le monde & fait tant de ravage. Ils dispenseront plutôt de quelque grand crime contre les Loix de Dieu & de

* *Tacite.* § *Horace.*

de la nature, que d'une chose indiférente ; sur laquelle eux ou leurs prédécesseurs auront fait une loy téméraire. Car par l'un & par l'autre, ils élévent au dessus des cieux leur toute-puissance. Par le premier ils s'établissent au dessus de Dieu en dispensant de l'obéissance à sa Loy, & par l'autre ils font un péché de ce qui n'est point péché de sa nature, ce qui n'appartient qu'à Dieu seul, & ainsi ils se mettent en sa place. Quelle raison y a-t-il, par exemple, en ce que le Pape Innocent III établit, † qu'un Prêtre peut être dispensé pour avoir plusieurs concubines, mais non les bigames ? surquoy la Glose fait cette remarque avec raison, *Notandum mirabile quòd plus hîc luxuria quàm castitas*. Quelle raison y a-t-il que l'on dispose tous les jours à Rome des meilleurs bénéfices en faveur des scélerats, Athées, Empoisonneurs, Sodomites, reconnus pour tels, & non un seul, mais en grand nombre, & qu'en France de semblables bénéfices ne puissent être possedez par un Prince qui sera fils naturel d'un grand Roy ? Je n'ignore pas qu'il y a quel-

† Innoc. Extra. de Bigamis tit. 21. c. quia circa.

quelques Canons qui y ſont contraires ; mais pourquoy obſervera-t-on ſi ſcrupuleuſement un Canon de Concile ſur une choſe preſque indifférente, pendant que les Papes violent tous les jours pluſieurs Canons des plus Saints Conciles dans cent choſes eſſentielles, & même en ce Chef-là, car il n'y a perſonne qui connoiſſe l'Italie & l'Eſpagne qui n'avouë qu'il y a là quantité, non ſeulement de Bénéficiers, mais de Prêtres & Evêques bâtards, nez même d'un double adultére, bâtards d'Eccléſiaſtiques & de femmes mariées. J'y en ai connu aſſurément plus de quatre ; Et même en nôtre France, qui eſt toute ſainte en comparaiſon de ces païs-là, qui eſt-ce qui ne connoît pas des Bénéficiers de cette ſorte ? * Les Théologiens Romains ſoûtiennent qu'un Prêtre n'eſt pas irrégulier pour adultére ou Sodomie, & ce ſera irrégularité de laiſſer joüir de bénéfices un Prince, parce que ſon Pére ne l'a pas eu de ſa femme légitime. † Voyez Navarre grand Canoniſte, il vous dira que

la

* *Maximes horribles des Théologiens Italiens ſur la Sodomie dans un Prêtre.* † *Navarr. queſt. 2. de defenſione proximi.*

domie ne cause point d'irrégularité
un Prêtre, mais bien le mariage,
le Pape Innocent III l'a ainsi éta-
Aprés avoir parlé des cas qui causent
gularité, il demande si la Sodomie
est point. *Dubitârunt an voluerimus*
nefandum Sodomiæ crimen compre-
re, sequitur respondendum esse non
rehendi, primò quia irregularitas nisi
sus jure expressos non incurritur, se-
ò quia illa verba sunt Innocentii. Facit
, quod nos intelleximus quòd in Italia,
t fertur plus hoc malo laboratur, quàm
eret, nulla de eo dispensationes quærun-
il conclut que la Sodomie ne rend
un Ecclésiastique irrégulier. † Et le
inal Tolet soûtient que c'est la doctri-
mmune des Théologiens de Rome
'on peut conférer tous les Ordres,
la Prêtrise à des enfans, & à ceux qui
pas encore l'usage de la raison, *omnes*
nes, dit-il, *etiam Presbyteratum con-*
osse infantibus, & nondum usum ra-
habentibus est cõmunis doctrina Theo-
m. Par là nous voyons clairement que
l ces gens-là refusent en France des
be-

tol. c. 61. l. 1. de instit. Presbyter.

bénéfices ſans charge d'ames, ſous prétexte d'irrégularitez prétenduës, que c'eſt plus par orgueil que par Religion, & qu'ils prennent plaiſir, comme j'ay dit, à faire ſentir leur joug & ils appellent cela, *ſuper aſpidem & baſiliſcum ambulare* marcher ſur l'aſpic & ſur le Baſilic.

Les deffenſeurs de la Papauté alléguent encore, que l'on eſt redevable aux Papes du Saint Tribunal de l'Inquiſition, ſans lequel la véritable Religion auroit été ſupplantée par l'héréſie en Italie, Eſpagne, & Portugal, le Cardinal Palavicin l'aſſure. † *Il tribunal dell' Inquiſizione, dal quale l'Italia riconoſce la conſervata integrità della ſua fede.* En quoy ils font un bel honneur à Dieu & à la Religion Chrétienne de s'imaginer que Dieu n'ait pas d'autres moyens de conſerver ſon Egliſe & qu'il la faiſſe maintenir par des inſtruments auſſi maudits que celuy-là. § Afin que l'on en puiſſe mieux juger, il eſt à propos que je diſe un mot de la maniére dont ce Tribunal procéde envers les hérétiques, en abregé, ſur ce que l'on appelle le directoire

† *Palavic. lib.* 14. c. 19. § *Inquiſition des Papes.*

rectoire des Inquisiteurs fait en l'an 1585. Il faut sçavoir que ce directoire fut fait pour l'exécution de la Bulle *de Cæna Domini*, laquelle se voit, † *in summa Francisci Toleti de instructione Sacerdotum*, où il y a dixhuit sortes d'excommunications, la premiére contre les hérétiques, fauteurs d'hérétiques, ceux qui lisent ou gardent leurs livres sans la permission du S. Siége ; & c'est sous prétexte que cette canaille a fait mourir deux de nos Rois, c'est cette belle excommunication qui a ruiné la Religion en Angleterre, & c'est merveille qu'elle ne la renverse pas ailleurs. Au 20 l. Tous ceux-là sont excommuniez qui disent & confessent que le Concile est au dessus du Pape, & qui appellent de ses Ordonnances au Concile. Ainsi l'on ne sçauroit plus être Chrétien sans être excommunié du Pape, il faut cesser de croire à l'Evangile, & il faut être Papiste si l'on veut éviter ces terribles excommunications. Au chap. 21. de la somme du Cardinal Tolet, la Bulle excommunie tous les Princes qui mettent de nouveaux impôts sur leurs peuples sans
la

† *lib.* 1.

la permiſſion du Pape, celuy-cy n'eſt pas mal-adroit, car voilà par là tous les Souverains eſclaves du Saint Siége, ne faut-il pas avoir perdu l'eſprit pour ne pas voir que c'eſt l'eſprit du Démon qui poſſéde cette génération de vipéres ? Au chap. 27, 28, 29. tous les Chanceliers, Préſidens, Conſeillers, Cours ſouveraines de Juſtice ſont excommuniez s'ils empêchent les Eccléſiaſtiques en quelque maniére que ce ſoit d'exercer leur Juriſdiction Eccléſiaſtique contre tous ſelon des Décrets du Concile de Trente, & par là veulent renverſer toute l'autorité politique, & en rendre maîtres les Eccléſiaſtiques, car il faut ſçavoir que le Concile de Trente dont tous les Décrets étoient faits à Rome avant que les matiéres fuſſent propoſées à Trente, établit les immunitez Eccléſiaſtiques ſelon les Décrétales de Boniface VIII. Ce qui obligeoit autrefois pluſieurs bons Prelats de France de faire tant d'inſtances pour faire recevoir ce Concile en France, & ce fut ce qui porta le ſcélerat Miron Evêque d'Angers à faire cét inſolent écrit contre le Parlement pour lequel il méritoit bien la mort. Enfin aprés avoir ful-

miné

miné quantité d'autres excommunica-
tions, ils déclarent que ceux qui demeu-
rent un an entier en ces sortes d'excom-
munications, deviennent hérétiques par
contumace, au chap. *cum contumacia de
hæreticis in 6.* Encore est-ce une grace
de ce qu'ils ne les font pas devenir loups-
garoux. Il n'y a rien en tout cela que de
sot, horrible & diabolique, & cependant
il se trouve encore aujourd'huy des per-
sonnes qui n'oseroient avoir détesté cela
publiquement. Il y a même en France
beaucoup de gens qui le soûtiendroient
au péril de leur vie & mourroient pour
cela, comme presque tous les Moines &
plusieurs autres, qui ne voudroient pas
pour Jésus-Christ avoir perdu ce point
en France, où jusqu'icy ce Tribunal de
Inquisition a été en horreur, non pas à
égard des Moines, mais de tous les Par-
mens, on dit, *Ecclesia mavult suffundere
guinem quàm effundere.* Et sous la mi-
rité de Louis XIII, toutes les chaires
Docteurs & des Prédicateurs reten-
ient de cette impie & abominable
trine que le Pape étoit le Monarque
Eglise, pouvoit excommunier, dépo-

ser

ser & faire mourir les Rois.

Et afin que ces Saintes loix fussent mises à exécution, ces infames ont fait un livre qui s'appelle le directoire des Inquisiteurs en l'an 1585, dans lequel ils établissent que ceux-là sont impies & ennemis de l'Eglise qui n'admettent pas l'Extravagante de Boniface & toutes les décrétales des Papes qui déclarent que l'Eglise a la puissance des deux glaives pour détruire tous ceux qui ne les reçoivent pas. Dans la troisiéme partie de ce directoire, Commentaire 13. il y a trois moyens de procéder contre les hérétiques, sçavoir par accusation, par délation, & par Inquisition. En matiére de foy, l'accusation n'est point admise, parce, dit-on, qu'elle est dangereuse, & fort litigieuse, il faudroit prouver le crime d'hérésie juridiquement & canoniquement, ce qui ne seroit pas si aisé, de sorte que c'est le Procureur Fiscal de l'Inquisition qui fait la fonction d'accusateur, *quia non est obnoxius pœnæ talionis*, parce qu'il n'est point sujet à la peine du talion, *neque aliis pœnis quas falsi accusatores pati solent*, ni aux autres peines qu'ont accoûtumé de

souf-

ir les faux accusateurs. Ainsi il n'y a
a voye de délation & d'Inquisition,
st assez qu'un homme s'adresse au
c de l'Inquisition ou à l'Inquisiteur
dénoncer ou déférer quelqu'un &
ait de luy. Dans cette troisiéme par-
directoire, Commentaire 28, sur la
y a ces mots. *In crimine hæreseos
r ejus enormitatem, omnia testimonia
untur, omniúmque voces & accusa-
audiuntur, etiam inimicorum ho-
n, perjurorum, lenonum, meretricum
amium.* Et ce qu'il y a d'aussi bon,
que deux témoins de cette sorte leur
nt contre un Roy même, sans que
soit obligé de luy dénoncer les té-
s, voyez le Commentaire 23, 48,
14. Il y a ces mots, *quòd si reus in-
postularétque ut sibi concederetur de-
secundùm juris ordinem, & per con-
is ut testium nomina simul cum dictis
dem sibi ederentur, audiendus non
& si fortassis ob id gravari se dice-
r appellaret, talis appellatio nullo
effet admittenda, sed eâ non obstante,
ero eâ rejectâ tanquam frivolâ & in-
ad ulteriora judicii acta est intrepidè*
pro-

I nationibus Ecclesiasticis, vel de judic
clesia sua statuentis,(ces bourreau
lent rendre l'Eglise complice de leu
baries)*sed si injustè condemnatus sit g*
potiùs quòd pro veritate mortem pa
Que pourroit faire de pis le diabl
étoit incarné ? cependant, c'est l
de l'Eglise, le Vicaire de Jésus-Ch
Saint Siége, le Siége Apostolique,
Sainteté qui fait & ordonne ces
Mais ils font encore bien pis que
l'égard des Rois & des Princes,
se servent de voyes secrettes, par
s'ils en étoient avertis ils pourroie
leur puissance prévenir leurs mauv
seins ; ils se servent donc de gens
rans & chargez de crimes comm

cela en Italie ceux que l'on appelle *Croceſegnati*, & en Eſpagne *los familiares*, † voyez François-Suarez Eſpagnol au livre qu'il appelle, *defenſio fidei Catholica*. Par parentheſe, nous ſommes bien obligez à ce loyal Loyoliſte, qui appelle ces maximes-là la foy Catholique, s'il diſoit vray ce ne ſeroit pas un grand avantage que d'être Catholique, ce ſeroit pur Manichéïſme, & il faudroit croire les deux Principes le bon & le méchant, Dieu & le Démon. Un auteur nommé Guilielmus Neobrigenſis nous fait une hiſtoire d'un Moine qui avoit détrôné ſon Roy & s'étoit mis en ſa place, il avoit fait mettre ſur ſon cachet, *ferus ut leo, mitis ut agnus*. Ce Moine-là étoit un garnement d'avoir ainſi uſurpé la couronne ſur ſon Prince, mais il valoit mille fois mieux que tous ces brigands de Rome. Pour moy j'entretiendray toute ma vie communion avec l'Egliſe Catholique Gallicane; mais ſur le pied de la Bulle *de Cana Domini*, de la Papauté, de l'Inquiſition, de la ſupériorité du Pape au deſſus du Concile, & de la morale à la mode, je décla-

† Suarez in def. fid. Cath. c. 4. lib. 6. num. 37.

re que je déteſte comme choſe pernicieuſe au ſalut, la communion avec ceux qui croyent & ſoûtiennent ces choſes, & que je les croy auſſi éloignez du ſalut que les Mahométans. Qui pourroit croire que Jéſus-Chriſt qui s'eſt donné luy-même pour le ſalut, & qui eſt la charité même, approuve que l'on faſſe mourir les gens pourla Religion,& qu'il ne déteſte pas ces barbaries que ces monſtres exercent ſous le nom de Vicaires de Jéſus-Chriſt ? Combien cette pratique eſt-elle contraire à celle de Jéſus-C. & de ſes Apôtres ? Voyez de quelle maniére ce benin Sauveur parloit à ſes Apôtres qui le vouloient abandonner. *Ne voulez-vous point auſſi me quitter* ? Sur quoy Saint Chryſoſtome fait cette réflexion, ἐρωτᾷ λέγων μὴ καὶ ὑμεῖς θέλετε ὑπάγειν, ὅπερ πᾶσαν ἦν ἀφαιροῦντος βίαν καὶ ἀνάγκην. Et effectivement ils l'abandonnérent tous, & cependant il les receut auſſi bénignement aprés ſa réſurrection que s'ils l'euſſent ſuivi juſqu'à la croix. Et nous voyons que lors qu'il donne à ſes Apôtres la puiſſance des clés, il leur ordonne ſimplement d'enſeigner les hommes & non de les contraindre par

orce, & dans une occasion, où ses Apô-
res étoient mécontens des Samaritains &
ouloient attirer le feu du Ciel sur eux,
l leur dit, *Vous ne sçavez de quel esprit
ous êtes menez, le Fils de l'homme n'est
oint venu pour perdre les ames, mais
our les sauver.* Mais les Papes qui en
sent tout au contraire, ne sont venus
ue pour détruire les corps & les ames.
Nous voyons que l'Apôtre Saint Paul? en
uivant ces saintes régles de la charité, en
crivant à Tite, & l'instruisant du devoir
l'un Evêque, luy dit seulement, *Evitez
eluy qui est hérétique après l'avoir averti
ne & deux fois,* il ne dit pas, *faites luy
njustice, tuez-le, ruinez-le par violence
u ruse, violez-luy la foy,* selon les maxi-
mes & la pratique de la Cour de Rome,
* Selon ces principes Saint Chrysostome
lit ces paroles, *apud nos, non cogendo,
sed suadendo id agendum est ut qui malus
est melior evadat, neque enim ad coërcen-
dos peccatores potestatis jus nobis datum est,
& si datum maximè esset, locus non esset
juris istius exercendi, cùm Deus coronet,
non eos qui necessitate, sed qui voluntate li-*
I 2 bera

* Chrysost. au l. II. du Sacerdoce.

bera à malo abstinent. Et de-là vient que Saint Hierôme comparant un Roy à un Evêque, dit. *Ille nolentibus praeest, hic volentibus.* Et Gregoire Evêque de Rome en écrivant à l'Evêque de Constantinople, luy dit, *Nova est & inaudita ista prædicatio quæ verberibus exigit fidem.* Non seulement les Péres avoient en horreur que l'on fît mourir aucun pour la Religion, mais même que l'on leur fit aucune injustice, car c'est trahir la Religion que d'en user ainsi, & c'est un moyen seur d'endurcir les hérétiques, car il est certain que ceux qui font cela ne sont Chrétiens que de nom, & on croit facilement qu'une Religion ne vaut rien lors que l'on veut obliger les gens à l'embrasser par de semblables voyes. Saint Athanase parlant de la Religion des Arriens qui persécutoient les Catholiques, les chassant de tous les emplois, leur ôtant les moyens de gagner leur vie, leur défendant l'exercice de la Religion, & leur faisant plusieurs autres injustices par violence & par fraude & par des accusations sans fondement jusqu'à en faire mourir même quelques-uns, dit fort bien, *atque se ipsam quàm*

non

m sit pia, nec Dei cultrix manifestat. On
:ut dire cela des Anglois présentement.
Et Saint Chrysostome, *Errantis pœna est
ceri.* L'Empereur Antonin, quoy-que
ayen, étoit bien plus Chrétien que les
apes & leur Inquisition, lors qu'il dit au
vre IX. *Si potes, meliora doce, si non
tes, memento in hoc tibi lenitatem da-
m. Ipsi Dii lenes sunt talibus.* Si la Re-
gion Chrétienne établissoit l'Inquisition,
: si elle justifioit les perfidies & inhuma-
itez qui se commettent tous les jours
our la Religion par la Cour Romaine,
u par les hérétiques, je ne feray point de
ifficulté de prononcer que ce seroit une
bominable Religion, & que nous n'en
evrions pas être un seul moment. Et si
on alloit en Paradis par ces sortes de
noyens-là, je serois bientôt du sentiment
e ces Amériquains qui ne vouloient
oint aller dans le Paradis où l'on disoit
que les Espagnols alloient : je ne vou-
lrois point aussi aller dans le Paradis des
'apes, & des Inquisiteurs. Je soûtiens que
es Papes ont plus ruiné l'Eglise dans les
aïs d'Inquisition que toutes les héréfies

† *Chrysost. aux Ephes.* 4. 17.

ensemble ne pouvoient faire. Il n'y a qu'à considérer le bel effet que cela a opéré en ces païs-là, où il n'y a en effet aucune Religion, du moins la Chrétienne n'y est-elle presque plus connuë; Et comment le seroit-elle avec vne ignorance pareille à celle que l'Inquisition y cause, qui n'a produit que superstition, impiété, hypocrisie, déguisement de sentimens, mille crüautez & perfidies & toutes sortes de vices abominables qui ne sont presque connus que dans les païs d'Inquisition, & où l'on les connoît ailleurs, ils ont été apportez de Rome par les dévots de la Papauté par le moyen du trop grand commerce que les Princes souffrent que l'on ait avec Rome, les hérétiques peuvent dire qu'ils ont l'obligation à l'Inquisition de ce que la Hollande n'est plus Catholique. Si l'Inquisition est avantageuse au Christianisme, pourquoy les Nations de l'Europe les plus Chrétiennes, les mieux réglées pour la Religion, & pour les mœurs, la détestent-ils? Comparez la Nation Françoise, l'Allemande, la Flamande, la Polonoise, avec ces autres esclaves de l'Inquisition, vous direz que

les derniéres ne ſont pas dignes du nom de Chrétiennes en comparaiſon. Et pour ce qui eſt des hérétiques, je fais cent fois plus de cas d'un hérétique homme de bien & craignant Dieu, que d'un Catholique déréglé, ou qui ne ſçait ce que c'eſt que Religion. Je ne connois point de pire héréſie que d'être ſans connoiſſance de Dieu, & comment le peut-on connoître, là où il n'eſt pas permis de lire l'Ecriture Sainte ? où les Eccléſiaſtiques ſont perdus de vices horribles & ne ſçavent du tout rien ? où c'eſt un crime digne du feu de conférer de la Religion ? où l'on a l'eſprit occupé de mille ſottiſes qui n'ont aucun rapport à la piété ? Mettez un Italien, ou un Eſpagnol qui aura un peu d'eſprit ſur le chapitre de Jéſus-Chriſt, il ne manquera pas de dire que Jéſus-Chriſt étoit un grand Politique, *Christo era grande Politico*, parce qu'ils voyent que ſon Vicaire ſous l'ombre de la Religion a fait de grandes conquêtes & s'eſt aſſujetti tous les Princes Catholiques, c'eſt là l'idée qu'ils ont de Jéſus-Chriſt & qu'ils ſe ſont formée ſur ce qu'ils voyent de la Cour Romaine & ſur l'état préſent de l'Egliſe, car

pour l'Ecriture Sainte ils la connoissent moins que l'Alcoran. Et leurs Théologiens leur enseignent que l'Eglise est un corps politique le plus heureux qui soit sur la terre, *un corpo Politico il più felice que sia in terra*, comme dit Palavicin. * Et ailleurs, le même Cardinal dit que J. Christ veut que son Eglise soit gouvernée comme les grands politiques gouvernent leurs Etats, & qu'il est décendu du ciel en terre pour la rendre heureuse en ce monde aussi-bien qu'en l'autre, en la comblant d'honneurs, de richesses & de voluptez. † *Secondo la carne*, selon la chair. Et de la Papauté en particulier il dit qu'elle est une source abondante de félicité temporelle. *Il principato Apostolico fonte d'utilità temporale, secondo la carne, in quel modo chi è più conforme etiandio all' humana felicità.* § Les Portugais n'en sçavent pas plus, ils sont plus de demi-Juifs sans sçavoir ce que c'est que Judaïsme ni Christianisme. Il y en a grand nombre qui attendent une espece de Messie qui les doit rendre les maîtres du monde par

les

* *Palavic liv. 3. c. 18. hist. du Concile de Trente*
† *l. 7. c. 9.* § *l. 23. c. 3. l. 1. c. 25.*

es conquêtes qu'il fera. C'eſt un de leurs Rois nommé Sebaſtien dont ils ont fait un Saint, lequel fut tüé à la bataille d'Alcazar, étant allé ſecourir un Roy Maure contre un autre Roy Maure : comme ſon corps ne fut point trouvé aprés la bataille, ils prétendent qu'il n'eſt pas mort, mais qu'il rode par le monde & qu'il reviendra bientôt pour conquerir toute la terre habitable & la ſoumettre à la Nation Portugaiſe. Ce ſont les Chrétiens de ce païs-là qui croyent cela, & ils l'ont pris des Juifs ſans y penſer. Il n'y a pas encore long-temps que l'on eût trouvé en Portugal beaucoup d'argent à emprunter payable au retour de Saint Sebaſtien. Ce qui produit cette ignorance énorme parmi tous ces gens-là, c'eſt non ſeulement parce que l'on n'y lit point l'Ecriture, mais parce que l'Inquiſition n'y ſouffre que ſa Religion. Car par ce moyen il n'y a perſonne qui accuſe ni l'inhumanité de l'Inquiſition ni les vices & l'incapacité des Eccléſiaſtiques ; S'il y avoit quelque autre ſecte qui eût liberté, la conviction de cette ſecte les obligeroit à étudier & à s'inſtruire, ce qui y feroit fleu-

rir l'étude de la Théologie & les autres ſciences, & comme chacun auroit autant de cenſeurs de ſa Religion & de ſes mœurs, qu'il y auroit de gens de ſentiment contraire au ſien, cela feroit que l'on prendroit garde à ſa conduite, & que l'on vivroit d'une maniére beaucoup moins éloignée du véritable Chriſtianiſme, qu'il y auroit beaucoup moins de débordement, que l'on auroit honte de ces horribles crimes qui ne ſont préſentement qu'un jeu pour les Italiens, il y auroit plus de connoiſſance de Dieu, plus d'induſtrie, plus de politeſſe. Je ſçai bien que cela n'eſt pas propre pour les Papes & les Eccléſiaſtiques, de l'humeur dont ils ſont, car ils s'accommodent beaucoup mieux de l'Inquiſition & de l'ignorance. Je ſçai bien par des expériences que j'ay faites & j'ay oüy dire à pluſieurs honnêtes gens en Angleterre que l'expulſion des Catholiques feroit périr parmi eux toute dévotion & Religion, parce qu'ils n'auroient plus d'adverſaires pour les réveiller & les obliger de prendre garde à eux, que leurs Miniſtres deviendroient ignorans & débauchez, & le peuple à pro-

por-

ion. Mais l'Inquisition deffend tous
néchans livres, dit-on. Il faut sçavoir
la Parole de Dieu est du nombre des
hans livres qu'elle deffend, & qu'il
plusieurs autres livres deffendus, qui
seulement ne sont pas mauvais mais
llens, parce qu'ils sont contraires à
bition de la Cour de Rome & qu'il
débite un nombre infini de detesta-
qui ne méritent que le feu, aussi-bien
leurs auteurs. Ils ont par le même
cipe rayé des livres des Saints Péres
passages qui ne les accommodoient

continüent d'alléguer pour justifier
uisition, que la diversité de Religion
des guerres dans un Etat. Mais quels
n'y fait point l'Inquisition? Tous
Princes qui l'ont chez eux en sont
ves. Il est vray qu'il n'y a point
eux de guerres civiles pour la Re-
n; Mais il est vray aussi qu'il faut
soient dans une dépendance abso-
le la Cour de Rome, autrement s'ils
ent examiner ses ordres, les Papes les
ent comme de la canaille. Combien
is la Republique de Venise a-t-elle

pensé être renversée par ces gens-là, en se voulant conserver quelque liberté & ne pas souffrir de certains excés de leur tirannie ? & encore tous les jours ils luy insultent & attentent à tous les droits que Dieu & la nature luy ont donnez.

† On allégue aussi en faveur de la Papauté que l'on luy a l'obligation de tous les differens ordres de Moines & de Nonnes qui ornent beaucoup l'Eglise & luy sont d'une grande utilité. Il est vray que les Papes les ont presque tous érigez & qu'il ne tient pas à eux qu'il n'y en ait encore vint fois davantage, sur tout dans les Etats des autres Princes. Car par ce moyen ils élévent *imperium in imperio*, leur empire dans celuy des autres, ce sont autant de sujets qu'ils gagnent par là dans les Etats Catholiques & qui sont toûjours prêts de faire tout pour leur service. Et quand il n'y auroit que cela, toutes ces institutions de tant de sectes de Moines devroient nous être suspectes. Au reste ce ne sont pas les Papes qui ont inspiré à ces sortes de gens les pensées de retraite

&

† *Moines & Nonnes.*

: d'auftérité, ils ont ſçeu ſeulement s'en
rvir & appliquer cela à leur uſage. On
ait aſſez le panchant que les hommes
1t à cette ſorte d'humeur & de vie. Et
y en a toûjours eu en tous païs & en
utes Religions grand nombre qui ont
nbraſſé ce genre de vie, prétendans vi-
e plus auſtérement & fuïr les traces des
:cupations du ſiécle, & qui ſe ſingula-
.oient en leurs vétemens, en leur nourri-
re & par des flagellations & autres mor-
ications extérieures de leur chair. Il y en
oit grãd nombre parmi les Juifs, ſur tout
rs la fin, & lors que la Religion alloit le
us en décadence, nous voyons par leurs
teurs qu'outre les Phariſiens il y avoit des
ſéens, des Doſithéens & d'autres ſectes
Religieux Juifs. Il y en avoit beaucoup
rmi les anciens Romains, il y a une deſ-
iption admirable de leurs mœurs &
;ons dans Juvenal, c'eſt d'eux qu'il dit,
nti nulla fides. Et qui Curios ſimulant
Bacchanalia vivunt, il les répréſente
ec de petits cheveux, *& ſupercilio bre-*
r coma, & avec cela il dit qu'ils vi-
ient d'une maniére fort débordée. Il y
a encore grand nombre parmi les Pa-
yens,

yens, il s'en trouve auſſi pluſieurs che
les Mahométans, les Grecs, Neſtorien
Eutychiens, Maronites, Abyſſins & Co
phtes. Les Papes donc ſe ſont habile
ment ſervi de l'humeur de ces gens-l
qu'ils ont appuyée de leur mieux & com
me Canoniſée pour augmenter leur pro
pre puiſſance par le crédit qu'ils don
noient à ces gens-là qui devenoient leur
créatures, & leſquels de leur côté ſer
voient les Papes de tout leur pouvoir &
crédit. On les avoit en grande vénéra
tion à Rome, cette vénération ſe com
muniquoit par tout, en ſorte que l'on le
adoroit preſque ; tout ce qu'ils faiſoien
& diſoient étoit d'un auſſi grand mérit
que tout ce qu'avoient fait ou dit les Apô

[redacted]

es en faiſoient autant de leurs au-
s, on croyoit ne pouvoir plus faire
ſalut ſans les Moines ; on attachoit
ie à leurs habits, qui étoient d'une fi-
extraordinaire pour mieux impoſer,
races particuliéres, quelquefois auſſi
des qu'au ſang de J.C. même, Qui pre-
cét habit, cela luy valoit un ſecond
ne, diſoient-ils. Quand on étoit ma-
l'on déſiroit de mourir en cét habit.
oient des gens qui faiſoient plus de
que Dieu ne commandoit, & nous
ns que toutes ces impiétez ſe débi-
encore par les Moines de ce ſiécle,
rétendent auſſi qu'ils font plus de
qu'il ne faut pour être ſauvez, &
part de leurs mérites & œuvres de
gation à qui en veut, pourvû qu'il
ibuë à l'entretien de la cuiſine, &
cela ils ont trouvé l'Invention des
rairies.

es Chefs de ces Sectes, comme j'ay
rvoient fort bien les Papes, & les
de leur côté les faiſoient valoir au-
lu Peuple, & enfin par l'ignorante
é des Princes les éxemptérent de
ſſance qu'ils doivent à leurs Princes,

à

à leurs Evêques, à la Loy de
& ainsi ils ne reconnoissoi
Pape ; peu à peu en criant
comme les aveugles de Paris,
ces sectes se sont aquis des
chesses, les autres ont mieux
dier, comme ces gueux vig
préférent la vie de mendian
néant à toute autre vie. Ceu
l'esprit, parmi eux s'occupen
légendes fabuleuses de la v
qu'un de leur Ordre & à faire
méchans livres sur la Religio
tous à la solde du Pape, leq
en pardons & indulgences &
dont ils font bon débit, en ca
des gens de leur Ordre, & en
des loix de leur Prince & de l
[redacted]

billez de differẽtes maniéres & portansdifférentes livrées, lesquels vivent aux dépens du bon hôme sans qu'il en coûte un sol au Pape, ayans trouvé plusieurs secrets pour plumer la poule sans qu'elle crie. Ils sont assurément d'un grand usage aux Papes, mais pour nous, je demande à quoy ils sont bons. N'y a-t-il pas assez d'autres Ecclésiastiques sans eux pour faire le service ? N'y a-t-il pas assez de véritables pauvres à nourrir sans les Moines mendians, qui sont les plus ridicules & les plus vicieux de tous ? S'ils sont nécessaires à l'Eglise, comme l'on dit, d'où vient que dans la primitive Eglise, où il y avoit tant de piété, il n'y en avoit point ? ou du moins en tres petit nombre & d'un caractére contraire, & que présentement dans cette langueur de l'Eglise tout en fourmille. D'où vient qu'il y en a beaucoup moins en France, Flandres, Allemagne, Pologne, où le Christianisme est cent fois plus en vigueur, qu'en Italie, Espagne & Portugal où il est presque éteint ; Car quoy-qu'il se fasse souvent des béatifications ou canonisations de

de gens de ces païs-là, cela ne ſignifie autre choſe ſinon que ſa Sainteté a touché de l'argent, ou que ces Béats avoient été pendant leur vie dévoüez au Saint Siége ; cela ſe fait ſur des hiſtoires fauſſes de la vie de ces perſonnes, faites par des Moines de l'Ordre, & il eſt fort aiſé d'impoſer en ces païs-là à cauſe de l'extréme ignorance & à cauſe de l'Inquiſition qui brûleroit ceux qui oſeroient y contredire ; en France, où il y a beaucoup de gens éclairez & plus de liberté, il n'eſt pas ſi aiſé d'impoſer & d'en faire accroire; d'ailleurs les Religionaires ne manqueroient pas de découvrir la fraude & la révéler, delà vient auſſi qu'il ſe fait trés-peu de miracles en France, & moins à Paris qu'en aucune autre ville du Royau-

d'une dévotion basse sans aucun suc de véritable piété, ne s'attachans qu'à l'écorce & négligeans, ou ne connoissans pas la véritable forme de la piété, & ils sont avec cela enflez d'amour propre, présomptüeux, pleins de mépris les vns pour les autres, ambitieux, mondains, & voluptüeux; ce que l'on voit lors qu'ils ont un peu de liberté, comme en Espagne, Portugal, Italie, il n'y a rien de si effréné que leur conduite, dissolution ni abomination qu'ils ne commettent, en nôtre France même où ils sont des saints en comparaison, il ne se fait point de bon conte de débauche ou de friponnerie, dont ils ne soient; Comparez-les avec nos Péres de l'Oratoire qui sont séculiers & ne se mélent pourtant pas tant qu'eux des affaires séculiéres ; il y a pour la connoissance, pour l'humilité, la pureté, & pour les sentimens élevez de Religion une différence aussi grande qu'il y en peut avoir entre un homme de bien fort judicieux, & une femmelette superstitieuse, ou bien entre une honnête femme & une putain. J'avoüe qu'il se trouve par cy par là quelques Moines qui valent beaucoup, mais c'est

que dans le monde, quoy-q
n'ont pas pénétré dans leur
roisse autrement ; Ceux d'
ont de la bonne foy en
quoy-que d'ordinaire ils so
tes & nous en fassent accroi
meurent d'accord qu'il faut
sure de graces extraordinai
donner à entendre qu'ils l'
j'ay dit, les plus insupportab
mendians, ces Pharisiens qu
contraire de ce qu'ordonn
quoit Saint Paul, qui veut
tiens s'appliquent au travai
tendent encore valoir mie
tres. Saint Paul, que Sain
pelle le prémier de tous les

ceux qui étoient avec luy, & fait consister sa gloire en ce qu'il n'a été en charge à personnne, ordonne à tout le monde de travailler, repete ce que nôtre Seigneur avoit dit, qu'il est meilleur de donner que de recevoir ; & nos fainéans de Moines ont aujourd'huy des maximes toutes contraires, ils aiment mieux abandonner leur bien & picorer le pauvre peuple, de la sueur & du sang duquel ils se nourrissent & engraissent. De tous les Moines dont j'ay oüi parler, je ne fais cas d'aucun Ordre, que de ceux de la Trape sur le rapport que l'on en fait, prémiérement ils travaillent tous, ils ne se mélent point des confessions, non-plus que les prémiers Moines de l'Antiquité, ils étudient, ils ne hantent ni les Cours ni la ville, ils n'abboyent point aprés les legs & ne chassent point aux Testamens, ils ne mendient point, ils ne vendent point les choses saintes, ils se nourrissent frugalement, mais de bonne nourriture pour l'entretien de la santé qui rend l'esprit plus propre au service de Dieu, ils ne sont point curieux de nouvelles ni des secrets des familles pour en profiter. Ils lisent la Paro-

le de Dieu ſoigneuſement, s'e
d'ordinaire des choſes Saint
point de commerce avec
Pourvû que cela puiſſe co
vanité & ſans chagrin, c'eſt u
Sainteté. Pour les autres, je t
lieu d'être avantageux à l'I
deshonorent, & donnent vn
me aux Proteſtans de ſe moq
A l'égard de ceux qui voyent
habits préviennent ſi fort co
l'on eſt tenté de croire qu'il
travagance & de la foibleſſe
ceux qui les portent. Ces
quent auſſi qu'ils ne ſont pl
mais qu'ils appartiennent à u
ce. A quoy bon ces ſingula
les ? ſi cét habit eſt néceſſai
[redacted]

ent aux autres d'être riches & d'a-
ſans ceſſe de grands biens, & à
:s-uns de ſe crever de boire & de
. Il eſt juſte qu'ils ſoient honnête-
ētus & nourris, mais il eſt indigne
iendient, au moins ſi c'eſt volon-
nt, & pour cela il en faudroit di-
le nombre & que les riches nour-
les pauvres, qu'ils s'appliquent
ı travail & à l'Etude comme an-
nent ; Quand on retrancheroit
nent quelques-uns de ces Ordres
t ſi fort à la charge du peuple, ce
ıit que bien fait. Le Pape Alexan-
I ſupprima bien deux Ordres qui
ıt bien ceux qui reſtent, l'un nom-
la Croix & l'autre *du Saint Eſprit*,
ſpagne ils n'ont jamais voulu ſouf-
Capucins & ont bien fait. Le
e de Tolede avoit autrefois ordon-
L'on ne ſouffrît plus de nouvel Or-
Religieux s'établir en l'Egliſe, *ne*
Religionum diverſitas gravem in
a Dei confuſionem parturiat. Il n'y
le gens qui ſe haïſſent plus, ni qui
iirent plus les uns les autres que
érens Ordres des Mendians, parce
qu'ils

n'y ont point d'accés. Leur Principe d
béïſſance aveugle eſt vn Principe d
& d'impiété, qui peut cauſer & a ſc
cauſé dans les Etats & dans les fa
des Rois d'horribles deſordres ; un
cipe qui rend les Papes auſquels l
périeurs obéïſſent aveuglément, n
de nos vies & de l'Etat, car ces Supé
ſont toûjours prêts à inſpirer aux
Moines toutes ſortes de ſentimens
ques horribles qu'ils ſoient, pourvû
ſervent aux deſſeins des Papes, ſu
je me ſuis étonné ſouvent que l'o
point fait quelque loy dans l'Etat,
la perfidie des Moines & des Jéſui

ir de pareilles choſes, le Parlement
leterre a fait depuis peu quelque
d'approchant pour aſſurer la vie
ır Roy contre les Moines. On de-
auſſi ne recevoir aucun Eccléſiaſti-
ui ne ſoûcrivît la condamnation de
le impie *de Cœna Domini* qui eſt un
d'impiétez, d'héréſies & d'inhuma-
Et pendant que les Jéſuïtes & les
es ne renonceront pas ſolemnelle-
à cette maudite Bulle & ne la con-
eront pas, on ne leur fait pas grand
quand on les accuſe d'attenter à
des Rois. Si l'on me ſoupçonnoit
Arrien & que je le ſçeuſſe & puſſe
iſtifier d'auſſi maudits ſentimens &
fiſſe pas, on auroit raiſon de m'at-
er toutes les conſéquences de cette
cieuſe héréſie ; On ſçait que tous les
es, & les Jéſuïtes en particulier par
atriéme vœu, s'obligent à l'Exécu-
le cette infernale Bulle. Ce ſont les
es qui dans leur oiſiveté ont cor-
u & falſifié pluſieurs livres Ecclé-
ques, ils ont ſuppoſé pluſieurs livres
de fauſſetez, qu'ils ont attribuez à
ns Auteurs, ils ſont connus par tout

K pour

pour gens qui ruinent par leurs artifices, ſous prétexte de Religion, la plûpart des maiſons, dont ils ſucent adroitement la ſubſtance. Ce ſont eux qui ont avili & décrédité les véritables Prêtres, attirans à eux par la fauſſe apparence de mortification tous les peuples. Ils ne ſont propres qu'à émouvoir des ſéditions & à porter les peuples à la desobéïſſance, & lors qu'il s'agit des intérêts des Papes leurs Monarques, ils croyent que le ſang de leurs ennemis eſt autant méritoire que celuy *de la Croix*. C'eſt une fort plaiſante choſe que l'humilité dont ils ſe vantent, & cependant ils prennent le pas devant leurs Péres, devant des gens de qualité ; ils prétendent avoir plus renoncé à la vanité que les Prêtres ſéculiers, & cependant ces ânes ſe font appeller *mon Pére, mon Pére*, comme les Phariſiens autrefois, *Rabbi, Rabbi*, ils ſe font appeller auſſi *les Révérends Péres*, & prétendent avoir des mérites de reſte pour être ſauvez & font part du ſurplus aux autres; Ce ſont des *Péres Raphaëls*, *Péres Chérubins*, *Péres Séraphins*, & d'autres noms ſemblables qui marquent vne vanité

é & folie, avec laquelle il ne peut y
ɔir ni humilité ni piété. C'est aussi un
ssant manége que celuy de leurs Géné-
x, qui se font rendre dans les Cours
Princes les mêmes honneurs que l'on
d aux Ambassadeurs des plus grands
nces. Tous ces Messieurs-là sont en-
nis jurez de l'Ecriture sainte, aussi-bien
: la Cour, & font tout ce qu'ils peu-
it pour en rendre la lecture suspecte,
ont fait autrefois ce qu'ils ont pû pour
ɔolir, parce qu'elle leur est fort con-
:re aussi-bien qu'aux Papes. Ils avoient
en l'an 1192 un nouvel Evangile, sur
songes d'un Carme, nommé Cyrille,
:oit pour supprimer celuy de Jésus-
rist, ils l'appelloient *l'Evangile éternel*;
enseignoient dans cet Evangile que
u le Pére avoit régné sous la Loy, le
sous la grace, mais que le Saint Esprit
it régner par l'établissement des qua-
Ordres mendians, & que l'on ne pou-
: desormais être sauvé que par cét E-
gile, que celuy de Jésus-Christ n'étoit
parfait, & que les Sacremens n'é-
nt pas grand'chose. Cét Evangile fut
:hé presque par toute l'Europe par les
K 2 Jaco-

Jacobins & Franciscains & peu s'en falut qu'il ne fût reçû dans l'Université de Paris, mais il s'y trouva encore quelques gens de bien qui s'y opposérent & le firent condamner, mais comme ces nouveaux Evangelistes avoient la faveur du Saint Pére, il falut que les Docteurs de l'Université allassent à Rome, où enfin ils obtinrent que ce livre seroit condamné & brûlé, mais en cachette, de peur de décrier les quatre Ordres Mendians & qu'aussi le livre de l'Université de Paris seroit brûlé, à peu-prés comme l'on fit autrefois à Bezançon au commencement de la revolte de Luther qui entrainoit plusieurs villes; Le Magistrat de Bezançon craignant que cét embrasement ne vint jusqu'à Bezançon, fit deffenses à toutes personnes de parler de Dieu ni en bien ni en mal : & depuis peu étant survenu une dispute entre quelques Théologiens de la Sorbonne de Paris dont quelques uns soûtiennent avec les Jésuites que l'on peut être sauvé sans aimer Dieu, & autres au contraire qu'il faut aimer Di[eu] Là-dessus on a fait deffenses aux uns & autres d'en parler; de sorte qu'il est

indécis s'il faut aimer Dieu, ou non;
l'Evangile des Moines est le vérita-
ou celuy de Jésus-Christ. L'auteur
re contre ce nouvel Evangile s'ap-
Guillaume de Saint Amour, *de peri-*
novissimorum temporum. Voyez Mat-
Paris †. Les Moines eurent le cré-
suite aprés avoir fait donner plu-
Bulles contre le livre, d'en obtenir
ar laquelle il fut défendu à l'auteur
nettre le pied en France & à la Sor-
de le recevoir : *Scilicet sic Petrus*
ibat, sic Paulus ludebat. La Cour
me eut un déplaisir mortel aussi-bien
s Moines de ce que cét Evangile ne
sser, & apparemment que sans l'U-
ité de Paris nous ne sçaurions plus
ue c'est que l'Evangile de Jésus-
, & les Moines seroient nos Sau-

dit que dans tous les riches Cou-
ils ont un Pére Tîtrier, duquel
oy est de faire des bons tîtres,
'ils en manquent, pour joindre le
de leur voisin au leur : il n'y a
K 3 point

h. Paris in historiâ Anglicana in Henric
in lib. de Antichristo.

gagner tous leurs procés ; de-
nent les entreprises qu'ils font
jours sur les biens de leurs voisin
dépoüillent quand ils peuvent. I
dignes de foy & qui le sçavent bie
assuré, que cet Ordre seul donn
de deux cent mille livres par an
sions à divers Officiers du Parlen
peut juger quels desordres cela
ne sçai comment on n'a point pl
donné aux Moines la lecture de l'
Sainte & l'étude de la Théolog
la Morale, que plusieurs manié
cules de se mortifier, lesquelles i

homme, ce ne ſont ni les auſtéritez du corps, ni les agitations de l'eſprit qui méritent, mais les bons mouvemens du cœur, leſquels ſeroient bien plutôt excitez par la méditation de la Parole de Dieu, que par toutes leurs folies. Ainſi j'ay droit de demander à quoy les Moines ſont bons. Ceux qui ſont pauvres, comme ils ſont avec cela fainéans ſont onereux à l'Etat; Ceux qui ſont riches ne ſoulagent point les pauvres. Et les uns & les autres ſont fort inutiles & préjudiciables même à l'Egliſe & à l'Etat, & devroient faire toute autre choſe que de s'enfoncer dans cette oiſiveté dangereuſe à leurs corps & à leurs ames, & être à la charge du Royaume qui les nourrit & engraiſſe ſans en tirer aucun ſervice. Ils ne ſont bons que pour eux & pour les Papes, deſquels ils appuyent la tirannie. Ainſi les Papes en les maintenant ne ſont du bien qu'à eux-mêmes; & les Moines ſe pourroient bien paſſer des Papes préſentement. Je demande donc encore une fois, à quoy ſervent les Papes au monde.

† Pour les Nonnes, quoy qu'il n'y ait

† *Des Nonnes.*

pas à beaucoup prés tant de desordres parmy elles que parmy les Moines ; parce qu'elles n'ont guére de part le plus souvent au commerce de la vie civile; Cependant je crois pouvoir dire que les Péres & Méres qui aimeront le salut de leurs enfans ne les doivent point mettre là, & qu'il y a beaucoup plus de véritable piété, de chasteté & de pureté de cœur parmy les femmes séculiéres que parmi les Religieuses à cause du peu de liberté qu'elles ont ; tout ce qu'elles peuvent faire de bien là, c'est par force & par contrainte, c'est un lieu d'esclavage & de tourment. On s'imagineroit qu'elles devroient être fort éclairées en ces lieux où elles peuvent employer tant de temps à la lecture & à leur instruction & avec cela elles sont encore plus ignorantes & plus superstitieuses que les femmes du monde. L'on leur donne d'ordinaire des Abbesses que l'on choisit pour la qualité, non pour le mérite, qui sont avares ou galantes, bizarres, sans humanité pour ces pauvres filles, sans conduite & presque toujours sans piété. J'en ay connu plusieurs en ma vie, mais je n'en ay ja-

mais

mais vû qui fût guére digne de cét employ, que Madame de Fontevrault, fille de Henry IV. Dans les lieux où les Supérieures s'élisent par les Religieuses, ou sont triennelles, ce ne sont que perpétuelles intrigues & factions continüelles pour faire tomber l'Election sur celle qui plaît à chacune d'elles. On feroit fort bien d'abolir ces élections-là, pourvû que l'on choisît des personnes de mérite. Le nombre de ces Nonnes est trop grand, aussi-bien que des Moines, & il faudroit le reduire, en sorte que celles qui resteroient eussent deux cents livres de rente pour leur subsistance, & que le Roy donnât ces places à qui bon luy sembleroit pour le soulagement de plusieurs familles; Et le surplus des revenus de tant de Couvents qui sont si riches, pourroit être employé à fonder plusieurs hopitaux. On ne devroit point admettre aussi de Religieuse qui n'eût vint-cinq ans, car la tirannie des Péres & des Méres & la légéreté des jeunes filles en précipitent grand nombre dans le desespoir. Il leur devroit aussi être permis de se retirer de ces lieux-là chez leurs Péres & Méres quand leur

Religieuſe n'a point de proportion
la foibleſſe de nos corps, ni avec
de nos eſprits, & eſt beaucoup moins
pre à produire la véritable piété q
vie ſéculiére ; ainſi les Papes bien-lo
ſervir aux hommes, ne leur ſont qu
ſujets de ſcandale & les détournent
vraye voye du ſalut. A quoy ſerve
donc au monde ?

Un Italien me dira qu'ils ſervent
talie ; laquelle ils enrichiſſent. Mais
aux dépens des autres païs, qu'ils
honneur à l'Italie laquelle ayant
l'Empire temporel en a par le moye

plus de mérite & d'esprit que les
s Nations qu'ils se sont assujetties à
gard, sur tout les Romains, lesquels
se de cela se donnent beaucoup de li-
de parler avec mépris des Princes
oliques qu'ils regardent comme leurs
taires, & il n'y a pas jusqu'aux save-
qui n'y prennent part, & ils se savent
gré de ce que le Pape regente par
Et j'ay remarqué qu'ils ont plus
espet & de considération pour les
ces qui ont secoüé le joug du Pape,
me si c'étoit un effet de leur cou-
& même pour les étrangers de ces
là comme Anglois, Suëdois, Danois,
peut paroître extraordinaire : car
sait que d'ailleurs, ils haïssent beau-
ces Nations qui ne leur fournissent
rien. Vous diriez qu'ils seroient de
neur de Tibere, qui étoit ennuyé de
ecte patience de ceux qui étoient le
soûmis à sa tyrannie. † *Illum qui li-
atem publicam nollet,* dit Tacite, *Iam
Et. servientium patientia tadebat.*
r revenir à nos Romains, lors-qu'ils
sent que le Roy de France s'appelle

 le

† *Tacite.*

le fils aîné de l'Eglise dont le Pape est l'Epoux, qui appelle aussi les Rois ses fils, ils s'en estiment de la moitié d'avantage & en mesestiment d'autant ces Rois-là. Pour moy, j'avouë que je n'étois pas à mon aise lors que je leur entendois dire, que les Rois Chrétiens étoient les enfans du Pape & le Roy de France son Fils aîné; & mon respet insensiblement diminüoit autant pour la Majesté Royale, comme le leur s'augmentoit pour la Papale, & que je n'ay jamais pû digerer ces abus non plus que d'entendre qu'un tel Cardinal étoit Protecteur de la France, tel autre d'Espagne, quoy! pensois-je, de miserables Prêtres ou Evêques qui ne valent rien le plus souvent, deviennent en un jour

cependant ils ſont payez même pour ce-la.

† Mais examinons un peu ſi les Papes ſont ſi bons pour l'Italie. L'on ſçait aſſez les maux qu'ils luy ont fait autrefois. On ſçait que la République de Veniſe a penſé être détruite par eux, on ſçait qu'ils ont opprimé la liberté de la ville de Rome, on ſçait qu'ils ont uſurpé & gagné par fineſſes & violences la plûpart des Etats qu'ils poſſédent en Italie, ce qui s'appelle le Patrimoine de Saint Pierre, Urbin, Ferrare, Caſtro & le Royaume de Naples, qu'ils ont rendu tributaire; On ſçait qu'ils tirent tribut de toute l'Italie par les mêmes machines qu'ils le tirent des autres Etats Catholiques, qu'ils la tiennent en eſclavage par leur Inquiſition qui a couvert cette Province d'une ignorance prodigieuſe en la Religion, & d'une corruption ſi grande pour les mœurs que les vices des autres Nations ſont des vertus, & que leurs vices ne s'oſent nommer ailleurs. Les Italiens peuvent bien dire aujourd'huy ce que dit Tacite, § en par-

† *Papauté mauvaiſe pour l'Italie.* § *Tacite in vita Agricol.*

parlant d'une autre Inquisition qui régnoit à Rome de son temps. *Scilicet illo igne vocem populi Romani, & libertatem Senatus, & conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur, expulsis insuper sapientiæ professoribus, atque omni bonâ arte in exilium actâ, ne quid usquam honestum occurreret. Dedimus profectò grande patientiæ documentum, & sicut vetus ætas vidit, quid ultimum in libertate esset, ita nos quid in servitute, ademptio, per inquisitiones loquendi audiendique commercio.* Voila le véritable portrait de l'Inquisition d'aujourdui & de l'esclavage de l'Italie. L'on voit que cette Inquisition moderne est sur le modéle de celle des méchans Empereurs Romains, desquels ils ont emprunté beaucoup d'autres choses; c'est des Romains qu'ils ont pris cette maxime de tenir les peuples dans l'ignorance: car les autres disoient aussi, *de actis Deorum reverentius visum est credere quàm scire*, Tacite. Les Papes ne sont pas même bons pour la ville de Rome, ce sont eux qui l'ont ruinée, quoy qu'ils prétendent qu'elle leur a obligation de plusieurs moyens qu'ils ont trouvé pour fai-

re

ŕevenir l'eau au moulin, comme entre autres du Jubilé qui eſt une foire générale de pardons & d'indulgences ; mais les Papes l'ont fait pour y gagner, car ſi le peuple gagne quelque choſe à cette foire par l'innombrable multitude des pauvres Chrétiens qui viennent là pour gagner les indulgences des Papes *qui preconan vino y venden vinagro*, tout cela va dans la bourſe des Papes & de leurs Neveux qui ſucent cette ville par des impôts ſans nombre, en ſorte que c'eſt une des plus pauvres villes d'Italie; ce peuple Romain s'étant accoutumé à ne vivre auſſi-bien que les Papes que de la folie des autres Nations, ne peut plus s'appliquer au travail. On ne voit plus en cette ville aucune étincelle de cette ancienne générosité & nobleſſe d'ame qui les faiſoit plus reſpecter que toute leur puiſſance, tous les eſprits de cét héroïsme ancien ſe ſont évanoüis, depuis qu'elle eſt gouvernée par des Prêtres. Et à toutes ces vertus qui la rendoient l'admiration de toute la Terre, ont ſuccédé la fainéantiſe, la moleſſe, la Sodomie, l'art d'empoiſonner, la perfidie, la trahiſon & toutes ſortes d'artifices

&

& de ruſes Monacales, une politique lâche & baſſe, & ils ne régnent plus que par les vices & les voluptez. *Voluptatibus quibus illi plus adverſus ſubjectos quàm armis valent.* Juſqu'icy nous n'avons pû trouver à quoy les Papes ſont bons.

† Il y a des ignorans qui diſent que l'Egliſe eſt obligée aux Papes de la tenuë des Conciles, parce que ſans eux il ne s'en aſſembleroit point, & alléguent en particulier celuy de Trente dans lequel les véritez Catholiques ont été ſi bien prouvées & établies & l'héréſie combatuë, en ſorte que depuis ce temps-là elle n'a plus fait de progrez.

Tous ceux qui ont un peu lû l'hiſtoire ſçavent que les Papes haïſſent plus les Conciles que le Diable ne fait la Croix. Nous avons vû cy-deſſus que le Cardinal Julien ſe plaint des Papes qui ne vouloient pas que l'on aſſemblât de Concile, *ne auferat temporalitatem noſtram*, dit-il. * Le Cardinal Palavicin ſuffit pour refuter ces gens-là, il dit en ſon hiſtoire du Concile de Trente que les Papes ont toûjours en

† *Les Papes font aſſembler les Conciles.* * *Palavic l. 14. c. 12.*

en horreur les Conciles Nationaux, *Concilio Nazionale sempre aborrito da' Pontefici.* Et un autre Jésuïte dit que dans le Ciel mystique de l'Eglise, il n'y peut avoir de conjonction, dont les influënces soient si dangereuses que celles d'un Concile général, § *nel cielo mistico della Chiesa non si può imaginar conjunzione di più pericolosa influenza che un Synodo generale.*

† Pour parler du Concile de Trente en particulier, on sçait si on a lû l'histoire de ce temps-là que ce fût malgré les Papes qu'il s'assembla, & qu'ils n'y consentirent qu'à toute extrémité, éludans pendant un fort long-temps les instances & remontrances que l'Empereur, le Roy de France & d'autres Princes faisoient pour l'assemblée d'un Concile. Ils demandoient un Concile libre pour la Réformation de l'Eglise, & de la Cour Romaine principalement ; & pour ramener les Dévoyez au sein de l'Eglise. La Cour Romaine qui avoit plus sujet de craindre que d'espérer de la bonne intention qui paroissoit en plusieurs Princes de vouloir

§ *P. Diego Lainés. l. 16. c. 10.* † *Concile de Trente.*

roit le Concile ; Charles V aban
lâchement le droit qu'il avoit de
bler, & que ce seroit dans une vill
& que les Légats du Pape con
toute l'action. Dés lors il n'y a
à espérer de bon de cette assem
effet les Légats du Pape conduisi
à leur fantaisie, presque tous les
qui assistérent étoient Italiens,
unique n'étoit que d'établir de plu
la toute-puissance Papale, à
réüssirent facilement. Hors ce
Dieu ne permit pas que l'hérésie
sât. Mais à l'égard des Papes qui e
l'ame & le seul organe envoyan
tes les semaines le Saint Esprit

hométane pouvoit servir à augmenter
r puissance & leurs richesses, ils l'em-
sseroient au prémier jour avec toute
r Cour.

Ce Concile a fait mille fois plus de
l que de bien à l'Eglise, car il four-
des raisons plausibles d'endurcissement
Protestans, & ne nous donne aucu-
plus grande assurance de la bonté de
re Religion : car de la maniére dont
t y a été conduit, c'est un ouvrage pu-
ent humain, l'intrigue & la politique
nt tout fait. Le Pape y étoit partie, &
it le Juge. Les Protestans ne purent
trouver, voyans que le Pape étoit l'ar-
te & de la convocation & des suffra-
qu'il avoit gagnez par argent en Alle-
gne & en Italie avant l'Assemblée, &
il seroit le maître. Quelques bons Evê-
es qui n'étoient pas encore faits au
nége *inesperti del maneggio*, comme
Palavicin, ayant voulu ouvrir la bou-
contre les intérêts du Pape, furent
itez plusieurs fois indignement par les
gats qui ne donnoient aucune liberté.
s Princes Chrétiens, l'Empereur Fer-
nand, Charles IX. & Albert Duc de
Baviére

ſalut des hommes, il n'eſt point
de s'attacher à toutes les intrigues
& indignes des Légats, il n'y a qu
ſidérer le Decret qui s'y fit contre l
re de la ſainčte Ecriture. Par ce D
eſt défendu de la lire à tous ceux q
ront pas obtenu la permiſſion de
naire, lequel ne la devoit donner q
Eccléſiaſtiques, c'eſt-à-dire à des g
poſſéderoient des bénéfices & qui ſ
intéreſſez à maintenir les choſes e
où elles étoient : ainſi les Légats
doient ce que Dieu a commandé
ralement à tout le monde, & com
tyrans ſont toûjours en crainte, ils
rent pas être encore aſſez aſſurez

couvrît par la comparaison de la Papau-
avec le Régne de Jésus-Christ l'impo-
re qu'ils font à l'Eglise, de laquelle ils
t défiguré toute la face & changé la
:ure,faisant du gouvernement de l'Egli-
ın brigandage, & un moyen de supplan-
tous les Rois & Princes du Monde, en
nfondant le Ciel avec la Terre & ren-
:sant tout ordre divin & humain. Les
:étiques en usent bien d'une maniére
ıs Chrétienne, car quoy qu'ils ayent la
nérité de rejetter plusieurs livres du vi-
t Testament, du Canon de la foy, com-
: Apocryphes, cependant non seule-
:nt ils n'en deffendent pas la lecture,
ıis la recommandent, & on les trouve
achez à leur Bible pour être luë aussi-
n que le reste. Et je ne doute pas que
es Légats avoient osé ou pû, ils au-
ent supprimé les Saints Livres, ou du
ıins ils en auroient fait rayer ou chan-
: tous les lieux qui leur sont contraires,
ımme l'Inquisition a fait en plusieurs
teurs de l'Antiquité. Quel scandale
point fait une telle conduite à l'égard
tous les dévoyez? quelle honte n'a-
lle point attirée sur nôtre Sainte Reli-

gion?

ligion ? ils ne Nous regardent qu'avec horreur; parce que nous souffrons ces abominations-là. *Expediret, ut suspenderentur molæ asinariæ in collis eorum ut non scandalizarent pusillos istos.* Cét exemple seul prouve suffisamment qu'il n'y avoit qu'un esprit profane & mondain qui régnât en ce Concile, c'étoit le même esprit qui leur fit donner le bal à Trente à Philippe II, † où l'on peut dire que le Pape dansa aussi en la personne de ses vénérables Légats. Et le même esprit encore qui les portoit à soûmettre toute la Religion à la fantaisie du Pape ; ce qui se voit parce qu'aprés avoir fait des Décrets, ils disent que tout cela aura lieu sans préjudicier à l'autorité du Siége Apostolique, c'est-à-dire que cela n'aura de lieu qu'autant que les Papes voudront, par où ils soûmettent le Concile au Pape, ce qui est une hérésie diabolique condamnée par les Conciles de Constance & de Bâle. Et en effet les Papes eux-mêmes se joüent de ce Concile aussi-bien que des autres, en dispensant les autres & s'en dispensant eux-mêmes quand il leur

† Palavic. l. xi. c. 13.

s plaît, comme dit Palavicin, si le
le vouloit observer les loix, la source
ses bienfaits tariroit de moitié, § *se'l*
Pa vuól osseruare quelle leggi, il fonte
la sua beneficenza asciugarasi per me-
. Ailleurs il dit que le Concile n'a pas
dû lier les mains à celuy qui peut tout.
On voit encore cét Esprit du monde,
s l'ambiguïté qu'ils ont affectée en plu-
urs lieux, ce qui nous montre qu'ils
voient dessein souvent que de jetter de
poudre aux yeux; aussi ont-ils défendu
personne ne se mélât de l'interpré-
s'en reservans à eux seuls la connois-
ce.
l est clair par cette histoire qu'il n'y
oit jamais rien de bon à esperer d'un
ncile que le Pape convoqueroit, où
ou ses créatures présideroient & qui
embleroit en Italie, non seulement à
se de la multitude des Evêques Ita-
s qui gâteroient tout, mais parce qu'un
ncile de gens de bien n'y seroit pas en
eté, car les Italiens se porteroient plu-
toutes sortes d'excés & de violéces que
uffrir que l'Empire spirituel qu'ils s'at-
tri-

§ *Histoid. c. 11.*

leurs brigandages.

† On allégue encor à l'avant
Papes, qu'ils ont fait bâtir quai
belles Eglises à Rome, dont la st
admirable édifie beaucoup les fic
est seule capable de convertir les
Infidéles, Palavicin le dit, § *T*
re bastarebbero per render ammir
nostra Religione alli sguardi di
Monarchi Mahometani e Gen
fait consister la Religion dans
timens. C'est la même chose qu
ceux qui prétendent que la belle
que des Eglises, les belles céré
& les beaux ornemens sont cap
convertir les gens. Je puis dire
quelqu'un se convertit par là, c'est

ffet, car ces choses dissipent l'esprit & e débauchent; il est question de chercher Dieu & de le trouver en ces lieux-là, & ce n'est pas par la vüe des belles dorures le beaux tableaux ou de peintures d'un bel édifice, ni par l'oüie d'une belle harmonie, mais plutôt en élevant son entendement au dessus des choses sensibles & en le séparant, autant qu'il est possible, des sens & de l'imagination, c'est en fixant avec une attention Religieuse les yeux de son esprit sur cet Esprit invisible, sur ce Soleil de Justice, & quand on le fait avec la révérence & l'amour qui luy sont düës, l'on ne manque jamais de voir & 'entendre de belles choses, on y voit *umen in lumine*; on y entend aussi cette uce voix qui dit, *Mon fils, vos péchez us sont pardonnez.* Pour les belles lises de Rome, les Papes en les bâant ont bâti leur maison, & ces tems matériels ont ruiné le temple spirituel l'Eglise, † Palavicin l'avoüe. Les Pé- étoient du sentiment que l'Ante- st occuperoit un jour les plus mag-

L ni-

lavic. Malus vos parietum amor cepit, ma- :lesias in tectis ædificiisque veneramini. &c.

ne sçai si les autres sont comm
prens bien plaisir à voir des ch
blables, mais j'ay plus de dévo
une petite Eglise sans parure &
nemens, que je n'en ay dans ces
je sens que ma dévotion se part
siblement, & que les sens en
une partie à l'esprit pour la tr
quelquefois à des choses sensibles
méritent point, & celle de l'espi
affoiblie, quelque soin que l'on
le recueillir. Cela fait un effet
dangereux sur le peuple qui n'a
connoissance & dont toute la
est dans les yeux & dans les ore
une horrible attache pour ces ch
frapent les sens & ne s'éléve poi

us de mal que de bien. *Dicitů*
:es, in ſacri; quid facit aurum ? Il
incomparablement plus de zéle
ps du Pape Zephirin qui ordonna
conſécration du ſang ſe fît dans un
le verre, & Saint Hierôme nous
d que de ſon temps, Exupere Evê-
Thoulouſe adminiſtroit le Saint
ent, *in calice vitreo & vimineo*
en un calice de verre & dans une
le d'ozier, c'étoit alors, comme
goire le grand, que les Evêques
d'or, & préſentement que les Ca-
nt d'or, les Evêques ſont de bois,
aurei eſſent Sacerdotes, calices ha-
lignees, nunc cùm lignei ſint Sa-
;, calices volunt habere aureos)
lire au dedans, car au dehors ils
quent pas d'or, ils en ont de bons
ux ſur leurs chapeaux & ſur leurs
:s, ce n'eſt que l'or de la vraye foy
manque quelquefois, mais ils ju-
e ce n'eſt pas grand'choſe.
ant donc prouvé comme j'ay fait
Papes ne ſont bons à rien, qu'ils
L 2 ſont

s obligez à pluſieurs égards d'abolir la
é

ſont la cauſe des deſolations de l'
& de la damnation de tant de mi
d'ames qui périſſent tous les jour
par l'héréſie que par l'ignorance
vices, il ne me reſte plus qu'à prouv
c'eſt le devoir indiſpenſable des P
Chrétiens, qui ſont les Protecteurs
Foy & auſquels Dieu a commis la
ſe de ſon Egliſe, de délivrer cette
Egliſe de la Papauté qui la ravag
doivent cela à Dieu, ils le doivent
gliſe, ils le doivent à leurs ſujets,
le doivent à eux-mêmes & auſſi à l
ciété humaine.

A l'égard de Dieu, nous ſçavons
leur étoit ordonné ſous la Loy de
dre garde que rien ne ſe paſſât co

'elle souffre du retardement; Dieu en mandera conte aux Rois, à la garde quels il l'a confiée, & selon cela les npereurs déposoient les Evêques de me, comme les autres, lors-qu'ils ne soient pas leur devoir. Leon I. Evêe de Rome n'en disconvenoit pas lors'il écrivoit à l'Empereur en ces ters, *Debes incunctanter advertere regiam estatem tibi non solùm ad mundi regimen, maximè ad Ecclesiæ præsidium esse latam.*

A l'égard de l'Eglise, s'ils en sont les otecteurs comme ils doivent l'être, cest sans doute ; si donc l'on foule l'Ese aux pieds, si l'ambition, la luxure, norance s'est emparée du Ministére cléssiastique, si les Evêques négligét leur voir, sont incapables d'instruire, & ne nsent qu'à piller & à tourner tout à leur fit particulier, s'ils veulent faire de glise une caverne de voleurs, s'ils ventt les choses Saintes & s'en joüent, les inces ne puniront-ils pas ces scéléts-là ? porteront-ils l'epée sans pouir pour le salut de l'Eglise s'en servir ntre les Papes qui font toutes ces cho-

Reges. Suivant cela ils dépol
Papes, ils leur faisoient rendre
leur foy, ils convoquoient les C
ils en autorisoient les actes & les
observer autrefois. Et les Papes
vent alléguer aucun traité fait
Princes, ni aucune prescription
n'y a point de prescription cont
vice que l'on doit à Dieu, ni auc
cordat qui lie les mains aux
quand il est contre le bien de
car s'ils ont surpris les Princes
tant de leur ignorance ou f
c'est un plus grand crime d'obs
traitez-là qui sont contre la gloir
& le bien de l'Eglise, que de le
C'est icy que ce dire est vray

qu'il pourra par les moyens légitimes.

Les Princes ne sont pas moins obligez encor à l'égard de leurs sujets de faire tous leurs efforts pour exterminer la Papauté, car ils sont les conservateurs de la Société Religieuse & de la civile, étans Chefs de l'une & de l'autre dans leurs Etats. C'est pour cela qu'ils reçoivent le tribut & qu'ils sont ordonnez de Dieu afin que nous puissions vivre en paix & tranquillement dans la piété & l'honnêteté. Et il n'y a point de sujet qui ne soit en droit de demander à son Prince qu'il l'affranchisse de la tirannie Papale, ou bien qu'il renonce au droit que Dieu luy a donné sur luy, car le Prince n'est pas en droit de donner ses sujets à un autre en retenant toûjours son droit sur eux sous quelque prétexte que ce soit, Cela est contre la Nature & le droit des Gens, mais il doit les maintenir contre toute oppression d'ennemis internes & externes. Or tout le monde sçait que les Papes traitent depuis plusieurs siécles indignement les sujets des Princes aussi bien que leurs personnes. Ils ont frappé

d'anathéme des Royaumes entiers, les ont sucé par leurs indulgences, les pillent par leur dispenses, & par leurs Annates, ils se les soûmettent par leurs bulles & obligent plusieurs d'eux à leur prêter serment d'obéissance & de fidélité, & en plusieurs lieux en ont fait périr beaucoup dans les tourmens de leur Inquisition, ils pourroient bien s'appliquer ce mot de Tacite, *subjectos nos habuit tanquam suos, viles ut alienos.*

A l'égard d'eux-mêmes, les Princes sont encore obligez d'abolir la Papauté, non seulement entant que membres de l'Eglise qui est accablée par la Papauté, mais parce qu'étans les fils du Souverain, ils ne doivent reconnoître que le grand Dieu au dessus d'eux, c'est le seul Roy des Rois & le Monarque des Monarques. Les Papes n'ont pas plus de droit de se nommer ainsi que ces fous qui disent tantôt qu'ils sont Dieu & tantôt Roy de France comme celuy qui sous ce prétexte attenta aussi à la vie de Henry IV. † S. Optat dit fort bien, *cum super Imperatorem non sit nisi solus Deus qui fecit Impera-*

† Optat. l. 3.

torem, dum se Donatus super Imperem extollit jam quasi hominum exris metas, ut se ut Deum non ut horem æstimaret. Aujourd'huy les Evês de Rome ont ce droit-là, à ce qu'on de pouvoir faire sauter les Rois de Trône, comme le chasseur fait er l'oisillon de dessus la branche d'un p de fusil, ils sont maîtres de tous les ;aumes du Monde & peuvent donner s Royaumes à qui ils voudront ; Non ement ils le disent, mais ils le font. l'ont fait de l'Angleterre, de la Nare, de la France, ils l'ont fait des In- Orientales & Occidentales qu'ils ont tagées aux Espagnols & Portugais en ouillant les Princes légitimes, ils it fait de plusieurs autres Etats & t encore prêts à le faire. Les Princes : donc intérêt en plusieurs façons que te tirannie soit abolie ; puisque Dieu l est audessus d'eux, comme disent les :es, ils ne doivent point dépendre de ; canailles, & c'est une chose indigne leur Majesté, & contraire à leur Souaineté d'être sous le joug d'aucun hom; mortel. Il ne sert de rien de dire, que

L 5 c'est

c'eſt pour le ſpirituel, car il eſt encore moins permis pour le ſpiritüel, Jéſus-Chriſt ſe l'eſt reſervé, & ils perdent par leur lâcheté l'Egliſe & empêchent que les dévoyez ne ſe convertiſſent, perdent même les Papes qui ſe dannent dans la folle opinion qu'ils ont de leur puiſſance, leſquels il faut guerir de leur préſomption, & leur faire du bien malgré eux, comme l'on fait aux enfans, *a communi ed a fanciulli convien fare il lor bene ſenza lor voglia.* Le Pape Marcellin ne croyoit pas qu'un Pape pût être ſauvé, ni le Pape Pie V. ne le croyoit pas non plus. Et on ne préd pas garde que c'eſt pour le temporel que les Papes ont inventé le ſpiritüel, & que ſans cela ils ne s'en ſoucient point, comme l'on void. Et qu'apelle-t-on temporel, ſi les Annates ne le ſont pas, & l'argent des diſpenſes, le ſerment des Eccléſiaſtiques au Pape, le ſerment des Rois au Saint Siége, c'eſt-à-dire à la Papauté, & tant d'autres actes d'une ſoumiſſion ſi abjecte de la part des Princes (quelques-uns même qui approchent beaucoup de l'idolatrie, comme de baiſer la pantoufle de ces miſerables) & d'une

l'une supériorité si grande de la part des Papes, que les Princes en sont devenus tout-à-fait contemptibles ? Et je ne sçai comment ceux qui ont ouï parler de Jésus-Christ & de son Evangile ne condamnent pas cét orgueil aux derniers supplices. Il n'y a point d'homme aussi, s'il avoit la moindre crainte de Dieu, qui voulût jamais être Pape pour joüer cét horrible personnage, sans parler des desordres de l'Eglise & de la perdition de tant d'ames qui leur sera imputée. † Les Princes ne doivent donc point differer de tâcher de purger l'Eglise de ce monstre, & se délivrer en même temps de la tirannie, & ne plus souffrir que leurs sujets leur soient ravis par ces étrangers, & comme ils se doivent cela à eux-mêmes, ils le doivent aussi à toute la Société humaine, car ils sont obligez non seulement de punir ceux qui leur font injure ou à leurs sujets, mais de châtier les crimes qui ne les touchent pas en particulier lors-qu'ils violent d'une maniére extraordinaire les droits de Dieu, de la Nature & des Gens, ou de l'Eglise ou des dignitez que Dieu

† Papauté contre la Société humaine.

a établies sur son peuple. Je demande si les Papes ne sont pas coupables de ces crimes, eux qui sous le titre de Vicaire de Jésus-Christ, qu'ils prennent insolemment, ont mis l'Eglise dans la derniére desolation, & ont ravagé tous les Royaumes Chrétiens, qui autorisent toutes sortes de vices & de déréglemens dans l'Eglise & dans le Monde, détrônent les Rois, les Oints de Dieu, mettent le pied sur la gorge aux Empereurs, dispensent leurs sujets du serment de fidélité, dispensent des Loix de Dieu & de son Evangile, empêchent aux Chrétiens la lecture de l'Ecriture Sainte, sans laquelle on ne peut être Chrétien, font mourir impitoyablement les hommes pour la Religion par leur Inquisition. Doit-on douter que de semblables gens méritent d'être exterminez ? † Le Pape Innocent luy même & plusieurs autres sont de sentiment que l'on peut détruire ceux qui péchent contre la Nature. § Et Saint Augustin. *Opinantur scelera facienda decerni, qua-*
lia

† *Innoc. c. quod super his devoto. Arch. Flor. 3. part. tit. 22. sect. 5. Sylvanus in verbo Papa sect. 7.* § *August. lib. 5. de Civitate Dei.*

[illegible] quis illa terrena civitas decerneret, genere humano decernente fuerat evertenda. * Et Séneque a un beau mot là-dessus, *Si vir patriam meam impugnat sed sua gravis est, & sepositus à meâ gente, suam exagitat; abscidit nihilominus illum tanta pravitas animi.* Enfin personne ne peut douter que ceux qui maudiroient leur Pére ou leur Mére, ou qui les fouleroient aux pieds, que ceux qui vivent de chair humaine, que les écumeurs de mer sans commission d'aucun Prince, ne méritent d'être exterminez, & que tous les Princes ne soient en droit de les détruire, s'ils peuvent. Je soûtiens que les Papes font tout cela & encore pis ; je l'ay déja montré en ce que je viens de dire, mais outre cela, que peut-on penser de ces hommes qui se font appeller sa Sainteté, qui est un titre qui ne convient qu'à Dieu & qui est le plus excellent de tous ses Attributs, qui se disent Vicaire de Jésus-Christ pour détrôner Jésus-Christ de son Eglise & gouverner cette Eglise à leur fantaisie, qui disent qu'ils sont Infaillibles & au dessus des Conciles, qu'ils

osent

* *Seneca, 5. de benef.*

ouvrent le Ciel, ferment l'Enfer, éteignent le feu du Purgatoire quand il leur plaît, sauvent, damnent qui il leur plaît, qui se sont fait appeller Dieu & la Majesté divine & se font adorer. Je demande s'il y a chose dans le crime de ces autres miserables qui approche de cela, & ce qu'il y a de plus terrible, c'est que les Papes précipitent tous les jours plusieurs millions d'ames dans les enfers. Est-ce que des choses semblables ne méritent pas la vengeance des Princes de la Terre? Il faut que l'insensibilité & la stupidité des Chrétiens soit bien grande, c'est un monstre pour moy que cét assoupissement, & assurément il y a en cela quelque chose de surnaturel, θεῖόν τι, comme dit Hippocrate de certaines maladies étranges où l'on ne connoît rien; S'il ne s'agissoit encore en cecy que de l'intérêt de Dieu & de son Eglise, cela ne seroit pas si surprenant, car pour l'ordinaire les Princes ne s'en soucient guére, ils disent § *Deorum injuriæ Diis curæ.* mais icy où l'on les dépoüille de leur Majesté pour en revétir des faquins, où l'on

§. *Tacite.*

ın les rend tributaires, où l'on leur li-
ite leur autorité, où l'on leur soutrait
e partie de leurs sujets par des exem-
ıns, ce qui les rend méprisables tant
:eux qui les pillent ainsi, qu'aux autres
i sont à couvert de cette tirannie, il est
:oncevable que les Princes ayent tant
patience, car quand même l'on prou-
ıoit la primauté de S. Pierre & qu'il a été
êque de Rome & a eu des successeurs
ce lieu-là, ou dans l'Apostolat ou dans
piscopat, est-ce, dis-je, que de telles
ıs seroient ses successeurs, & qu'ils
ırroient exercer impunement tous ces
nes ? Ne feroient-ils pas plutôt ado-
le Diable que de me persuader cela ?
assurément je croy qu'il ne seroit pas
icile de le faire recevoir & servir à
x qui ont de l'attache à la Papauté ;
goûteroient bientôt les raisons des
nichéens qui disoient qu'il y avoit
x Principes, l'un bon & l'autre mau-
, ou l'argument de ces Indiens qui
yent devoir adorer le Diable parce
il peut faire du mal, & que Dieu étant
t bon n'en sçauroit faire, disent-ils,
ainsi il n'est point nécessaire de l'ado-
rer.

ment, que l'on eut de belles E
que l'on rapelât les belles cérémo
Numa Pompilius, & que l'on e
de divertir les yeux & les oreilles
ple de ſpectacles & de muſiques ag
comme l'on faiſoit à ces miſerabl
qui portoient leurs enfans à Mol
lors qu'ils brûloient, on ſonnoit d
ſortes d'inſtrumens & on les réga
la plus agréable muſique, afin qu'i
tendiſſent point les cris de ces
enfans.

Faut-il trouver étrange, les cho
ainſi, que les Proteſtans ne ſe co
ſent pas ? Il y auroit à mon gré b
de ſujet de s'étonner s'ils embraſſ
Religion Catholique pendant qu

et cét article de la toute-puissance Papale, à moins qu'il n'en ait été embeguiné dés son enfance par sa nourrice, & ait été élevé dans cette opinion sans y faire jamais de réflexion. Mais à l'égard des Protestans, il ne faut pas prétendre pouvoir jamais leur faire croire que les Papes soient les Chefs de l'Eglise Universelle établis par Iésus-Christ pour la gouverner comme elle est gouvernée; il n'y a point d'homme de sens à qui cela se puisse persuader. Mais dira-t-on les grandes véritez qu'enseigne la Religion Catholique nous donnent un si grand avantage sur les Hérétiques qu'ils ne doivent pas faire difficulté de passer par dessus une erreur comme celle-là pour entrer dans la communion de l'Eglise. Pour moy, je suis de sentiment que la véritable conversion de l'homme est un ouvrage surnaturel & de la main de Dieu, qui remplissant le coeur de l'homme de lumiére & de courage luy fait surmonter ses ténébres & sa foiblesse naturelle, & que la véritable conversion est toûjours accompagnée de zéle pour Dieu & de charité pour le prochain. Cela établi, je soûtiens que ceux qui se con-

vertiront par ces Principes, embrafferont en effet de tout leur cœur les véritez Catholiques ; mais que la charité & le zéle de Dieu qui les anime les portera à combattre & à s'oppofer de toute leur puiffance aux impoftures & fauffetez, & perdront les biens & la vie gayement pour délivrer l'Eglife d'une fervitude auffi funefte, que l'eft celle de la Papauté. C'eft un grand malheur que les Proteftans fe foient féparez, non pas du Pape, mais de l'Eglife, & qu'ils ayent inventé des nouveautez pour fortifier leur fchifme qui n'avoit au commencement pour origine que la tirannie des Papes ; car il y a toute apparence que fans leurs nouveautez l'Eglife fe feroit jointe à eux, parce que plufieurs voyoient bien la fourbe de la Papauté, & qu'elle n'avoit de fondement ni dans l'Ecriture ni dans la raifon. Mais les dogmes qu'ils commencérent à débiter, aufquels ils en joignoient de temps en temps quelque autre, *ut nemo fit repente turpiffimus*, defefpérérent les Catholiques & les obligérent à demeurer comme ils étoient : Et préfentement on eft affez fimple pour croire que l'on fe fera tort d'avoüer

aux Proteſtans qu'ils ont raiſon en
ticle, & on n'a pas le courage de s'é-
au deſſus de cét abus pour le déteſ-
ſſi-bien qu'eux, en quoy l'on ſe fait
préjudice à ſoy-même, à la Reli-
& aux Proteſtans même que l'on
par-là. Car voyans la raiſon de leur
en ce point, ils ne peuvent croire
ous l'ayons dans les autres & de-
ent obſtinez. Pour moy, comme je
ſſuré que leur Religion eſt contrai-
'Evangile, auſſi ne puis-je m'empê-
de confeſſer (& j'y crois être obli-
conſcience & d'une maniére indiſ-
ble) qu'ils ont ſur l'article de la Pa-
plus de raiſon que l'on ne peut s'i-
ler.

is ſi l'on ſe ſent trop peu de coura-
trop peu de force pour entrepren-
abolir & de détruire abſolument ce
tre, du moins le devroit-on renvoyer
ne chez luy & *ſe mettre à couvert
nt le mal & n'en ſouffrir plus les ap-
ts.* Je dis cela en prévenant l'ob-
n que l'on fait qu'il eſt bien difficile
nir à bout d'une entrepriſe ſembla-
que cette grande machine eſt bien

ch-

velli sint conuellentium exitio n
Il seroit toûjours fort glorieux
Dieu & les hommes d'avoir entr
si belle chose, quand on n'y
pas. Mais je ne croy pas que
fût si grand comme l'on s'imagi
suis persuadé que cét ouvrage
point les forces d'un grand P
auroit de la vigueur & du zéle &
duiroit l'affaire prudemment: J'a
nul Prince ne peut entreprendre
ouvrage qu'il ne soit assuré qu
sins ne l'y traverseront pas &
Clergé & le peuple n'y seront
traires ; à l'égard des voisins il
lement sçavoir leur disposition

droits ; que selon l'Evangile tous
êques sont égaux & qu'ils ne doi-
ien plus au Pape qu'à un de leurs
Confréres, que les Papes ont usur-
eux l'autorité qu'ils se donnent de
onner des Bulles, & le serment de
qu'ils exigent d'eux & que ces cho-
iversent l'Evangile ; Et qu'à l'égard
nent qu'ils ont fait au Pape, il est
soy, étant contre la Loy de Dieu,
e dit Saint Augustin, *si ad pecca-
lmittendum fides adhibeatur, mirum
fides appelletur.* A l'égard du peu-
l faudroit le traiter doucement &
ire comprendre, s'il est capable de
, que par l'Evangile & les anciens
ıs tous les Papes de Rome non
ue les autres Evêques n'ont autori-
: dans leur Diocése, que l'autorité
exercent ne tend qu'à les rendre
:s de toute la Terre, ne vise qu'à
rofit particulier ; & leur faire voir
sordres que cause cette puissance
ans l'Eglise que dans le monde, com-
l'ay réprésenté en quelques lieux
t ouvrage. Si une fois on avoit
omprendre cela au peuple, les Moi-

nes

j'ay dit de la Papauté, de son
des maux qu'elle cause dans l
dans le Monde, de la honte qu'
sur eux en les tenant sous son
dommage qu'elle leur cause d
Etats, des dangers où ils sont
dépendans du caprice d'un Pap
peut excommunier quand il vo
conte qu'ils auront à rendre à
tant d'ames qui périssent, tant de
liques que des hérétiques, les
ignorance & les autres par l'er
ment que cause la Papauté, qu
la Religion n'a aucune liaison a
pauté, que sans Pape l'on n'en
plus Catholique, & que l'Eglis

:oposera cela, & par ce moyen nous ver-
ons bientôt la prophétie de l'Apoca-
ose § accomplie qui dit. *Les Royaumes
ce monde sont devenus les Royaumes de
re Seigneur & de son Christ, & il regnera
ns les Siécles des Siécles.*

* Mais dira-t-on le Roy & les Evê-
es ont juré fidélité au Saint Siége. Je
ons avec Saint Ambroise, † qu'il est
ijours injuste d'accomplir un serment
: contre Dieu ou le prochain, & Saint
gustin nous disoit cy-dessus que si le
nent tend au crime, qu'il est con-
la foy de l'observer. J'ay prouvé que
'apauté n'étoit que brigandage, & ain-
:s Princes & les autres se rendroient
rumens des crimes des Papes, de leur
onnie contre Dieu, & de la ruine qu'ils
tent sur l'Eglise. Sénéque dit fort
, *si in omnibus obediendum est Patri,
o non est obediendum, in quo efficitur
Pater sit.* [*S'il faut obéïr en toutes cho-
à son Pére, en cela ne luy faut-il pas
, en quoy il cesse d'être Pére.*] A
forte raison doit-on avoir de l'obéïs-
san-

ocal. 11. 15. * *Serment fait aux Papes.*
brof. offic. 1. cap.

ſance pour un brigand qui vous a pris & ſéduit pour vous rendre co ce de ſes crimes ? Lors même qu'un ou ſerment eſt légitimement fait, que la choſe voüée, ou le ſermen pêche un bien moral plus grand, les ologiens Orthodoxes demeurent cord, que le ſerment eſt nul, parc nous devons à Dieu le progrés d bien, en ſorte que nous ne pouvon nous ôter à nous-mêmes la liberté re ce progrés-là. Outre cela tout ſe d'un Chrétien a toûjours cela de entendu ; pourvû que ce ſujet ſoi plus grande gloire de Dieu, à l'édifi du prochain & à nôtre ſalut, ainſi *propter charitatem ſit, non debet*

[redacted]

omme du ferment que des pirates
leurs de grand chemin font faire à
qu'ils prennent, lesquels pour sau-
:ur vie leur promettent fidélité & de
ien servir, les Jurisconsultes soû-
:nt que ces sermens-là ne les lient
. † *A piratis aut latronibus capti
permanent. Qui à latronibus captus
vus latronũ non est, nec postliminium
cessarium est.* C'est une maxime in-
stable parmi les Théologiens, *non
Deum obligare creaturam ad non
:ndum sibi.* Les Jurisconsultes di-
iussi qu'un homme ne peut renon-
u droit de se deffendre, lequel est
el, encore moins un Prince.
ısi il n'y a aucune raison divine ni
ine qui n'engage indispensablement
inces à renoncer à la Papauté & à
:tre l'Eglise en la liberté que Jésus-
t luy avoit laissée. Mais il en est
Papauté comme de ces anciennes
:s du Paganisme desquelles les Chré-
qui y renonçoient, connoissoient
la vanité, lors qu'ils raisonnoient,
M mais

ulus Iurisconsultus L. Si quis ingenuam §. 1
d. tit. Idem Vlpian. L. hostes D. de captiv.

voir de ces idoles ; Nous en somı
de même à l'égard du Pape, & ce
idolum nihil est in mundo. Et je
suadé que l'on auroit de la peine à
gédier brusquement : il seroit à s
qu'il se voulût faire justice, & ren
re à Dieu, mais quelle apparen
voudront toûjours retenir les tî
Chef & Epoux de l'Eglise, s'ils vo
se contenter du dernier il y auroi
être moyen de faire affaire, ce se
luy donnant pour l'Eglise Gallica
fois pour jamais le même douai
Philippe II donna à sa fille ainée
mariant au Duc de Savoye, il luy
un Crucifix & une image de nôtre

de rompre absolûment avec eux,
s renvoyer à la Paillarde de Ba-
de peur qu'enfin Dieu ne nous
e dans cét adultére.

FIN.

MOYENS
VRS ET HONNETES
POVR LA
CONVERSION
DE TOVS
ES HERETIQVES,
ET
VIS ET EXPEDIENS
salutaires pour la Réformation
de l'EGLISE.

SECONDE PARTIE.

A COLOGNE,
ez PIERRE MARTEAU. 1682.

CONDE PARTIE.

'IS ET EXPEDIENS
ılutaires pour la Réformation
de l'Eglise.

DES CARDINAVX.

E n'étoit pas ſans raiſon que le Concile de Conſtance demandoit que l'on abolît dans l'Egliſe la di-le Cardinal, car ils ne ſont bons à ı tout, comme j'ay prouvé en fai-ɔſtraction du caractére de Prêtriſe plupart d'entre eux ont, mais en il ſeroit à ſouhaiter qu'ils ne l'euſ-lus, puis qu'ils le deshonorent tant ır mondanité, par les titres orgueil-ɛ le rang qu'ils ſe donnent, par la ɜ attache aux choſes ſeculiéres dans lles ils ſont entierement plongez. parle point des débordemens qu'ils ımmuns avec les autres Prêtres Ita-nais dans leſquels ils raffinent com-

 me

me en toutes les nations. *Hac*
tûs præmia putant quorum libido
tas penes ipsos sit, dedecus verò pe
Autrefois ils faisoient consister
neur à prêcher & à administrer
mens, à être soûmis à leurs Ev
vivre chastement & humblemen
dhuy ils ne prêchent plus *nequ*
neque exemplo, ils sont present
lement au dessus des Evêques, q
un Evêque n'est devant un Car
comme un valet de pied devant
tre, & au Concile de Trente il
toient à tous momens d'imper
d'insolens, lors qu'ils vouloient
bouche pour la verité, autrefois
ce les Evêques ne l'auroient p

aiſon de ne leur point céder la preſeanc. Ils pretendent auſſi-bien que le Pa-e être Eccléſiaſtiques, & cependant ils 'en font, non plus que lui, preſque aucue fonction ; au lieu de reſpecter l'Ecriure & les Saints Canons qui defendent ux Eccléſiaſtiques de ſe méler des affaies du ſiecle, ils ne ſe foucient que de celes-là. Ils ſont Miniſtres d'Etat, Gouerneurs de Provinces, Ambaſſadeurs eaucoup plus ſçavans dans les livres de Machiavel qu'en ceux de l'Evangile, & eaucoup plus curieux de ſçavoir les ſerets des Princes que les myſteres de la Religion. Leur humilité eſt proportionée à leur connoiſſance, car ils s'égalent ux Princes de la Terre, même aux Souerains, & ont de la peine à le céder aux Rois, & le diſputent aux fréres des Rois, ur le principe de Paul IV. qui diſoit qu'il e vouloit point de Rois pour ſes compagnons, mais pour ſes ſujets, & qu'il les ouloit mettre tous ſous ſes pieds. Ce ont des Eminences entre les mondains, 'ils n'en ſont pas entre les Saints. Ces dignités de vanité ne ſervent qu'à corrompre l'Egliſe, car à leur exemple les Evê-

Pierre ni S. Paul n'avoient poi
de satellites qui fussét au dessus
ni égaux aux Rois. Leon, Gre
se n'en avoient point non plus
la consideration où ils sont n'
dement que l'ignorance & l
des Princes Chrétiens ausqu
croire en matiere de Religion
l'on veut, & ils respectent c
mondain comme s'il étoit divi
eux tout le monde l'adore, &
la veneration du peuple ne d
qu'ils n'ayent raison, ainsi l'o
l'envy les uns des autres. S
France ne vouloit plus de Card
çois, ou bien qu'il ne souffrî
premiere Noblesse s'y fourrât

roient. Si l'Equilibre entre les puissances de la France & de la Maison d'Autriche étoit ôté, cette dignité Cardinale décherroit beaucoup aussi - bien que la Papauté qui n'est considerée au monde que parce que ces deux Maisons lui font la Cour, & elles lui font la Cour, parce que d'ordinaire elle fait pancher la balance du côté qu'elle veut, & elle a tres finement ménagé cela pour faire que l'on se servît de ses Cardinaux, lesquels sont pour cela fort considerez, & tout cet honneur tourne à la gloire du Pape leur Seigneur & leur Maître.

Quoy qu'ils ne servent de rien du tout à l'Eglise, toutefois ils en sont regardez comme les fondemens, & par les honneurs excessifs que l'on a attachez à ce nouveau caractére, ils ont si bien fasciné l'esprit des Princes qu'ils souffrent qu'ils s'égalent à eux, & les Rois même, ou par lâcheté, ou par la necessité de leurs affaires, en sont venus là de les prier souvent de faire des Cardinaux de leur Nation, & reçoivent même cela comme un grand honneur; ce fut en l'an 1048. sous le Pape Damase que nos Rois commen-

favorisent toujours la Papauté a
ils ont tous quelque esperance d
parvenir, & de laquelle ils reçoi
d'honneurs & de richesses, & p
enfin ils les ont choisis des plu
familles pour honorer le Cardina
puyer la Papauté, & s'assurer d
plus de l'obéïssance de ces Etats.
ces souverains ont mémes eu qu
la bassesse d'y mettre leurs frére
fils, de sorte qu'il ne faut pas
s'ils en sont venus au degré d'o
d'insolence où nous les voyons.
mêmes eu souvent le credit de fai

& conſeils. Le Cardinal de Richelieu & le Cardinal Mazarin ont été de grands Miniſtres parce que c'étoient deux puiſſans génies, mais ils auroient beaucoup mieux ſervi leurs Maîtres s'ils n'avoient point été Cardinaux, ſur tout le premier qui fut aſſés infidele pour vouloir porter Louis XIII. à aller au devant du Cardinal Barberin Legat, qui étoit à Chantilly, & le Roy ayant eu aſſés de force pour reſiſter aux inſtances que lui faiſoit ce Miniſtre de ſe ſoûmettre à cette honteuſe baſſeſſe, eut aſſés de foibleſſe pour ſouffrir que Monſieur allât au devant de ce Legat qui prenoit impudemment le pas ſur Monſieur, & cependant le cédoit aux Cardinaux de Richelieu & de la Valette plus anciens que lui. Ainſi le Cardinal de Richelieu s'élevoit au deſſus de ſon Maître, en le voulant obliger d'aller au devant d'un homme qui lui cedoit le pas. Si ce Cardinal avoit eu part au Miniſtére de ce regne, le Roy ne ſe ſeroit pas tiré ſi glorieuſement de tous ſes démélés avec Rome, au moins s'il l'avoit crû, & apparemment nous aurions bien vû d'autres bravades d'Alexandre VII. & d'Innocent

Ce ſont les Cardinaux qui él
Papes depuis l'ordonnance d'A
3. ſous la troiſiéme race de nos R
autrefois ils étoient élûs par le C
le peuple, confirmez par l'Empe
leurs bulles qui n'étoient pas gra
ſe en ces temps-là étoient datées
nées du regne de l'Empereur, &
années de leur Pontificat; preſe
ce ſont les Cardinaux qui l'éliſen
prennent d'entre eux, de ſorte
ſçavoir autre choſe de la Papauté,
juger que le Pape ne vaudra pas
choſe, mais la maniere dont ils
duiſent le fait encore mieux voir.
un Pape eſt mort, il ſe paſſe
quelques ſemaines avant que l'

qui sont bien payez pour cela s'obligent de faire tout leur possible, pour avoir un Pape de leur cabale, les Espagnols de même, & les autres ainsi. Et aprés que chacune de ces factions a fait toutes ses intrigues, on fait chanter la Messe du S. Esprit pour être bien inspirez dans le choix du Pape. N'est-ce pas se moquer de Dieu & des hommes ?

Les Légats sont aussi d'ordinaire pris des Cardinaux : si l'on faisoit bien on ne souffriroit jamais de Légats en France, ils ne sont propres qu'à seduire les peuples & les débaucher de la fidelité qu'ils doivent au Roy, & à soulever les Ecclésiastiques contre le Roy : D'ailleurs on leur a laissé prendre un pied fort ridicule en France sous nos Rois timides, ils pretendent que les Princes leur doivent céder, méme ceux du sang Royal, & parce que nous avons un grand Roy qui sçait de quelle maniere l'on en doit user avec eux, cela fait qu'il n'y en a point en France depuis long temps. Les insolences des Cardinaux Cajetan & de Plaisance Légats en France sont assés connuës du temps de la Ligue; la Cour de Rome pretend que ce sont

 com-

comme les Viceroìs du Pape dans les Roi aumes & Etats où l'on les envoye, ils n' font effectivement autre chose que d'af fermir & augmenter la tirannie Papale & c'étoit avec grande raison que les troi Etats convoquez en la ville de Tours pa le Roy Charles VIII. lui remontrérent qu l'on ne devoit jamais recevoir aucun Le gat de Rome dans le Royaume. Nous voy ons cela au livre intitulé, *L'ordre tenu & gardé en l'assemblée notable des trois Etat convoquez en la ville de Tours par le Ro Charles VIII.*

Ainsi nous voyons que les Cardinau ne sont bons à rien que pour les Papes, puis qu'il ne faut point de Papes, il faut point aussi de Cardinaux, à mo qu'ils ne soient soûmis aux Evêques co me autrefois, & que quitans ce f mondain ils ne s'attachent qu'à édifier glise par leur bonne vie & par leurs dications, & pratiquent comme au fois l'ordonnance du Pape Céléstir porte qu'ils ne doivent aller que su ânes.

---

l'en est pas de même des Evêques,
quiconque travaillera à la Refor-
on de l'Eglise, doit avoir devant les
l'exemple de Dieu, qui s'est conten-
chasser du Paradis l'Ange de l'Aby-
: ses associez & a conservé l'ordre
rchique de toutes les Intelligences
tes qui ont gardé leur premiere di-
.. On ne doit point croire que l'E-
militante se puisse passer d'Evêques,
t seulement prendre garde qu'ils ne
endent pas dominer sur l'heritage ou
lergé du Seigneur. Il est constant
l'institution de l'Episcopat est divine
n'y a presque personne qui le nie,
même qui le font, avoüent que
dignité est necessaire en l'Eglise.
; il faut avoüer qu'ils ont extreme-
t degeneré de la pieté, du zele, & de
nilité des premiers Evêques Chré-
. L'exemple des Evêques de Ro-
es a perdus, car au lieu d'avoir ces
itez dont saint Paul fait le denombre-

ment.

ment & que les Evêques possedoient anciennement, nous ne voyons à present que des mondains, gens de faste, de grande dépense, voluptueux, ambitieux, n'instruisans point leurs troupeaux, s'appliquans tous entiers aux affaires temporelles & aux plaisirs de la chair. Depuis qu'ils ont eu des territoires ayans jurisdiction & droit de prison, ils ont déchû tout à coup de leur devoir, & quand les Princes leur ont accordé ces choses, on peut dire qu'alors *Venenum effusum est in Ecclesiam.* L'exemple de la Cour Romaine les a perdus, & la negligence des Princes qui étant d'ordinaire peu instruits dans la Religion Chrétienne & dans leur devoir, ont abandonné absolument le soin de l'Eglise aux Papes qui sont des étrangers qui ne cherchent que leur profit, & ainsi les Princes croyent que cela ne les touche point. Et d'ailleurs il ne s'assemble plus de Conciles, de sorte que l'Eglise est à l'abandon, & que la vigne du Seigneur est ravagée par toutes sortes de bêtes impures. On peut dire des Evêques de nôtre tems avec plus de raison ce que dit S. Bernard, de ceux de son tems.

* *Miramur* dit-il, *Prælati cujus ordinis sint, in perceptione bonorum Ecclesiasticorum se habent ut Clerici, in adeptione bonorum temporalium ut laïci, in apparatu ut milites, in ornatu ut mulieres, & tamen non prædicant ut Clerici, non laborant ut laïci, non pugnant ut milites, non pariunt ut mulieres. Cujus ordinis ergo sunt? planè nullius, at si nullius ordinis, ubi erunt? Ubi nullus est ordo. Il y a lieu de s'étonner de quel ordre sont les Prelats de nôtre temps*, dit-il, *Quand il faut recevoir les revenus Ecclésiastiques, ils sont gens d'Eglise, dans l'acquisition des biens temporels, ils sont laïques, pour l'équipage, vous les prendriez pour gens de guerre, & pour le luxe des habits ils n'en cédent pas aux femmes, & cependant ils ne prêchent point comme des Ecclésiastiques doivent faire, ils ne travaillent point comme les laïques, ils ne vont point au combat comme les Soldats, & n'accouchent point comme les femmes. De quel ordre sont ils donc? certes d'aucun ordre, où sera donc leur place? là où il n'y a aucun ordre. Væ Pastoribus Israel qui pascunt semetipsos.* Tout leur soin

* *Bernardus.*

ſoin pour l'Egliſe aboutit à des choſes qui ne ſont pas de grande conſequence dont les méchans ſont auſſi capables que des gens de bien, à maintenir les droits & privileges temporels de leurs benefices, à viſiter des Religieuſes, à voir ſi l'edifice materiel des Egliſes de leur Dioceſe eſt en bon état, à porter une croix d'or & un cordon d'or, c'eſt cela qui les diſtingue des autres Eccléſiaſtiques dans l'Egliſe & dans le Monde, du reſte ils ſont galans comme les autres, gens de régal & de bonne chere, ſçachans tres-bien le monde, & pour la plûpart auſſi ſçavans pour le moins dans les Ceremonies des Cours & du grand monde, qu'en celles de l'Egliſe; ce ſont des Princes, des Meſſeigneurs, ils ſont employez dans toutes les affaires du temps, meme aux Ambaſſades. On peut bien dire d'un tel Evêque, c'eſt *ſal infatuatum*. La tête tourne à de ſemblables gens, lors qu'ayans été ſans patrimoine, ſans naiſſance & quelquefois ſans merite, ils ſont elevez à des Evêchés & à des benefices de 20,30 & 40000. livres de rente. Il eſt bien difficile que ces riches-là puiſſent entrer au Royaume

des

cieux.* *Felicitas in tali ingenio avari-n, luxuriam, superbiam cateraque oc-ta mala patefacit.*
l devroit y avoir de la Reformation tout cela. Les Evêques ne devroient nt tant hanter la Cour, & resider da-itage en leurs Dioceses, avoir plus de ı qu'ils n'ont de l'édification & instru-on de leurs troupeaux, & donner plus ımône qu'ils ne font. C'est une horri-chose de penser de quelle maniere ils ensent trente & quarante mille livres rente & quelques-uns plus. Quand ils donneroient la moitié aux pauvres, ils auroient encore plus que n'avoient, je diray pas S. Paul, mais les Evêques Rome jusqu'au troisiéme siecle. Ils roient renoncer à ces titres ambiti-de Prince de l'Eglise, de Monsei-ur, à la Seigneurie des villes de leur dence, & ne s'appeller plus Monsieur Roüen, Monsieur de Lion, Monsieur Meaux, &c. Ils ne se doivent pas poser l'Evêque de Rome pour modele, is S. Pierre & S. Paul dont ils sont les cesseurs, & faire ainsi honneur aux

Sieges

* *Tacite. L. 3.*

Siéges Apoſtoliques de leurs Provinces & Dioceſes. Ils n'ont point beſoin de tant de valets & de chevaux comme quelques-uns en ont. Ils ſont trop riches, c'eſt ce qui les perd, dix mille livres de rente devroient ſuffire à un Evêque pour vivre honnêtement & faire quelques charités, & quinze mille à un Archevêque ; à l'égard de ceux qui en ont moins, comme Gap, Rennes, Vence, Graſſe & d'autres, on leur fourniroit d'ailleurs le ſurplus. Et comme leurs Dioceſes ſont trop grands, il ſeroit à ſouhaiter que l'on doublât ou triplât le nombre des Evêques, & que l'on partageât & diſtribuât entr'eux également les charges & les benefices, en ſorte que le revenu fût égal, auſſi bien que le nombre des paroiſſes à peu prés, car il eſt impoſſible dans l'état où ſont les choſes qu'un Evêque quand il auroit la meilleure volonté du monde puiſſe donner ordre à tout en de ſi grands Dioceſes: Deux cents paroiſſes pour un homme de bien, ſont autant qu'il en faut pour le bien occuper. Ceux d'entr'eux qui ont de la conſcience avoüent qu'ils ſont comme S. Paul accablez du ſoin de tant d'Egliſes &

tant d'ames. C'est aux Princes à pren-
: garde de ne pas établir dans cet ou-
ge excellent comme S. Paul l'appelle,
ignorans, des vitieux, ou des profa-
. Les Religieux & Religieuses & les
apitres devroient leur être soûmis, c'est
: chose fort ridicule & dangereuse que
ordres-là ne dépendent que des Pa-
l.

Des Ecclésiastiques.

I le nombre des Evêques est trop pe-
tit, celuy des autres Ecclésiastiques
excessif, tant des Séculiers que de ceux
e l'on appelle Réguliers. Pour reme-
r à cela l'on ne devroit point en ordon-
r du premier ordre qui ne fussent de
nne famille, & doctes & assez riches
ır pouvoir se passer de vendre les cho-
saintes. En sorte que ce saint caracté-
ne fût point deshonoré, comme il l'est
r un million de canailles qui en font
ır gagnepain, & s'adonnent aussi-bien
e les Moines à des pratiques indignes
ur avoir dequoy subsister, & vivent as-
sés.

ſés ſouvent fort dereglément. Par exemple, un Prêtre ne devroit point prendre d'argent pour dire des Meſſes, c'eſt un abus ſi horrible que je ne ſçai comment on le peut ſupporter, ils n'en devroient pas méme prendre pour les enterremens, ni pour prier Dieu pour les deffunts, nous nous devons tous cela les uns aux autres, & de ſemblables prieres venduës & achetées ſont en abomination à Dieu. L'Apôtre S. Paul dit que les Prêtres ne doivent point recevoir de profits malhonnêtes, αἰσχροκερδεῖς, à la bonne heure ſi les riches leur veulent faire quelque honnêteté, ils la peuvent recevoir s'ils en ont le courage, mais d'exiger cela d'eux, & qui pis eſt, des pauvres, & à prix taxé, cela

éclairé & où l'on devroit avoir plus d'honneur, il en coûte dix ou douze écus pour l'enterrement de la moindre personne. Ce qui cause ce desordre, c'est comme j'ay dit le trop grand nombre de ces gens qui n'ont autre métier & qui s'affament les uns les autres; Ce qui cause encore d'autres abus plus grands, car pour avoir des pratiques, eux & les Moines ont persuadé au pauvre peuple qu'il faloit faire dire des Messes souvent & pour toutes choses, pour les maladies, pour faire réüssir des mariages, pour avoir des charges ou des benefices ,ou un voyage heureux, pour le succés d'une négotiation, & même pour la guerison des bêtes. Et c'est ce qui nous a produit cette effroyable quantité de Messes qui se disent tous les jours en chaque Eglise dans les villes, qui fait que l'on n'a plus de respect pour ce redoutable Mystere comme les Péres l'appellent, & qu'il en est comme de la Manne que les enfans d'Israel méprisoient à cause de sa grande abondance, & disoient, *Nous ne voyons que Manne.*

Le remede à ces horribles desordres seroit qu'il n'y eût point tant de ces gens

là, que l'on ne receût que d'honnêtes gens, de bonne famille & qui ayent du bien, ou s'ils n'en ont pas, que l'on leur fasse des pensions honnêtes & que l'on leur distribue les benefices que possedent ceux qui ne servent pas l'Eglise ; Les Jurisconsultes demeurent d'accord que le Prince peut vendre ces benefices, se les appliquer, en faire ce qu'il voudra & les appellent benefices profanes pour les distinguer des autres. C'est une chose honteuse de voir dans les Provinces les Eclésiastiques soûpirer aprés la mort des personnes riches pour en avoir quelque légat, ou une fondation de Messes, & de voir aprés un service qui aura été fait pour l'ame de quelqu'un, vingt ou trente Prêtres venir chés la veuve ou les enfans, se gorger de viande & de breuvage & faire des débauches horribles, en sorte que de ce nombre à peine y en a-t-il un seul qui s'en retourne sans être yvre ? Et ils en ont si peu de honte eux mêmes que cela s'appelle entr'eux du côté de la Bretagne & de la Normandie, manger les rilles du défunt, c'est à dire qu'ils ont regardé ces gens un peu aisez comme des

pour-

ourceaux qui s'engraissoient pour eux, ar ces rilles, ou rillons qu'ils appellent nt une partie de la graisse du pourceau quelle on fait cuire quelques jours a-rés que l'animal est mort. J'ay vû d'au-es païs, où le peuple fait quelquefois vilains excés aprés ces enterremens, s Anglois & les Hollandois font cela, & oivent asses largement en ces occasions, aîs ce ne sont pas les Ministres, ce n'est le le petit peuple, & encore s'en trou-t-il beaucoup qui ne le font pas, & qui n ont honte. C'est une plaisante chose, voir en Italie dix ou douze Prêtres dans e Sacristie, attendans qu'il vienne quel-e fat, qui pour une Messe leur donne Jule pour avoir du pain, & que sou-nt ils sont chassez par le Sacristain a-nt qu'ils ayent gagné un sol; à Paris ne voit pas cela, mais il y a plus de ille de ces avanturiers-là qui n'ont point paroisse fixe; & ont beaucoup de pei-à subsister de leurs Messes, je les fuis mme des coupebourses, & je me sçai n gré d'une chose, c'est que de ma vie Prêtre ni Moine n'a eu de mon argent r maniere de payement pour leurs Mes-

tions. Ariſtote dit que l'on doit
toutes choſes, dans un Etat que
giſtrats ne puiſſent tirer du prof
miniſtration de la Juſtice, comb
cela devroit-il avoir lieu dans
l'égard des Eccléſiaſtiques, qui
queront pas d'en abuſer pour le
ſi l'on n'y pourvoit, parce qu'i
aisé d'en faire acroire au peuple
tiere de Religion, & d'inventer
veautés pour le gain des Mini
qu'il n'y va pas moins que du ſal
tre ame, au lieu que par la mauv
miniſtration de la Juſtice, l'on
nous priver tout au plus que de n
ou de nôtre vie. On a en quelq

›utre qu'il y en a qui trompent en
ıſant de faux tîtres, ou des tîtres
ns qui ne ſont pas à eux, mais à
›arens avec leſquels ils paſſent un
le concert pour en impoſer, outre
is-je, qu'eſt-ce que cent francs pour
ître qui, s'il étoit tel qu'il devroit
en employeroit la moitié en livres
es ans. Il faudroit qu'ils euſſent au
trois cents francs à la Campagne &
ou cinq cents en ville, encore ſe-
peu pour Paris, & qu'ils fuſſent
honnête famille & non des païſans
›ortent d'ordinaire des ames ſi baſ-
ſi mercenaires, qu'à cauſe de cela
ligion & les Sacrements tombent
e mépris; Et on les devroit exami-
vérement, car la plupart ne ſçavent
eur Religion, ni ce qu'il faut croire
ent donc en pourroient-ils inſtrui-
autres? Mais encore vaut-il mieux
ayent cent francs que de n'avoir
il y a ſeulement une choſe à crain-
omme ce caractére eſt fort avili par
duite ordinaire des Prêtres, & qu'il
que fort peu de gens de merite qui
ent être Prêtres, que le nombre en-

à ne valoir pas mieux que les M
ainsi nous tomberons de
chaud mal. Il seroit bien plu
de leur donner un entretien ra
& n'en avoir que de bonne fan
soient capables d'édifier, & r
ce moyen l'auguste caractére
trise pour lequel on a presen
peu de respect, que quand on
un homme sans merite, l'on d
vre Prêtre & que ce nom entre
famie des plus bas proverbes.
exemple, que qui veut faire net
ne doit souffrir ni Moine, ni
pigeon; à Venise l'on dit, *fat*
na, quand on veut rendre que

un fils garnement & vaurien, dont
eut s'accommoder, ses amis ne
ent point de luy dire, *fate lo fra-*
: lo Prete, faites en un Moyne, fai-
in Prêtre.

nme il y a de toutes sortes d'esprits,
trouve qui disent que la bonté de
Religion paroit bien davantage
grand déreglement des Ecclésiasti-
que si le Pape & tous les autres se
nt dans leur ordre, parce qu'à par-
nainement, disent-ils, elle seroit
l y a long-temps par là, si une force
ne la soûtenoit, de sorte qu'à leur
es Ecclésiastiques qui veulent con-
les hérétiques n'ont qu'à vivre en-
lus mal pour les mieux convaincre
bonté de nôtre Religion, & c'est
nd malheur que les Huguenots ne
pas informez de la vie des Prêtres
is & Espagnols qui sont encore sans
traison plus débordez que les nô-
apparemment ils seroient tous bien-
onvertis. Quoy qu'il en soit, ces de-
s tant dans les mœurs des Ecclésia-
s que dans l'ignorance & brutalité
s gens-là, leur donnent des terribles

 pré-

car tous leurs Miniſtres ont
ſont capables d'enſeigner, &
dinaire beaucoup mieux que
Ne jugeroit-on pas que nos
devroient être beaucoup plu
inſtruits que les Huguenots
que nous avons bien à pro
Prêtres contre un Miniſtre
c'eſt tout le contraire : chez
ple eſt ſi ignorant, que je
que l'on changeroit la plup
mes de la Religion & les pl
qu'il ne s'en appercevroit po
roit moins cette perte, que
d'allumer des chandelles dan
ou ſi l'on ôtoit les Images o

ombre de Prêtres que nous avons, qu'il
'y en a pas trop pour dire des Messes. Mais
: soûtiens que l'on dit trop de Messes, &
u'il s'y commet, comme j'ay déja dit, un
orrible abus, cela fait que l'on en a
eaucoup moins de dévotion, & comme
on a raison de blâmer la fréquente com-
iunion, à cause qu'elle peut faire passer
, sainte Eucharistie pour une chose
ommune, ainsi la pieté & la réverence
our ce mystére diminuë & s'éteint lors
ue l'on entend tant de Messes, parce
ue l'on s'accoutume à y aller sans s'être
éparé & que Dieu vient à punir ces ir-
verences, en retirant sa grace sans la-
uelle nous ne pouvons & ne voulons
us rien faire de bon. Je connois des
ens qui vont tous les jours à la Messe &
uelquefois à deux Messes, qui n'ont au-
une conscience & ne font qu'un jeu des
us grands crimes, & j'en connois d'au-
es qui y vont fort rarement & sont a-
ec cela fort craignans Dieu. Nous voy-
ns que dans la primitive Eglise lors
u'il y avoit le plus de pieté, la Messe ne
e disoit pas souvent, & c'étoit toûjours
s des jours de Communion, personne

n'aſſiſtoit au ſacrifice que ceux qui vouloient communier: les Catéchumenes, les enfans & tous ceux qui n'étoient pas bien diſpoſez pour la ſainte communion ſortoient de l'Egliſe, & de là vient que S. Paul ne reproche l'irréverence de ce grand Sacrement qu'à ceux qui communioient comme l'on peut voir dans la 1. aux Cor. chap. 11. On y prêchoit beaucoup plus ſouvent que l'on n'y diſoit la Meſſe, preſentement c'eſt tout au rebours, depuis que l'on donne de l'argent pour des Meſſes, on en dit tous les jours & on ne prêche preſque plus, & cependant on a tant beſoin d'inſtruction. Il eſt vray qu'il eſt plus aiſé de dire la Meſſe que de faire un Sermon, mais il eſt certain auſſi que la prédication eſt la premiere & princi-

cependant il avoit batisé quelques personnes, comme il le dit lui-même, mais c'est pour nous marquer qu'il faisoit plus consister l'office d'un Pasteur à prêcher, qu'à administrer le batême, qui est cependant le premier & le plus necessaire de tous les Sacremens. Et cependant on sçait tres bien, qu'il ne se fait que peu de prédications quoique nous ayons tant de Prêtres, que la Messe se dit tous les jours dans toutes les Eglises, & non seulement une fois, mais quelquefois cinquante & soixante fois dans une Eglise, c'est un secret que l'on a trouvé pour nourrir ce prodigieux nombre d'Ecclésiastiques qui sont si utiles au Pape, il y a tel Couvent à Paris où il s'en dit quatre-vint par jour, allez aux Theatins à Paris vous y en trouverez depuis quatre heures du matin jusqu'à deux heures aprés midy, & à l'Eglise du Saint Esprit en Gréve de même. Il faut avoüer qu'il y a beaucoup d'excés en cela, que l'on va trop legérement à la Messe & que les Prêtres la disent trop souvent pour ne s'être preparez comme ils devroient à une si grande œuvre, cela tombe dans le mépris comme à l'égard du peuple. On peut di-

re qu'il en eſt comme de l'abondance de l'argent du temps de Salomon, l'Ecriture nous dit que parce qu'il étoit extrémement commun, on ne l'eſtimoit guére plus que des pierres; Ceux qui ont un peu pratiqué les Calviniſtes m'avoüeront qu'ils ont beaucoup plus de reſpect & de piété pour leur Cene, que nous n'avons pour la ſainte Meſſe, car lors qu'ils ont à communier, ce qu'ils font ſeulement quatre ou cinq fois l'an, c'eſt aprés de grandes préparations, leurs Miniſtres les exhortent à s'éprouver eux-mêmes & ils ſont ſi ſévéres que le Miniſtre en recitant leur liturgie, excommunie tous ceux qui voudront prendre la Cene ſans avoir renoncé aux habitudes de tous les péchez. Il ſembleroit à comparer la conduite de leurs gens & des nôtres, qu'ils croiroyent ce que nous faiſons profeſſion de croire, & que nous ne croirions pas la preſence réelle. La raiſon de cela eſt, non ſeulement la négligence de nos Paſteurs, mais auſſi la trop grande quantité de Meſſes, comme j'ay dit pluſieurs fois. On devroit n'entrer qu'en tremblant & ſaiſi d'une ſainte frayeur dans les lieux où s'opere ce terrible

terrible Mistére, & on ne devroit jamais se présenter là qu'aprés de grandes préparations, autrement on profane ce mistére & on attire sur soi les jugemens de Dieu, aussi-bien que ces Corinthiens qui communioient indignement. Il ne se donne pas moins à nous lors que le Prêtre ou plutôt lui-même par les mains du Prêtre fait le sacrifice qui est la rançon de nos péchez, que lors que nous recevons de lui par la bouche de nos corps son Sacrement; dans l'un & dans l'autre il nous est présenté comme la victime qui a fait la propitiation de nos iniquitez; Ainsi nous ne devrions pas moins nous éprouver nous mêmes selon le precepte de S. Paul, lors que nous allons à la Messe que lors que nous allons à la Communion. Et nous y devons exercer les mêmes actes de Foy, d'amour & d'esperance, Je sçai des gens qui n'y vont point qu'ils ne s'y soiét préparez plusieurs jours par la lecture de la Parole de Dieu, laquelle purifie leur cœur, luy donne une élevation extraordinaire & le détache des ordures & vanitez de ce monde, & par ce moien ils ont l'esprit

rempli d'idées admirables de la sagesse, justice & misericorde que Dieu déploye en ce mistére, ils n'y conçoivent rien de bas, rien de charnel, rien de terrestre, & ainsi ils en remportent le fruit, la consolation & la sanctification de leurs consciences. Mais pour l'ordinaire les autres y vont comme pour voir un spectacle, pour se faire voir, pour voir quelqu'une ; dans les villes les rendez-vous se donnent là pour des négotiations criminelles ; Et il y a quantité de canailles qui croyent que pourvû qu'ils aillent à la Messe exactement, ils peuvent d'ailleurs se donner du bon-temps, & qu'il vaudroit mieux avoir paillardé, que manqué une Messe. C'est le profit des Prêtres, ainsi ils n'ont garde de desabuser ces miserables.

Il faut donc demeurer d'accord que quand il n'y auroit pas tant de Prêtres, il y en auroit encore assez pour dire des Messes, on pourroit fort aisément les reduire au tiers de ce qu'il y en a; D'ailleurs je ne vois pas de raison forte qui puisse empêcher qu'un Prêtre ne dise deux Messes par jour, s'il est necessaire, les Prêtres le font dans l'Evêché d'Arras, & ils ap-

nt cela *biner*. J'avoüe que dans les
des paroisses il en faut plusieurs pour
ter les malades & porter le Viatique,
il n'en faut pas si grand nombre qu'il
a.

il est necessaire qu'ils soient fort gens
ien pour dire la Messe, il n'est pas
ns necessaire qu'ils le soient pour s'a-
er bien de la Confession, & c'est de
es les fonctions du Sacerdoce celle
requiert le plus de capacité & de pu-
. Si un Prêtre n'est habile, comment
ra-t-il de la nature & du degré des
iez, pour proportionner ses conseils
pénitence? Il n'y a point de fonction
s le Ministére Evangelique qui puisse
plus de bien ou plus de mal aux Chré-
s, selon qu'elle est bien ou mal ad-
istrée. Il faut connoitre les inclina-
s du pécheur, sçavoir discerner à-peu-
les caractéres de la véritable contri-
, afin que l'absolution ne soit pas
née en l'air. Il faut être capable de
tantôt des leçons de Morale au pé-
ur, & tantôt de Religion, c'est à dire
les doctrines de la Foy, il faut leur
sentir l'horreur de leur péché, leur

donner & indiquer les conseils & remédes nécessaires pour l'en guérir & n'y retomber plus. On fait tout cela beaucoup plus efficacément dans la confession que dans la prédication, parce que les remedes y sont spécifiques pour la maladie, & sont appliquez en particulier à chaque malade; Ainsi il faut connoître leur tempérament & leur panchant; Il faut donc beaucoup de capacité pour bien administrer ce grand Sacrement; & il est d'une merveilleuse utilité lors que les Confesseurs s'en aquitent dignement. Mais helas! aujourd'huy la confession est non seulement presque inutile à l'Eglise par l'incapacité & les vices des Ecclésiastiques, mais même desavantageuse, nous le voyons par l'ignorance, injustice & dissolution qui régne plus parmi nous que parmi les hérétiques, je ne parle pas de l'Italie & de ces autres païs perdus, mais de nôtre France même. Cela vient de la multitude des Confesseurs, qui ne sçavent point pour la plupart l'usage de cette sainte Institution, qui ne se mettent guére en peine du salut des Peuples, & qui sont avec cela si vicieux que l'on n'a

is de honte d'eux, & qu'on ne craint
oint de leur dire tout ce que l'on fait,
rce qu'ils sont eux-mêmes encore pi-
s.

Puis que j'y suis, il faut que je parle
un autre grand abus qui se commet,
nt par les Confesseurs que par ceux qui
confessent, qui est que l'un ne se con-
sse point d'ordinaire de ses péchez d'ha-
tude, & l'autre ne croit pas qu'il soit
cessaire de le presser là-dessus. Un vo-
ur de profession, une abandonnée, un
rier, ne se confessent point de leur pé-
é d'habitude, mais l'un d'une mente-
:, l'autre d'une médisance, ou de s'être
yvré. Un Sécrétaire de Rapporteur,
un Procureur ne se confessera point
voit trop exigé des parties, mais de
elqu'autre chose. Chacun regarde le
me auquel il est adonné comme son
l ou son bras droit, selon le stile de l'E-
iture, duquel il ne se veut point défaire.
même quelquefois l'ignorance est si
rrible qu'ils ne croyent pas que ce soit
ché; Mais toûjours le péché mignon
épargné. Et le Prêtre ne pense point
il soit obligé de luy déclarer les juge-
mens

mens de Dieu, s'il ne renonce à toutes ses habitudes vicieuses, ils se trompent l'un & l'autre & eux-mêmes aussi. Car tant l'absolution que la prétendüe contrition de ce médisant qui veut continüer dans sa paillardise, ne valent du tout rien, Ce sont des charbons de feu sur la tête de l'un & de l'autre, comme parle l'Ecriture. Car le Prêtre ne peut donner l'absolution si Dieu ne la donne, or Dieu ne la donne point à un adultére qui continuë dans ce vice; Dieu la peut bien donner au véritable pénitent sans le Prêtre, mais non le Prêtre sans Dieu. Ainsi qu'ils prennent garde de ne pas annoncer la paix au pécheur, lors qu'il n'y a point de paix, Dieu leur fera rendre conte du sang de ce pécheur, *Mortificabant animas quæ non moriuntur, vivificabant animas quæ non vivunt*, Ezech. 13. Mais ils n'entendent rien, & c'est parler à des sourds. Et c'est ce qui fait que l'on ne voit en aucun peuple tant de vices & d'injustice qu'entre les Chrétiens. Mais, dit-on, où est l'homme parfait? Il y a bien loin de la perfection à un adultére, un yvrogne, un usurier, un blasphémateur, il ne faut

point

se flatter, la sainte Ecriture dit, que
le soüillé n'entrera au Royaume de
; au conte de ces gens-là, tous les
ans seroient sauvez, car d'ordinaire
n'est enclin qu'à une espece de pé-
parce que les autres y sont contrai-
On ne représente point assez aux
nes la sévérité de la Justice de Dieu
nécessité de se purifier de toute ini-
& de fuïr même l'apparence du
de s'assujettir à la Loy de Dieu, non
nent pour les actes extérieurs, mais
ipalement pour mortifier tous les
iers mouvemens de la cupidité; On
instruit point dans les sentimens de
été véritable & solide, nous n'y
ons pas cette aversion épouvan-
pour la mort, & pour le mot
e, ce qui marque que les gens n'ont
d'espérance, & que l'amour de
n'est point dans leurs cœurs, car il
mpliroit d'allégresse, & d'une es-
ice ferme qui ne seroit point fru-
, comme dit Saint Paul. Je ne vois
ue jamais de Prêtre auprés d'un ma-
avec les Sacremens que je ne con-
de l'indignation contre la brutalité

de

de ces gens. Ils croyent que c'est assez de leur avoir donné le Sacrement, sans leur recommander d'implorer la misericorde de Dieu pour leurs péchez, d'élever leur cœur au Sauveur qui les a rachetez, de lui demander avec ardeur l'augmentation de leur foy, & de leur contrition; Au lieu de cela, Monsieur le Prêtre leur fait baiser une croix avec le crucifix; & puis les laisse là. Il y a des malades qui ne sçavent ce que c'est que la justice & la misericorde de Dieu, l'on les doit instruire de cela, du moins à la mort s'ils sont capables de l'entendre. Les impies qui voyent toute cette conduite en trionfent & les hérétiques en sont scandalisez. Je suis persuadé que tout ce que je dis sera traité d'hérésie par les Pharisiens du siécle qui veulent être les Maîtres des consciences des hommes, & les gouverner à leur fantaisie; Mais aussi mon dessein n'est pas de leur plaire, mais de découvrir leur orgueil, leur ignorance & leur impieté. Ils diront, c'est un Jansenisme, un Calviniste, un Luthérien qui dit cela, donc il ne faut point changer de conduite; Si c'est hérésie que de pratiquer & croire cela, je

veux

urir hérétique, tous les Papes, tous
es & tous les méchans Prêtres me-
nassent - ils à l'enfer. Ce mot
que est devenu si commun, que
xtréme corruption & confusion
e dans l'Eglise, la plupart des
sçavent plus à quoy se tenir, les
tes dit-on, sõt pires qu'hérétiques,
isent, la Morale des Jésuites est
plication d'hérésies, & d'impié-
nde qu'ils méritent plutôt le nom
es que d'hérétiques; D'ailleurs
plein de Déistes, de Sociniens,
même, & de Libertins; De sorte
cela ensemble fait que ceux qui
point l'Ecriture ne sçavent ce
ivent croire, & que ceux qui
ne croyent qu'à demi, & c'est
ne rien, car la foy vacillante se-
Jaques n'est rien. Nous avons
apparence une même Religion,
e c'est le même extérieur, mais
ement il y a une confusion horri-
réances étranges. Pour le petit
ce n'est pas de même, comme
bête qui n'a aucune connoissan-
ison, il croit tout ce que l'on
veut,

veut, ſans ſçavoir ce que c'eſt, & les Ecléſiaſtiques y trouvent leur conte. Tout cela ne ſeroit pas ainſi, ſi les Ecléſiaſtiques étoient plus habiles & plus gens de bien, que la lecture de la ſainte Ecriture fût recommandée à tout le monde, & que l'on aſſemblât ſouvent des Conciles.

A l'égard des Curez, comme je les ay compris en géneral ſous le nom de Prêtres, je n'ay rien à ajouter, ſinon qu'ils ne devroient point recevoir les Ordres non plus que les Prêtres avant un âge meur, qu'ils devroient être de bonnes mœurs & d'une chaſteté reconnüe, car autrement il vaudroit incomparablement mieux qu'ils fuſſent mariez, vû les ſcandales qui en arrivent ſur tout en Italie, Eſpagne & Portugal où ils ſont tous concubinaires & quelquefois pis que cela. Les Suiſſes obligeoient autrefois tous leurs Prêtres à ſe marier, ou du-moins vouloient qu'ils euſſent une concubine fixe, pour ſauver leurs femmes. Qui connoitroit dans les villes les filles & femmes que les Ecléſiaſtiques ont deshonorées, il n'en trouveroit pas la moitié d'intégres, & ce n'étoit pas ſans grande raiſon que l'on

mandoit au Concile de Trente le mariage des Ecclésiastiques. Il ne faut point dissimuler, Saint Pierre étoit marié, la ipart des saints Apôtres, les Evêques Prêtres de la primitive Eglise se marient aussi & vivoient mille fois plus purement que ne font tous nos Ecclésiastiques. : sont des maximes diaboliques & di-ies de la grande prostituée de l'Apocalyse, que celles des Theologiens Roins qui enseignent, qu'il y a plus de il à un Prêtre d'être marié, que d'être ultére & sodomite, comme je l'ay déja ontré. Le concubinage devroit être ini en ces gens-là de leur Interdiction de la privation de leurs bénéfices, & idultére être puni de mort.

Chaque Curé devroit avoir au moins ille livres de rente à la campagne afin exercer l'hospitalité & faire du bien aux uvres. Et si leurs décimes ne vont pas isques là, on devroit prendre le surplus ir les bénéfices sans charge d'ames. Il iudroit abolir les résignations, tant à :ur égard qu'à celui des Abbez & Prieurs, arce qu'ils résignent sans aucune consieration de mérite ni de capacité à leurs

amis.

amis ou parens, & que ſelon la raiſon & les ſaints Canons, aucun particulier ne peut ſe choiſir un ſucceſſeur, & nous voyons tous les jours de ſi grandes perfidies & ingratitudes de ceux auſquels il a été réſigné, envers leurs bienfaiteurs, qu'il y a lieu de s'étonner auſſi que l'on puiſſe ſouffrir ces abus. De même il ſe fait un maquignonnage honteux de bénéfices par ces permutations qui ſont ſi communes, leſquelles favoriſent & entretiennent les vices des Eccléſiaſtiques, qui aprés avoir commis cent abominations dans un lieu & s'y être rendus odieux & püants par leurs crimes, vont ailleurs buſquer fortune & tâchent dans leur nouveau bénéfice d'en attraper encore d'autres, & commencent ſur nouveaux frais, comme les Gabeleurs qui changent d'Election, quand ils ont commis pluſieurs excés dans un lieu, & les Moines qui paſſent d'un Couvent à un autre, vivans ainſi toûjours dans l'impunité de leurs méchancetez.

La pluralité des bénéfices à une ſeule perſonne eſt auſſi un grand mal dans l'Egliſe.

Pour

t les Abbez & Prieurs sans charge
s, je ne sçai de quel ordre ils sont,
us que les Evêques dont parle Saint
rd, ni quel rang ils doivent tenir en
e. L'on devroit assurément purger
e de cette vermine-là, qui consume
ustement le bien des vrais Prêtres
pauvres. Ce sont gens d'ordinaire
ébauchez, τῇ γαστεὶ μετρῦντες ἐ τὰς
ῖς τὴν εὐδαιμονίαν. Les villes sont
infectées de leurs déréglemens, à
a plupart des filoux & des *Lenones*
e ce caractére.

ur ceux de ce nom qui servent l'E-
lesquels sont en petit nombre, il
udroit aussi une honnête subsistan-
mme celles des Curez, ou plus

s Chanoines sont aussi en trop
nombre ; On les devroit tous obli-
faire les fonctions du Ministére, à
er, dire la Messe & administrer les
nens ; c'est à dire que l'on n'en de-
point admettre qui ne fussent capa-
e se bien aquiter de ces choses &
er l'Eglise : On les devroit chasser
u Ministére lors qu'ils vivent scan-
daleusement,

daleusement, la plupart d'eux abusent beaucoup de leurs revenus; & sont presque tous concubinaires. Pour les Moines, j'en ay déja parlé, on les devroit ranger tous sans exception sous la Direction de leurs Evêques & les exclurre absolument des Confessions des femmes, parce qu'ils les débauchent; & même des confessions des hommes à cause de la liaison qu'ils ont avec Rome, & qu'ils se servent de ce tribunal de la Pénitence pour séduire les peuples contre leurs Princes en faveur des Papes; On devroit leur interdire tout commerce avec la Cour de Rome, comme les anciens Empereurs separoient les Legions *ut nec vitiis, nec viribus miscerentur* * comme dit Tacite, afin qu'ils n'unissent point leurs forces ensemble; Car les Moines sont *aures, oculi & manus Curiæ Romanæ*, Les oreilles, les yeux & les mains de la Cour Romaine.

Pour les Jésuïtes ils sont si connus, qu'il n'est pas nécessaire d'en parler beaucoup, quoy qu'il y ait assez de choses à en dire; Les Huguenots font assez leur portrait présentement, n'étant pas con-

tens

* Tacite.

l'eux, parce qu'ils leur attribüent
iinution que l'on fait de leurs liber-
: disent que ce sont eux qui sont cau-
; les Huguenots ne peuvent plus ni
:, ni vivre, ni mourir en France;
que je croye qu'ils doivent plutôt
er cela au Pape & aux Jansenistes
iommez, contre lesquels on se def-
en portant des coups aux Hugue-
& ainsi le mal que l'on leur fait
plus de foiblesse que de haine con-
. On les accuse en particulier d'ê-
lus dangereux pour les Princes que
utres Moines, parce qu'ils se sont
ez d'une maniere plus étroite que
ıtres par un quatriéme vœu à exécu-
. Bulle *In Cœna Domini* qui établit,
ne nous avons vû que le Pape peut
:er, excommunier & faire tüer les
On les accuse aussi de donner l'ab-
on facilement pour attirer tout le
le à eux, sur les principes de la Mo-
de la Société; Si cela est vray, le
de Tacite sur les devins leur con-
admirablement,* *Divinatuli genus*
ıum potentibus infidum, quod in urbe
&

* *Tacite.*

ront toûjours; Car les Jésui
haïs de tout le monde, &
régnent toûjours, on les
plusieurs Etats & ils ont t
moyen de s'y rétablir. Il
grands ennemis & les plu
des Monarchies; Ennemi
ils ne gouvernent pas, am
ils gouvernent, & plus la
absoluë, plus ils l'aiment,
eux-mêmes aussi plus absol
ciété se gouverne despoti
qui fait encore qu'ils s'affi
vantage aux dominations
haïssent à cause de cela
mens Aristocratiques & D

s si faciles. Il est difficile de les faire
s mourir, & il en viendroit peut-être
utres qui ne leur accorderoient pas
'antage ; L'excommunication des Pa-
ne fera pas si-tôt peur à une Républi-
:, où il y a toûjours quelques gens
sprit, qu'à un pauvre Prince dont l'es-
: sera affoibli ou par les vices ou par
conseils d'un Confesseur Jésuïte qui
conseillera de se soumettre & de de-
nder pardon au Pape ; Et c'est ce qui
aussi que tous les Protestans en gé-
al redoutent les Monarchies absoluës
ause des Moines : Une République ne
int pas que les Moines la tüent, com-
fait un Prince. Au reste, l'on leur
tort, si l'on croit qu'ils approuvent
s la Morale qui porte leur nom, il y en
ui ne l'estiment pas, quoy-qu'à la verité
'y en ait aucun qui voulût en souscrire
:ondamnation parce qu'il seroit ἀποσυ-
ωγὸς, & qu'ils luy feroient mal passer
temps ; ils disent que quoy-qu'il leur
ible que cette Morale ne soit pas fort
nne, que cependant ce seroit témeri-
à eux de condamner ce que des Do-
:urs graves ont approuvé, j'en ay con-

1 de ce caractére, le Confesseur qu'a-
oit Monsieur il y a dix ans, en étoit. l'en
y aussi connu d'entre eux qui étoient
pour les sentimens de la Grace plus Jan-
senistes que les Jansenistes mêmes, mais
ils ne s'en vantoient pas à tout le monde;
Ainsi ils ne sont pas tous semi-Pélagiens.
Ils ont des Prédicateurs tres-Orthodo-
xes, comme le Pére Bourdalouë; Leur
grande maxime est de gagner tout le mon
de à eux, bons & méchans, ainsi il leu
faut des Docteurs & Confesseurs de to
tes les maniéres: Ils en ont même q
s'accommodent à toutes sortes de ge
delà vient que l'on les appelle, *Om*
homo. Saint Paul dit de luy même, q
s'est fait tout à tous, pour les sauver t
Si les Jésuites ont le même but, ils
à estimer, s'ils en ont un autre, Die
jugera. Plusieurs les estiment de ce
sçavent temperer & humaniser la
gion Chrétienne & l'accommoder à
meur des Grands, selon la maxi
Cardinal Pallavicin, qui dit qu'
conduire les hommes selon les i
tions de leur nature, * *Dovendo*

* Palav. l. 9. c. 9.

uomini quali Iddio e la natura ono al mondo:

ioy je n'en sçai rien, si cela est, oûjours Confesseurs des grands, chose que tous les hérétiques lléguer contr'eux : Et il ne faut de les réformer ni de leur ôter ion, comme aux autres Moines; devons pas non plus nous metne de leur subsistance, car ils aire aussi-bien venir l'eau au que qui que ce soit.

n faisant à l'égard de tous les ecsiastiques à peu prés comme j'ay la quatriéme partie des biens ui sont en France suffiroit pour autant & plus qu'il ne faudroit stiques, de Moines & de Nons nourrissant même grassement; evêques à 15000 francs par an, ues à 10000. Les Abbez & rvans l'Eglise à mille ou quinze es, les Curez & Chanoines à cs, les Prêtres à cinq cents, les 300, les Nonnes à 200. En même & triplant le nombre des mais reduisant celui des Prê-

es, Chanoines, Moines & Nonnes, &
iſant changer de nature à tous les béné-
ces ſimples & ſans charge d'ame, pour
onder de ce qui ſurabonderoit de ces
bénéfices-là auſſi-bien que des revenus
immenſes de quelques Moines & Non-
nes, des hopitaux, aprés que l'on en au-
roit auſſi tiré ce qui pourroit être néceſ-
ſaire à l'entretien de quelques Prêtres.
J'entens que l'on laiſſeroit joüir chacun
de ce qu'il poſſéde préſentement, ſi ce
n'eſt que de luy-même il ne renonçât à
une partie. Par ces moyens ou autre
ſemblables, les ſcandales étant banni
de la Religion, la piété, la charité,
chaſteté, l'humilité régneroient dans l'
gliſe, les familles ſeroient à couvert
toutes les ſoupleſſes & friponneries
méchans Moines & Prêtres qui les pi
rent ſous prétexte de dévotion, les p
vres ſeroient ſoulagez, tant par ces
pitaux que par les charitez des perſo
aiſées, qui vont toutes aux Moines &
iroient alors aux vrais pauvres; To
les Nations accourroient à l'Egli
faiſant divorce avec leurs idoles &
ſies. L'entrepriſe ſeule d'un ou
ſem

ıblable quand elle ne réüssiroit pas se-
t plus glorieuse que la conquête de tout
Monde.

Pour cela il seroit fort à souhaiter, que
eu suscitât quelque Hercule pour dom-
& étouffer le monstre de la Papauté:
e pour cela il mît au cœur de quelque
ınd & puissant Prince de faire assem-
:r un Concile général, ou si cela ne se
ıvoit par les grands efforts que la Cour
Rome feroit sans doute pour l'empê-
ɜr, que du moins il s'en assemblât un
ıtional où il y eût liberté pour tous, &
ıquel les Etrangers & les Protestans
urroient envoyer si bon leur sembloit.
ɔmme je dis il ne faut pas espérer que la
ıur Romaine y concoure, elle le tra-
:seroit de tout son pouvoir; j'ay déja
ɔuvé par leurs propres témoignages
'ils ont en horreur les Conciles; Mon-
ur de Thou * nous le confirme encore
ns son histoire, où nous lisons que
ıarles de Marillac, Archevêque de
ɜnne en l'an 1560 dit à François II, que
glise Gallicane étoit depuis long-temps
joüet des Papes, & qu'ils trouvoient

* *Monsieur de Thou.*

Royaume, selon lesquelles
broit un tous les cinq ans,
s'être pratiqué jusqu'au régn
VII qui mourut en 1469. Ils
les mêmes, ils craignent la
& quoi-qu'ils se déguisent
un peu, il ne faut pas douter
tendent encore à l'Infallibili
narchie vniverselle de tous l
du Monde. Ils attendent
vent & ils fileront doux jusq
là, tâchant toûjours de main
ses dans l'état où elles sont.
droit des Cardinaux ou au
stiques pour Ministres d'Et
ou une minorité, ou une
Vous les verriez rugir de

ont. *In audaces non est audacia tuta*, :ependant ils veilleront pour ne perdre une occasion de nous nuire, comme le ɔent, dont parle Pline, duquel la :üe est toûjours en mouvement pour ne perdre l'occasion,* *cujus cauda semper ictu est, ne quando desit occasioni.* La ur Romaine a cela de commun avec nenu peuple, qu'elle fait trembler les res quand elle n'a point de peur, mais s qu'une fois on lui a montré les dents qu'elle a commencé à craindre, on la ıt mépriser impunément. † *Terrere ni ɔeant, ubi pertimuerint impunè contem-*, dit Tacite. Ainsi aprés tout ce que ıs avons vû il ne faut point s'attendre ɜ ces gens de bien consentent à un ncile, à moins qu'ils n'en fussent les ıîtres, comme de celui de Trente. Ce- ne se peut faire que par les soins de ɜlque puissant Prince zélé & constant; ı'en connois point qui ait ces qualitez- ıu point que le nôtre les a. Je prie Dieu 'il luy veüille inspirer ce saint dessein; nais un Concile ne fut si nécessaire 'il l'est à présent. Je sai que tous les

* *Pline.* † *Tacite.*

Proteſtans ſoûpirent encore aprés un Concile libre ; C'eſt le ſeul moyen poſſible & honnête pour la converſion des hérétiques & pour la repurgation de l'Egliſe ; C'eſt le moyen de faire ceſſer tant d'animoſitez & de haines injuſtes qui ſe trouvent entre les diverſes Religions, qui produiſent tant de violences, de ruſes frauduleuſes, fourberies, manquemens de foy, injuſtices, cruautez, de tant d'opinions extravagantes & déraiſonnables que l'on a les uns des autres, juſqu'à condamner à l'enfer tous ceux qui n'ont pas les mêmes ſentimens que nous, juſques dans les plus petites choſes. Nous voyons, par exemple, les Anglois avoir une ſi grande horreur pour les Catholiques, comme ſi nous étions des Démons (je ne dis pas cela eu égard aux maux que ſouffrent préſentement les Catholiques, parce que l'on me pourroit dire que c'eſt pour une autre cauſe que la Religion, mais je parle de la haine que l'on avoit contr'eux avant cette Conſpiration vraie ou fauſſe) il eſt certain qu'il ſeroit fort aiſé d'ajuſter tous les differens que nous avons avec eux dans un Concile, ſur tout ſi la préten-

due

e autorité du Pape étoit à bas, car ce
i les choque en nôtre Religion c'est ce
'ils appellent *Popery* & les Protestans
lemans *Pabsthumb*, c'est à dire *la Pa-
uté*, ils veulent quelquefois donner à
tendre par ce mot toute nôtre Reli-
on, la voulans rendre odieuse par cét
icle, qui leur est si insupportable &
i leur paroît enorme, & ce n'est pas
is raison; On a fort bien fait de def-
idre aux Calvinistes en France de nous
peller de ce nom, qui paroîtra toûjours,
oy qu'en dise Baronius, qui veut que ce
t un beau nom, fort injurieux à ceux qui
uront ce que c'est que la Papauté. C'est
seul article contre lequel ces Nations
ont si fort échauffées. Une marque de
a, c'est qu'ils ont voulu laisser en An-
terre les Catholiques en toute liberté
égard de l'exercice de leur Religion,
la possession de leurs charges & digni-
, s'ils avoient voulu renoncer seule-
nt au Pape, & reconnoitre que ce
st point le Pape, mais le Roy qui est le
ef visible de l'Eglise Anglicane. Car
st ce qu'emporte ce qu'ils appellent,
uth of supremacy; C'est là le seul article
 contre

contre lequel ils se soûlevent tant. Et s'ils haïssent les Jésuïtes ce n'est qu'eu égard à cette funeste autorité laquelle ils veulent établir *per fas & nefas*. Et ce qui les a portez à exiger des Catholiques le serment qu'ils appellent *Oath of Allegiance*, serment de fidelité, c'est qu'ils ont crû que ceux qui seroient persuadez de l'autorité que le Pape s'attribuë, ne pourroient pas être fidéles à leur Prince, duquel le Pape est ennemi naturel, sur tout les Ecclésiastiques, qui font un serment particulier au Pape, & ils ont éprouvé quelquefois que les Papes se vouloient rendre maîtres de leur Etat, comme sous Jean III, sous lequel l'Angleterre par la foiblesse de ce Roy & l'artifice de la Cour de Rome devint fief du Pape, en sorte qu'il en tiroit un tribut de plusieurs milliers de marcs d'or, & tantôt par des Croisades, tantôt par des Indulgences suçoient toute la substance de cet Etat-là, enlevant tout leur or & leur argent, les beaux meubles, les beaux chevaux, sans parler des annates, & des dispenses. *Nulla fides regni Sociis.* Ils ont aussi appréhendé le grand nombre d'Ecclésiastiques qui

ui les appovriroit à plusieurs égards, tant
cause des biens d'Eglise, dont la plupart
ont incorporez dans le patrimoine de la
Noblesse, & qu'il faudroit rendre, que
arce que cela les priveroit de quantité
e gens qui s'employent utilement à l'a-
riculture, au commerce, & au peuple-
nent de leurs Colonies ; au lieu que ce
rand nombre de Prêtres & de Moines
e serviroit à aucune de ces choses, &
lusieurs qui sont les mendians se[illegible]t
ort à la charge de l'Etat, sans parl[illegible] de la
ébauche & dissolution qu'ils c[illegible]gnent
ue tant de gens bien nourris, oisifs &
on mariez introduiroient ou augmente-
oient chez eux; au lieu que présentement
s ont à peine un Ministre contre nous
int Prêtres, & leurs Ministres sont
nariez ; Mais si la Réformation se faisoit
ar un Concile sur le plan que j'ay mar-
ué, il n'y auroit plus rien à craindre pour
ux. Il est bien vray que depuis deux ou
rois ans ils ont introduit un autre serment
u'ils appellent *the Test*, par lequel ils
eulent obliger les Catholiques à renon-
er à quelques articles de nôtre Religion
our être receus dans le Parlement. Mais

ce n'a été que pour s'assurer contre le Pape, ils voulurent être assurez qu'il n'y avoit point de Catholiques dans le Parlement, parce qu'ils croyent que tous les Catholiques sont Papistes, ainsi si Dieu nous faisoit la grace, qu'il n'y eût plus de Pape, ce *Test* seroit aboli; Et il est certain, que si les Catholiques vouloient renoncer au Pape, & se contenter de professer les choses nécessaires à salut, non seulement ils auroient toute liberté, mais selon toute apparence cet Etat se soumettroit au joug de nôtre Seigneur Jésus-Christ, & reviendroit au sein de l'Eglise. Mais les Jésuïtes qui gouvernent cette Province, appréhendent que l'exclusion du Pape n'emporte la leur, & ainsi il y a plusieurs bonnes ames exposées à la tentation des persécutions qui en entrainent beaucoup dans l'hérésie, pour l'intérêt de cette Société, qui empêche aussi que plusieurs bons livres qui se sont faits en France depuis vint ans en ça ne passent en ce païs-là, parce qu'ils n'en sont pas les Auteurs, & craignent que d'autres qu'eux instruisent les Catholiques, & que par la comparaison de

s ouvrages aux leurs, ils ne tombent
ns le mépris ; de sorte qu'ils avertissent
s Doüaniers, comme ils sçavent tout,
s'il y a des livres Catholiques dans tels
aisseaux & en tels ballots de marchandi-
s. Au reste ce *Test*, dont je viens de
arler, fut un effet de ce que l'on apprit à
ondres que l'Empereur faisoit plusieurs
exations aux Protestans de ses Etats con-
e la justice & contre des promesses ou
éclarations que luy & ses prédécesseurs
voient faites en leur faveur, & cela à
instigation des Jésuïtes, à ce qu'ils croy-
ent en Angleterre. L'Ambassadeur
e Suëde qui vouloit détourner l'animosi-
que le peuple d'Angleterre faisoit pa-
oître pour la France qui étoit dans les
térêts de la Suëde, sur l'Empereur, fit
nprimer à Londres les griefs de ces Pro-
stans & fit vendre cet écrit par les rües.
n de mes amis m'envoya cet écrit à Pa-
s, qui parle des Duchez de Tropau, de
egerndorff, des villes de Leobshutz, Tes-
nin, Edenburg, Capuarina, Camara,
eopoldople, où l'on les traitoit assez
al, Cela émut beaucoup les Anglois,
on pas contre l'Empereur, mais contre

les.

les Jésuïtes d'Allemagne qu'ils crûrent être les boutefeux de cette persécution, & ils s'en vangérent sur les Catholiques d'Angleterre, en inventant ce nouveau serment. Et ce fut bien-tôt aprés qu'ils établirent ce *Test*. Mais comme j'ay déja dit, si les Catholiques se contentoient de vivre en la crainte de Dieu, ils y auroient toute Liberté. Je ne puis pas concevoir comment des personnes pieuses & raisonnables peuvent s'imaginer que la Primauté du Pape desavoüée puisse préjudicier à leur salut. Les Calvinistes sont bien plus raisonnables en cela, car ils protestent qu'ils n'ont point d'attache à Calvin; Et cependant on dit que c'est l'Auteur de leur Religion, & Dieu mercy ce n'est pas le Pape qui est l'Auteur de la nôtre. Est-il donc nécessaire de croire au Pape comme l'on croit en Dieu. Si cela est, le simbole de la foy est bien imparfait de n'en dire pas un mot. Est-ce qu'en vivant selon la Loy de Dieu, invoquant sa misericorde par les mérites & la mort de nôtre Sauveur, se confessant à ses Ministres, faisant pénitence pour purger ses péchez par le principe de l'amour

r Dieu & par une véritable contrition, ommuniant de temps en temps au corps lorable du Sauveur : exerçant la chari- : envers le prochain, en un mot, en aquitant de son mieux de tous les de- oirs de la piété sans rendre de culte au ape, peut-on croire, dis-je, qu'en fai- nt ainsi on ne puisse pas sans Pape faire n salut ? Pour moy je n'ay garde de roire que tous les Apôtres ni ces grands aints des six prémiers siécles, qui n'ont onnu l'autorité Papale, soient exclus du ılut.

Quelle chose pourroit empêcher le ..oy & le Parlement d'Angleterre d'ac- order la pleine & entiére liberté de Re- gion aux Catholiques s'ils avoient con- édié la Papauté? Quelque aversion qu'ils uissent avoir pour nous, ils ne peuvent as dire qu'il y ait dans nôtre Religion utre chose contraire à la Souveraineté z au repos de leur Etat, ni nous accuser e blasphême contre Dieu, qui sont les euls cas pour lesquels on puisse raisonna- lement ôter la liberté de l'exercice d'u- ıe Religion, sur tout lors qu'elle est déja tablie.; Car à l'égard de la Morale per-

nicieuse

nicieuse qui détruit absolument tout Christianisme, il est certain qu'en ne souffrant que des Prêtres, & point de Moines, elle ne leur feroit aucun mal, car ce ne sont pas les Prêtres qui en sont infectez. Il faudroit qu'ils eussent renoncé au Christianisme, à l'humanité & à leur intérêt tout ensemble pour ne pas souffrir les Catholiques, Cela étant posé.

Ce que j'ay dit des Anglois se peut dire des Hollandois & des Etats Luthériens, si l'on vouloit faire dans l'Eglise cette Réformation, selon toute apparence ces Nations reviendroient de leur égarement. Quelle raison croit-on qu'ayent les Hollandois pour n'accorder pas des Eglises publiques aux Catholiques & pour ne leur donner pas si grande liberté qu'à plusieurs sectes qui sont là, c'est la Papauté qui ne manqueroit pas de les troubler & peut être de renverser leur Souveraineté, si elle y prenoit des plus grandes racines ; Ils craignent aussi les Moines qui sont mille fois plus dangereux pour l'Etat qu'aucun hérétique, qui ruineroient tous leurs beaux hopitaux & attireroient toutes les

ıritez à eux & dépeupleroient leur ıt. Les autres Princes Proteſtans ſe-ent dépoüillez par la Papauté d'une tie de leurs revenus, des biens d'Egli-u'ils ont ſéculariſez, tous les vices de me viendroient fondre dans leurs Etats des eſſains de Moines qui ſe fourre-ent par tout & corromproient leurs ımes & leurs filles.

C'eſt donc la Papauté & les Moines ces Nations redoutent, & ſans cela la ıion ſeroit bien- tôt faite, & c'eſt ce la Cour de Rome ſçait bien ; c'eſt rquoy elle a toûjours fait ſon poſſible r rendre les partis irréconciliables en ant & excitant les Princes Catholi-s contre les Proteſtans, & contre s propres ſujets ; Sans quelques Car-ux qui ſe trouvérent malheureuſe-au Colloque de Poiſſy, les deux Re-ıns ſe ſeroient réünies en France, mais ape & les Cardinaux appréhendérent ce ne fût un peu à leurs dépens, & ne ſe fit quelque Réformation, *in te & in membris* ; Il y avoit beaucoup de piété en ce temps-là, & on étoit ſenſible aux abus que l'on ne l'eſt

préſen-

présentement. Pour aigrir les esprits, comme j'ay dit & leur ôter toute pensée d'accommodement, les Papes ont rempli l'Europe de sang & de carnage par les guerres qu'ils ont allumées, par les massacres qu'ils ont fait faire par tout; & nous pouvons dire qu'ils ont été, & sont encore la seule cause de tous les maux que l'on se fait les uns aux autres, car à l'égard de ce que souffrent les Catholiques, ou bien ce sont les trahisons des Emissaires de Rome qui attirent cela sur les Catholiques, ou bien les hérétiques le font par représailles; Ainsi l'on peut trés-justement leur imputer tout le sang qui a été répandu, tous les crimes qui se sont commis pour la Religion, toutes les infidélitez & crüautez que l'on se fait tous les jours les uns aux autres, comme Saint Augustin dit que Saul lapidoit par les mains de tous, *Saulus manibus omnium lapidabat.*

Les Ecclésiastiques & les Ministres des Religionaires ont aussi beaucoup contribüé à l'aversion que l'on a les uns pour les autres, car chacun de ces gens-là veut maintenir sa grande Diane, com-

me autrefois les Ephésiens, craignant de perdre les bénéfices & les profits qu'il en tire, & chacun de ces gens-là se regarde comme Chef d'une multitude sur laquelle il régne, de sorte qu'appréhendant que son crédit & les profits ne diminüent par une réconciliation des partis, il rend l'autre parti odieux par des calomnies, les anime l'un contre l'autre, impose aux adversaires mille fausses créances qu'il n'a pas, reléve des petits defauts, ou dans la doctrine ou dans les mœurs, comme si c'étoient des hérésies horribles, s'atache à condamner avec fureur des choses qui ne corrompent point l'essence de la Religion & condamnent pour des bagatelles les autres à l'Enfer, si quelqu'un abandonne leur parti, ils n'ont point de termes assez forts pour exprimer l'horreur de son prétendu crime, c'est un apostat, disent-ils, & pour attirer ceux de l'autre Communion ils assurent toûjours qu'il n'y a point de salut pour ceux qui ne s'abandonneront pas à leur direction ; Et ainsi l'on vient à se regarder les uns les autres avec horreur, & à se faire du pis que l'on peut, ou par violence ou par ruse, & le plus fort

pille

pille le plus foible, & pour la Religion on vient à violer toutes les loix de la Religion, car il n'y a point de gens qui poussent l'injustice & la perfidie si loin que ceux qui le font par principe de Religion. Les Moines & les Jésuites sont tout-à-fait propres à inspirer ces sentimens aux peuples, parce que les Religionaires leur reprochent leur nouveauté, l'extravagance de leurs habits, leurs débauches, & les accusent d'orgueil & d'hypocrisie; Et comme il n'y a point de gens plus présomptueux qu'eux ils haïssent parfaitement les sectaires, & ne font conscience de rien pour les perdre, il faut reconnoître cela. Mais ils m'avoüeront aussi que leurs Ministres pour ne pas perdre leurs pensions, & l'Empire qu'ils ont sur les consciences de leurs auditeurs aigrissent aussi les choses autant qu'ils peuvent, & noircissent dans leurs écrits la créance des Catholiques de mille opinions ridicules ou impies. C'est pourquoy si Dieu nous faisoit la grace de voir en nos jours un Concile libre, il seroit à propos qu'il y eût plusieurs seculiers qui y assistassent, car il est certain qu'ils ont plus d'honneur

& de

de conſcience à cet égard, comme ils
ıt moins partiaux & moins intéreſſez,
e ce fuſſent des gens bien verſez en la
ıéologie, & de bonnes mœurs. La fu-
ır du parti eſt ſi grande, que l'on trouve
s gens, d'ailleurs raiſonnables, qui,
and ils voyent clairement la vérité en
elque article du côté de leurs parties,
la haïſſent au lieu de s'y rendre & vou-
ɔient l'étouffer, & plus elle eſt impor-
ıte, plus paſſionnez ſont-ils à la détrui-
s'ils pouvoient. Ils trouvent les autres
lignes de la poſſéder, ils ne veulent
s que des gens qu'ils ont en averſion
ent plus de raiſon qu'eux en aucune
oſe, les Eccléſiaſtiques ſont ſur tout de
nombre. Je me ſuis quelquefois trou-
avec des Catholiques en diſcours ſur la
ligion, ils convenoient avec moy de
elques défauts dans nôtre Egliſe, un
ılviniſte ſurvenant & ſe mélant de la
nverſation, ils luy conteſtoient juſqu'à
fureur les mêmes choſes qu'ils recon-
iſſoient avec moy; Il y a une choſe à re-
ırquer en cela, c'eſt qu'un Proteſtant
leman trouvera la Religion Catholi-
e beaucoup plus inſupportable en ſon
païs

païs qu'en France, un Catholique de même la Religion des Huguenots plus horrible en France qu'en Hollande, en Angleterre les Hollandois s'accommodent assez des sentimens des Arminiens, les Arminiens Anglois ou Hollandois ne blâment point en France les sentimens des Calvinistes. La raison de tout cela c'est que leurs Ministres ne les ont point irritez contre les Etrangers, & qu'il ne s'est rien passé de mal entr'eux. Il seroit à souhaiter que dés-à-présent les livres qui se font par les uns & par les autres, fussent examinez non pas par des Ecclésiastiques ni par des Ministres; mais par des séculiers, honnêtes gens & versez en la Théologie, commis pour cela de la part des differentes Religions, du moins jusqu'à-ce qu'ils se soient corrigez les uns & les autres. Il se fait tous les ans plusieurs livres en France qui ont l'approbation & qui ne méritent que le feu. Ce sont des livres pleins de faussetez, faits par des ignorans & effrontez, qui tronquent & mutilent les citations, avancent des maximes pernicieuses qui décrient la Religion, on y trouve des héréfies, des

npiétez, des ſuperſtitions, tout s'y ſouf-
re parce que l'intention principale eſt
e refuter quelque Miniſtre. Le Moine
ui aura fait ce livre, lors que l'on lui en
arle, dit pour ſes raiſons qu'il l'a fait à
onne intention, & que pour un homme
ui apperçoit cela, il y en a dix mille qui
'en voyent rien; Ce ſont gens qui tra-
iſſent la Religion. Et les Adverſaires
rennent occaſion delà d'accuſer to e
Egliſe de ces horreurs-là, quoy qu'ils ſa-
hent bien en leur conſcience que nous
es déteſtons. On feroit fort bien de dé-
endre aux Moines d'écrire ſur ces ma-
iéres-là. Depuis deux cents ans en ça
on ne voit preſque de livres de Théolo-
ie que de Cardinaux, Moines & Jéſuï-
es, ſur leſquels on ne peut aſſeoir aucun
ondement de vérité, étant tous gens
endus à la Cour de Rome, intéreſſez à
naintenir les abus, parce que l'établiſſe-
nent de leur fortune, de leurs ſociétez,
& de leurs priviléges dépend de ces abus;
Et ils ſoutiennent pour leur intérêt des
auſſetez quelquefois avec une impuden-
e horrible, ſur tout en ce qui regarde
a Papauté. Et quoy que ce ne ſoit que

par

par intérêt qu'ils agissent, ils croyent que c'est par conscience ; C'est pour l'Eglise, disent-ils , comme les Maltoutiers disent; c'est pour le Roy. Si quelque Ecclésiastique écrit contre quelques abus , on lui fait comme les Juifs faisoient à ceux d'entr'eux qui reconnoissoient Iésus-Christ,on les chassoit de la Sinagogue , Guillaume de S.Amour fut ainsi exclus de la Sorbonne pour le livre écrit contre le Nouvel Evangile des Moines, Edmond Richer de même pour son Apologie de Jean Gerson,parce qu'il avoit soutenu la Primauté & supériorité du Concile, de nôtre temps plusieurs ont été bannis & chassez de Paris pour plusieurs bons livres qu'ils ont faits, parce qu'ils n'approuvent pas la Morale à la mode. A cause de cela, c'est un malheur indicible que les laics se soucient si peu de s'instruire de la Religion Chrétienne , car s'ils écrivoient les Controverses de Religion ils se reduiroient à peu de chose. Mais les Ecclésiastiques leur enseignent exprés qu'il y a plus de mérite à croire sans connoître , c'est à dire, *laissez nous faire.* Il ne faut point d'autres marques pour voir que les

cléſiaſtiques ne ſe ſoucient le plus ſouvẽt
Religion qu'autant qu'ils y trouvent leur
nte ; Car on ne peut pas parler avec
is de mépris de la Religion que de dire
'il n'eſt point néceſſaire de la connoî-
: , & qu'il eſt avantageux de ne s'y in-
uire pas, que ce que Bellarmin dit dans
a Epitre dédicatoire à Sixte V. *Se nul-*
n aliam diſputationem diligentiùs, co-
ſiùsque tractâſſe, nullam majorem & in-
nctiorem duxiſſe illâ quæ eſt de Primatu
tri. Qu'il n'avoit traité aucune Con-
overſe plus diligemment, & plus au
ng, & n'en avoit eſtimé aucune ſi im-
rtante que celle de la Primauté de
erre. C'eſt auſſi ce que penſoit Pala-
:in, lors qu'il dit que la Religion Chré-
nne n'a point de certitude prochaine
immédiate, que celle de l'autorité du
ipe. *Quella religione, i cui articoli uni-*
mente conſiderati non hanno altra certez-
a proſſima e immediata che l'authorità del
ntefice. Voilà la Religion de ces Meſ-
eurs. A leurs ſens, les doctrines de
. Trinité, de la Rédemption du monde
ar Iéſus-Chriſt, de la Corruption de
homme, ne ſont rien en comparaiſon

D de

leur République. [illegible]
τὴν τοῦ καλοῦ μειέιδα τοῦ συμφέροντι
οὔτε μανθάνουσιν, οὔτε ἐπιζητοῦνται δικ
πλὴν ὅ τὴν Σπάρτην αὔξειν νομίζει

Réflèxions sur divers p
& pratiques de Religi

C'Est aussi l'intérêt qui fa
Ministres affectent de ne
pas quelques termes & quelq
mens, qu'ils avoüent qui son
même d'institution Divine; Et
ce que les Catholiques y sont
chez. Par exemple, les Calvi
France ont fait une Controver

: servir du mot de pénitence, parce que
:s Catholiques s'en servent beaucoup,
s ne s'agenoüillent pas en recevant le
acrement, quoy-qu'ils reconnoissent en
ngleterre que l'on le peut faire. Ils ont
ncore rejetté d'entr'eux la Confession,
arce que les Catholiques la pratiquent,
uoy-qu'elle soit en usage chez les autres
rotestans qu'ils appellent leurs fréres, &
ue même plusieurs Calvinistes soient ob-
gez d'avoüer aujourd'huy, qu'elle seroit
'un grand usage, si les Confesseurs étoi-
nt tels qu'ils devroient être. Ils com-
iencent aussi à avoüer, que Jean Huz &
lierôme de Prague que l'on fit mourir
u Concile de Constance n'étoient pas
e leur Religion mais de la nôtre. Et il
a lieu d'espérer qu'ils reconnoîtront la
iême chose des Vaudois, & qu'ainsi ne
ouvant point d'Eglise visible de leur
eligion dans ces siécles-là (ce qui seroit
n grand préjugé contre leur Eglise invi-
ible) & y devant toûjours avoir de leur
veu même une Eglise de Jésus-Christ sur
a terre, puisque le monde ne subsiste que
our elle, ils seront enfin obligez de re-
connoître que ce n'est pas leur Société

qui eſt cette Egliſe, & qu'il faut qu'il y en ait une autre ; Or il n'y en a point qui ait de ſi beaux caractéres de vérité que la nôtre laquelle eſt aſſurément cette Egliſe dans laquelle ſont les vrais fidéles & dans laquelle demeure l'Epouſe miſtique du Sauveur.

De même la plupart des Catholiques s'imaginent que parce que les Huguenots liſent la Parole de Dieu, qu'ils ne la doivent pas lire, parce qu'ils chantent des Pſeaumes, que l'on n'en doit pas chanter; ils ont les uns & les autres beaucoup de panchant à mépriſer les meilleures choſes lors que leurs parties les croyent, il ſuffit que les Calviniſtes condamnent quelques abus qui ſont parmi nous, pour que les Catholiques ne les condamnent pas, & de même les Calviniſtes n'ont garde de deſapprouver les erreurs, que nous leur reprochons. Je puis aſſûrer une choſe, qui eſt que ſi les Calviniſtes retranchoient de leurs Syſtémes de Théologie les queſtions inutiles, & ne s'amuſoient point à refuter les ſentimens qu'ils nous imputent, leurs Syſtémes ſeroient diminuez des deux tiers, mais leurs Miniſtres

ſont

ont bien-aises de trionfer de la défaite de es fantômes qu'ils ont formez eux-mêmes. Par exemple, les Sectaires nous accusent d'adorer les images & disent que ous sommes des idolatres, ce qui est une ccusation atroce & tout-à-fait injuste. Car prémiérement les honnêtes gens ne eur rendent aucun culte ; Et à l'égard des emmes, & du petit peuple qui commettent tout l'abus, ce n'est pas proprement n culte religieux, mais une vénération ort inférieure ; que l'on les interroge, ils econnoitront que ce n'est qu'or ou argent ou autre matiére plus vile qui n'a en oy ni vertu ni mérite ; Et il ne faut pas ous alléguer le second Concile de Nicée que nous recevons, où il est ordonné e les adorer, car outre que ce n'est pas n Concile Oecumenique, il ne faut jamais presser ce terme d'adorer ; Ne sçaiton pas que dans l'Ecriture sainte même, où le péché d'idole ou d'idolatrie est marqué comme le plus horrible péché aux eux de Dieu, ce mot que l'on a traduit ar adorer, ne signifie autre chose sinon alüer avec grand respect une personne l'un caractére vénérable, se mettre à

genoux devant lui comme l'on fait au Roy d'Angleterre , c'est ce que signifie le mot Hebreu שחה, *Shacha* , *hischtachava*. L'adoration veritable & par excellence ne convient dans le sens de l'Eglise qu'aux Personnes de la tres-sainte Trinité. Ils ont tort de prétendre nous les faire ôter , par une calomnie aussi atroce, en nous accusant d'idolatrie; ils n'obtiendront jamais rien par là. Nous n'avons jamais été idolatres, ni ne le serons, s'il plait à Dieu , si ce n'est que l'attache étrange de plusieurs à la Papauté, se puisse appeller de ce nom, comme je le croy
qu'ils disent qu'elles ne sont pas fort u
les , & que le peuple matériel & char
& que cela arréte
au ciel ch

meux Evêque de nôtre temps. Ils sçavent bien que plusieurs de nos Auteurs n'approuvent pas trop que l'on ait des images dans les Temples, comme George Cassander en sa consultation envoyée aux Empereurs Ferdinand & Maximilian sur les differens des Catholiques & Protestans. Loüis Vivés Théologien Espagnol in Aug de Civ. Dei, l. 8. c. 27. Polydore Virgile l. 6. c. 13. Du Choul, Alexander ab Alexandro.

Les Sectaires nous accusent aussi faussement de nier la propitiation parfaite, que Iésus-Christ a faite pour nos péchez & la satisfaction pleine & entiére à la Justice de Dieu par sa mort, sous ombre que nous soûtenons avec l'Ecriture & les Péres que nous devons purger nos péchez par la pénitence, & que nous devons à la Justice de Dieu la mortification & le retranchement de nos mauvaises passions par le moyen du jeûne, & que les maladies que Dieu nous envoye sont des punitions pour nos péchez ; Nous croyons que Jesus-Christ a purgé nos péchez par son sang, & qu'il a parfaitement satisfait à la Justice de Dieu pour tous les

hommes. Mais que ceux-là ſeuls qui ont recours à lui & obéïſſent à ſa Loy & renoncent à eux-mêmes & à la ſenſüalité, ſont juſtes devant lui par les mérites de Ieſus-Chriſt, & nous déteſtons les Sociniens qui le nient.

Ils nous attribüent auſſi de croire que la puiſſance légitime des Rois n'eſt que de droit humain, ce qui eſt horrible & directement contraire à l'Ecriture ſainte, aux Péres, & auſſi aux ſentimens de l'Egliſe qui croit & enſeigne avec Saint Paul, qu'il n'y a point de Puiſſance qui ne vienne de Dieu, & que c'eſt lui qui a ordonné celles qui ſont ſur la Terre. Si quelques paraſites des Papes ont dit le contraire, il eſt injuſte d'attribüer cela à toute l'Egliſe, Et nous pouvons dire aux hérétiques ſur ce fait-là & ſur grand nombre d'autres ce que diſoient autrefois les Magneſiens aux Romains, *Ne unius amentiam civitati aſſignarent, ſuo quemque periculo furere*, Liv. lib. 45.

Ils prennent auſſi occaſion ſur ce que l'on a ôté le calice au peuple de faire des grandes déclamations contre l'Egliſe, diſans que ce ne peut pas être la véritable Egliſe,

glise, qui change ainsi les ordonnan-
es de Dieu & que l'on n'y sçauroit faire
on salut; Mais, il y a beaucoup d'excés
lans ce sentiment. Car quoy-que je re-
onnoisse que le Concile de Constance
'a pas dû changer l'institution de Jésus-
Christ, & qu'il ne soit pas plus permis d'en
liminüer ou d'y ajoûter qu'à la Parole de
Dieu, cependant l'article du calice n'est
as une chose si capitale qu'ils s'imagi-
ient, ni si absolument essentielle au sa-
ut. Car enfin nous convenons toûjours
le la même chose, c'est toûjours la pré-
sence réelle de Jésus C. sur l'Autel; que
ous reconnoissons: il semble que le mo-
le de cette présence ne soit pas si néces-
aire à sçavoir. Voudroient-ils nier que
ous ne puissions avoir Communion avec
Jésus-Christ si nous ne participons point
u calice; Ie crois si peu cela, que je suis
persuadé que quand un Concile auroit
absolument ôté tout le Sacrement, pour-
vû que d'ailleurs nous eussions bien pré-
sente à nôtre ame, la mort & passion du
Sauveur pour mettre nôtre espérance en
ui, nous ne laisserions pas de faire nôtre
salut, en vivant comme des Chrétiens
 doivent

doivent faire. Et quoi ? les Chrétiens n'ont-ils pas de leur aveu Communion avec Iésus-Christ dans la priére, & lors qu'ils méditent & lisent sa Parole avec respect & piété ? J'avoüe que la Communion des fidéles est plus pleine dans l'Eucharistie & que ce Sacrement est une grande aide pour nôtre salut, mais non telle que l'on ne puisse être sauvé sans cela. Tous les Péres en conviennent, ils disent même que l'on peut être sauvé sans le Batême de l'Eau, lors-que ce n'est pas par mépris, mais par une nécessité insurmontable que l'on en est privé, parce qu'alors on a le Batême de l'Esprit, *flaminis*, ou le Batême du sang, *sanguinis*.

Ils font aussi tout ce qu'ils peuvent pour tirer des conséquences odieuses de nos principes sur la sainte Eucharistie, & pour cela ils ont introduit mille questions inutiles sur ce sujet, voulans soûmettre ce dogme si mistérieux de nôtre Religion, aux régles de la Philosophie humaine; quoy-que Saint Paul l'ait expressément deffendu & nous ait ordonné de ne nous point laisser séduire par la Philosophie. Il nous suffit que Jésus-Christ qui est la

vérité même, nous ait assuré que ce Sacrement est véritablement son corps, & qu'il ait ordonné de manger sa chair & de boire son sang, car il faut absolument qu'il y soit puis-qu'il nous ordonne de l'y manger, sans s'embarasser l'esprit de quelle maniére & comment cela se fait, ni de ce que les Anciens en ont crû, desquels les livres sont obscurs, quoy-que l'on voye bien en plusieurs lieux tres-clairs, qu'ils ont crû la même chose que nous. J'avoüe que plusieurs Auteurs présomptueux & profanes se sont émancipez à vouloir soûtenir par des raisons Philosophiques & vaines, ce redoutable mystére, comme les Péres l'appellent. En quoy ils ont donné beau jeu aux hérétiques. Ce ne seroit plus mistére, s'il n'y avoit point de merveille.

Il se faut souvenir que c'est un Testament de la derniére volonté que Jésus-Christ a fait & établi dans ce Sacrement. Or si un Pére terrien a accoûtumé pour prévenir les chicanes entre ses enfans, & affermir la paix entr'eux de s'exprimer en termes clairs, en sorte que l'on s'attache toûjours à la lettre, combien plus Jésus-

Christ l'aura-t-il fait icy. Ainsi il y a de l'impiété à dire que Jésus-Christ se soit servi de paroles obscures & ambigués dans l'institution de ce Sacrement, car c'est dire qu'il n'est pas un Dieu de paix, mais de discorde. On sçait d'ailleurs que ce n'étoit point sa coûtume d'établir des articles de la foy en termes métaphoriques. Il n'en faudroit pas d'avantage pour des gens de bonne foy, & qui voudroient être sages avec sobriété. Mais au lieu de cela ils s'entêtent de mille raisons Philosophiques contre le précepte de l'Apôtre, & la plûpart de nos gens qui n'ont guére de respect pour la Religion, & aiment trop à bavarder, les suivent dans leurs écarts, embarrassent & obscurcissent, tant par les Scholastiques qui babillent pour babiller & qui ont perdu la Théologie, que par les Péres qui semblent quelquefois se contredire, ils obscurcissent, dis-je, un article clairement établi en l'Ecriture sainte, qui seule doit régler nôtre foy.

Les Sectaires disent que les Sacremens du Vieux & du Nouveau Testament ont cela de commun que les prémiers représentoient

ıntoient Jésus-Christ à venir, & que les autres le représentent venu. S'ils ont raison, Saint Paul a tort d'opposer le Vieux Testament au Nouveau en disant que le dernier possède le véritable original des choses & que l'autre n'en avoit que la figure; S'il est vray que Jésus-Christ ne soit pas réellement présent au Sacrement de l'Autel, & qu'il n'y soit que représenté, car on peut lui répondre que nous sommes toûjours au temps des ombres & des figures. Il ne sert de rien de dire, que nous possédons Jésus-Christ par la foy dans ce Sacrement, qu'il y est présent & se communique à nous spiritüellement avec tous ses bénéfices quand nous le recevons dignement, comme ils disent, car les vrais Juifs sous la vieille Loy le recevoient aussi de même selon eux. Il faut donc qu'il y ait quelque chose de plus excellent icy & qu'il y soit corporellement & réellement présent, & c'est en quoy il nous témoigne plus d'amour & répand aussi une plus grande mesure de ses graces sur les fidéles qui le reçoivent présentement, que sous l'ancienne Loy.

Ils disent aussi que l'Agneau Pascal étoit

Ainſi donc il faut qu'ils demeu
cord que le Sacrement de l'Ag
cal étoit la figure & la repréſe
Jéſus-Chriſt immolé ſur nos aut
eſt tout enſemble Sacrifice &
ment.

Et s'il étoit vray, comme ils l
que le Sacrement de l'Euchari
ſente ſeulement Iéſus-Chriſt co
ſoit l'Agneau Paſcal, & ne ſo
riginal, dont celuy-cy n'éto
rayon, ils ont tort de nous
tant le retranchement de la C
comme l'on n'avaloit point le
cét Agneau, l'on pourroit dire
qu'il n'eſt pas néceſſaire de l'av

beuvoit en le mangeant, car on pouvoit ne pas boire, & ce n'étoit pas le sang de l'Agneau que l'on beuvoit, & ce que l'on beuvoit n'étoit point de l'Institution de Dieu, & ne faisoit point partie de l'Agneau Pascal qui étoit seul le Sacrement. Ce que je dis n'est que *ad hominem*, pour leur faire voir ce qu'un chicaneur leur pourroit dire, & leur faire sentir leur erreur, en ce qu'ils disent que le Sacrement de l'Eucharistie ne représente & ne communique le corps de Iésus-Christ qu'en figure & spiritüellement, & non aussi en corps, véritablement & corporellement. Car d'ailleurs je suis persüadé que l'on n'a jamais dû deffendre ce que Dieu avoit si expressément commandé: Car il y a un commandement précis à tous d'en boire. Il n'y a point d'autorité sur la Terre qui doive entreprendre ni qui puisse légitimement dispenser de cela. Ie reconnois dans l'Eglise une puissance sans bornes, à faire des loix pour l'Edification, mais non pas pour changer & abolir les Sacremens de Iésus-Christ en tout ou en partie. On ne doit pas croire, quelque respect que l'on ait pour un Con-

cile,

cile, tous les Ecclésiastiques du monde y fussent-ils, qu'il soit plus sage que Iésus-Christ qui est la sagesse même, nôtre Maître, nôtre seul Législateur & seul Iuge souverain, duquel il n'y a point d'appel; Et il ne faut point m'accuser d'être contraire aux décisions de l'Eglise; car prémiérement il y a de l'honneur de s'opposer à l'Eglise quand elle se trompe; Gerson assûre qu'un Laïc s'y doit opposer lors qu'un Concile établit quelque chose contre la Parole de Dieu, il vaut mieux obéïr à Dieu qu'aux hommes; secondement toute l'Eglise Ancienne pour laquelle j'ay plus de respect que pour celle de ces derniers siécles, l'a ainsi pratiqué, & tous les autres Chrétiens le pratiquent ainsi universellement & l'ont toûjours fait, & toute l'Eglise Gallicane demandoit instamment au Concile de Trente, que cela fût rétabli, & reconnoissoit ainsi l'abus aussi-bien que moy. Et il est certain que comme les Calvinistes sont convaincus de nouveauté & erreur sur le fait de l'Eucharistie, parce que tous les Chrétiens d'Asie & d'Afrique croyent la présence réelle, & qu'il n'y a qu'eux qui s'en éloi-

oignent, aussi le sommes-nous sur le
ujet du retranchement du calice, parce
que nous nous sommes éloignez du com-
mandement de Jésus-Christ & de la prati-
que de l'Eglise universelle. Mais pour
ela, l'on ne doit pas s'imaginer que l'E-
glise Catholique ne soit pas la véritable
Eglise, comme disent les hérétiques.

Ils nous accusent aussi trés-malicieuse-
ment, de croire pouvoir mériter le ciel
par nos œuvres, parce qu'aprés les Péres
nous nous servons du mot de mérite, &
qu'il se trouve quelques ordres de chétifs
Moines qui font part de leurs mérites à
des idiots. Nous disons que nos œuvres
méritent, eu égard aux promesses gratuï-
tes que Dieu nous fait de nous recom-
penser quand nous aurons obéï à ses com-
mandemens, mais non pas eu égard à la
justice de Dieu, car Dieu ne nous peut
jamais rien devoir. Et quand nous au-
rions fait tout ce que Dieu demande de
nous, nous serions toûjours des serviteurs
inutiles; Et serions beaucoup plus obli-
gez de remercier Dieu de la grace qu'il
nous auroit donnée pour accomplir sa
Loy, que nous ne serions en droit de pré-
tendre

tendre avoir proprement mérité de lui quelque chose. Et puis, un seul péché mérite plus la mort, que toutes nos bonnes actions ne peuvent mériter la vie; Et les yeux de Dieu qui sont purs, apperçoivent toûjours quelque imperfection dans nos meilleures œuvres. Avec cela tout ce que nous pouvons avoir de grace, vient de Dieu, nous l'avons receu de sa grace. De-là vient que sans contrition personne ne peut être sauvé, parce que l'on ne peut obtenir le pardon de ses péchez sans cette condition, & encore ne serviroit-elle de rien, sans le Sacrifice de Iésus-Christ qui a satisfait à la Iustice de Dieu. Toutes ces choses sont des effets de la misericorde de Dieu & de sa grace gratuïte; S. Paul dit que si c'étoit par nos œuvres ou mérites que nous fussions sauvez, ce ne seroit plus par grace, or *c'est par grace*, dit-il. Tous les vrais Catholiques sont dans ce sentiment; & Messieurs les Calvinistes devroient mourir de honte, de nous calomnier ainsi, sous ombre que quelques Moines bouffis d'orgueil ont abusé de ce mot.

Les Sectaires ont encore la témérité d'exclur-

xclurre du salut les Catholiques qui
ent les Saints, & disent que c'est un
lte Religieux qui ne vaut pas mieux que
lolatrie; Mais ils disent tout cela gra-
tement & sans fondement, car je leur
, que ce soit un culte Religieux, lors
e quelqu'un prie un Saint de prier Dieu
ır luy ; Car c'est la même chose que
s que l'on prie un homme de bien qui
vivant de prier Dieu pour nous, toute
difference n'est qu'en ce que l'on n'est
si assuré que le Saint entende nôtre
re, comme l'homme de bien qui est
vie. Nous reconnoissons qu'il n'y a
Dieu qui soit le véritable objet de
re culte, & que l'honneur que l'on
t rendre aux Saints, à la sainte Mére,
y-que Mére de Dieu & conceüe sans
hé originel, doit être infiniment infé-
ır à celui que l'on doit rendre à Dieu,
ıel seul est nôtre principe & doit être
i seul nôtre fin, & que l'honneur ren-
ı la Créature n'a rien de commun a-
l'adoration que l'on doit au Créateur
. Et le passage que l'on allégue con-
nous, ne nous fait point de mal, *Com-*
t l'invoqueront-ils, s'ils ne croyent

point

point en luy ? non plus qu'aux Calvinistes qui prient bien leur Ministre de prier Dieu pour eux, quoi-qu'ils ne croyent pas en lui, & qu'ils n'y mettent pas leur espérance comme en Dieu. S'il y a des miserables qui mettent leur confiance dans quelque créature pour le salut, malheur aux Pasteurs qui ne les instruisent pas. L'Eglise n'est point coupable de cela, au contraire elle établit qu'il n'y a que Dieu qui nous puisse sauver. Mais si l'on peut bien prier un homme ici bas de prier Dieu pour nous, quel danger de prier S. Paul ou Saint Pierre qui sont assurément au ciel, & qui valent bien un Ministre ? Et avec tout cela l'Eglise n'enseigne point qu'il soit nécessaire de les prier, il y a donc une injustice énorme dans l'accusation qu'ils nous font d'être idolatres. Et avec cela ils ne peuvent nier que l'Invocation des Saints ne soit fort ancienne.

Ils nous accusent encore de croire pouvoir obtenir la remission de nos péchez, en nous prosternant devant des images, en disant un chapelet, en allant en pélérinage, ce qui est tout-à-fait faux. Il est bien vray qu'à l'égard des Italiens, Espagnols

gnols & Portugais, cela fait la plus considerable partie de leur dévotion ; Mais ce n'eſt point un principe de nôtre Religion, c'eſt la faute des Eccléſiaſtiques de ces païs-là, qui profitent de la brutalité de ces peuples, les laiſſent aller au panchant que les hommes ont naturellement à ces choſes, mais il eſt injuſte d'imputer cela à l'Egliſe, *Suo quisque periculo furit.*

Ils nous accuſent auſſi d'avoir par le Carnaval rétabli les Bacchanales des Payens, comme ſi c'étoit un article de nôtre Religion qu'il falût faire le Carnaval, & comme ſi nous ne deteſtions pas comme eux cette maudite coûtume & comme s'ils ne commettoient pas les mêmes excés & deſordres chez la plûpart des Proteſtans, c'eſt une choſe que j'ay vüe de mes yeux. Il eſt certain que cela eſt indigne du Chriſtianiſme & de l'humanité même. Il ſe commet plus de mal dans un Carnaval, que toutes les mortifications & les auſteritez de cent Carêmes n'en ſçauroient reparer. Il y a pluſieurs autres choſes qu'ils imputent tres-injuſtement à toute l'Egliſe, parce que quelques canailles les auront temerairement avancées

cées dans leurs livres. Comme, par exemple, ceux qui disent que le Pape est au dessus du Concile, qu'il peut excommunier, déposer & faire tüer les Rois; Ceux qui disent que l'Ecriture sainte est imparfaite, & qu'il ne faut pas en permettre la lecture au peuple; Que l'attrition suffit pour être sauvé & plusieurs autres semblables hérésies, dont j'ay déja parlé. S'il y a quelque impiété ou extravagance dans un livre de Cardinal, ou dans les Décrétales des Papes, ou en quelque livre de Iésuïte, incontinent l'Eglise est coupable de cela, & ils enveloppent dans la même condamnation l'innocent & le coupable.

J'avoüe qu'il y a des choses, qui sont pratiquées, & receües de la plupart des Catholiques, où je croy que les Calvinistes ont raison; Ils ont raison, par exemple, en ce qu'ils condamnent l'exclamation si commune parmi nous, *Iésus Maria*! dans laquelle l'on joint ensemble la créature avec le Créateur, le fini & l'Infini. Il est certain que quelque sainteté dont une créature soit doüée; & quoy-que sa conception ait été immaculée, il n'y a aucune

ucune proportion entre le vray Dieu & lle, & c'est favoriser ou l'hérésie de So-in, qui fait de Iésus-Christ une créature, u l'impiété des Payens qui se faisoient es Dieux des créatures; Mais je ne sçahé pas que l'Eglise ait établi cela, c'est ne superstition, dont je croy que le petit euple est auteur, quoi-que la plupart du ionde y tombe, sur tout les femmes. Iais c'est une opiniâtreté horrible aux 'alvinistes de croire, que l'on ne doit as plus révérer la mémoire de la sainte 'ierge que celle des Apôtres.

Ils n'ont pas tort non plus de ne pas roire ce que le Concile de Trente en-eigne de la néceſſité de l'intention du rêtre pour la Confection des Sacremens, 'est à dire qu'il n'y a point de Sacrement le Prêtre n'a eu l'intention de consacrer; car si cela étoit vray, personne ne eroît assuré s'il a été batisé, & aucun Prêtre ne peut être assuré qu'il soit Prêtre e sçachant pas si l'Evêque qui lui a donné les Ordres avoit l'Intention; Et tout eroit incertain dans la Religion. On e sçaura pas si l'on est fidéle ou idolâtre, ors que l'on se prosterne devant la sainte

Hostie,

Hostie, parce que l'on ne peut pas connoitre au vray si le Prêtre avoit l'Intention.

On voit bien que cette imagination est sotte & impie & tend à détruire tout Christianisme & toute piété & à faire passer la Religion pour ridicule. Comment est-il possible d'avoir la véritable foy, là où Dieu n'a point donné de promesses, car il n'a promis nulle part que les Prêtres auroient toûjours l'intention & ne nous revéle point aussi quand ils n'ont pas eu l'intention; Il ne sert de rien de dire qu'un Concile l'a établi, car je répondrai avec Durand, que c'est une sottise de bête, d'abandonner la raison pour une Autorité humaine, * *Omnis homo dimittens rationem propter authoritatem humanam incidit in insipientiam bestialem.* Outre cela le Concile de Trente ne peut point être mis au rang des Conciles légitimes, n'y ayant eu aucune liberté; Et ce qui est plus fort, c'est que les Conciles ne peuvent jamais renverser les loix de Dieu. L'Ecriture dit que chacun portera son fardeau, & non pas celui des autres, & que

* Durand in proem. in sentent.

que l'Innocent ne périra point pour le coupable. Il seroit contre toute justice & raison que j'aye à répondre des fautes d'un Prêtre, lors que je n'ay point de part à son crime, c'est de l'Intention & Institution de Iésus-Christ que dépend à mon égard la vérité & réalité des Sacremens, quand le Prêtre fait extérieurement ce qu'il doit faire selon l'Institution de Iésus-Christ. Ce n'est point du Prêtre que nous dépendons, c'est de ce Divin Législateur, qui seul peut nous sauver ou nous perdre. Cela a été inventé dans le siécle ténébreux, seulement pour faire valoir les Prêtres, & obliger tout le monde à s'abandonner à eux, aussi-bien que plusieurs autres folies, & il faut être ladres pour ne pas sentir cela & ne s'élever pas contre des sottises semblables. Tout est rempli de pareils contes, qui devroient nous faire verser à tous des larmes de sang. Ce n'est pas pieté, mais fatuïté de recevoir de pareilles choses sous ombre qu'un Concile les a dites ; Ou bien il faut renoncer à l'Ecriture & à la raison pour être pieux. Pour moy, je ne le veux jamais être à ce prix-là. Il faudroit bien

au moins colorer un paradoxe ſemblable & l'appuyer de quelque raiſon, pour nous le faire recevoir pour article de foy. Que l'on me die à quoy cette doctrine eſt bonne ; J'avoüe qu'elle devroit faire penſer le Prêtre à ce qu'il fait, mais il paroit bien qu'ils n'y penſent guére, car s'ils y penſoient bien ils ne diroient pas la Meſſe ſi ſouvent, & ſe prépareroient d'une autre maniére pour cette grande œuvre. Cela n'eſt propre qu'à jetter dans le deſeſpoir les hommes qui ne peuvent connoître l'Intention du Prêtre, & par conſéquent s'ils ſont batiſez, ou non, fidéles ou idolatres. C'eſt nous donner de Dieu des penſées horribles, comme s'il ſe plaiſoit à faire perir les hommes, & qu'il n'y eût en lui ni ſageſſe, ni bonté, ni juſtice.

Ils ont auſſi raiſon de ſe plaindre de la hardieſſe de ceux qui font ôter du Décalogue la deffenſe qui y eſt de ſe proſterner devant des images, cela ne ſe peut juſtifier. Mais ce n'eſt point l'Egliſe qui a fait rayer cet article des dix Commandemens; Une marque de cela c'eſt que nous avons pluſieurs livres où il ſe trouve, ce ſont, ou les Imprimeurs qui le font, ou

quelques

quelques Moines qui le leur font faire, *ad majorem Dei gloriam*, comme ils disent.

Ils ont encore raison en ce qu'ils disent du Sacrement du Mariage, sçavoir que ce n'est pas un véritable Sacrement, & que les Papes l'ont fait mettre au rang des six autres Sacremens, afin de connoître des mariages des Princes & des Grands & se faire valoir par-là, & vendre des dispenses; Ils auroient bien voulu aussi connoitre de tous les autres contracts civils. Il est certain que ce Sacrement n'a point de fondement dans l'Ecriture; Elle dit bien que le mariage de Jésus-Christ avec l'Eglise est un grand mistére, mais elle ne dit point que ce soit un Sacrement, encore moins les mariages des hommes. Il y a μυστήριον τοῦτο μέγα ἐστί, Que nôtre version a traduit par ces mots, *Sacramentum hoc magnum est*, mais sans nécessité, car *mysterium* veut dire mistére & non pas Sacrement; Tout Sacrement est bien un mistére, mais tout mistére n'est pas un Sacrement. Si le mariage étoit un Sacrement de la loy nouvelle, tous les Chrétiens sans exception seroient obligez de le pratiquer, & de se l'apli-

 ques

les Ecclésiastiques s'en priveroı
que sera-ce si ce Sacrement est
à celui des Ordres, que devra
ser du Législateur qui aura é
Sacremens en son Eglise qui soı
res l'un à l'autre. Saint Paul ı
pas que ce fût un Sacrement,
dit que celui qui a le don de c
fait mieux de ne se point marie
l'avoit crû il auroit ordonné
monde le mariage. D'ailleu
point Iésus-Christ qui a institüé (
du Sacrement, comme il le fau
qu'il fût Sacrement de la nouv
vous en voyez l'Institution dans
se. Il est certain que le mariage

ne faut pas s'y arréter d'avantage.

J'avoüe qu'il y a aussi quelque chose à dire sur le péché véniel, & que les Calvinistes ont raison de dire qu'il n'appartient à aucune créature de régler ainsi les droits de Dieu qui est le seul Législateur, le seul Iuge & arbitre de la sainteté & du péché, de la justice & de l'iniquité. Il déclare en général que la récompense du péché, est la mort, & que le péché est ce qui est contraire à sa Loy; comme S. Augustin le reconnoit aussi aprés Saint Paul. * *Peccatum est dictum, factum, vel concupitum contra Legem Dei.* Or peut-on dire qu'une parole, une action, ou un mauvais désir qui sera contre la Loy de Dieu, soit un péché véniel; qui dit péché dit une chose odieuse à Dieu, contraire aux régles de la Iustice éternelle, de sorte que de dire péché véniel, c'est *oppositum in apposito*, comme les Ecoles parlent. Il est bien vrai que tous les péchez sont véniels à quiconque se convertit & fait pénitence; il est bien vray encore qu'il y a une grande différence entre les péchez, & que les uns sont légers en comparai-

* *August. cap. 20. contra Faust.*

paraîson des autres ; mais nous parlons de ce que le péché est de sa nature, il fait la guerre à Dieu, & mérite la mort éternelle, si Dieu n'exerçoit misericorde sur le pécheur contrit en considération de la satisfaction que Jésus - Christ a faite à la Iustice éternelle par sa mort ; L'Ecriture nous dit que Dieu fera rendre conte aux hommes de leurs discours inutiles, qu'y a - t-il en aparence de plus véniel que cela? Il semble qu'il n'y a pas grand inconvénient en ce sentiment, mais outre que l'homme fait par là des loix à Dieu, ou veut dispenser des Loix Divines; outre cela, dis-je, cela favorise la vanité & le libertinage des hommes, qui s'adonnent à plusieurs sottises qu'ils traitent de péchez véniels & croyent qu'il n'y a pas grand mal ; Quoi-que l'Apôtre nous ordonne de tendre à la perfection, & d'éviter même les apparences du mal.

C'est aussi une opinion commune, qui n'est pas trop solide à mon sens, que celle qui établit qu'une seule goute du Sang de Iésus - Christ suffit pour racheter les hommes. Il semble qu'il y ait en cela une haute idée du mérite de Iésus - Christ

&

& de sa Majesté infinie, & une grande humilité à croire cela. Mais cette opinion semble marquer que Dieu a été crüel envers son Fils, de l'avoir fait mourir sans nécessité, si une goute de son Sang pouvoit faire l'expiation de nos crimes, Il semble aussi que nous n'avons pas grande obligation à Iésus-Christ qui a voulu mourir sans besoin pour nous; Cette opinion donne aussi à penser que le péché n'est pas une grande chose, & que la Iustice de Dieu n'est pas inéxorable sans satisfaction, que les types des victimes de l'ancienne Loy qui réprésentoient nôtre véritable hostie qui est Iésus-Christ étoient inutiles. On ne pense pas que l'homme avoit mérité par ses péchez la disgrace éternelle de Dieu & la mort, & que pour être veritablement racheté, il faloit la mort d'une personne d'une dignité infinie, parce que l'homme avoit outragé la Majesté éternelle & infinie de Dieu, il faloit, dis-je, que Iésus-Christ mourût pour nos péchez, Dieu voulant sauver les hommes. A ce conte, cette supplication ardente qu'il fait à son Pere, pour que le calice de la mort passe & s'éloigne de lui,

& ces paroles, *Mon ame eſt triſte jusqu'à la mort*, ces angoiſſes d'eſprit, cette ſüeur de ſang, ces exclamations dans la croix, *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'avez-vous abandonné?* A ce conte, dis-je, tout cela n'étoit qu'un jeu, pourquoy Iéſus-Chriſt ne donnoit-il pas plus d'une goute de ſon ſang? à quoy bon perdre la vie & ſouffrir tant en ſon corps & en ſon ame, ſans beſoin. Ce ſentiment, comme j'ay dit, exténüe l'horreur du péché, eſt contraire à la reconnoiſſance que nous devons à Iéſus-Chriſt, donne à penſer que la Iuſtice Divine ſe peut appaiſer ſans ſacrifice & avec peu de choſe, & favoriſe le Socinianiſme. Ces imaginations ſont des fruits de l'ignorance où l'on eſt, de ce que l'Ecriture nous enſeigne.

Comme les Huguenots calomnient la Créance de l'Egliſe ſur pluſieurs articles comme nous avons vû, auſſi faut-il avoüer que pluſieurs Auteurs Catholiques les accuſent d'enſeigner des choſes, qu'ils n'enſeignent pas. La différence eſt qu'ils pouſſent leurs calomnies bien plus loin & ſur beaucoup plus d'articles, que nous ne faiſons à leur égard. Pluſieurs Catholi-

ques

ques les ont accusez de faire Dieu Auteur du péché ; Ce qui n'est pas vray, ils croyent comme nous, que Dieu est Auteur de tout bien, tant dans la Nature que dans la Grace, & que pour le péché, il vient du Démon & de l'homme.

On les accuse aussi de croire que les bonnes œuvres ne sont point nécessaires à salut, & que Dieu justifie les hommes en considération de leur foy seulement. On leur fait injustice, car ils reconnoissent avec nous que les bonnes œuvres sont *via regni, sed non causa regnandi*, comme parlent les Péres, c'est à dire, que l'on ne peut aller au ciel que par le chemin des bonnes œuvres, & sans la justice inhérente, mais que pourtant ce n'est pas à cause des œuvres, ni de nôtre justice propre, mais par la Iustice de Iésus-Christ laquelle est seule parfaite devant Dieu ; Et ils disent que l'on ne peut avoir la véritable foy que l'on ne s'applique aux bonnes œuvres, & que les œuvres manifestent la véritable foy, la condamnent, ou la justifient. En quoy il n'y a point d'erreur.

On les accuse d'enseigner le libertinage.

ge, c'eſt encore à tort. Il ſeroit à ſouhaiter que l'on prêchat auſſi ſouvent & auſſi bien à nos gens ſur la morale, comme l'on leur prêche. Il eſt vray qu'ils ont aboli la Confeſſion qui eſt un grand frein au pécheur, & une grande aide à la ſanctification, lors qu'elle eſt bien adminiſtrée; Et on ne ſçauroit les juſtifier à cet égard; mais il eſt vray qu'il y en a parmi eux qui la pratiquent; Ils ne pratiquent plus auſſi les pénitences de l'Ancienne Egliſe, mais nous ne pouvons guére leur reprocher cela, car les nôtres ne leur reſſemblent point non plus. Ie ne parle point des jeûnes publics qu'ils ne pratiquent guére, parce que nous ne faiſons pas mieux qu'eux à cet égard, car ce que l'on appelle jeûne parmi nous, n'eſt point véritable jeûne. Un homme dîne bien & collationne, ou il mange du poiſſon au lieu de viande, & prétend que c'eſt jeûner, c'eſt un abus. Le véritable jeûne eſt de ne point manger ou fort peu, ſoit de poiſſon ou de viande, pour s'appliquer mieux à prier Dieu ou à lire ſa Parole; Si ce n'eſt pour ces fins-là, Saint Paul dit en la 1. aux Cor. c. 8. que ſi nous ne mangeons pas nous

ſer-

n'en aurons rien de plus, c'est à dire, que ce n'est point en cela que consiste la véritable piété, soit que l'on mange ou ne mange pas. Aimer la Parole de Dieu, aimer à prier Dieu souvent sans être vû des hommes, ce sont deux signes de Chrétien non équivoques, mais la plûpart des autres comme jeûner, se flageller, aller en pélérinage, dire souvent son chapelet & prier beaucoup devant le monde, garder le silence, prendre le froc & se faire Moine, aller en Mission aux Indes, tout cela se peut faire & se fait souvent par des gens qui n'ont que l'apparence de Chrétiens. Les Pharisiens faisoient presque toutes ces choses, comme nôtre Seigneur le leur reproche en S. Matthieu ch. 22. v. 13. & suivans. On impute aussi aux Huguenots de croire que le saint Sacrement de l'Eucharistie n'est qu'une simple figure de Iésus-Christ, un signe nud sans aucune réalité. En quoi l'on leur fait encor injustice, car ils y reconnoissent une présence réelle, mais spiritüelle, leur erreur est seulement dans la négation de la présence corporelle, par où l'on peut voir, pour le dire en passant, que si l'on

n'écoutoit point le Pape & plusieurs Ecclésiastiques violens, la réünion ne seroi pas difficile à faire, si quelque grand Prince y travailloit, car en y ajoutant la prostration, comme ils font en Angleterre, en communiant, ils viendroient facilement aprés à reconnoitre la vérité du mistére que nous professons, & à l'adorer. Quiconque lira le Catechisme de Calvin sans préoccupation, verra bien qu'il n'étoit pas éloigné de nôtre créance, en tirant les conséquences que l'on en doit tirer; Ce que je " des Calvinistes se peut dire à plus forte raison des Lutheriens qu'ils appellent leurs fréres, car ils croyent la présence réelle comme nous, hors mis q 'ils ne la croyent pas hors de l'usage du Sacrement, ce qu'ils ont de commun avec les Chrétiens d'Asie & d'Afrique. Mais s'il n'y avoit plus de Pape, tout cela seroit aisé à ajuster, car, comme j'ay dit, la Papauté est la pierre de scandale; On voit encor que les Huguenots ne sont pas si éloignez que l'on s'imagine de nos sentimens, par leurs livres de préparation pour la Communion. On n'y voit presque rien qui ne soit con-

forme

forme aux ſentimens de l'Egliſe, on y trouve en pluſieurs lieux des reconnoiſſances de la corruption & du néant de l'homme, pluſieurs beaux motifs à la pénitence & au renoncement à ſoy-même & à toutes les vanitez du monde, & des idées fort élevées de l'excellence & grandeur de ce miſtére. Les Lutheriens ont plus de piété qu'eux, mais ils ne parlent pas mieux de ce miſtére, & les Calviniſtes d'Angleterre reçoivent extérieurement le Sacrement auec plus de reſpet, s'humiliant plus profondément qu'eux. J'avoüe que tout cela ne fait rien à la choſe; mais cependant ce ſont des ſignes de reſpet, & cela s'appelle *adorer* dans le Vieux Teſtament. J'ay pris garde à tout cela lors que j'ay été en ce païs-là. Et quoy qu'ils ſoient hérétiques, je ne puis pas m'empêcher de loüer Dieu lors que j'apperçois des gens qui l'aiment, qui liſent ſa Parole, qui vivent bien & mettent leur eſpérance au Rédempteur du monde, quoy-que d'ailleurs ils errent en quelques points. Dieu peut les ſauver par ſa miſericorde; laquelle ils implorent auſſi-bien que moy, & ſans laquelle

mens, ſur la Priére Dominica
Credo, ſur les 10. Commande
en ont plus de 150. que le pe
ſçait & chante, au-lieu que nôt
ne ſçait rien.

C'eſt encore le même eſprit
té qui a porté pluſieurs petits a
nôtres à dire beaucoup plus
Calvin & de Luther & des a
veaux Prophétes qu'il n'y en a
noircir leurs vies de calomnie
dement, comme ſi parce qu'i
hérétiques, ils n'auroient pû êt
bonne vie; C'eſt l'ordinaire de
ques de vivre comme des Sain
ment ils n'auroient point de S

On les accuse aussi à tort de croire que la Divinité de l'Ecriture se connoit par un esprit particulier ; ils ne disent pas cela, car ils reconnoissent avec nous, qu'elle a grand nombre de caractéres de la main de son Ouvrier, aussi-bien que l'ouvrage du Monde, qui font voir qu'elle est de Dieu ; & ils le prouvent fort bien, comme font aussi quelques-uns de nos Auteurs, comme entr'autres ce saint homme Monsieur Pascal.

Je me crois obligé de répréséenter tout cela, & de les justifier de ces calomnies ; parce qu'à mon gré ces fraudes pieuses font plus de mal que de bien, & qu'il seroit à souhaiter que ces impostures fussent bannies de toutes parts, *Mendacia nec tegunt, nec vulnerant.* Et aussi afin que l'on connoisse, que les Calvinistes & les Lutheriens ne sont pas si éloignez de nos sentimens que l'on croit, il est vray qu'il y a quelques doctrines pernicieuses dont je ne les sçaurois justifier qu'en disant qu'ils ne sont pas tous dans ces sentimens, comme par exemple, leur doctrine de la persévérance des fidéles, qu'ils croyent fidéles, quoy-qu'ils tombent quelquefois

dans

plus grands crimes, ce qui est ca-
le perdre tout le monde, & celle
rédestination, suivant laquelle un
ment peut prendre prétexte de con-
r dans ses crimes, & dire, *si je suis
estiné au salut, je serai toujours sauvé,
 que je fasse, si je ne le suis pas, je n'en
à me donner du bon temps, il n'en sera
plus ni moins.* La Confession, qu'ils
nt abolie, dont ils ne peuvent pas nier
ue l'ordonnance ne soit dans l'Epitre de
saint Jaques, leur négligence & indiffé-
rence pour le saint Sacrement du Batê-
me, leur erreur sur la sainte Eucharistie
Ce sont-là à la vérité des sentimens bi
mauvais, mais tous les Protestans ne
les Calvinistes mêmes d
...ences que l'on
...de l

avec eux à l'extirpatiō de la Papauté. Mais, comme j'ay déja dit, il faudroit que quelque grand Prince s'en mélât & qu'il y eût quantité de laïcs de part & d'autre, car ils sont moins partiaux & plus zélez. On ne doit pas trouver étrange que je die que les laïcs doivent avoir part aux déliberations des Conciles. Cela s'étoit toujours pratiqué dans l'Eglise Primitive, & nos Rois dans les derniers Conciles y avoient des Jurisconsultes. Les Théologiens Orthodoxes soutiennent que la clé de science & de discernement appartient à tous ceux qui ont un bon sens naturel avec prudence & science & qu'ils peuvent fort bien voir si une chose est contraire à l'Ecriture ou non. * Voyez Gerson qui écrit. *Quanquam judicium & conclusiones fidei authoritativè spectent ad Pralatos & Doctores, tamen posse etiam deliberationem ad alios quàm Theologos & aliquando potius ad Laïcos quàm ad multos Clericorum extendi*; Et ailleurs il dit fort bien, qu'un Laïc peut s'opposer à un

* *Gerson. de potestate Ecclesiastica considerati one secunda sub finem*, & dans le traité *de veritatibus credendis ad salutis necessitatem.*

un Concile, s'il apperçoit que la plus
inde partie se détourne de l'Evangile
r malice, ou par ignorance. * *Simplex*
n authorisatus posset sese Concilio oppo-
ere, si sentiret majorem partem ad opposi-
um Evangelii, malitiâ vel ignorantiâ de-
clinare. Et je suis persuadé que s'il y a-
voit eu bon nombre de Laïcs dans les
derniers Conciles, ils auroient été plus
infaillibles qu'ils ne l'ont été. Celui de
Constance n'auroit pas retranché le Cali-
ce, ni fait brûler Jean Huz & Hierôme
de Prague en établissant la maxime, qu'il
ne faut point garder la foy aux héréti-
ques, celui de Latran n'auroit pas aboli
les saintes Elections, celui de Florence
n'auroit pas établi la supériorité du Pap
au dessus du Concile, celui de Trente n
l'auroit pas confirmé, & il n'auroit p
deffendu la lecture de l'Ecriture sainte.
tous ensemble ils auroient apparemm
eu plus de zéle pour la Réformation
l'Eglise ; On ne doit pas trouver étrar
que je ne sois pas persüadé de l'Infailli
té de ces Conciles, puis que ces ch
qu'ils ont établies sont contraires à

va

* in tract. de exam. doctrin.

vangile & à la pratique de l'Eglise Primitive ; Au reste les Péres n'ont point connu la maxime de ces derniers siécles, qu'un Concile ne puisse errer, S. Augustin nous dit qu'il arrive souvent que des Conciles généraux sont corrigez par ceux qui les suivent sans sacrilége. * *Plenaria Concilia sæpe priora à posterioribus emendantur, sine ullo typho sacrilega superbia.* Et Pic de la Mirande nous dit que de son temps on ne connoissoit point cette maxime, † *De firmitate judicij tum Conciliorum, tum Pontificum, non extat hactenus ullum Decretum.*

Mais quoi-que les Conciles de ces derniers siécles n'ayent pas été infaillibles à cause de la tirannie Papale : cependant il est possible de remédier aux desordres de l'Eglise sans cela, & ç'a toûjours été le moyen dont se sont servi les Apôtres & la plupart des siécles du Christianisme, contre les hérésies, les schismes, les impiétez & les erreurs, pour réformer l'Eglise. Mais il est certain que si quelque grand Prince ne s'en méloit, il n'y auroit rien

* *Aug. lib. 2. cont. Donatist. c. 3.* † Picus de fide *& ordine credendi, theorem. 4.*

rien de bon à espérer d'un Concile. Gerson nous le marque bien dans son Dialogue Apologétique, où ce saint Docteur nous dit, qu'il ne faut point espérer de raisonnable Décision ni de justice pour les doctrines qui regardent la foy & les bonnes mœurs & la Religion, si la puissance séculiére ne s'en mêle. *Video*, dit-il, *quòd in doctrinis quæ fidem, quæ Religionem, quæ bonos mores respiciunt, vix inveniatur, hâc tempestate rebus ut sunt manentibus, nec habito forti favore potentiæ sæcularis terminatio debita vel expedita justitia. Experto crede, nec deductionem aliam pro nunc pete, neque de remediis apponendis, verbum feceris surditati, ubi non est auditus, sic jubet Sapiens.*

Mais en attendant qu'il plaise à Dieu de nous donner un Concile, il y a plusieurs abus qui se pourroient corriger. J'en ay déja nommé quelques-uns; En voicy encore quelques autres. On devroit, par exemple, diminüer le nombre des fêtes. Les Saints ne demandent point cela de nous, & ils sont plutôt irritez des scandales qui se commettent ces jours-là, qui se passent en débauches dans les vil-

les,

les, & à la Campagne, en des pélérinages superstitieux & scandaleux, car on voit d'ordinaire la plupart du peuple revenir yvre de ces lieux-là, où ils étoient allez, comme tambour battant & enseignes déployées au cabaret, & les jeunes gens des deux séxes y commettent assez souvent beaucoup de scandale; Et nous voyons que cela contribuë beaucoup à la misére du petit peuple qui est ainsi le tiers de l'année sans travailler, & qui consume ces jours-là tout ce qu'il a gagné pendant plusieurs autres jours. Il se plaint des impôts & ne se plaint point des fêtes, & cependant on pourroit tres-bien payer tous les impôts du travail qu'il feroit ces jours-là; Et je sçai des gens qui se sont offerts, de payer tous ceux de leur paroisse, pourvû que le peuple travaillât pour eux ces jours-là. Les Etats qui sont exemts de ce grand nombre de fêtes ont un grand avantage par dessus les autres.

On devroit aussi recommander aux Pasteurs d'instruire leurs peuples sur le fait des images, il s'y commet assurément de l'abus par le petit peuple.

Il faudroit aussi faire le service dans la

lan-

langue du païs ; il eſt certain que cela ſe-
roit conforme à l'Ecriture ſainte, les mi-
ſtéres de Dieu ne ſont pas comme ceux
des Payens, qu'il faloit cacher au peuple,
parce qu'ils étoient honteux & ridicules,
au-lieu que Dieu veut que les enfans mê-
mes ſoient inſtruits des ſiens, autant qu'il
ſe peut. On ne peut pas témoigner plus
de mépris pour la Religion, que de dire,
comme quelques-uns, que la foy ſans
connoiſſance eſt la meilleure ; il faut être
un ſéducteur & un impoſteur pour parler
ainſi ; Saint Paul ne nous commande rien
plus que de nous avancer en connoiſſan-
ce.

La lecture de l'Ecriture ſainte devroit
être recommandée au Peuple, ſelon la
[redacted]

fausses reliques, mais aussi en ce que le peuple leur rend un honneur excessif, & qui ne leur conviendroit point, quand même ce seroient des reliques des Apôtres. Mais souvent on ne sçait de qui elles sont, & il s'y commet beaucoup d'impostures, ou bien elles sont de gens qui ne valoient guére, comme celles des derniers Saints Italiens & Espagnols; Ces choses-là ne servent de rien à la Religion & ne sont utiles qu'aux Moines qui en font trafic. Adorons les saintes Ecritures, & les prenons toujours pour la régle de nôtre foy & de nos mœurs; Ce sera vénérer les reliques des saints Apôtres & cela leur plaira mille fois davantage que l'honneur que l'on rend à leurs reliques, & nous sommes assurez que cela sera agréable à Dieu.

Il faudroit aussi reprimer l'imposture des faux miracles. Dieu & la nature ne font rien en vain; Les miracles ont été nécessaires au commencement pour établir la Religion Chrétienne, mais depuis qu'elle est établie, ils ne sont plus nécessaires. Ainsi ils ne sont bons que pour les nouvelles Religions, aussi voyons-nous que l'Ecriture dit que l'Antechrist

en fera. Si l'on lisoit bien l'Ecriture sainte, il ne se feroit guére de miracles, car ceux qui se laissent presentement mener à ces choses, n'en feroient plus de cas, & ceux qui les font ou inventent n'y trouvant plus de profit en laisseroient le métier. Il faudroit punir ces impostures trés-sévérement, car cela n'aboutit qu'à la superstition : Le peuple a une crédulité merveilleuse pour ces sortes de choses, les femmes sur tout sōt propres à les faire valoir par la foiblesse ordinaire de leur esprit qui est plus porté à la superstition, & plus sujet aux visions. Je voudrois bien que l'on me dit, à quoy ces miracles sont bons ? Est-ce pour convertir les hérétiques ? mais il ne s'en fait aucun où il y a des hérétiques : Est-ce pour confirmer la

nous déclarer que Dieu eſt content de nous ? Cela ne peut pas être. Eſt-ce pour dire qu'il n'y a point du tout d'abus en la Religion ? que le Pape eſt le Chef & le Monarque de l'Egliſe, que l'on a bien fait d'ôter le calice au peuple, que l'on fait bien de ne lire point l'Ecriture ſainte ? Cela eſt incroyable. Ainſi il faut demeurer d'accord, que les miracles modernes n'étant d'aucun uſage, nous ne devons point nous y amuſer, comme dit Monſieur Paſcal en ſes penſées.

Le vray remede pour guérir le peuple de tant d'opinions puériles & ſuperſtitieuſes, ce ſeroit de lui lire l'Ecriture ſainte pour lui donner d'autres idées qu'il n'a de la Divinité, & les répréſenter ſouvent à ces ames baſſes & charnelles, il faudroit pour cela ſe ſervir des idées de Puiſſance, de Sainteté, & de Majeſté que l'Ecriture nous en donne, ſur tout dans le Vieux Teſtament, quoy-qu'à l'égard de ceux auſquels Dieu a ouvert les yeux, il paroiſſe, ſi je l'oſe ainſi dire, plus adorable dans le Nouveau. On devroit leur citer les Prophetes qui diſent, que les Cherubins & Seraphins ne ſe trouvent point

cas que de la menue pouare a
ce. S'ils avoient bien imprimé
en leur eſprit, ils n'attacherc
leur dévotion à tant d'objets b
les. A l'égard de nôtre Sau
l'on leur liſe les lieux d'Eſaïe,
Prophete prédiſant ſa venuë p
cles avant ſa manifeſtation, an
l'Enfant eſt né pour nous, un
été dõné & que ſon Nom eſt l'A
le Conſeiller, le Prince de pai
le Puiſſant, le Pére Eternel; C
lui-là auquel le miſerable per
des Créatures. Qu'ils entende
ce même Prophete qui étoit d

es idées-là & plusieurs autres, sem-
s, dont ces livres admirables sont
, les Moines ne se jouëroient pas
si facilement, & il se déferoit bien-
sa superstition, & ne se présente-
ıs si légérement à la Messe, & les
s aussi ne la diroient pas si souvent,
font, & pour de l'argent.

ne sçauroit aussi exprimer les maux
ıuse parmi les autres gens l'ignoran-
l'Ecriture sainte. Vous rencontrez
es jours des gens, dont les uns sou-
ent la mortalité de l'ame, les autres
ıité du monde, d'autres sont Soci-
pour les sentimens & Epicuriens
es mœurs, Déistes, Pélagiens, &
Juifs. D'autres qui soutiennent
ı paillardise ou la Poligamie & la So-
mème n'est pas un péché. Et tous
ens-là néanmoins s'imaginent être
Catholiques & sont ardens contre
rétiques. Et les auditeurs le plus
nt ne s'apperçoivent point que cela
se de fond en comble la Religion,
ut cela par l'ignorance des Ecri-

a souvent même des Ecclésiastiques

conſidérables qui ſont infectez de ces ſentimens. Des Evêques, des Abbez fort polis qui ont l'air grave & quelque teinture des ſçiences. J'ay été quelquefois ſurpris de trouver des gens ſemblables que je croyois dévots, être pis qu'hérétiques ſans y penſer. D'autres qui croyoient que pour être Chrétien il ne faloit ſeulement que vivre bien, & s'abſtenir de ces gros péchez qui ſcandaliſent les hommes, ſans croire rien au reſte. Je connois auſſi des Prédicateurs dont le peuple eſt fort édifié, leſquels ne croyent ni ne ſçavent pas la Religion Chrétienne, ne liſans point l'Ecriture. Auſſi ne les verrez vous jamais expliquer ni prouver les dogmes de la Foy, c'eſt toûjours ſur [redacted]

trouve encor assez de ce que l'on appelle honnêtes gens, qui coupent le bien & le mal, mélans le vice avec la vertu, les héréſies & la vérité, ayant une morale ainſi composée de bien & de mal; Et tout cela, faute de lire la Parole de Dieu. L'on dit assez, *l'Egliſe enſeigne cela, l'Egliſe croit cela, il faut ſe régler là-deſſus.* Mais personne n'en tient conte. Et l'Egliſe même, ſi l'on entend par ce mot le Pape & les autres Prélats, ne ſe ſoucient guére, ni de ce que tu fais, ni de ce que tu crois, pourvû que tu ne les troubles point dans la joüiſſance de leurs honneurs, richeſſes & voluptez. J'en reviens ſouvent au mot de Tertullien: *Eccleſia in uno & in altero eſt*, il s'en trouve toujours un petit nombre que Dieu voit. Mais cependant, dit-on, nôtre ſiécle eſt éclairé, il ſe fait pluſieurs bons livres, helas! pour un bon livre il s'en fait cent de mauvais. Et les Directeurs de conſcience qui la plupart ſont Moines détournent les Chrétiens de la lecture des bons, & leur mettent en main des fables qu'ils ont faites pour entretenir les abus dont ils vivent. On voit tous les jours des Vies de préten-

gion n'eſt d'ordinaire qu'entê
perſtition, liſent cela avec a
votion & plus que ſi c'étoit l'
ſe fait encore, il eſt vray, qu
aſſez bons contre les vices
morale du ſiécle. Mais cela
à la racine du mal; S'il y avo
ment de la piété, il me ſem
devroit parler de Réformati
tre ſorte; Tout eſt plein d'ab
dit Richer, *Superſtitiones*
Eccleſiâ tanquam in agro irri
& il n'y a perſonne qui s'y
quand je vois de grands hor
Saints comme Meſſieurs d'
Pâmiers s'attacher à une ba

ec Durand, †*Desperata est salus Romanæ Ecclesia.* [*Le salut de l'Eglise Romaine st desesperé.*] Et avec Gerson,* *L'Eglise est prés d'être abandonnée de Dieu comme autrefois la Synagogue.* [*Ecclesiam jam pe-ne desertioni vicinam intuemur, ut olim Synagogam.*] Et apparemment l'Antechrist iendra bien - tôt, car toute l'Eglise est éja pleine de Sociniens, J'ajoûteray la riére que fait ce saint Docteur, qu'il laise au misericordieux Epoux de l'Eglise e détourner ces malheurs. *Avertat pius Ecclesia Sponsus, avertet autem si fueri-mus pœnitentes.*

† *Durand. de Concil. tit. 27.*
* *Gerson. in serm. de Cœna Domini pro humiliatio*

E 4 AVER-

bien que l'on ne les méprise p

voir que l'Auteur n'avoit p

ouvrage, comme il auroit fai

de maladie n'étoit pas survén

même icy plusieurs traits qu'

remment dessein de mettre da

ouvrage de l'autorité du Pap

semble qu'il avoit achevé cét

la Préface que l'on ne fait

ouvrage est comme l'on vent q

MISCELLA

IL y a des gens qui disent,

uno, peccat in omnibus, &

coupables de toute la Loi, & méritent la mort, s'ils ne sont considérez en Iésus-Christ, & c'est afin de les obliger à recourir à la misericorde de Dieu ; il dit cela eu égard aux droits de la Justice inviolable de Dieu ; mais il y a misericorde en Dieu afin que l'on le craigne. S'il l'entendoit de tous les points de la Religion, hors la sainte Vierge & les Apôtres, je croy que personne ne seroit sauvé.

J'ay été quelquefois consolé en voyant des Huguenots soutenir à d'autres qui le leur contestoient, que Monsieur Pascal étoit sauvé, s'il étoit mort dans les sentimens qu'il fait paroitre dans ses pensées Chrétiennes. Cela me fit voir que les honnêtes gens d'entr'eux ont du panchant à juger favorablement des bons Catholiques ; Ie ne remarque pas cela comme une preuve de l'innocence de ma Religion, de laquelle je ne doute pas, mais comme un sujet de Consolation de voir que les Huguenots ayent été touchez des belles & vives lumiéres de pieté qui sont en cét ouvrage. Ie prie Dieu qu'il leur touche le cœur de plus en plus ; Il seroit à souhaiter que ceux qui ont donné au

beau corps & le defigure,
font dire que l'Eglise n'est
Pape qui est son chef &
Communion du Pape, il n'y
lut. Si cela étoit vray aucu
& des Saints de l'Eglise Pr
cun des Chrétiens de l'Asie
n'auroient jamais pû être sa
n'ont point reconnu le Pape
l'Eglise. Des gens dignes
assuré, que cela n'étoit p
manuscrits qu'ils ont tous v
avoit été ajouté afin que to
liques lussent ce livre plus
que les Moines ne le fisse
dre.

u, comme l'on voit en matiére de
gion à l'égard des Pasteurs.

*** *** ***

renons garde que nous ne facions la
re à ceux que Dieu regarde en pitié,
e soions pas irréconciliables à l'égard
eux à qui Dieu pardonne peut-être.
nous voyons en quelque Chrétien ces
ques d'amour de Dieu, qu'il se plaise à
r Dieu souvent, non pas comme les
nes ou les aveugles de Paris pour de
gent, mais d'un bon cœur, qu'il aime
arole de Dieu, s'attache à l'observa-
de sa Loy, aux principes essenciels
Christianisme, qui mette en bien vi-
: son espérance en la misericorde de
u par les mérites de Iésus-Christ, ne
damnons pas un tel homme à la damn-
on éternelle de peur que Dieu ne
s juge de même sous ombre que cét
nme n'aura pas tous les sentimens que
is avons. Et distinguons avec Saint
gustin l'hérétique d'avec ceux qui croy-
aux hérétiques, & pensons avec Ger-
, qu'il y en a plusieurs qui adhérent
oon parti qui sont schismatiques, d'au-
s qui n'y adhérent pas qui ne sont pas

schismatiques.* *Aliqui veræ parti assentientes sunt veraciter schismatici, aliqui falsæ parti assentientes non schismatici.* Par exemple, les Conciles de Constance & de Bâle ont déclaré que c'étoit une hérésie détestable, d'enseigner que le Pape fût au dessus du Concile, & cependant présentement il y a la moitié des Docteurs qui enseigne le contraire avec tous les Moines. Je croy bien qu'à la vérité tous ceux qui l'enseignent sont hérétiques, mais je n'oserois dire cela de tous ceux qui les suivent. Ainsi de même à l'égard du semi-Pelagianisme de nos jours & de la morale à la mode. Je croi que les Docteurs du prémier sont hérétiques & que les auteurs du second ont tout-à-fait renié le Christianisme. Mais je ne puis pas dire cela de tous ceux qui leur prétent l'oreille. L'hérétique aura par orgueil rompu la paix de l'Eglise, ce qui marque une impiété horrible, au-lieu que l'autre peut en simplicité professer quelques erreurs & cependant se tenir ferme à Dieu en ce qui est le plus essenciel. J'ose dire que si une petite

* *Gerson. in tractatu de modo se habendi tempore schismatis.*

ite erreur, ou même plusieurs petites
lient du salut, hormis les Apôtres &
ainte Vierge presque personne n'a pû
sauver. Il y a eû peu des saints Péres
n'ayent eu quelque erreur. Si quel-
opiniâtre me demande comment on
noitra les articles fondamentaux, &
conteste la chose. Je le laisse-là, S.
l répond pour moy, que le Chrétien
loit point être disputeur. Car icy il
a point de démonstration palpable à
e, je ne prétens pas persuader tout le
ide. Il se trouve au siécle où nous
mes des gens ausquels on ne sçauroit
iader qu'il soit nécessaire d'aimer
u pour être sauvé, *la seule attrition*
, disent-ils.

* * *

Nous serions bien fous de nous laisser
er par les Papes & par des livres de
dinaux, de Moines & de Bénéficiers,
plus que par les livres des Ministres,
nt tous gens intéressez dans ce qu'ils
ent persuader ; personne ne doit être
à témoigner en sa propre cause, &
eut être juge & partie tout ensemble.
re Seigneur lui-même ne demandoit

point que l'on le crût sur son simple témoignage seul, mais il attestoit Moyse & les Prophetes, quoi-qu'il n'eût point dessein de supplanter ni Cesar ni Herode, mais seulement de sauver les hommes, combien moins devons-nous croire des gens qui nous disent que tous nos biens & nôtre salut dépendent d'eux, que nous nous rapportions à eux de toutes choses, & nous fourragent sous ce prétexte. C'est pourquoy il seroit fort à souhaiter que les Laïcs écrivissent; Et nous devons tous consulter la sainte Ecriture.

*** *** ***

Depuis que les Evêques ont eu des territoires, qu'ils ont eu jurisdiction & droit de prison, ce qui arriva au neuviéme siécle. *Venenum effusum est in Ecclesiam*, aussi-bien que lors que les Moines ont eu tant de priviléges pour ne rien valoir.

Theodoret dit en propres termes, que l'Empereur prenoit beaucoup de soin d'affermir l'Eglise, & les Evêques de ce tems-là, de la renverser.

*** *** ***

* S. Paul dit, que nous ne devons point tant

* Paul. 1. aux Corinth. c. 5. v. 13.

nt. juger ou condamner ceux qui sont
:hors, que ceux qui sont en l'Eglise, que
ieu est le Juge de ceux qui sont dehors,
ais que nous devons bannir le méchant
entre nous, qu'y a-t-il de plus thé-
iant que la Papauté ?

*** *** ***

Omnia retinendæ dominationis honesta,
t la Cour de Rome.

*** *** ***

Les Papes nous ont rendus schismati-
ies à l'égard des gens qui ne demandent
ie l'observation des Canons, car ils les
it obligez par orgueil de se séparer de
:glise Romaine par raison. Et pour ce
ii est de ce que l'on prétend que l'Eglise
omaine est le Chef, & l'Eglise Gréque
i membre, c'est une pétition de princi-
:, la Gréque a été fondée auparavant, &
a jamais dépendu de la Romaine, & ou-
e cela * S. Paul nous marque que la tête
t aussi-bien coupable de schisme lors
i'elle se sépare des membres, que lors
ie les membres se séparent de la tête; Ce
nt ceux qui ont tort qui sont les schis-
atiques. *Causa, non separatio facit*
schisma,

* Ch. 12. de la premiére aux Corinthiens.

envoya avec ces paroles ; I
fendu de scandaliser les pet
bien plus de raison devons-n
ter le scandale, confesser
obéir au Roy, à qui nous som
lon la doctrine de l'Ecritur
bien des changemens dep
là.

*** ***

Quand je vois ce Pape
morale des Iésuites par un
damner par une autre bulle
dulgences, les fausses légen
pulaire, faire profession d'êt
S. Augustin, & cependan
Roy d'excommunication,
contemnendus pincerna est

git, dit l'Ecriture, ſelon cette maxime, en vertu dequoy dépendrons-nous du ſiége de Rome, de cette ville & de cette Cour ſi abominables ?

Le Docteur tres-chrétien prévoyoit bien que la Religion tomberoit dans un pitoyable état, lors qu'il dit, *Providendum eſt ſedulò per Rectores Univerſitatis, ne ſtudium Theologicæ veritatis depereat, ſed alicubi reſideat velut in fonte, alioquin timendum, ne ſuperſeminentur hæreſium zizania, propter varietatem tot capitum, tot inſuper paſſionum diverſarum, unde multiplicatio ſequitur judiciorum, ubi ſi deſit recurſus ad Theologos non depravatos & in unum collectos, quis ero providebit ? Si dixerit aliquis, fiet recurſus ad ſedem & Curiam ſummi Pontificis, non negabimus hoc, ſi Theologia illic habuerit duos Doctores non partiales, non ſeductos, non faſtuoſos, non quæſtuoſos, aut invidos, non poteſtati ſæculari, non ſpirituali pluſquam veritati faventes, alioquin tolerabilius eſſet nullos habere quàm tales pati.* Depuis ce temslà ſont venus les Iéſuites, qui ont perdu la Religion.

il y va du bien de l'Eglise,
comme les Turcs, nous a
Mosquée. S'il arrive qu'un
plus équitable & modéré,
remédie à ce que l'autre a
cette Cour profite toujours
de la pusillanimité des Pr
tiens.

*** ***

Nous voyons la Papauté b
tôt par les Jésuïtes & tantôt
senistes, comme un balon, E
sert & que l'on fait la cour a
cause de leur puissance, qu
haïsse, il en est de même du sié
Qui tenet, tenet, possessio va

*** *** *

ché & de la grace, de la Providence ; de tous les mouvemens du cœur de l'homme mille fois mieux que tous les Philosophes & Théologiens ensemble.

* * *

Ceux qui vivent mal, souhaitent que l'Evangile soit faux. Quand j'ay vû un homme douter de la vérité de la Parole de Dieu, je ne dis pas de quelque point de Religion, j'ay toujours jugé que cét homme étoit paillard, ou l'avoit été sans en avoir fait pénitence & s'être converti: Et je ne m'y suis jamais trompé. Tous les paillards ne sont pas faits ainsi, mais tous ceux qui ont ces sentimens sont paillards. Quand ils en sont venus à revoquer en doute la divinité de cette Parole, ils tâchent ensuite d'arracher de leur cœur le sentiment de l'immortalité de l'ame; mais parce que l'homme ne peut pas être absolument sans Religion, & que la Religion Chrétienne, aux yeux même des plus charnels, a un avantage infini sur les autres Religions, qui sont toutes sottes & ineptes, ces gens la professent encor, mais accommodée à leur goût, & de ces gens se forment les *Sociniens* en nôtre France.

S. Ber-

voyons ce progres dans les
peu à peu avec leurs fraudes p
dessein d'avancer leurs affaire
la Religion & la morale.

* * *

On ne connoît Dieu que
qui l'a vû, a vû Dieu, Dieu
Sans luy l'on peut bien conn
sance de Dieu ; mais non sa
misericorde. L'autre est
Dieu sous l'idée d'une quali
mais ces deux derniéres , so
qualitez morales, pour lesqu
nous avons de l'amour.

* * *

Dans tous les chapitres d
nous y voyons la Divinité &

qu'ils devroient s'encourager les uns les autres à tâcher de repurger l'Eglise de plusieurs superstitions qui corrompent & salissent la Religion, mais j'ay remarqué assez souvent que ces nouveaux convertis qui par des motifs d'interêt, ou de vanité, ont trahy leur conscience quoy qu'erronée, viennent en suite à se moquer de la Religion Chrétienne en general, se rangent à la faction des Jésuïtes & deviennent Déïstes. Tout de même que nous voyons plusieurs Catholiques qui aprés avoir été entêtez de quelques superstitions, lors qu'ils viennent à appercevoir l'abus, renoncent tout d'un coup à la Religion Chrétienne en leur cœur, & deviennent profanes & Déïstes. Comme s'il ne faloit plus aimer Dieu & le servir & qu'il eût perdu son droit sur nous, parce que nous nous sommes trompez en quelque chose, ou que les autres s'y trompent.

*** *** ***

Mais les hérétiques disent cela, dit-on. Il est vray, ils disent aussi que J. Christ est le Rédempteur des hommes. Cesseras-tu de croire en luy & de l'invoquer à cau-

se

cer à la bonne foy & à la pu
vient qu'un chacun même s'
les Princes, les Papes, les a
siastiques &c. Et ce seroit l
de tous les miracles, si dans
& l'anarchie de l'Eglise, l'imp
tion & l'avidité au gain des
ques, ils n'avoient pas in
nouveautez depuis le temps
rendus les Maîtres de la foy
de la Religion des hommes.

*** ***

Les plus grands flateurs
voüent que pour soutenir la si
S. Pierre sur les autres Ap
au moins tirer cinq ou six c
des lieux de l'Ecriture que l

que les Apôtres tous ensemble assemblérent le Concile de Jérusalem & réglérent toutes les controverses de la Religion, sans qu'aucun y ait fait la Loy aux autres, car Saint Jaques qui y présida n'avoit pas plus d'autorité là qu'un autre, c'étoit pour l'ordre seulement. Nous le voyons parce que Jésus-Christ charge également tous les Apôtres & leur donne à tous la même commission d'aller prêcher & instruire les Nations, leur donne à tous également la puissance des clés, *Quodcumque ligaveritis super terram, ligabitur. Quodcumque solveritis, solvetur. Ite & prædicate Evangelium omni creaturæ, baptizantes eos*, &c. Et le *Dic Ecclesiæ* de nôtre Seigneur, marque aussi cela, c'est à dire ou l'assemblée du Curé avec ses Prêtres, ou de l'Evêque avec son Chapitre, du sinode Provincial, ou du National, ou de l'Oecumenique, il ne dit pas, *dites-le au Pape*, mais *dites-le à l'Eglise*, s'il avoit entendu ou un seul Apôtre, ou un seul Pape ou Evêque, il auroit dit, *dic Petro, dic Iacobo*, & non pas *dic Ecclesiæ. Vbi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi ego sum*

in medio eorum.

* * *

Soyez toûjours dans la joye, dit Saint Paul aux fidéles, ſoyez-y toûjours. Combien de choſes un mot comme celuy-là ſignifie-t-il ? Il ſignifie que les afflictions ne ſont pas un mal, que la mort même eſt un bien au fidéle, que l'ame eſt immortelle, qu'au ſortir de ce corps elle ſera unie à ſon Seigneur, que la Providence de Dieu veille ſur ceux qui le craignent. Si tout cela n'étoit pas vray, il ne faudroit pas ſe réjoüir toûjours.

* * *

Pendant les huit prémiers ſiécles, on n'avoit point oüi parler dans l'Egliſe de Juriſdiction, de Tribunal, mais de miniſtére, de ſiége ou chaire Epiſcopale, & de là vient que l'on dit encore : *Reſpondere ex Cathedrâ & non ex Tribunali.*

* * *

On avoit bien vû autrefois parmi les Payens les Rois être ſacrificateurs & parmi les Juifs auſſi ; Les Empereurs Chrétiens les plus illuſtres & nos Rois auſſi ſe mêler beaucoup des affaires de la Religion. Mais on n'avoit point vû avant ces

deux

niers malheureux siécles des Evêques
iloir faire les Princes & se mettre au
sus d'eux.

* * * * * * * * *

Les Théologiens enseignent *conscien n erroneam obligare*, que la conscien erronée oblige. Parce que la raison été donnée à l'homme pour con- te & pour guide, qui est la prémiére le de la Loy de la Nature. Il y en a exemple au chap. 8. de la 1. aux Co- thiens, touchant ce qui étoit sacrifié idoles. Ces gens-là infirmes, auroient l fait d'en manger, & on auroit fait un hé de les vouloir obliger à en manger. aut instruire les gens & non les forcer ire des crimes selon eux; qui leur pa- ssent d'autant plus grands, que plus on veut contraindre, soit par ruse ou par lence, parce qu'ils chargét cette action ite selon eux, & qu'on les veut obliger commettre, & les sentimens que l'on it qu'ils embrassent, du crime de la vio- ce que l'on leur fait, laquelle étant con- ire à la raison & au Christianisme, leur croire non seulemēt que les violés sont scélérats, mais aussi que leur Religion

ſiécles fuſſent infaillibles. V

Per futura Concilia abroga non ſatis firmis juſtisque r ſtituta ſunt in præteritis. dicitur, Eccleſiam errare n gitur de totâ Eccleſiâ Chri

*** ***

Victor Evêque de Tunes nique nous apprend une cl que que l'on ne croyoit pa ce que l'on croit de l'Evê car il dit que l'an dizième ſulat de Baſile, les Evêqu aſſemblez en Synode retr

contemporain, & qu'il fut luy-même compris dans cette condamnation de Vigile pour avoir deffendu les trois articles.

*** *** ***

Je connois des yvrognes qui ont de la Religion & quelque piété, quoy-que cela paroisse étrange à ceux qui sçavent ce que c'est que le véritable Christianisme & combien cela est incompatible, ce semble, mais l'experience nous le fait connoître, mais pour les adultéres ou même des paillards d'habitude, je n'en ay point encore vû qui se souciât de Religion & qui eût de la dévotion : Et s'ils font quelque action qui en ait quelque apparence, c'est toûjours pour tromper & pour faire leurs affaires.

*** *** ***

On voit à Rome des Princes devant le Saint Sacrement, avec vn seul genou sur des coussins de drap d'or, élevez sur des marchepieds magnifiques presque aussi hauts que l'autel, au-lieu que devant nôtre saint Pére le Pape ils l'adorent bien d'une autre maniére, car ils sont sur leurs deux genoux, & se prosternent,

même la face en terre. Ces miſerables ſouffrent ces abominations-là & ſi l'on ne le faiſoit, ils joüeroient quelque mauvais tour aux gens.

*** *** ***

† Saint Paul dit que ſon miniſtére n'a point ſervi de prétexte à ſon avarice. Les Papes peuvent-ils dire cela ? N'a-ce pas été pour cela qu'ils ſe diſent Vicaires de Jéſus-Chriſt & chefs de l'Egliſe? σεμνοῖς ὀνόμασιν ἀρχῆς ἐπικρύπτοντες λῃστείαν ἀληθέστερον.

*** *** ***

Les Evêchez titulaires, dignité inventée exprés pour entretenir l'ambition des Eccléſiaſtiques.

*** *** ***

Je ſoutiens que quand les Princes auroient dans leur païs l'autorité que le Pape s'attribuë ſur toute l'Egliſe, il n'en ſçauroit arriver tant de mal, que ſous la domination du Pape. Le dernier excés d'impiété ſeroit de ſe faire adorer eux-mêmes : mais les Papes le font. L'Etat au moins ne ſeroit point diviſé, ce ne ſeroit point *imperium in imperio*, il ne fau-

† *Paul. ch. 2. de la prémiére aux Theſſaloniciens v. 5.*

faudroit point de Jésuites, point d'Inquisition, point de Moines.

*** *** ***

Lactance a un beau mot contre ceux qui par la misére & par des vexations veulent avancer leur Religion comme les Anglois. [*Si malo religionem defendere velis, jam non defenditur illa sed polluetur atque violabitur. Nihil est enim tam voluntarium, quàm religio, in qua si animus sacrificantis aversus est, jam sublata, jam nulla est.*] † *Si tu veux défendre ou avancer ta Religion par des méchancetez, ce n'est pas l'avancer, c'est la soüiller & la violer. Car il n'y a rien de si volontaire qu'est la Religion, pour laquelle si l'esprit du sacrifiant a de l'aversion, alors la Religion est détruite & nulle.*

*** *** ***

J'ay remarqué que nonobstant la diversité des sentimens dans plusieurs Ecclésiastiques, cependant ils sont tous dans le même sentiment sur le fait de la Papauté, semblables à certains monstres qui se tiennent tous par le ventre, & par

 le

† *Lactantius l. 5. de divinis institutionibus.*

le ventre seulement.

*** *** ***

Il y a des gens qui prétendent à la prudence, lesquels disent que l'on a tort de prétendre réformer tout d'un coup tous les abus dans l'Eglise, que c'est proposer des remédes impraticables, qu'il faut avoir égard à la foiblesse du malade, & qu'il ne luy faut donner des remédes qu'à mesure qu'il aura vn peu recouvré ses forces, que nôtre Seigneur nous l'apprend, lors qu'il nous dit qu'il ne faut pas mettre du vin nouveau dans des oüaires vieux, c'est à dire qu'il faut que le vin soit proportionné à la foiblesse du vaisseau où l'on le met; que Dieu autrefois sous la dispensation Légale, ne voulut pas révéler

'angile & à la pratique de l'Eglise Uni-
erselle pendant 14 siécles. Qu'au Con-
ile de Trente même, quoy que les Fran-
ois connussent une grande partie des
lésordres que la Papauté avoit introduits,
cependant ils n'y avoient proposé que peu
l'articles. Mais ce qu'ils avancent fait
contr'eux, car ce que le Concile de Con-
tance avoit établi & ce que l'Eglise Gal-
icane avoit demandé, quoy que ce fût
peu de chose en comparaison de ce que
'on pouvoit justement demander, rien
le tout cela, dis-je, n'a eu lieu, & ainsi
l vaut bien mieux découvrir tout le mal,
au moins afin que l'on s'en délivre si l'on
peut, & que l'on sçache en quelle misére
'on est. Et au reste ce qui a frustré le
Concile de Constance & l'Eglise Galli-
cane de leurs bonnes intentions, ç'a été
a Papauté, laquelle si on abolissoit, l'E-
glise seroit délivrée.

Au reste quoy qu'à parler Chrétien-
nement les Papes soient des monstres
d'orgueil, & la Papauté un abisme d'im-
piété, cependant à considérer la chose
politiquement & à regarder les Evêques
de Rome comme des sages de ce monde,

leur habileté est à admirer, d'avoir sçû se soumettre ainsi tous les Chrétiens & tant de grands Princes, & d'avoir établi un Empire dans leurs Empires par le moyen des Ecclésiastiques & sous le nom de la Religion. C'étoit aux autres à s'en deffendre, attrape qui peut en ce monde, *Si violandum est jus, regnandi causâ violandum est.* Il n'y a peut-être guére de Princes qui n'en fissent autant s'ils pouvoient.

*** *** ***

Il n'y a point d'homme qui tâche à se comporter à l'égard de Dieu comme l'Evangile luy ordonne, qui ne connoisse & ne goûte dés icy bas les prémices de la joye du Paradis, preuve de la Divinité de l'Ecriture. Mais il y a peu de gens qui entendent ce que je dis icy.

*** *** ***

Les Moines appellent leurs sectes Religion, comme s'il n'y avoit point de Religion ailleurs, il y en a sans comparaison plus dans les gens du monde.

*** *** ***

J'ose dire sans vanité qu'il n'y a pas d'hôme dans l'Europe qui connoisse mieux que

que moy les desordres qu'il y a dans l'Eglise parmi tous les Chrétiens, ayant pendant l'espace de vint ans vû tous les Etats Catholiques de l'Europe & examiné diligemment l'Etat de la Religion. Lecteur, croy moy, il n'y a presque plus de Christianisme, & tout le mal vient de Rome & de l'ignorance de l'Ecriture. Il faut voir les pratiques de tous les peuples, pour en juger & non pas s'attacher aux livres de quelques Docteurs qui paroissent quelquefois avoir de la Religion, parce qu'ils en font trafic, quoy qu'un homme de sens puisse bien juger, qu'il faut que le Christianisme soit presque éteint lors que l'on voit paroitre avec approbation des livres comme l'histoire du Concile de Trente du Cardinal Palavicin, la Morale des Jésuïtes, que l'on voit qu'en nôtre France qui est l'Etat de l'Europe le plus éclairé, on y dispute s'il faut aimer Dieu pour être sauvé & que la question est demeurée indécise, que l'on ne souffre pas que l'on y traduise le Nouveau Testament en François, & que les gens sur de fausses accusations que l'on leur fait sont obligez de le faire im-

primer à Mons, & que l'Inquisition est déja établie sur les livres & sur les sentimens; aussi il semble que des horreurs pareilles ne se devoient point voir sous le Régne d'un grand Roy.

Non nascimur Christiani, sed fimus, dit Tertullien, [*nous ne naissons pas Chrétiens, nous le devenons.*] Ce n'est pas en professant extérieurement de certains sentimens, c'est en les connoissant & aimant, ayant l'entendement éclairé de ces divines lumiéres, & ensuite le cœur échauffé par les motifs d'amour, de respet, d'obéïssance & de soumission parfaite, non à une autorité humaine, mais à celle du Législateur. Je ne puis mieux comparer ces miserables qui enseignent que la foy implicite & sans connoissance suffit, qu'à ces voleurs qui employent les charmes magiques pour empêcher ceux qu'ils veulent voler, de voir leurs crimes.

Le véritable Christianisme consiste principalement à reconnoître sa corruption, la Rédemption du monde par Jésus-Christ vray Dieu & vray Homme, à espérer en luy, & mettre par luy toute sa confiance en la misericorde de *Dieu*,

en

en faisant ses saints Commandemens, & évitant l'idolatrie. En Jésus-Christ ni la Circoncision, ni l'Incirconcision ne servent de rien, mais la véritable foy opérante par la charité.

***   ***   ***

Un Evêque de Rome est cent fois moins capable de gouverner l'Eglise Universelle, qu'un sergent de village d'être Chancelier de France.

***   ***   ***

C'est une plaisante chose qu'il faille au Roy d'Espagne une permission du Pape pour lever des décimes sur les Ecclésiastiques de son Royaume à son besoin, & que le Roy de Pologne ne puisse pas élire & nommer aux bénéfices de son Royaume.

***   ***   ***

C'a été un coup d'Etat pour les Papes que la surprise que fit Leon X à François prémier, en faisant avec luy ce Concordat qui est si préjudiciable à l'Eglise, car ils ont engagé par là nos Rois par une espéce de complicité, dans laquelle ils les ont fait entrer, ils les ont dis-je engagez à dépendre du siége de Rome, comme

pas

quelque façon la tirannie de
Rome. Mais au reste il est
que le Pape tire ainsi aucun
France, & pour les Elections
est le Maître, il vaut beau
qu'il le soit qu'aucun Eccl
Communauté, on ne doit
aucun Etat souverain qu'un
Prince dispose des bénéfice
bles. Ce seroit le mieux s
vouloit ordonner que les Ele
sent comme autrefois par le
peuple ensemble, qui choisiro
bre de Sujets dignes, entre
Roy élitoit celuy qu'il luy pl
me cela se pratique à l'égar

pas toûjours les plus honnêtes gens du monde, en abusent beaucoup, & rendent les Princes contemptibles.

***　　***　　***

Les Papes ayans fort à cœur d'avancer le régne de Jésus-Christ & de ses Vicaires, travaillent comme il faut à rendre les autres parfaits, & ne demandent rien tant en leurs priéres, sinon que les Princes qui sont soûmis à leur verge pastorale, pratiquent le conseil de nôtre Seigneur en Saint Matthieu, de *laisser emporter le manteau à celuy qui veut prendre leur robe & de présenter l'autre joüe à celuy qui leur donne un soufflet sur la joüe droite.* Et ces saints Péres n'ont jamais manqué de leur fournir par eux-mêmes l'occasion d'exercer cette admirable vertu, qu'ils aiment beaucoup dans les autres, mais qu'ils ne croyent pas propre pour eux.

***　　***　　***

Les Jésuites & ceux que l'on nomme Jansénistes poussent les uns & les autres à la ruine des Calvinistes de France, par de bien differentes vües; les prémiers les regardent comme leurs plus grands ennemis; Et les autres s'imaginent que pen-

dans

des Calvinistes, sera traité d
vinienne ; Ils espérent aussi q
que l'on fera changer de
joindront à eux contre les
qui arriveroit infailliblemen
de véritables conversions.
d'autre côté ont en main tout
penses & les bénéfices & ain
d'amis, & ils ne craignent gu
veaux convertis qui d'ordina
plus de zéle que les autres. A
vinistes se doivent préparer à
toute la puissance des Jésui
tr'eux, & le petit crédit & l
Jansénistes leur sont aussi con
Politiques sont bien aises d

Papes, des Ecclésiastiques & Moines, voyans l'autorité du Roy aussi grande qu'elle est, & ne craignans plus rien de la maison d'Autriche dont les affaires sont en décadence, ni de l'Angleterre, & d'ailleurs ils croyent que plusieurs commencent à voir un peu plus clair à l'égard de ce qui regarde le Pape; & qu'ils se flattent que les Jansénistes ont presque les mêmes sentimens que les Huguenots de la Papauté. De sorte que l'on ne croit plus avoir besoin des Huguenots en France.

Il y a plusieurs Catholiques qui commencent à craindre la Conversion des Huguenots, parce qu'ils auront part aux bénéfices; & *nous qui avons plusieurs enfans*, disent-ils, *aurons plus de peine à obtenir des bénéfices pour eux.* Les Moines craignent aussi que ces gens-là se mélans parmi les Catholiques, ne leur donnent de l'aversion pour le Couvent, & ne fassent fuir les pigeons de la fuye.

⁂ ⁂ ⁂

Il faudroit être fou & enragé pour croire ce que les Ministres nous imputent, que les Catholiques prétendent être sauvez par leurs œuvres, & par leurs méri-

tes,

tes. L'Eglise est bien éloignée de ce sentiment-là : elle dit avec S. Bernard sur le Cantique, *Meum meritum, miseratio Domini. Non planè sum meriti inops, quamdiu ille miserationum non fuerit.* [*Mon mérite est la Compassion du Seigneur, je ne suis point pauvre en mérite, parce qu'il n'est point pauvre en misericordes.*] Et ailleurs ce saint Docteur dit ces paroles, *Fateor, non sum dignus ego, nec propriis possum meritis regnum obtinere cælorum : Cæterum duplici jure illud obtinens Dominus meus, hæreditate scilicet Patris, & merito passionis; altero ipse contentus, alterum mihi donat; ex cujus dono jure illud mihi vendicans non confundor.* [*Je confesse que je n'en suis pas digne & que je ne puis par mes propres mérites obtenir le Royaume des Cieux; mais mon Seigneur l'obtient de double droit, par l'héritage du Pére, & par le mérite de sa passion. Il se contente de l'un & me donne l'autre, Et quand je me l'attribuë en vertu du don qu'il m'en fait, je ne puis être confus.*] Il disoit cela étant à l'Agonie.

*** *** ***

Les Chrétiens voyent bien ce que les

mon-

mondains voyent, & de la maniére dont ils le voyent, mais les mondains ne voyent pas ce que les Chrétiens voyent, & ne conçoivent pas de quelle maniére les Chrétiens peuvent tant aimer la Religion Chrétienne qui leur paroit insipide, & qui les oblige à renoncer aux plaisirs de la vie, ils appellent cela entêtement. Mais les Chrétiens ne s'étonnent pas de voir faire ce jugement-là aux mondains, car ils l'ont fait tel autrefois, & même il arrive à plusieurs par l'effort des tentations de se trouver précipitez derechef en ce même bourbier des mondains, où ils jugent durant quelque temps comme les mondains, à la reserve qu'ils en ont la conscience plus troublée, *par infirmitas sed dispar conscientia*, dit S. Augustin; Surquoy les mondains trionfent prétendans que ce n'étoit point par un principe divin que ces gens suivoient le Christianisme, mais par un caprice ordinaire aux hommes de changer souvent de sentimens, mais cela n'est point contraire à ce que nous dit l'Ecriture, qui ne marque en aucun lieu que la sainteté des Chrétiens sera exemte de chute ni de péché. El-

le

ent de l'immortalité bien-h
réparent, quand les nüa
sion sont dissipez, la miséri
qui les invite à la pénitence
jours l'idée vive du Paradis
Ils se jettent avec une doule
pieds de la misericorde divi
avec David, lequel nous est
ce que je dis, & alors ils
leur cœur cette douce voi
Mon fils, vos péchez vous f
Cela ne s'est point fait en
douleurs, des peines & des
& le rétablissement ne se
plus sans une joye indicibl
gloire, comme parle l'Ecrit

vérité qu'il n'étoit avant sa chute.

Un Chrétien sçait bien que la joye effable de son cœur lors qu'il prie bien ieu, ne provient point de l'union de l'ae avec le corps, & ne procéde point une cause naturelle.

*** *** ***

La Synagogue figure de l'Eglise, est mbée dans la captivité & a méconnu n Sauveur : il en arrivera autant à l'Eise, quand le Fils de Dieu viendra, il ne uvera plus de foy au monde.

*** *** ***

A l'égard des jugemens que les homs font de l'Ecriture sainte : Il y a une férence de jugemens & une contrariési grande, qu'il ne se trouve en aucune re chose rien d'approchant. Les méans & les mondains la haïssent & craient de la lire sans pouvoir rien alléguer ur justifier l'aversion qu'ils ont pour el- Les Chrétiens l'adorent, la lisent a- admiration, plus ils la lisent, plus ils t de lumiére, & plus ils y découvrent merveilles tous les jours ; Ceux-cy yent donc la lumiére dans la lumiére où vient cette différence entre eux & nous.

ront que lors qu'ils ſont te
faire, ils ſentent en eux des
mens de cette averſion pour
re, auſſi-bien que pour la pri
que dit nôtre Livre de lui-m
qu'il pénétre juſques dans les
me & de l'eſprit, juſques da
res & dans les moüelles, & q
les penſées & les mouveme
C'eſt à dire que ſon Auteur
qui eſt l'auteur & le format
conſcience. Il ſe rend ce té
lui-même. Comment cela?
tre Seigneur même dit qu'il
point être crû ſur ſon témoig
que cette Ecriture ſçait bie

a vie. Pour moy, je signeray de mon ng que cela est véritable à mon égard.

*** *** ***

La piété est fort différente de la superstion, pousser la piété jusqu'à la superstion, c'est la détruire. Les hérétiques us reprochent cette soumission superstieuse, prenons donc garde à nous, car st, faire ce qu'ils nous reprochent que xiger cette soumission dans les choses ne sont pas matiére de soumission.

Les superstitieux prétendent qu'ils ont one intention; mais si l'intention suffis, il n'y auroit point de méchante Relon au monde. L'Ecriture promet à ceux aimeront veritablement Iésus-Christ, n de l'argent, ni des plaisirs, ni des nitez, mais la paix de Dieu qui surpasse te intelligence & une joye ineffable dés tte vie; Et déclare que qui voudra faire volóté de Dieu cōnoitra si ses promesses nt véritables, & obtiendra dés cette vie avant-goûts & les assurances de cette oire. Quel autre que Dieu peut faire ce- Quelle est cette volonté de Dieu? est-ce e chose que l'on puisse douter qui ne

soit

ſoit bonne ? En revient-il quelque gain ou quelque avantage à celuy qui la prêche ? Cette volonté eſt que nous vivions avec ſobrieté, juſtice & pieté, que nous nous ſoumettions à Dieu, que nous nous humilions devant cette Majeſté infinie, de laquelle nous n'avons rien mérité que ſa disgrace, que nous ayons recours à ſa miſericorde en embraſſant le Rédempteur qu'il nous propoſe. Doit-on marchander à cela ?

Jéſus-Chriſt donne plus qu'il ne promet, ou du moins il le promet obſcurément & le donne liberalement ; la joye ineffable dont parle Saint Paul, cette joye qui eſt au deſſus de toute intelligence. Jéſus-Chriſt ne l'a point promiſe clairement pendant ſon ſéjour ſur la terre. Les Impoſteurs promettent beaucoup pour attirer les gens à eux, & ils trompent toûjours.

Il paroit manifeſtement par cecy, que la grace annoblit & perfectiõne la nature bien-loin de la détruire ; C'eſt que le cœur nouveau ſans lequel on ne goûte & ne diſcerne point les merveilles de l'Ecriture, & l'eſprit nouveau qui les fait apper-

cevoir

cevoir aux ſpiritüels, n'eſt point dans les mondains. Et cependant les caractéres de Divinité que les ſpiritüels en tirent & leur propoſent, ſont fort conformes à la raiſon de ces mondains, en ſorte qu'ils ne peuvent pas s'empêcher de l'admirer ſpéculativemẽt, lors qu'ils leur ſont préſentez dans l'intervalle lucide de leur paſſion, & pendant la ſuſpenſion de leur cupidité, mais leur cœur n'en eſt point touché. Ils voyent au moins par là que nous n'avons pas tort, & ils devroient penſer que l'objet de nôtre attachement vaut bien autant pour le moins que ceux auſquels ils s'attachent, qu'eux & leurs objets périront, mais que le nôtre eſt éternel, qu'il eſt digne des déſirs de nôtre ame, & les peut remplir. Ils devroient auſſi penſer que ce n'eſt pas pour rien que leur conſcience les trouble, & leur donne des remors, & qu'il eſt à craindre que cela ne ſoit ſuivi d'une miſére ſans reſſource aprés cette vie, s'ils ne ſe repentent. Il n'y a rien dans nos ſentimens qui ne ſoit digne de Dieu, rien qui ne ſoit propre au véritable bien du corps & de l'ame immortelle de l'homme. Nous iu-

geons fort ſainement des honneurs, ri-cheſſes & voluptez qu'ils aiment tant, qu'ils apprennent auſſi à juger des nôtres & à les connoître.

A l'égard de la ſimplicité de l'Ecriture que les impies mépriſent, il faut bien qu'elle y ſoit puiſque tout le monde doit l'entendre, où a-t-on vû ds Rois & des Péres de famille parler éloquemment dans leurs Edits, Déclarations & Ordres? Cette ſimplicité n'eſt pas à l'égard de Dieu, c'eſt à nôtre égard, car tout luy eſt égal ; La ſublimité de même n'eſt qu'à nôtre égard & non pas au ſien; Quand il dit, *Ie jure par moy-même, je ſuis celuy qui ſuis*, il n'a pas plus penſé au ſtile ſublime, que lors qu'il dit, *qu'il a fait l'homme à ſon image*, & que *comme il eſt ſaint, nous devons auſſi être ſaints.*

Si l'Ecriture ſainte eſt l'ouvrage de Dieu, il faut que cét ouvrage ait des caractéres de ſon Auteur, & des caractéres que tous ceux qui ne ſont pas aveugles volontaires puiſſent connoître, car autrement comment pourroit-il punir les deſobéïſſans? On pourroit dire, *je ne ſçavois pas que ce fût vous qui parliez, on n'y pouvoit rien connoître.* Les auteurs de ce

in Livre ſont ſi fort perſuadez que
rit de l'homme y apperçoit la main de
u que ſans alléguer jamais de rai-
, ſans ſe ſervir d'aucun argument, ils
nmandent abſolûment, condamnent à
fer les contrevenans, promettent la
éternelle aux fidéles, & des arres de
a dés cette vie.
On dit d'ordinaire que le ſtyle de l'E-
ure eſt ſimple & ſublime, & que ce
t les ſeuls caractéres dignes de l'Eſprit
Dieu ; mais quoy que cela ſoit plus
y que l'on ne peut s'imaginer ; Ce-
dant cela dit ſi peu de choſe de ce
il y auroit à dire, ſi nous y péné-
ns comme les Anges ; Que cela me
oit tout-à-fait plat. Il y a outre cela
certain Eſprit de Divinité répandu
tout, principalement en l'Evangile,
ne reſpire, que charité & amour, gra-
vérité & Majeſté, une certaine on-
on céleſte, qu'il eſt plus facile de ſentir
e d'exprimer, dont tout l'Evangile eſt
fumé. On y voit par tout nouveaux
ux & nouvelle terre. Les gens de
n y trouvent des charmes & des dou-
rs infaillibles, avec des grandeurs

H 2 ado-

adorables, & je ne ſçai quoy de ſi délicieux, qu'en comparaiſon il n'y a rien dans toutes les ſciences humaines, & dans les plus hautes productions de l'eſprit de l'homme, qui ſoit digne d'occuper la moindre partie de nos études. On ſent mieux cela quand on a été obligé de s'appliquer quelque temps à d'autres ſciences, ou aux affaires de la vie civile, quelques avantageuſes qu'elles ſoient ; quand on revient à la contemplation de ces merveilles, il ſemble que l'on arrive au port aprés avoir eſſuyé une tempête orageuſe, ou que l'on ſoit aſſis à la table des Rois, aprés avoir été long-temps nourri d'écoſſes de pourceaux, ou que l'on ſorte d'un cachot ténébreux, pour revenir

promesses, juste en ses menaces & en jugemens ; *contre soy-même qu'il est ne de l'aversion de Dieu.* Et qu'il y a Dieu misericorde afin qu'il soit craint, aut pour rendre ce témoignage, c'est à e pour croire à l'Evangile, avoir le ıveau cœur de la charité ; Et que :u le forme en nous, car naturellement nme les hommes sont faits, ils n'avoue- ent jamais qu'ils fussent méchans, & ils méritent la mort éternelle, & ja- is ils ne recourroient à la misericorde Dieu, & ne voudroient entendre par- de cette sainteté inviolable de Dieu fait qu'il n'a pû exercer misericorde en vuë de la satisfaction que Jésus- rist a faite à la Justice éternelle. Cela oit evidemment en ce qu'aucun des iens Payens quelques sages qu'ils fus- : n'y a pensé.

*** *** ***

a mort de Saint Estienne a été soû- ie en apparence avec plus de gran- r d'ame & de courage que celle de ıs-Christ. Car Saint Estienne n'étoit ıt allarmé & épouvanté comme s voyons que Jésus-Christ l'étoit,

jusqu'à suër des goutes de sang. Il est vray que l'on peut dire que Jésus-Christ prévoyoit sa mort, au lieu que Saint Estienne en fut surpris n'y pensant pas auparavant. Mais pourquoy Saint Estienne lors que l'on le lapidoit, ne crioit-il point, *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'as-tu abandonné ?* Cependant nous voyons que ce Saint ne le fait point, il meurt donc plus heureusement, plus constamment, & plus tranquillement; Mais avec cela il invoque ce Jésus & le reconnoit pour son Seigneur & son Libérateur. Cela seul suffiroit pour prouver contre les Sociniens que ce Sauveur de Saint Estienne étoit accablé du poids de la colére de Dieu pour les péchez des hommes. Car Saint Estienne n'a point fait tant de façons. Et la mort de Jésus-Christ paroissoit forcée & involontaire en comparaison de celle de ce Saint, quoy qu'elle fût tres-volontaire. Les Anges se courbent comme parle un Apôtre, pour admirer le fond de l'anéantissement de Jésus-Christ qui est un abîme de misericorde ils se courbent parce qu'ils sont accablez du poids de la gloire de

Dieu.

Dieu qui se manifeste à eux d'une maniére extraordinaire en cela, ils se courbent & s'abaissent comme pour s'anéantir à la pensée de l'humiliation de ce grand Dieu qui par un amour incompréhensible a voulu décendre dans cét abîme, ils se courbent pour adorer l'infinie sagesse du Pére qui a trouvé un moyen de satisfaire à sa Justice éternelle, sans perdre le genre humain, & d'exercer sa misericorde sans violer les droits de sa Sainteté.

Considerant l'éloignement que tous les hommes ont pour la Loy de Dieu, pour la vérité & la sainteté, & avec cela les ténébres épaisses qui les environnent tous & qui fortifient leur méchanceté naturelle ; Et si je compare cela avec la sainteté de Dieu dont la Loy a réveillé en moy l'idée, qui par ma corruption originaire en étoit presque effacée; j'admire avec étonnement comment il y pourra avoir quelqu'un de sauvé, & j'entre en frayeur pour moy-même, & ne trouve d'assurance ni de consolation que dans la mort de mon Rédempteur.

Quand Jésus-Christ n'auroit prouvé sa

qu'il nous a donnée on y v
si parfaite image de la Sa
justice & misericorde de l
être tout-à-fait méchant
rendre. Il seroit impossibl
me qui nous porte si puissa
Dieu, à haïr nôtre corru
mêmes, à être justes, cha
naires, chastes, à ne nous
aux vanitez de ce monde.
impossible que cét homme
homme de bien & un am
nous serions inexcusables
re tout ce qu'il nous diroi
Dieu, puis que cela ne te

là ne ſont-elles pas néceſſaires? les Payens même ont rendu témoignage à J. Chriſt en cela, qu'ils ont fait toujours grand cas de ces vertus que Jéſus-Chriſt nous ordonne de ſuivre. L'on voit qu'il n'a point recherché les biens ni les honneurs ni les voluptez de ce monde ; & que le ſeul interêt du ſalut des hommes & le zéle de la gloire de Dieu l'a fait agir. Pourquoy ne le croyrions-nous donc pas, lors qu'il nous dit qu'il eſt le Fils de Dieu, & le Rédempteur des hommes?

Tout Auteur a un ſens auquel tous les paſſages contraires s'accordent, ou il n'a point de ſens du tout ; on ne peut pas dire cela de l'Écriture. Il faut donc en chercher un qui acorde toutes les contrariétez. Quand il eſt dit de Jéſus-Chriſt, *qu'il croiſſoit en ſageſſe*, eſt-ce de la Sageſſe éternelle qui eſt Dieu dont il eſt parlé dans l'Eccléſiaſte? Quand Jéſus-C. dit que *ſon Pére eſt plus grand que luy*, eſt-ce eu égard à l'Eſſence Divine? ſelon laquelle il dit que *luy & le Pére ſont un*, & ailleurs que *tous doivent honorer le Fils comme ils honorent le Pére*; & ailleurs encore *qu'il faut croire en luy*

tures, eſt-ce au même égar
au Pſeaume 101, 26. & en
breux chap. 1. v. 10. *Qu'il*
re dés le commencement du
les Cieux ſont les ouvrages
Lors qu'il eſt appellé *fidé*
la maiſon de Dieu, comme
au même ſens qu'il eſt dit
qui a bâti cette maiſon qui
que l'Architecte de toutes
Dieu ? Lors que Jéſus-Ch
fils de l'homme même ne ſç
du Iugement, cela eſt-il dit
ture, dont S. Pierre dit en

de l'état de son abaissement. C'est ce qui a trompé autrefois les Arriens, les Nestoriens, les Eutychiens, qui s'arrétans aux passages qui parloient d'une des natures de Jésus-Christ seulement, vouloient exclurre l'autre nature, & les Sociniens de même aujourd'huy ne s'attachent qu'à ceux où il est parlé de Jésus-Christ selon l'état de son humiliation & de son anéantissement, & renient la Divinité éternelle du Fils de Dieu, & ne pouvans comprendre ni la Justice de Dieu, ni l'injustice de l'homme, ils s'embarrassent eux mêmes en mille raisonnemens impies qui ne tendent qu'à rendre l'Ecriture sainte ridicule, & à la faire passer pour être pleine de contradictions : parce qu'ils ne veulent pas reconnoître les deux natures de Jésus-Christ qui y sont expressément marquées par tout, non-plus que la corruption & perversité originelle de l'homme. Quand il est dit que *tous les Anges de Dieu adorent Iésus-Christ*, cela est-il contraire au commandement qui nous est fait de n'adorer que Dieu ? *Vn seul Dieu tu a...reras*. Quand l'Ecriture dit que *nous n'avons qu'un seul*

Seigneur & Maître qui eſt Dieu, & que *Dieu a racheté l'Egliſe par ſon ſang* : Cela eſt-il contraire aux lieux où Iéſus-Chriſt eſt appellé *nôtre Seigneur*, & où il eſt marqué, que *Iéſus-Chriſt a fait par ſon ſang l'expiation de nos péchez*, & que *ſa mort eſt le prix de nôtre délivrance*, λύτρον ἀντίλυτρον.

Quel héroïſme plus parfait peut-on concevoir que celuy-cy ? *Ne faites point vos bonnes œuvres devant les hommes, que vôtre main droite ne ſçache ce que fait vôtre gauche, quand vous donnez l'aumône ; abandonnez tout & ſouffrez tout plutôt que de faire mal.*

Le prémier & le ſecond chapitre de Saint Luc & le prémier de Saint Jean ſont pleins d'une ſi grande magnificence, qu'il me ſemble qu'il faut être tout-à-fait ſtupide, pour n'être pas ravi en admiration quand on les lit ; L'un convient excellemment à la naiſſance du Roy du ciel & de la terre, & l'autre à la manifeſtation de Dieu en chair ; L'un & l'autre rapportent l'hiſtoire de ce qui s'eſt jamais fait de plus grand dans le Ciel & dans la Terre, d'une maniére ſi grande

&

& si éloignée au même temps de toute ostentation, & en des termes si simples, que l'on ne sçauroit jamais assez admirer cét art Divin qui a composé ces ouvrages, & cependant c'étoient des gens sans naissance & sans lettres qui les ont faits.

Jésus-Christ s'est fait pauvre pour nous, bien qu'il fût riche. Simplicité admirable, combien & comment un déclamateur auroit-il fait valoir ces richesses ? Luy juste pour nous injustes &c.

Le lieu de Saint Jean est beau au chap. 12. où il est dit qu'aprés la résurrection du Lazare, le peuple qui avoit oüi parler de Jésus sçachant qu'il venoit à Jérusalem, ils s'en alloient au devant de luy crians, *Hosanna, benit soit celuy qui vient au nom du Seigneur*. Et Jésus ayant trouvé un ânon, lequel il n'avoit point préparé, comme font les hommes qui veulent en imposer, monta dessus ; Quel équipage pour le Roy de gloire ? La magnificence est en ce que cela est prédit plusieurs siécles auparavant, en ce que c'est un homme qui ressuscite les morts ; & ainsi un homme comme celuy-là est bien

bien au dessus des grandeurs humaines;
La magnificence est en ce que c'est vn ROY débonnaire & humble avec cette puissance infinie. Quelle difference entre l'entrée de ce Roy de paix, dans sa ville Royale avec celle d'un Empereur Romain dans Rome, monté sur un char de trionfe, superbe pour avoir vaincu ses ennemis, tüé, massacré & fait massacrer nombre d'hommes, & entr'autres Cesar qui pour sa propre gloire fit passer au fil de l'epée un grand nombre d'hommes, & cet Agneau qui ressuscite les morts, & se prépare à mourir pour délivrer & rendre éternellement bienheureux tous les hommes? Ce qui est encore aussi admirable, c'est qu'il s'acheminoit vers Jérusalem sans avoir cet ânon, & si la Providence, dont il paroit qu'il étoit le Maître, n'eût fait trouver cet ânon, la prophétie n'eût pas été accomplie, ou bien il n'eût pas eu ce caractére que devoit avoir le Messie. Mais comment ne fit-il point remarquer l'accomplissement de cette prophetie en luy? c'est qu'il ne cherchoit point sa gloire particuliére, comme il dit ailleurs, mais celle de Dieu seul.

Il

Il est dit que ses Disciples n'y firent point de reflexion d'abord, & qu'ils ne s'en souvinrent que quand Jésus fut entré dans sa gloire. Quelle pompe, & quelle magnificence pour ceux qui ont les yeux ouverts ? Que de caractéres adorables de Divinité dans ce Roy débonnaire & humble, & que de grandeur & de Majesté véritable dans ce Fils de David, & combien est charmante la simplicité avec laquelle cela est écrit ? Vous y voyez le Dieu qui fait des miracles & l'homme qui est débonnaire, celuy duquel il est prédit, qui prédit luy-même & accomplit en soi-même la prédiction, il ne craint point que cét étrange équipage luy fasse tort & le décredite auprés du peuple, car il a les cœurs de tous les hommes en ses mains, mais il ne veut pas être pris pour un Roy terrien & de ce monde. Il est dit dans vn autre Evangeliste qu'aucun homme n'avoit jamais monté sur cet ânon. Enfin nous voyons à dix versets de là qu'il se prépare à mourir pour le genre humain.

La Religion Chrétienne prescrit à l'homme vne si grande pureté, integrité, droitu-

droiture, équité, sainteté, un si parfait détachement des grandeurs, vanitez, richesses & voluptez de ce monde, qu'il faut absolûment & de toute nécessité si les hommes étoient faits du temps de J. C. comme ils le sont à présent, qu'il ait fait de grandes choses pour porter les hommes à embrasser une Religion aussi incommode à la chair & aux sens, aussi dégagée du faste & de toutes les fausses apparences de la superstition à laquelle les hommes sont si enclins, aussi sublime & aussi simple, aussi contraire à toutes les passions déréglées de nôtre nature. Il faut, dis-je, que Jésus-Christ leur ait manifesté sa gloire d'une maniére tout à fait étonnante, pour les porter à vouloir ainsi renoncer à leurs délices & à eux-mêmes pour obéïr à Jésus-Christ & le suivre au travers de la pauvreté, de toutes sortes d'ignominies & de la mort même, comme faisoient les prémiers Chrétiens ; Il faut qu'ils ayent vû quelque chose de semblable à ce qui nous est raporté de Saint Paul, que Jésus luy apparut plus rayonnant que le Soleil lors qu'il alloit à Damas pour persécuter les Chrétiens, & qu'ensuite

de

de cette apparition il voulut bien ſe donner à ce Maître qui ne luy promettoit icy bas que miſéres & affliction. *Je vous montreray*, luy fit-il dire par Ananias, *combien il faut que vous ſouffriez pour mon Nom.* Ce langage-là s'adreſſoit auſſi-bien à tous les autres Chrétiens qu'à Saint Paul; C'étoit-là le leurre qu'il propoſoit à tous pour ſe faire ſuivre. Imaginons-nous qu'un homme voulût ainſi préſentement perſüader à la Cour de France de renoncer à ſes grandeurs, richeſſes & plaiſirs; il faudroit aſſurément qu'il fît de grands miracles & en grand nombre à la vuë de tout Paris, pour ſe faire ſuivre & accompagner juſqu'au gibet, pour être adoré d'eux aprés ſa mort, & qu'ils vouluſſent même mourir pour l'amour de luy. Tout homme raiſonnable qui conſidérera cela ne pourra nier que Jéſus-Chriſt n'ait fait de grands miracles, & qu'il n'ait fait même tous ceux que nos hiſtoriens luy attribüent; car nos hiſtoriens étoient contemporains de Jéſus-Chriſt, l'avoient vû, étoient témoins de ſes miracles, & ils ne pouvoient rien gagner à nous débiter de pareilles menteries,

ries, au contraire ils ont tous souffert beaucoup pour cela, sont même morts pour nous en assurer davantage. Et tout leur but n'étoit que de nous amener à l'amour de Dieu & à la crainte de son Nom. Il est injuste de prétendre, parce que plusieurs imposteurs nous débitent quantité de faux miracles, que ceux de l'Evangile le pouvoient être de même. Car ces miracles de nos jours se font en des lieux écartez, parmi le petit peuple qui prend plaisir à être ainsi trompé; l'on sçait que l'on en fait trafic, & ils ne peuvent même servir de rien quand il y auroit quelque chose de réel, puisque la Religion Chrétienne est assez prouvée à nôtre égard par les miracles de Jésus-Christ, aussi-bien que par la sainteté de ses préceptes & la sublimité de ses dogmes; Au lieu que les autres étoient exposez à la censure de tous les habiles gens des plus grands ennemis de Jésus-Christ, les Scribes & les Phariſiens, ils se faisoient en Jérusalem. Les Juifs en faisoient la comparaison avec ceux de Moyse qui étoiét si grands & si éclatans; Ces miracles étoient en grand nombre, de plusieurs

sortes,

ſortes, ſe faiſoient en différens lieux ; Les Juifs & les Payens de ce temps-là les reconnoiſſent. Celuy qui les faiſoit n'en tiroit aucun profit, il n'y avoit que les aveugles, les boiteux, les paralitiques & les morts qui en profitaſſent ; & ils ne tendoient qu'à établir la Religion la plus ſainte, la plus ſublime, la plus pure, la plus digne de Dieu, & la plus propre pour l'homme qui ſe puiſſe jamais imaginer ; Laquelle ſans miracles, ſans prophéties précédentes auroit dû être adorée des hommes pour l'image vive que l'on y voit reluire par tout de la ſainteté, ſageſſe, vérité, juſtice & miſericorde de Dieu; En ſorte que les impies & les libertins ſont tout-à-fait inexcuſables de prétendre révoquer en doute la divinité de nôtre Religion, ſur ce que ces miracles étoient peut-être faux, diſent-ils, ou ces prophéties ſupposées, ou que les Apôtres peuvent s'être trompez. Et quoy, miſerables, que vous demande autre choſe cette Religion ſinon que vous aimiez Dieu, que vous reconnoiſſiez vôtre pauvreté, nudité & miſére, & que vous cherchiez en luy le reméde à tous vos maux : Ne ſentez-vous

point qu'vn Dieu vous a faits, qu'il vous a donné un entendement pour connoître & un cœur pour aimer quelque chose? pourquoy n'appliquerez-vous pas ces facultez à le cōnoître & à l'aimer plutôt que les créatures ? Ne jugez-vous point par les grands avantages qu'il vous a donnez sur les autres animaux qui vous sont assujettis, qu'il prétend sans doute que vous le reconnoissiez & que vous le serviez d'une maniére particuliére ? Il vous a donné le discernement du vice & de la vertu, malgré que vous en ayez vous avez des remors de conscience du mal que vous faites; Pourquoy ne voulez-vous point chercher les moyens de l'appaiser, & vous servir de vôtre esprit & de vôtre cœur pour vous élever vers vôtre Auteur, régler vôtre vie sur les idées que la conscience vous répréfente de vôtre devoir envers luy, & lesquelles vous sont marquées dans ce Livre que l'Eglise vous offre afin que vous les ayez toujours présentes à vôtre esprit ? C'est vôtre devoir sans doute de tâcher de vous conformer à ses saintes Loix, les plus éclairez d'entre les Payens même l'ont senti ; Mais vous

vous ne manquerez pas, en vous y appliquant, de reconnoitre que vous avez une pante horrible au mal & à l'injuſtice, & qu'il y a du deſordre en vôtre nature: vous ſentirez que vôtre eſprit eſt rempli de ténébres: que vôtre cœur qui devroit s'éloigner des créatures s'y attache plus ſouvent & plus fortement qu'à Dieu, & que cela eſt injuſte & contre la raiſon; Qu'il y a apparence que Dieu n'eſt pas l'Auteur de ce deſordre, luy qui vous a donné un cœur & un entendement pour le connoître & pour être aimé & honoré de vous, luy ſeul, & non les créatures, puis qu'il eſt ſeul vôtre principe & vôtre fin, que ce renverſement doit venir d'ailleurs que de luy; cela vous conduira au péché d'Adam le prémier homme. Ce péché ayant introduit ce déréglement, vous doit faire penſer qu'Adam s'étant ainſi éloigné de Dieu, toutes les miſéres que vous éprouvez continüellement dans toutes les facultez de vôtre ame & de vôtre corps ſont des ſuites de ce péché & en ſuite, ſans beaucoup de raiſonnement, vous entendrez que Dieu hait beaucoup le péché, puis qu'il défigure ainſi

l'ou-

l'ouvrage de Dieu, & que Dieu le punit ainsi. Mais cependant vous voyez que ce Dieu saint ne détruit point le genre humain qui vit continuellement dans cet éloignement de luy, & que les meilleurs d'entre les hommes ne sont que trop attachez à la créature, & que cependant il les comble toûjours de bienfaits & de graces. Plus vous considérerez cela attentivement, & plus y trouverez-vous de difficultez, mais si vous voulez bien, en cette agitation prendre le Livre que l'Eglise vous présente & duquel elle vous assûre qu'il contient la solution à tous vos doutes, l'éclaircissement de toutes vos difficultez, le miroir des perfections de Dieu, & de vôtre devoir envers luy, le portrait de vôtre véritable état, & le tableau de tout ce qu'il a fait pour vous, & la régle de ce qu'il faut que vous fassiez pour luy, vous y trouverez la descriptió de vôtre misére, le reméde véritable à tous maux, & là vous apprendrez la raison pourquoy Dieu n'a pas encore aboli le genre humain, qui est la Médiation de Iésus-Christ, qui a fait par son Sang la réconciliation du ciel & de la terre. Vous

ado-

adorerez avec étonnement ces lumiéres divines & ces véritez dont la plupart étoient en vous, ſans que vous y penſaſſiez & qui ſe réveillent d'abord que vôtre eſprit entre dans la contemplation de ces merveilles, & vous feront crier avec raviſſement, que tout ce que ce divin Livre enſeigne eſt divin, par l'enchaînure admirable qu'il y a entre ces véritez dont nous avions en nous une impreſſion que nous ne ſentions pas, & ces autres véritez que nous n'aurions jamais conçuës, ſi Dieu ne nous les avoit révélées. Vous y verrez la création, & la chute de l'homme, de laquelle procéde toute la miſére que vous ſentez en vous. Vous y trouverez d'abord la promeſſe du Reſtaurateur & Libérateur du monde. Et ſi vous faites réfléxion ſur les caractéres de ces véritez-là, que vous conſultiez les Philoſophes, le cours de la Providence divine, & vous-mêmes, vous jugerez qu'il faut néceſſairement que cela ſoit ainſi ; Examinez en ſuite tout ce Livre, qui eſt la plus ancienne hiſtoire du monde, la plus pleine de merveilles, dont on ait jamais oüi parler, dont

part sont contr eux, ce sont
merveilles tendent toutes à
l'Auteur de la Nature, à rend
heureux en ce monde & en l'
rant ce Souverain comme
toute perfection & de nôt
duquel ce Livre nous donn
magnifiques, si glorieuses,
à tout ce que les plus relev
ont jamais conçû de plus
sont toujours demeurez bie
de ce que ce Livre nous en
Elles sont propres à nous a
nous faire vivre pour luy & e
en nous détournant de l'am
mêmes & des autres Créat
sont qu'une ombre & un né

proché de l'excellence de celuy-là, soit pour la vérité des faits, ausquels la Nature, tous les Juifs, tous les autres hommes même rendent témoignage malgré eux, soit pour la grandeur des choses, soit pour la maniére d'écrire si simple & si sublime en même temps. Sans aucun artifice d'éloquence, sans aucune des bassesses & des foiblesses des autres Ecrivains, sans autre interêt que celui de dire la vérité pour glorifier Dieu, sans flater qui que ce soit & sans épargner les vices de qui que ce soit. Les plus grands Philosophes admirent la philosophie de ces hommes qui nous ont laissé ce Livre, lors qu'ils viennent à la connoître. Plusieurs siécles avant eux sont venus de bons Esprits comme Aristote & les autres, qui n'ayant point ouï parler de ce Livre, aprés s'être agité l'esprit en vain à découvrir si le monde étoit éternel, ou s'il avoit été créé par quelqu'un, si l'homme avoit été formé avec ce déréglement que l'on remarque en toutes ses puissances, ou si cette misére lui étoit accidentelle, si Dieu avoit soin des hommes ou non, s'il agissoit librement au dehors &

faut que tout ce qu'il nous di
véritable,& nous le voyons
ment comme nous sommes
& un sont deux. Pour la Th
ne croy pas que l'on lui veüil
aucun autre livre, puisque t
a de bon dans les Théologi
été puisé dans ce divin Livre
litique & pour la Morale, q
concevoir de plus admirabl
Théocratie que Moyse avoit
tout se faisoit par le conseil d
le peuple y rendoit conte de
faisoit, disoit & pensoit, à D
monde se raffine tous les jou
stures, aussi-bien qu'en ambi

aprés lui, & avoir de fort habiles gens à faire son Alcoran, cependant l'Imposture est grossiére, & cela ne tendoit qu'au profit & à l'avantage de cet Imposteur, les Papes parmi nous ont eu de grands esprits pour faire valoir leur mystére de la Papauté. Mais l'Imposture est de même fort visible, & cela ne tend qu'à leur interêt; Nos Moynes en font aussi plusieurs, mais tout cela est grossier & contraire à la raison, à l'Evangile, & ne tend qu'à les mettre à leur aise. Et il n'y a aucune personne de sens qui n'apperçoive l'artifice & la fraude de ces trompeurs.

La Morale d'Epictéte, de Sénéque, de Ciceron, d'Antonin, de tous les Sages Payens vieux & nouveaux, en rassemblant même ce que chacun d'eux a dit de meilleur, n'approche pas de la perfection de celle de nos pauvres pêcheurs. Tout homme qui veut faire revoquer en doute la Divinité de l'Ecriture sainte, rend par là témoignage contre lui-même qu'il est un méchant & un ennemy de Dieu & des hommes. Car il est certain que quand il se pourroit remarquer quelques apparences de défaut ou quelques traces de l'es-

prit humain dans ce divin Livre, jamais aucun homme ne devroit témoigner qu'il le creût. La raison de cela est, que ce Livre est si plein d'excellence, que si les hommes étoient capables de produire un semblable livre, tous les hommes devroient travailler à faire recevoir un pareil ouvrage comme émané de Dieu. Car il n'y a rien qui n'y soit digne de la grandeur & Majesté infinie de Dieu & de toutes les vertus que nous concevons en cette bienheureuse Essence, rien qui ne soit propre à rendre les hommes accomplis en toutes sortes de vertus, à rendre bienheureuses toutes les sociétez humaines, en déracinant tous les vices, les bassesses & les passions déraisonnables des hommes.

J'ay quelquefois pensé, comment il auroit pû se faire que Moyse, s'il n'avoit été envoyé de Dieu, eût pû donner une Loy semblable à celle du Schemita, ou Sabbath de la terre, par laquelle il leur étoit commandé de laisser reposer absolûment toutes les terres la septiéme année, ou tous les sept ans. Il faloit qu'il eût Dieu pour garand de cette Loy-là, & qu'il fut

allu-

assuré que la providence de Dieu suppléeroit à l'inculture, pour ainsi parler, de toutes les terres cette année-là, par l'abondance extraordinaire des précédentes, & il faloit bien, comme les hommes sont faits, que les Juifs fussent assurez que ce Législateur avoit sa mission de l'Auteur de la nature pour abandonner un interêt comme celui-là à la direction de cette Providence extraordinaire. Car parmi nous, si nous avions été privez une année du fruit de nos terres, nous verrions la famine. Et non seulement tous leurs champs se reposoient tous les sept ans une année entiére, mais au temps du Jubilé qui arrivoit tous les 49 ans, les terres se devoient reposer deux années entiéres par l'ordre du même Législateur, il faloit pour donner une semblable Loi être assuré de la Providence, qu'elle fourniroit les années précédentes dequoi fournir abondamment à cette disette. Et cela arrivoit ainsi, car nous ne voyons point qu'ils allassent au loin chercher du bled pour se nourrir ces années-là.

Et pour la célébration de leur Pâque

Dieu n'avoit été la garde de
faloit bien pour cela aussi
fussent tres-certains que Mo
voyé de Dieu.

Comment un Imposteur a
ventes l'*Vrim* & le *Thummin*
Oracle divin que Dieu avoit
son peuple dans le Temple
& qui répondoit de la p
à tous ceux qui le consu
qui a duré jusqu'à la ven
Seigneur, & cette mani
ver les femmes adultéres,
autres choses qui opéroient
raculeux au temps de nôt
comme cette piscine de Beth

[redacted]

que l'Imposteur seroit celui-là qui n'a fait aucun établissement qui ne tende à glorifier Dieu, à détruire l'empire des idoles & des Diables. On ne peut aussi revoquer cela en doute, car on l'a vû pendant deux mille ans, tous les Juifs y rendent encore témoignage.

Qui peut avoir appris à Moyse, ce qu'il nous dit de cette prémiére lumiére qui fut créée avant le soleil? Combien cela est-il conforme à la sagesse infinie & à la bonté de Dieu envers les hommes, qu'il a voulu qui fussent détournez par là de ce panchant horrible que les hommes ont eu de tout temps à regarder le Soleil comme l'auteur & la source prémiére de la Lumiére, & en cette qualité l'adorer & lui rendre un culte idolatre.

Il est aussi impossible que Moyse qui étoit assûrément un fort habile homme, eût entrepris de faire croire à tout le peuple des Juifs, aux Egyptiens & à toutes les Nations voisines, un événement aussi grand & éclatant que le passage de la Mer rouge, s'il n'avoit été vray, car ils l'auroient tous démenti; & s'il étoit vrai, Moyse étoit envoyé de Dieu. Le même se

 peut

les malades mêmes des habi
bits des Iſraëlites étoient qu
tachez ; Juſqu'icy la Méde
connu cette lépre, à quoy
des choſes ſemblables à un p
dule, ſi mutin, ſi difficile
auquel il propoſoit une Loi
dure d'elle-même, & comm
ils receu de ſemblables hiſto
les avoient vües ou ne les a
d'ailleurs de toute certitu
Moyſe n'avoit terraſſé leur
mille merveilles, & ſi Dieu
leur avoit manifeſté & confir
de ſon ſerviteur Moyſe par le
étonnantes de ſa gloire ſur le
na à la vuë de tout Iſraël ?

verner ce peuple aprés luy, il y établit Josüé.

Il faut être bien aveugle pour ne pas voir que l'on est plein de ténébres, de foiblesse, d'orgueil, d'ambition, de misére, de concupiscence & d'injustice. Et lors qu'on le voit, on est bien peu raisonnable de ne chercher pas le remede à tous ces maux : L'Evangile nous le propose, c'est Iésus-Christ nôtre Liberateur, le seul & unique moyen de nôtre Redemption & salut.

On ne sçauroit trop prémunir les fidéles contre le Socianisme qui est la plus pernicieuse de toutes les héréfies, & le plus subtil poison dont le Démon se soit jamais servi pour détruire l'Eglise; Ce sera par là que l'Antechrist régnera dans l'Eglise.

CEci n'est qu'une copie d
crit de conséquence pris
net d'un homme de qu
vant, comme l'on pourra voir e
vrage. Le Manuscrit étoit a
c'est pourquoi l'on a eu quelqu
le metre en ordre : apparemm
vouloit qu'il vît le jour, mais
rens qui a les mêmes principe
cela traînoit beaucoup & que j
attaqué d'une grande malad
peut-être que jamais le livre n
chévé ni imprimé, a pris le m
en rien communiquer à ce pare
par icy où cette copie en a été t
donné ordre, que l'on l'imprim

qui apparemment ne sera pas fort longue desormais. Mais cét ouvrage quoy qu'imparfait à cet égard, peut faire un grand fruit présentement.

La prémiére partie du livre, contient les moyens seurs & honêtes pour la Conversion des hérétiques, & est divisé en 3 chapitres, dont le prémier prouve que la Papauté n'a point de fondement dans l'Ecriture. Le 2 Chapitre, que l'Eglise primitive ne l'a point connuë, le 3. que la Papauté n'a jamais fait que du mal & des maux sans nombre à l'Eglise de Dieu, sans que l'on puisse rien alléguer d'avantageux pour elle, avec la resolution de tout ce que l'on dit qu'elle fait de biens à l'Eglise & au Monde. Et par conséquent conclut qu'il faut abolir la Papauté. La seconde partie, qui n'est pas si achevée, mais qui n'est pas moins bonne, contient les avis & expédiens salutaires pour la Réformation de l'Eglise. Et à la fin on y a joint quantité de raisonnemens, ou d'autoritez détachées sur les Matiéres dont il traite, & quelques réfléxions qui s'y trouvent aussi sur l'Excellence de l'Ecriture sainte, car le dessein de l'Auteur étoit d'ajoûter à son ouvrage plu-

sieurs

ſieurs preuves de la divinité de l'Ecritu[illegible] afin de prouver que la Religion Catholiq[illegible] qui eſt établie en l'Evangile, a un fond[illegible] ment auſſi ſolide & ferme, comme celui [illegible] la Papauté eſt vain & nul, afin que l'[illegible] ne s'imaginât pas en renonçant à la Papa[illegible] té, pouvoir douter de la Religion, laquel[illegible] les mondains ont attachée & garrottée à [illegible] Papauté pour l'en faire dépendre.

Il eſt permis de refuter le livre, ſi l'[illegible] peut, dans les choſes que l'on condamne: [illegible] on ſeroit même bien aiſe qu'il fût refu[illegible] parce que cela le feroit connoître davan[illegible] ge. Cela ſervira à réveiller beaucoup [illegible] gens qui ont les mêmes ſentimens, & q[illegible] n'oſent les manifeſter.

F I N.

Table des Chapitre de la 1.re Partie.

Ch.1. Que la papauté n'a aucun titre divin ni a varité de ceux q.le tire de l'Egl.e. pag. 1.

Ch.2. L'Eglise ancienne n'a p.t connu la papauté. Inutilité des raisons humaines par les q.les au defaut de l'écrit.re & des Peres, on veut l'établir, — — — — — — — — pag.

Ch.3. Que la pretendue autorité de la papauté jam. fait aucun bien a l'Eglise; Refutation de tt ce q.l'on a dit d'avantageux de cette puissance pouvoir q.le est necess.re au monde; en faisant voir en même tems q.le est la cause de tous maux de l'Eglise. — — — page — 1

Table de la 2.e Partie.

Avis & expediens salutaires pour la reformation de l'Eglise.

§.1. Des Cardinaux, — — — page

§.2. Des Eveques, — — — p. — 1

§.3. Des Ecclesiastiques, — — — 1

§.4. Reflexions sur divers points & pratiques de [illegible]

§.5. Miscell[illegible]